TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 11 078 — DERNIÈRE ÉDITION — VENDREDI 12 SEPTEMBRE 1980

Un contrat de 14 milliards de F

La France livrerait à l'Arabie Saoudite des armes navales

LIRE PAGE 36



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 20 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 CFA; Danemark, 4,78 kr; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 48 dr.; Iran, 125 ris.; Irlande, 55 p.; Italie, 700 L.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 20 f.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 35 esc.; Sénégal, 225 CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 35 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Le ton monte au Proche-Orient

Une alliance conjoncturelle ?

Soulevé par la puissante vague des nationalismes, le monde arabe, qui aspirait au lendemain de la seconde guerre mondiale à s'affirmer sur la scène internationale et entendait faire face à Israël, s'est lancé à plusieurs reprises dans l'aventure unitaire. Ayant en commun depuis sept siècles une langue et une civilisation et, pour la grande majorité de la population, la religion musulmane, les Etats arabes, du golfe Persique à l'Atlantique, ont été tentés par divers projets de « fusion ».

Ces mariages — dont certains n'ont même pas été consommés, comme celui de la *Libye* avec la Tunisie en 1974, ou de la Syrie avec l'Irak en 1979 — se sont généralement terminés par des divorces. Ces échecs expliquent sans doute que l'unité arabe paraisse aujourd'hui relever du mythe et que l'annonce de l'« union » entre la Syrie et la Libye — au demeurant fort éloignées — ait été accueillie, selon certains témoignages, avec ironie par la population blasée de Damas, avec un grand scepticisme dans la plupart des capitales arabes.

Devant la poussée de l'islam, le nationalisme arabe semble faire beaucoup moins recette qu'il y a dix ou vingt ans, quand chacune des tentatives unionistes provoquait l'enthousiasme des foules, de Rabat à Bagdad. Pour le colonel Kadhafi, qui poursuit son rêve unitaire avec une constance que ne décourage aucun échec, arabisme et islam se confondent encore. Cela est beaucoup moins vrai au Proche-Orient, où l'on entend de plus en plus dire dans les cercles intégristes musulmans que le nationalisme arabe a été, du milieu de dix-neuvième siècle jusqu'aux années 60, une invention des chrétiens d'Orient désireux de contrecarrer l'islam en offrant aux masses le palliatif de la passion nationale.

L'union syro-libyenne aurait-elle plus de chances que les précédentes tentatives ? Pour le moment, elle *paraît bien conjoncturelle*. L'acceptation du président Assad s'explique par son isolement sur la scène arabe : même le Front de la fermeté, qu'il a constitué avec l'O.L.P., l'Algérie, la Libye et le Sud-Yémen au lendemain de la visite du président Sadate à Jérusalem, ne le soutient plus inconditionnellement.

En butte à des problèmes financiers — encore qu'on se fasse peu d'illusions à Damas comme dans les autres capitales arabes sur la générosité du colonel Kadhafi — aux prises avec une agitation intérieure, une hostilité du Baas irakien et un sournois travail de sape de son régime par l'Arabie Saoudite, le président Assad, qui doit également tenir compte des intentions israéliennes au Sud-Liban, a accepté une alliance qui peut constituer un atout face aux périls qui l'assaillent. De surcroît, sur le plan militaire, il mise sur l'imposant — et relativement inutile — arsenal libyen, espérant obtenir en particulier des fusées et des avions.

Pour la Libye, l'avantage est avant tout moral : au-delà du désir d'apparaître comme un Nasser qui aurait réussi à réaliser l'unité arabe, le colonel Kadhafi a surtout cherché dans des tentatives de « fusion » avec ses voisins — Egypte, Soudan, Tunisie — un apport de population qui aurait permis à son vaste pays, peuplé seulement de trois millions d'habitants, de disposer d'une main-d'œuvre pour assurer son développement et de peser d'un plus grand poids sur la scène régionale et internationale. Il est douteux que la Syrie, en raison de son éloignement géographique, lui apporte une contribution substantielle dans ce domaine.

L'union peut, en revanche, avoir des répercussions sur le conflit israélo-arabe en amenant Israël à justifier par cette nouvelle menace une opération décisive contre les positions palestiniennes au Sud-Liban.

Israël s'inquiète de la « fusion » entre la Syrie et la Libye

La proclamation de « l'union » entre la Syrie et la Libye, destinée surtout à rompre l'isolement diplomatique et à renforcer les moyens d'action de Damas, intervient au moment où le ton monte en Israël à l'égard du régime du président Assad. « Si l'artillerie syrienne appuie une action des Palestiniens du Sud-Liban contre Israël, nous la réduirons au silence » a déclaré, mercredi 10 septembre, le général Raphaël Eytan, au quotidien « Maariv ». Le chef de l'état-major israélien a souligné qu'un affrontement avec la Syrie pouvait survenir « à tout moment », et affirmé que l'union syro-libyenne met à la disposition de Damas un important arsenal dont Israël devra tenir compte. Ces préoccupations ont également été exprimées par M. Begin et d'autres personnalités.

Dans les capitales arabes, en particulier à Beyrouth, une « intervention décisive » d'Israël au Sud-Liban est plus que jamais redoutée.

Jérusalem et la « tentation libanaise »

De notre correspondant

Jérusalem. — Quelles sont les intentions d'Israël au Liban ? Au cours de leurs récents entretiens avec les dirigeants de Jérusalem, l'envoyé spécial américain, M. Linowitz, et ses collaborateurs, qui ont obtenu la reprise des pourparlers égypto-israéliens, ont tenté de poser cette question. Après la vaste opération menée, le 18 août, par l'armée israélienne au Sud-Liban *contre des positions palestiniennes*, les diplomates américains en poste à Tel-Aviv avaient déjà essayé à plusieurs reprises d'interroger à ce sujet le ministère de la défense, sans grand résultat semble-t-il.

Cette activité diplomatique traduit chez les *Américains* une vive inquiétude, à la mesure de la rumeur qui court dans les capitales arabes et particulièrement à Beyrouh, où l'on redoute qu'Israël ne s'apprête à intervenir de manière « décisive » au Sud-Liban. C'est pour cela, dit-on, que M. Arafat vient de se rendre à Damas afin de demander au gouvernement syrien un soutien accru.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 5.)

Une délégation polonaise séjourne à Moscou

Des commissions mixtes vont contrôler l'application des accords avec les ouvriers

Pour la première fois depuis les changements intervenus dans la direction du parti et de l'État, une délégation gouvernementale se trouve à Moscou. Elle est conduite par M. Jagielski, vice-premier ministre et négociateur des accords de Gdansk. Celui-ci s'est entretenu ce jeudi 11 septembre avec M. Brejnev de la « *consolidation et du développement des relations avec* l'U.R.S.S. ».

En Pologne, où des mouvements de grève se poursuivent, le *gouvernement a annoncé la mise en place de commissions mixtes* qui contrôleront l'application des accords conclus avec les ouvriers. M. Pinkowski, chef du gouvernement, a déclaré mercredi à *Poznan, qu'il fallait « dissiper les craintes » des travailleurs* de certaines entreprises et veiller à ce que des catégories de salariés ne se sentent pas laissées pour compte.

L'agitation sociale, liée à la mise en place de « *syndicats indépendants et autogérés* », s'est poursuivie mercredi 10 septembre.

Passés les premiers moments d'eu*phorie dans les milieux ouvriers et* d'appréhension dans les milieux dirigeants, après la conclusion des *accords reconnaissant aux travail*leurs le droit de former leurs organisations indépendamment des syndicats *officiels, un certain flottement* semble se manifester de part et d'autre.

Du côté ouvrier, le manque de moyens et d'expérience, les problèmes soulevés par la gestion des œuvres sociales, font surgir des difficultés qui n'avaient pas toujours été prise en considération. Du côté du pouvoir, les responsables locaux semblent manquer d'instructions précises de la part du pouvoir central pour répondre aux revendications des ouvriers, et certains d'entre eux font de l'obstruction systématique. Cette attitude est apparemment à l'origine des grèves qui continuent dans toutes les *régions* du pays, sans qu'on en voie encore la fin.

Face à cette agitation, les autorités s'efforcent de faire renaître l'« *esprit de Gdansk* ». Fait exceptionnel, la radio nationale a rediffusé mercredi après-midi les allocutions prononcées le jour de la signature de cet accord par MM. Jagielski et Walesa.

De plus, le chef du gouvernement, M. Pinkowski, a désigné, mercredi, des « *commissions mixtes* » pour contrôler l'application des accords conclus avec les comités inter-entreprises de Gdansk, Szczecin et Katowice, respectivement présidées par M. Jedynak, ministre de l'industrie des machines lourdes et agricoles, M. Kazimierz Barcikowski, membre du bureau politique et vice-premier ministre, et M. Lejczak, ministre des mines, qui ont mené les négociations ou y ont participé.

Enfin, M. Kaim, ministre de la *sidérurgie, préside une commission* qui examinera les revendications des métallurgistes. L'agence Pap, qui n'indique pas la *composition de ces* commissions, affirme que leur mise en place prouve que le gouvernement entend *honorer ses engagements* envers les travailleurs.

L'objectif des autorités, d'après *les déclarations de M. Kania, mardi* soir, à Katowice, est de s'assurer que la mise en place des nouveaux *syndicats se fera dans le respect des* principes de base du socialisme d'Etat, tout en encourageant vigou*reusement la rénovation des anciens* syndicats officiels.

(Lire la suite page 3.)

— POINT —

Le veau d'or

Ruinés par l'excessive mortalité qui s'est manifestée dans leur étable, deux producteurs ont décidé de porter plainte contre X... pour administration dans leur élevage de médicaments interdits. L'Union fédérale des consommateurs lance de son côté un mot d'ordre de boycottage de la viande de veau.

Le problème de l'abus des substances médicamenteuses dans l'alimentation des animaux ne date pas d'hier. L'usage des anabolisants qui ont pour effet d'accroître artificiellement la masse musculaire, loin de se réduire, se généralise. Les consommateurs l'affirment. Les vétérinaires le reconnaissent. Ce n'est pourtant pas par plaisir que les éleveurs jouent avec la loi et la santé du public.

Comme l'explique le mouvement des Paysans-Travailleurs, l'usage des anabolisants et des œstrogènes (aux effets anabolisants) n'est que la conséquence de l'industrialisation de l'élevage, imposée par les firmes agro-alimentaires.

L'apparition d'ateliers d'engraissement, le circuit absurde du lait refroidi, dégraissé, réchauffé, réengraissé, stocké et transporté, sont des faux progrès qui font tourner, à un coût prohibitif — en énergie notamment, — des usines agro-alimentaires. Sans profit pour les éleveurs. Au contraire même, puisque la dégradation de la qualité des animaux et celle des aliments les ont conduits, avec beaucoup de légèreté — avec aussi le silence complaisant des pouvoirs publics — à utiliser des substances dangereuses pour la santé afin d'arrondir à la fois les formes des animaux et le revenu qu'ils en tirent.

Ces excès ont été facilités par la faculté accordée aux groupements de producteurs d'intervenir directement dans les soins aux animaux. Mais la protestation des vétérinaires praticiens, légitime quand ils s'alarment pour la santé des consommateurs, devient suspecte lorsqu'elle est motivée par leur volonté de conserver le monopole lucratif de la distribution des médicaments.

Faute de s'être intéressés à temps à l'évolution du modèle agricole français, se réjouissant même de l'abaissement des prix par la standardisation des produits, les consommateurs n'ont plus aujourd'hui qu'une ressource : refuser de consommer.

(Lire nos informations page 36.)

Le patronat juge « courageux » le projet de budget pour 1981

Le conseil du patronat français a déclaré « courageux » le projet de budget pour 1981 qu'a adopté le conseil des ministres du 10 septembre. Selon le patronat, le réajustement du barème de l'impôt sur le revenu était « une nécessité » face aux injustices que pouvaient ressentir notamment les cadres. La forte incitation à l'investissement était, selon lui, « indispensable en raison du retard important pris par notre appareil de production ». De son côté, la confédération des P.M.E. s'est déclarée satisfaite, tout en regrettant que ses suggestions sur la réévaluation des bilans n'aient pas été retenues. Pour les chambres de commerce, le projet gouvernemental est « sage et réaliste ».

La C.G.C. approuve « la politique d'allégements fiscaux des entreprises » et est satisfaite de l'indexation du barème de l'impôt sur le revenu, bien que celle-ci ne soit « pas totale ». Les députés R.P.R. et U.D.F. ont approuvé M. Papon à la commission des finances de l'Assemblée nationale. En revanche, M. Fabius (*P.S.*) a parlé d'un « budget-chloroforme » et M. Pisani (P.S. également) déploré que « l'Etat livre l'avenir aux entreprises ».

Éviter le pire d'ici au mois d'avril

par GILBERT MATHIEU

« Comme on connaît ses saints, on les honore. » L'adage populaire vaut, si l'on peut dire, pour le budget 1981, que le gouvernement propose *au Parlement. Ce docu*ment devant être complété en juin, après les élections présidentielles, *on ne saurait le prendre* tout à fait au sérieux. Son rôle est évidemment d'atténuer la stagnation qui s'annonce, afin de faciliter la campagne du président-candidat.

Ainsi s'expliquent toute une série *d'affirmations* ministérielles ou de dispositions surprenantes. Comment croire vraiment M. Papon quand il explique que c'est *« pour ne pas céder à la facilité »* qu'il n'a pu rendre public le compte économique national fondé sur une croissance de 2,2 % l'an prochain, objectif gouvernemental, et qu'il se contente du compte — dit *« spontané »* — de 1,6 % préparé par ses techniciens et qui sera probablement dépassé ? Quinze ans durant, M. Giscard d'Estaing, son prédécesseur rue de Rivoli, a affirmé, au contraire, que le gouvernement devait expliciter les résultats qu'il escomptait de ses choix, au risque de sembler prendre *ses désirs* pour la réalité. Vérité en-deçà, erreur au-delà? A l'évidence, le compte amélioré de 2,2 % — beaucoup plus probable vu les mesures prises en faveur de l'investissement privé — permettra, le moment venu, de faire apparaître les plus-values fiscales nécessaires à un ajustement budgétaire post-électoral, moins économe des deniers de l'Etat.

(Lire la suite page 31.)

AU JOUR LE JOUR — LA JOIE DE VIVRE

Sept millions de Chiliens sont invités à se rendre aux urnes pour répondre oui à la question de savoir si le général Pinochet restera au pouvoir jusqu'en 1997. Ainsi s'ouvre pour eux la perspective riante de marcher vers le troisième millénaire à l'ombre d'un homme dont les lunettes fumées cachent un regard flou, dont la moustache serpentine masque mal une bouche fuyante, dont la vareuse enserre difficilement une taille que n'est pas parvenu à réduire l'ascétisme des casernes, et dont la pensée politique ne dépasse pas la visière de sa casquette.

Avec un tel héros à leur tête, autant dire que les Chiliens en auront pris pour dix-sept ans de joie de vivre.

BERNARD CHAPUIS.



DICTIONNAIRES

Les vertus de l'ordre

Si différents qu'ils soient par leur taille (du lilliputien au géant), leur contenu (du vocabulaire de Racine au dictionnaire des fromages), leur destination (de l'écolier à l'amateur d'armes anciennes), etc., les dictionnaires qui sont publiés chaque année ont au moins en commun l'ordre alphabétique, qui leur est en quelque sorte consubstantiel; et, plus subtilement, un statut idéologique privilégié.

Nous n'ignorons pas qu'ils sont *écrits par des hommes sujets* à l'erreur, et non par des robots omniscients ; qu'ils ne sont pas faits pour dispenser un savoir désintéressé, même si ce noble souci n'est pas inconnu des rédacteurs de dictionnaires, mais d'abord pour trouver des acheteurs. Cependant, bon gré, mal gré, les vertus de l'ordre alphabétique — simplicité, certitude, neutralité, immuabilité — s'étendent à toute l'œuvre et s'imposent à nous.

C'est sans doute dans la satisfaction de ce besoin psychologique respectable (être sûr de...) qu'il faut chercher la véritable raison du succès durable des dictionnaires. Combien sont-ils, aujourd'hui, tous genres et toutes catégories confondus ? De deux cents à trois cents. Il en émerge, d'une part, les « tout-en-un », parmi lesquels le *Petit Larousse 1981*, très largement renouvelé, augmenté, illustré, reste « la référence » pour l'ensemble du marché ; d'autre part, les « collections », qui réunissent sous le même habillage une dizaine de titres, allant des traditionnelles « difficultés du français » aux dictons et proverbes, en passant bien sûr par l'étymologie.

Le marché des « collections » est cependant un peu particulier. Précisément parce qu'il leur manque l'image de l'universalité du savoir. Ce ne sont pas des « produits porteurs ». Elles n'ont généralement pas de titre locomotive, et sont davantage vendues par correspondance ou démarchage qu'en librairie. La concurrence entre les deux groupes *Larousse* et *Robert* y reste modérée. Du côté des « dictionnaires-dictionnaires », en revanche, on ne se bat pas à fleurets mouchetés puisqu'on voit, dans ce domaine, quatre éditeurs se disputer aujourd'hui les faveurs du public. Jacques Cellard analyse, dans *le Monde des livres*, les mérites et les défauts des ouvrages que nous proposent Larousse, Hachette, Flammarion et Robert. Cependant, quelles que soient leurs différences, ces dictionnaires possèdent tous la même vertu : ce sont, comme l'écrivait Roland Barthes, des « *machines à rêver* ». *(Voir notre article page 18.)*

LE MONDE MÉDITERRANÉEN EN PÉRIL

Berceau de civilisations, la Méditerranée est aussi le lieu où elles s'entrechoquent et où les problèmes tournent facilement au drame. Au printemps dernier, un colloque a discuté, à Arles, du premier de ces problèmes : l'autosuffisance alimentaire. Son initiateur, Paul-Marc Henry, montre ce qu'il faudrait faire pour arracher ce monde à la passivité et à la dépendance. Du 12 au 14 septembre, de son côté, le P.S. organise une « grande manifestation méditerranéenne », colloque à Saint-Maximin et meeting à Marseille, présidés respectivement par MM. Senghor et Mitterrand. Jean-Paul Aron en définit l'esprit : il faut se méfier de l'Est et de l'Ouest, « monstres aux yeux verts », qui se jouent de leurs proies. Une Méditerranée sans les Grands serait-elle donc concevable ? Charles Zorgbibe en doute, dans le livre dont rend compte René-Jean Dupuy.

La grande menace : la mendicité structurelle

Par PAUL-MARC HENRY (*)

DANS une enquête récente, le Français moyen déclarait admirer sans réserve les valeurs « sûres » des Etats de l'Europe du Nord, à commencer par la République fédérale d'Allemagne, et regardait nostalgiquement vers la stabilité et la sécurité représentées par la Suisse. Il se *détournait en revanche des pays* dits « instables » et menacés par la subversion intérieure, avec l'Italie en tête comme modèle « repoussoir », suivie de près par l'Espagne, sans parler naturellement de la Turquie qui relève déjà, à ses yeux, du tiers-monde et de son cortège de frustrations.

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer l'hostilité croissante que semble manifester l'opinion à l'élargissement du Marché commun vers le sud, ce qui, pourtant, et à première vue, rééquilibrerait la Communauté européenne actuellement fortement orientée vers le nord. On voit naître une situation paradoxale, qui fait que la Grande-Bretagne et la R.F.A., *puissances non méditerranéennes*, soutiennent maintenant sans réserve le nouvel élargissement de la Communauté, alors que la France fait figure de protectionniste défendant les intérêts immédiats de ses propres régions *méridionales*.

On pourrait, à la limite, soutenir que la France, ayant retiré les avantages optimaux d'une politique de spécialisation des productions, et de soutien financier, pour les céréales, la production laitière et la betterave sucrière, refuse d'accepter les conséquences d'une politique analogue pour les productions dites méditerranéennes, qui pourraient *faire de l'Espagne*, du Portugal et de l'Italie des fournisseurs privilégiés (et largement subventionnés) dans le domaine des fruits et légumes et de la viticulture.

Trente années de vains efforts

Il s'agit, en *fait*, de rien de moins que du problème d'ensemble des *rapports entre les régions* sur-industrialisées des zones nord et les régions sous-industrialisées des zones sud. Ce problème se pose à travers la Méditerranée, d'une part, et l'Afrique et l'Asie d'autre part. Plus ou *moins masqué par des politiques* plus ou moins efficaces de redistribution du produit national brut, il se pose aussi au sein même de nations de la zone nord qui ont une façade méditerranéenne : l'Espagne, l'Italie, la Yougoslavie et *la* Grèce ; *la* Turquie *se* trouvant à la charnière entre ces deux mondes. Trente ans d'efforts pour assurer un certain équilibre entre ces zones de productivité différente, et souvent de culture *différente*, n'ont abouti, il faut bien le reconnaître, *qu'à* exacerber les tensions intérieures et extérieures et les disparités régionales que l'on voulait atténuer.

A bien des égards, le terrorisme politique qui caractérise les régions sud, et l'état de guerre larvée ou ouverte qui affecte de nombreuses parties de la Méditerranée, et en *font* une zone hautement critique de l'équilibre international, sont dus à cette incapacité de traiter le problème sur le plan national et international. »

La révolution technologique basée sur l'énergie fossile, la révolution démographique qui l'a accompagnée, et l'adoption foudroyante (en deux générations) des modèles de *consommation* propres aux pays riches et industrialisés, ont modifié en profondeur les conditions de vie des populations méditerranéennes. Elles posent même, peut-être, le problème de leur survie culturelle *et sociale*.

Les régions méditerranéennes du Nord et du Sud présentent des caractéristiques communes. Aucune n'est vraiment riche dans le sens où elle disposerait de vastes espaces fertiles susceptibles d'un développement agricole spectaculaire. Les ressources en eau sont erratiques et le plus souvent insuffisantes.

Depuis le début des temps historiques, il y a toujours eu un mouvement de l'intérieur vers les régions côtières, des populations montagnardes vers les régions basses à travers les piémonts, des grandes plaines semi-nomadiques d'Europe, d'Asie et *d'Afrique*, vers la *mer* lieu de commerce, de richesse et de conquête. C'est dans cette région que l'on peut le mieux observer *in vivo et in situ*, le franchissement de nature essentielle et *fondamentale* d'un « seuil » dans les rapports entre l'homme et son milieu. Les phénomènes d'urbanisation, de pollution, de tourisme, d'émigration, en sont des aspects et des effets, non des causes.

La région a perdu son autosuffisance en matière alimentaire. Il apparaît dès *maintenant* que le goulet d'étranglement fondamental se trouve dans les ressources hydrauliques, de plus en plus rares et de plus en plus chères. Les zones côtières et le plateau continental, là où il existe (*comme entre* la Grèce et la Turquie, la Libye et la Tunisie, l'Italie et Malte), font l'objet de compétitions sauvages, tendant à une appropriation, privée ou publique, des ressources potentielles non utilisées. Quant aux ressources *biologiques*, *elles sont* déjà largement surexploitées, et la Méditerranée est fortement débitrice sur ce plan, par rapport aux régions altlantiques.

L'homme méditerranéen se trouve partout aux prises avec un problème *fondamental* de saturation de l'espace côtier. Dans un rapport datant de 1976 des experts pouvaient écrire : « *Le résultat des pressions démographiques sur des ressources limitées, et sur l'infrastructure insuffisante au niveau urbain, a entraîné une surcharge excessive sur le logement, les transports publics, les conditions sanitaires, et les facilités de récréation... Il est fort possible que l'impact de cette surcharge sur l'environnement entraine des dommages irréversibles dans les éco-systèmes locaux et régionaux, sur le littoral, les ressources en eaux souterraines et l'ensemble des ressources naturelles...* » Ce pronostic s'est totalement réalisé. Il n'est plus possible, pratiquement, de concevoir, et encore moins de mettre en pratique, un développement industriel et urbain à grande échelle, susceptible d'absorber dans des conditions économiques et sociales satisfaisantes, une population en voie d'accroissement rapide, soit par évolution démographique, soit par migration massive vers les zones côtières.

Passivité stratégique et économique

Le monde méditerranéen serait-il donc condamné à une dépendance croissante à l'égard des mondes extérieurs essentiellement atlantique et nordique ? Sa « passivité » stratégique est-elle en fait doublée d'une « passivité » *économique* ? Dans les circonstances actuelles et compte tenu de l'extension foudroyante des modes de consommation de type euro-américains, la réponse est malheureusement affirmative.

Dès maintenant, des grands pays méditerranéens qui ont accompli des efforts héroïques *dans la voie de la modernisation*, comme la Turquie et l'Egypte, se trouvent dans une situation financière, qui, toute proportion gardée, est pire que celle de l'Empire ottoman : lui au moins, pouvait *nourrir sa population*, cinq fois moins nombreuse il est vrai. Dès maintenant des pays comme l'Algérie, disposant de ressources naturelles et énergétiques importantes, doivent faire face à une situation périlleuse due au fardeau croissant représenté par les importations *alimentaires*. Un pays *jusqu'à* nos jours bien équilibré, comme le Maroc, doit consacrer la totalité de ses revenus phosphatiers pour payer la moitié de ses importations en hydrocarbures. Quant aux zones nord, *elles payent un prix exorbitant* avec la saturation de leurs espaces et la dégradation de leur agriculture pour des compensations illusoires.

D'autres régions du globe pareillement menacées, comme l'Asie du Sud-Est, situées également dans la zone dangereuse du conflit planétaire, ont choisi de s'organiser, sinon de s'unir pour éviter d'en être les premières victimes. Les peuples méditerranéens auront-ils le courage et la *capacité* d'en *faire* de même ? Submergés par la civilisation atlantique de haute consommation, et avec une jeunesse immensément nombreuse, et en grande partie non employée, qui aspire à atteindre *le plus vite* possible des niveaux de consommation que leur système de production ne peut leur garantir sans une énorme subvention internationale, pourront-ils rompre le cercle fatal ?

Un pacte de sauvegarde à l'échelon national et international, est indispensable. Il faut commencer par la production alimentaire afin d'enrayer les menaces d'une mendicité structurelle à l'échelle nationale ou internationale. Les grands projets d'industrialisation sur-concentrée *doivent* être drastiquement révisés pour faire place à une économie diversifiée, décentralisée, mieux répartie territorialement et s'attaquant au problème de l'emploi par la stabilisation des populations dans leur propre *milieu* naturel. Il faut entreprendre la mise en valeur difficile, mais techniquement possible, sinon indispensable des zones prédésertiques, des collines, des plateaux et des montagnes en voie d'abandon et d'érosion accélérée, et donc de mort sociale. Il faut réserver l'eau aux consommations essentielles. L'énergie doit être produite et utilisée en priorité pour la satisfaction des besoins locaux.

Cette tâche immense exige de la part des *régions nord et sud* de la Méditerranée, la mise en commun de leurs moyens humains, techniques et financiers. Quant aux pays du nord, il faut qu'ils cessent de regarder la Méditerranée comme une simple dépendance *stratégique*, et un simple appendice industriel et touristique, camouflage vain et coûteux d'une politique de colonisation économique qui n'ose pas dire son nom. Ce n'est pas l'élargissement du Marché commun qui est *en cause*. C'est le problème de la restructuration des économies méditerranéennes menacées dans leurs œuvres vives, par une gigantesque partie dont les règles, comme le déroulement, leur échappent complètement.

(*) *Président d'Echanges Méditerranée* (Marseille), organisateur du colloque d'Arles sur l'autosuffisance alimentaire en *Méditerranée*.

Un livre de Charles Zorgbibe

Sans les Grands

Par RENÉ-JEAN DUPUY (*)

LA *Méditerranée sans les Grands ?* (1) La question posée par Charles Zorgbibe *évoque* irrésistiblement la présence des flottes américaine et soviétique que certains des riverains de cette mer souhaiteraient moins pesante. On sait que, depuis plusieurs années déjà, plus de la moitié des forces *navales du monde séjourne* en Méditerranée, ce que déploraient, dès 1971, l'Algérie et la Tunisie dans une déclaration commune. L'ouvrage de Zorgbibe ne méconnaît certes pas cet aspect de l'influence des Super-Grands, mais il concentre ses *analyses* moins sur la mer que sur les terres qui la *bordent* et les conflits qui s'y perpétuent depuis que ces rivages ont assisté à la naissance de la tragédie.

La Méditerranée a toujours mêlé des images d'unité et de conflit. S'il est vrai que le paysage et les hommes multiplient les premières, le monde méditerranéeen, depuis *la* fin de la paix romaine, n'a cessé de *fournir son décor* aux secondes.

Elles ont pris une singulière ampleur. Sur une planète devenue plus exiguë, les pays méditerranéens ont été écartelés entre les regroupements régionaux ou idéologiques qui les rattachent *aux communautés européenne*, atlantique ou africaine, sans qu'aucun ensemble méditerranéen n'ait jamais été tenté. Cependant, comme le rappelait le chef de l'Etat, à Toulon, en 1976, la Méditerranée « *est le centre de gravité, le point d'intersection* » des deux axes Est-Ouest et Nord-Sud autour desquels s'organisent les relations internationales du temps présent.

***

Cela ressort admirablement du livre concis et riche de Charles Zorgbibe. On y trouve une série d'études *sur les* diverses affaires qui troublent ou menacent la paix, spécialement au Proche-Orient. Non seulement le conflit israélo-arabe et les événements du Liban, mais le cas de Chypre, la situation de la Turquie et de la *Grèce à l'égard* de l'alliance atlantique, font l'objet de monographies complètes et brillantes, qui trouvent leur place dans le développement cohérent de la réflexion centrale de l'auteur. Celui-ci n'adhère pas à la thèse de l'exclusion des Grands. Son analyse suscitera les réserves de ceux pour qui les *conflits de la* région sont tous le produit des ingérences extérieures, ce que soulignent des experts de la Fondation pour les études de la défense nationale, parmi lesquels des hommes aussi autorisés que le général Buis.

Pour Zorgbibe, « *l'engagement des Deux Grands est lié à l'importance économique et stratégique de la région* ». A partir de cette constatation, il formule des propositions pour la sécurité et la coopération en Méditerranée.

Tout d'abord, le « *retour à la mer* » par *un élargissement de la* présence navale de l'alliance en Méditerranée, en faisant appel aux riverains qui en sont membres mais aussi à la Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, à la Norvège, au Danemark, « *voire à l'Allemagne fédérale* ».

Zorgbibe préconise la constitu*tion d'une « commission* méditerranéenne de sécurité » de structure simple et de fonctionnement pragmatique. Composée des Etats riverains et des Deux Grands, elle serait chargée de la prévention et de la limitation des crises régionales. Cette approche *devrait* permettre ultérieurement d'aboutir à la conclusion, entre les Deux Grands, d'un accord tendant à réduire leur présence navale en Méditerranée.

***

Enfin, devrait être approfondie « *l'idée d'un pacte méditerranéen de coopération tendant à établir, avec le concours de la Communauté européenne et d'autres Etats développés, une stratégie régionale de développement* ». Celle-ci trouverait sa place dans une réorganisation profonde des rapports Nord-Sud *au plan mondial*, comportant l'établissement de structures régionales de concertation. Chaque grande région du monde aurait à dresser un plan de développement global dont la mise en œuvre pourrait entraîner l'*institution d'un* véritable impôt international à la charge des pays industriels.

Par les discussions mêmes qu'il peut soulever, ce livre porte en lui la vertu stimulante de contribuer à approfondir l'analyse critique du drame méditerranéen.

(*) Professeur au Collège de France.

(1) *La Méditerranée sans les Grands ?*, Charles Zorgbibe, PUF, 176 pages. Environ 49 F.

Les monstres aux yeux verts

Par JEAN-PAUL ARON (*)

QU'ARRIVE-T-IL depuis trente-cinq ans que les Etats colonisateurs ont progressivement évacué leurs possessions *du* Proche-Orient et du Maghreb ? La fermeture du canal *de Suez n'a en rien compromis* l'essor du capitalisme. Le conflit israélo-arabe a *insinué* dans l'ordre précaire issu de la seconde guerre mondiale une sorte d'infection permanente, d'abcès chronique duquel la guerre, à *tout moment*, *peut* surgir : la Méditerranée, dans une *représentation stéréotypée*, *étale* la figure misérable de son impuissance, de sa démission, de ses fureurs.

Il faut dire que les Etats-Unis veillent au grain. *Dans la mythologie* « réaliste » échafaudée par *cette nation*, *irréaliste jusqu'à* l'absurde, il échoit aux zones marginales ou tangentielles de se taire oublier et, au cas où elles ne renonceraient pas spontanément aux ambitions et au prestige, d'être oblitérées sans *ménagement au profit des grands* espaces de développement, des axes *stratégiques*, des dynamiques économiques et technologiques *irrésistibles*. C'est de l'Ouest, aujourd'hui, que nous vient la lumière. La Méditerranée, *cul-de-sac* de *l'Occident* auquel elle se frotte presque par effraction, n'a ni place, ni rôle, ni légitimité dans cette vision triomphante.

Sans *avoir* l'air d'y toucher, la France — 500 kilomètres de *côtes méditerranéennes* — *offre* son obole à cette idéologie de pacotille. Considérez nos discours sur la grave affaire des points cardinaux. Certes, côté jardin, vous avez la petite faction gallicane, entendez les héritiers de l'ancien *régime* : de Gaulle a succédé à Richelieu, l'*Amérique*, alliée-repoussoir, à la coalition hispano-allemande, le Pentagone aux *Jésuites*. Dans le sillage des Compagnons de vieille roche, le clan arabe du *Quai d'Orsay* mise sur le *Midi* contre l'Océan, au nom, il est *vrai, de nos intérêts pétroliers*. Mais côté cour, c'est un tintamarre, une foire d'empoigne où se mêlent les voix du libéralisme bon genre, de la technocratie militante, des mandarins de Science Po, des nostalgiques *de la droite fasciste*, et des innombrables victimes inclassables du *syndrome soviétophobique*, la névrose majeure de cette époque : *l'atlantisme* est leur foi qui, telle la Somme de Thomas d'Aquin, se *prévaut* des démonstrations de la *raison*.

Une théologie envahissante

Aussi-bien, à Saint-Maximin et à Marseille, la tâche la plus urgente sera de démystifier cette théologie envahissante. Car il y a toujours plus *occidental* qu'un Occidental. L'Ouest est une vocation *infinie*, *l'horizon* de désirs insatiables, une surenchère qui ne connaît pas de mesure. En Méditerranée même, elle s'affirme au cours des âges par le déplacement progressif des centres de la domination : *de la Phénicie* vers *la Grèce* ; de la Grèce vers la Sicile ; de la Sicile *vers l'Italie* ; de *l'Italie* vers l'Espagne. En *Europe*, les capitales épanouissent vers l'ouest leurs prospérités et leurs aires de jouissance : Londres, *Paris*, *Berlin*... En *Amérique*, l'inspiration, les forces *vives* passent en moins d'un *quart* de siècle de la Nouvelle-Angleterre en Californie, foyer d'une vitalité inédite et source des richesses du futur. On y *regarde* vers *ce point de la planète où* l'ouest se *noue* à l'est, on y lorgne les terres lointaines, le Japon, la Chine, pourquoi pas ? On y *rêve* d'un « pacifisme » qui, étrangement nommé, pourrait un de ces jours détrôner *l'atlantisme un peu usé*, mais comme celui-ci, bien entendu, arrimé à la *souveraineté* des Etats-Unis.

Face à cette présomption diabolique, je doute que les invités du parti socialiste attendent d'autres ogres qu'ils nous réinfusent l'espérance. Il n'y a que Georges *Marchais*, croyant de l'espèce la plus dévote, pour caresser pareille chimère. S'il se trouvait à Saint-Maximin et *à Marseille quelques forcenés de* cette branche, Jack Lang, parodiant Iago, pourrait leur dire : « *Méfiez-vous de l'Est à l'égal de l'Ouest, messeigneurs, monstres aux yeux verts qui se jouent des proies dont ils se nourrissent* ».

A ce jeu, les monstres en question auraient intérêt à ne pas se laisser trop prendre. Savent-ils *que*, *sur le mode* de l'évolution biologique, l'histoire des sociétés est, à long terme, impitoyable aux géants ? Alors, de la Méditerranée, d'où, rappelez-vous, ce qu'on nomme l'Occident et l'Orient prirent *symétriquement leur envol*, avec, en leurs viatiques, la science, la philosophie, le monothéisme, entre autres broutilles ; des peuples, à la fois enracinés et instaurateurs établis sur ses bords, écoutons la leçon *immémoriale et diffusons* la dramatique et solennelle mise en garde aux systématisations abusives, aux totalisations abstraites, aux monismes réducteurs qui portent la mort en frontispice pour *avoir* sacrifié les *fécondations du pluriel*.

(*) Historien et écrivain.

Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

Des commissions mixtes vont contrôler l'application des accords avec les ouvriers

(Suite de la première page.)

Ainsi pourraient être préservées les chances de restaurer l'unité du mouvement ouvrier qu'il prône.

Mais la notion d'unité syndicale est *comprise différemment* selon les interlocuteurs. Pour les mineurs de Haute-Silésie, elle implique la suppression des *syndicats officiels*, pour d'autres, la coopération avec le Conseil central des syndicats semble souhaitable. Mais une telle coopération avec les syndicats officiels peut aussi être une tentation de récupération...

L'Union des travailleurs de la culture *et des arts s'est prononcée*, elle, à la fois pour la création d'un syndicat indépendant et pour l'unité syndicale. L'Union des acteurs de théâtre et de la télévision a annoncé la convocation, pour le 29 septembre, d'un congrès afin de créer un syndicat indépendant.

Le comité exécutif de l'Union des écrivains a publié, mercredi, une déclaration à la suite d'une réunion qui s'était tenue la veille. Il demande que « *des représentants authentiques des écrivains aient davantage d'influence dans l'élaboration de la politique culturelle* », que « *les pouvoirs de la censure soient définis par une loi et qu'il y ait un droit d'appel contre les décisions de la censure* ». Il veut qu'il soit mis fin à la pratique « *des listes noires d'écrivains* ». Il proclame enfin que chacun, quelles que soient ses opinions, ses convictions religieuses ou son lieu de résidence, devrait avoir le droit de publier en Pologne. Cette *mention du lieu de résidence constitue* un plaidoyer en faveur de Polonais, émigrés ou pas, résidant à l'étranger.

Enfin, la déclaration rend hommage « *aux ouvriers polonais, et plus particulièrement à ceux de Gdansk et de Szczecin, pour tout ce qu'ils ont fait pour le bien de tous* ». Les représentants présents du parti à la réunion auraient tenté de faire enlever *cette phrase de la déclaration.*

Les écrivains suggèrent enfin la création d'un « *conseil de la culture habilité à décider de tous les problèmes essentiels* » de la vie culturelle polonaise. Ce conseil devrait être composé de représentants élus des écrivains et des autres corporations des arts.

On apprenait, d'autre part, de source diplomatique occidentale, que les *autorités polonaises avaient* exprimé « *au cours d'une conversation* » leurs doléances à des représentants de l'ambassade américaine à propos du don de 25 000 dollars envoyé la semaine dernière aux ouvriers polonais des syndicats libres par la centrale syndicale américaine A.F.L.-C.I.O. A *Washington*, on se refuse à confirmer ou démentir ces doléances. En tout cas, l'agence PAP a publié, mercredi soir, le message de félicitation adressé à M. Kania par le président Carter. — *(A.P., A.F.P., U.P.I.)*

M. Jagielski, le négociateur de Gdansk s'entretient avec M. Souslov

De notre correspondant

Moscou. — Une importante délégation polonaise est arrivée le mercredi 10 septembre dans la capitale soviétique. Conduite par M. Mieczyslaw Jagielski, membre du bureau politique, vice-premier ministre, qui négocia l'accord historique de Gdansk, elle comprend également M. Henryk Kisiel, vice-premier ministre et président de la commission du plan, M. Ryszard Karski, ministre du commerce extérieur, et plusieurs responsables et experts des ministères économiques polonais.

Dès son arrivée, M. Jagielski a été reçu par M. Michel Souslov. Il ne fait pas de doute que l'idéologue numéro un du P.C. soviétique avait à cœur d'entendre de la bouche d'un de leurs principaux protagonistes, le récit et l'explication des événements de Pologne. Selon Tass, cette rencontre s'est déroulée dans un « *climat cordial et d'amitié* » et a porté sur l'examen de « *problèmes d'intérêt commun* ». L'expression « *cordial et d'amitié* » semblerait indiquer, selon la terminologie du Kremlin, que d'importantes divergences séparent les points de vue de Moscou et de Varsovie.

Dès mercredi, la délégation polonaise a commencé ses négociations purement économiques avec MM. Ivan Arkhipov, vice-président du conseil des ministres de l'U.R.S.S., Nicolas Baïbakov, vice-président du conseil des ministres et président du comité du Plan, Michel Kouzine, premier vice-ministre du commerce extérieur. En l'absence de M. Kossyguine, dont on dit qu'il serait à nouveau malade depuis plusieurs semaines, les Polonais ont donc trouvé en face d'eux les principaux responsables de l'économie soviétique et de son commerce *extérieur*.

On pense généralement ici que les demandes polonaises portent au moins *sur trois points* : l'octroi de nouveaux crédits en devises convertibles, la fourniture d'importantes *quantités de* céréales et l'accroissement des livraisons de pétrole.

A la télévision, après un compte rendu de cette visite, un commentateur a dit : « *Nous, les Soviétiques, nous avons suivi l'évolution des événements en Pologne avec une inquiétude compréhensible. Aujourd'hui, alors que la situation dans ce pays se normalise, on aimerait exprimer une nouvelle fois notre satisfaction en constatant que la classe ouvrière polonaise n'a pas suivi les éléments antisocialistes et les provocateurs.* » Il a ajouté, en évoquant les revendications matérielles des travailleurs, que celles-ci « *n'ont pas remis en question le système politique et social de la Pologne* ». Enfin, il a reproché aux mass media occidentaux « *leur campagne hystérique et subversive !* » — *(Intérim.)*

Chypre

Le nouveau cabinet fait l'unanimité contre lui

De notre correspondant

Nicosie. — Les membres du nouveau cabinet du président Kyprianou ont pris, jeudi matin 11 septembre, leurs fonctions, mais les perspectives sont des plus sombres. Depuis la proclamation de l'indépendance de Chypre, en 1960, aucun gouvernement n'a été *aussi violemment* critiqué par les formations politiques que celui qu'a formé M. Kyprianou, dans la nuit de mardi à mercredi *(le Monde* du 11 septembre). Les communistes, les socialistes et la droite sont d'accord pour estimer que le gouvernement est incapable de résoudre les grands problèmes politiques, économiques et sociaux, auxquels fait face le pays.

Le parti communiste AKEL — plus de 35 % de l'électorat chypriote grec — souligne que « *les nouveaux ministres ne représentent personne, car ils n'ont aucune base ni aucun appui populaires* ». Chypre, ajoute-t-il, a besoin d'un gouvernement réellement représentatif *et efficace*. Le P.C. pose, mais de façon plutôt indirecte, la question de l'élection d'un nouveau président *de la* République. « *Ce dont Chypre a besoin aujourd'hui*, souligne-t-il, *c'est d'un président qui croira et appliquera avec conséquence la politique du président Makarios.* »

Le parti socialiste EDEK, de M. Vassos Lyssarides, qualifie le nouveau gouvernement d'« *incohérent et incompétent* » et ajoute qu'il « *n'a pas la possibilité de répondre à ses lourdes responsabilités historiques* ».

Bien que le parti de M. Glafcos Clerides, le Rassemblement démocratique (*extrême droite*), ne se soit pas officiellement prononcé, son journal *Simerini* écrit : « *Le nouveau cabinet ne constitue vraiment pas un véritable changement et n'a pas la totale approbation de l'opinion publique.* » Le journal accuse le président de « *manquer de sérieux* » et ajoute que, « *une fois de plus, il est prouvé que Chypre est mal gouverné* ». *Simerini* demande des élections législatives et présidentielles anticipées.

Le président Kyprianou a été également *accusé par Eleftheri Kypros*, le journal de son propre parti, le Front démocratique, d'« *avoir procédé au remaniement de son gouvernement sans consulter les ministres de son parti* ». Le ministre de l'éducation sortant, M. Chryssostomos Sofianos, considéré jusqu'à présent comme un des principaux collaborateurs de M. Kyprianou, accuse le président d'avoir cédé à diverses pressions et prévient le peuple chypriote des grands dangers qui le menacent en raison de la faiblesse de sa direction.

Face à ces critiques, le président *demande* à ses ministres de ne pas prendre en considération les polémiques des partis qui poussent à *la division du* peuple et à la lutte de classes.

DIMITRI ANDREOU.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE EN R.F.A.

Les malheurs de la commission d'arbitrage

De notre correspondant

Bonn. — Une pieuse espérance est en train de s'évanouir. Au *printemps, lorsque le combat* entre le chancelier Schmidt et le candidat de l'opposition, M. Strauss, n'était pas encore vraiment engagé, tous les participants à la bataille électorale étaient encore prêts à promettre qu'ils observeraient les règles du « *fair-play* ».

En mars, les quatre partis représentés au Bundestag (S.P.D., F.D.P., C.D.U. et C.S.U.) instituèrent donc une commission d'arbitrage ayant pour tâche sinon d'empêcher, du moins de condamner, les mensonges trop *flagrants* et les *diffamations* trop scandaleuses qui alimentent en général les controverses électorales.

L'aréopage composé *d'hommes politiques en retraite*, s'était vu conférer un surcroît des respectabilité avec la désignation de son président, Mgr Hermann Kunst, évêque retraité de l'Eglise *évangélique*. Pour être homme d'Eglise, ce prélat s'est toujours intéressé à *la vie politique*, et il entretient depuis bien des années de très bonnes relations personnelles avec M. Schmidt comme avec le candidat de l'opposition, M. Strauss.

Or, à peine la campagne entrée dans sa « phase chaude », on s'aperçoit que les promesses *du printemps sont déjà oubliées*, et les premières délibérations de la commission d'arbitrage aboutissent à des conclusions souvent *déconcertantes*. Un *organe social-démocrate s'est vu* condamné pour avoir reproduit une caricature de M. Strauss, *qui était certes de très mauvais* goût, mais qui, dans n'importe quel autre pays, aurait été comprise comme un « dérapage » normal en période d'élections. Lorsqu'un lieutenant de M. Strauss a décrit M. Schmidt comme une marionnette dont les *fils seraient tirés au Kremlin*, la commission a simplement enregistré les excuses du coupable. *Il en a été de même* lorsque le ministre des finances, M. Matthöfer, a dénoncé les « canailles » du camp adverse. L'auteur de cette accusation s'en est tiré en expliquant qu'il ne visait ni M. Strauss en personne, ni les chrétiens-démocrates dans *leur ensemble. Personne ne sait* donc, en fin de compte, qui sont les canailles dont parlait le ministre...

Faut-il continuer ?

La querelle la plus vive a été provoquée par le secrétaire général de la C.D.U., M. Geissler. Celui-ci n'a *pas craint* de dire à très haute voix que M. Schmidt avait commis « *une escroquerie* » *aux élections de 1976*, en faisant aux retraités des promesses qui ont été violées aussitôt après. Là encore, l'« accusé » a fait savoir devant la commission d'arbitrage que le terme d'« escroquerie » ne devait pas être compris au sens juridique, *mais seulement* dans sa signification politique. Les plus simples des citoyens auraient-ils pu s'y méprendre. Cela n'empêche qu'après l'« acquittement » de M. Geissler, les dirigeants sociaux-démocrates *ont protesté vigoureusement* contre l'attitude de la commission. Au point que Mgr Kunst et ses collègues en arrivent à se demander, aujourd'hui, s'ils doivent encore poursuivre leur tâche.

JEAN WETZ.

Belgique

Un pacte signé à Bruxelles consacre l'union linguistique de la Flandre et des Pays-Bas

De notre correspondant

Bruxelles. — Un pacte conclu entre les Pays-Bas et la Flandre, et signé à Bruxelles le mardi 9 septembre, consacre l'union linguistique des vingt millions de néerlandophones — quatorze millions de Néerlandais et six millions de Flamands, — qui s'engagent à défendre ensemble la langue et les lettres néerlandaises, à unifier l'orthographe, la grammaire et la terminologie de l'administration et des publications officielles.

La signature de ce traité intervient l'année du cent cinquantième anniversaire de la révolution de 1830 qui chassa les Hollandais de Bruxelles et consacra *l'indépendance de la Belgique*. Depuis un siècle et demi, la langue néerlandaise a évolué de *manière différente des deux côtés* de la frontière. En Belgique on parle et on écrit le flamand, aux Pays-Bas le néerlandais. Quand, à plusieurs reprises, les Néerlandais ont adopté de nouvelles orthographes, les Flamands n'ont pas toujours suivi. Néanmoins, la langue est restée fort semblable et, comme le faisait remarquer, mardi, le président des écrivains flamands : « *Il y a moins de différence entre le néerlandais parlé en Belgique et celui d'Amsterdam qu'entre le français de Lille et celui de Marseille.* »

Un instrument irremplaçable de communication

Dorénavant, en vertu du traité signé à Bruxelles (pour la Belgique par M. Nothomb, le ministre des affaires étrangères francophone et le ministre de la communauté flamande, Mme De Bakker, et pour les Pays-Bas par M. van der Mei, secrétaire d'Etat aux affaires térangères des Pays-Bas), ces différences seront résorbées et il n'y aura plus qu'une seule grammaire. Le texte du traité dit que « *la langue néerlandaise constitue un héritage culturel indivisible pour tous les Néerlandais et un instrument irremplaçable de la communication sociale scientifique, culturelle et littéraire dans les deux pays et entre eux* ».

Le ministre belge des affaires étrangères a qualifié cette convention d'« *étape importante dans l'évolution des rapports entre les deux pays* ». Le ministre belge de la communauté flamande a insisté, pour sa part, sur « *la perspective européenne dans laquelle la convention doit être reçue* ».

Quelle est la réaction des francophones de Belgique ? Le journal *le Soir* signale qu'au ministère de la communauté française on précise que les francophones du pays « *n'ont pas besoin d'un tel instrument juridique international. On travaille de manière plus pragmatique au sein du conseil international de la langue française actuellement présidé par un Belge, le grammairien Joseph Hanse* ». Le ministère de la communauté française, ajoute *le Soir*, se dit « *davantage intéressé par la conclusion d'accords de coopération technique avec des pays de langue française* ».

PIERRE DE VOS.

Grande-Bretagne

En dépit des critiques des travaillistes et des industriels

Mme Thatcher refuse d'assouplir sa politique économique

De notre correspondant

Londres. — Malgré les pressions croissantes de l'opposition travailliste et des milieux industriels, Mme Thatcher a confirmé, mercredi 10 septembre, qu'elle n'envisageait aucun assouplissement de sa politique économique. Elle a rejeté la demande de l'opposition d'un rappel anticipé des *Communes* pour débattre du problème du chômage.

M. Callaghan avait demandé que les Communes soient rappelées le 23 septembre (plus d'un mois avant la rentrée parlementaire), *date à laquelle* le gouvernement publiera les nouvelles statistiques sur le chômage. Dans sa *réponse, Mme Thatcher* rappelle que le problème du chômage a été évoqué deux fois en juillet à l'occasion du débat de censure et qu'elle avait prévu alors une nouvelle augmentation du nombre des demandeurs d'emploi. Elle n'a pas manqué de dire à M. Callaghan que lui-même n'avait pas rappelé le Parlement en 1975 à un moment où le chômage était monté en flèche.

Le chef travailliste s'attendait au refus de Mme Thatcher. Mais l'opposition estime que le moment est propice au déclenchement d'une offensive contre la politique du gouvernement. Les dernières statistiques confirment que celui-ci n'a pas réussi dans ses efforts pour contrôler la masse monétaire et a encouragé les *critiques dans les milieux industriels* et dans les rangs conservateurs.

Ces *derniers jours, un certain* nombre d'institutions économiques privées ont exprimé leurs doutes sur l'expérience monétariste du premier ministre. Ainsi, la firme Mackenzie constate que les augmentations de salaires, tant dans le secteur privé que public, dépassent les 10 % recommandés.

D'autre part, l'organisation patronale C.B.I., faisant état des doléances de la grande majorité de ses membres, s'apprête à demander au gouvernement de modifier sa politique, notamment en réduisant le taux d'intérêt trop élevé. La livre est maintenue à un cours trop fort gênant pour les exportateurs. Les patrons demandent aussi des mesures pour résoudre leurs problèmes de trésorerie. Mais le gouvernement ne veut pas que les entreprises soient en mesure d'accorder des augmentations de salaires trop fortes. Les milieux industriels soulignent que ce ne sont pas seulement les entreprises faibles, mal gérées ou peu rentables, les « canard boiteux », qui sont frappés par la politique gouvernementale, mais l'ensemble des compagnies, parmi lesquelles les plus importantes, qui se maintiennent en acceptant une réduction substantielle de leurs bénéfices.

Mme Thatcher s'accroche à sa politique monétariste, « *une idéologie de fou* », selon M. Callaghan. Dans le discours qu'elle a *prononcé au banquet du premier* anniversaire de l'hebdomadaire *Now*, elle a admis certes que les *objectifs financiers du gouvernement* n'avaient pas été atteints et que les statistiques sur l'accroissement de la masse monétaire étaient « décevantes ». Mais la réduction de l'inflation reste la tâche prioritaire, a-t-elle dit, et c'est seulement en maintenant une discipline monétaire que cet objectif sera atteint.

Le premier ministre une fois de plus a demandé au pays d'accepter certaines vérités et de voir la réalité en face. Le déclin économique de la Grande-Bretagne ne peut être imputé seulement à la récession mondiale. « *Notre situation vient de nos propres défaillances.* » Elle a réaffirmé que demander un niveau de vie amélioré sans créer les richesses pour le payer par une augmentation de la productivité aboutissait à faire monter les prix et à accroître le chômage.

HENRI PIERRE.

● *Les employeurs de la métallurgie britannique* ont proposé, le 10 septembre, une augmentation des salaires de 6,2 % seulement, au lieu des 20 % environ exigés par la fédération syndicale. En 1979, les syndicats avaient obtenu 20 % à l'issue d'une série de grèves. Toutefois, alors que le patronat invoque la grave récession de l'industrie et la diminution de sa puissance concurrentielle, la fédération syndicale, qui a immédiatement rejeté l'offre en la déclarant insuffisante, a déclaré ne pas souhaiter une « *confrontation* ». Les négociations reprendront le 13 octobre dans ce secteur, qui donne généralement le ton à une grande partie de l'industrie britannique. — *(A.F.P.)*

Portugal

Une « Association des militaires d'avril » dénonce les risques d'un coup d'État de droite

De notre correspondant

Lisbonne. — Le 9 septembre 1973, un groupe d'officiers décidait, lors d'une réunion clandestine qui a eu lieu en Alentejo, de tout mettre en œuvre pour renverser le régime de M. Caetano. Le Mouvement des capitaines venait de naître.

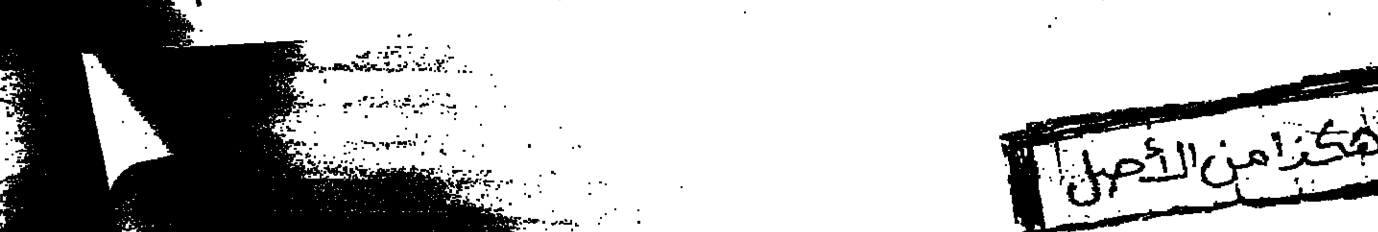
Sept ans plus tard, un communiqué diffusé à Lisbonne annonce la création d'une *Association des militaires d'avril* », destinée à défendre le prestige des forces armées « *dont la dignité est mise en cause à l'intérieur même du régime politique issu de la révolution d'avril* ». Selon ce document, dont le premier signataire est le commandant Vasco Lourenço, membre de l'aile gauche du Conseil de la révolution, « *l'actuelle situation politique est dominée par des attaques de plus en plus ouvertes contre la démocratie ; on assiste à des appels presque directs au coup d'État militaire ; les conspirations coordonnées par un directoire dont font partie des militaires et des civils membres de partis politiques, deviennent chaque fois plus évidentes* ».

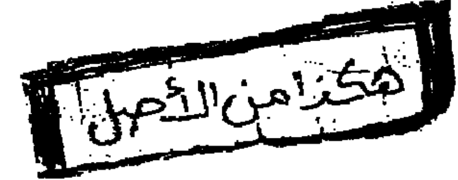
Aussi l'Association des militaires d'avril *se propose-t-elle de contribuer* « *à une meilleure compréhension du rôle des forces armées dans une société démocratique* ».

Signe d'un malaise qui n'a fait que s'aggraver depuis l'investiture en janvier du gouvernement de M. Sa Carneiro, la création de cette association à l'approche de l'élection présidentielle constitue un avertissement adressé aux deux principaux candidats, les généraux Ramalho Eanes et Soares Carneiro. Ce dernier, soutenu par la coalition de centre droit au pouvoir, a été récemment accusé par un parti d'extrême gauche, le M.R.P.P., de préparer un complot qui pourrait être déclenché en cas de défaite aux élections de décembre.

En ce qui concerne le général Eanes, et out en reconnaissant son « *esprit démocratique* », la gauche de l'armée critique certaines mesures prises pendant son mandat de président de la République. Elle lui reproche d'avoir reconstitué la hiérarchie traditionnelle par l'épuration de jeunes officiers et reconduit des militaires qui avaient appuyé le régime salazariste. Le général Eanes ne donnerait pas, d'autre part, de garanties pour l'avenir — surtout après la dissolution du Conseil de la révolution, composé de militaires, prévue pour l'année prochaine.

JOSÉ REBELO.




هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

LES COMBATS A LA FRONTIÈRE IRANO-IRAKIENNE

Bagdad assure avoir « libéré » une zone de 76 km² « usurpée » par Téhéran

« Il n'est pas question que les Etats-Unis présentent à l'Iran des excuses pour leurs prétendus crimes » contre ce pays, a déclaré mercredi 10 septembre M. Trattner, porte-parole du département d'Etat. Il a toutefois ajouté que Washington était disposé à discuter avec l'Iran « de tout, sans exclusive », afin d'obtenir rapidement la libération des otages américains. M. Trattner a fait cette déclaration après que le Parlement iranien eut approuvé l'entrée en fonctions du gouvernement et que son chef, M. Radjaï, eut appelé les Etats-Unis « à se repentir publiquement de leurs crimes contre l'Iran ». Tandis que le climat politique intérieur demeure lourd, les combats s'intensifient entre l'Irak et l'Iran et, *pour la première fois*, Bagdad admet publiquement être impliqué dans le conflit.

Téhéran (*A.F.P.*). — Le Parlement iranien a approuvé, mercredi 10 septembre, l'entrée en fonctions d'un gouvernement restreint, qui porte la marque du conflit entre le président Bani Sadr et le premier ministre, M. Radjaï. Les députés, à une très forte majorité de 169 voix contre 14 et 10 bulletins blancs, ont donné leur accord au programme de M. Radjaï et à sa *liste de quatorze ministres*, auxquels M. Bani Sadr « *n'est pas opposé* ».

Plusieurs portefeuilles restent sans titulaire, dont ceux des affaires étrangères, de l'économie et du pétrole. M. Bani Sadr avait, la semaine dernière, refusé sept ministres présentés par M. Radjaï. Il est toutefois possible que certains de ces sept postes aient été supprimés.

L'entrée en fonctions d'un cabinet réduit ne résout cependant pas *le conflit entre M. Bani Sadr* et M. Radjaï, soutenu par le Parti de la République islamique (PRI). Le premier ministre a affirmé, mercredi, qu'il « *ne pourrait pas parvenir à un accord rapide* » avec le président sur les ministères encore vacants.

Cent treize députés, a annoncé l'ayatollah Rafsandjani, président du Majlis (Parlement), souhaitent que M. Bani Sadr vienne s'expliquer devant eux sur ce que le religieux a appelé sa « *déclaration de guerre* » de lundi.

La presse intégriste s'est abstenue d'envenimer le débat. Cette attitude semble correspondre à la tactique du PRI : s'en tenir à la lettre de la Constitution, pour contrecarrer l'appel du président en vue d'obtenir un vaste soutien populaire. M. Radjaï lui-même s'est référé, mercredi, aux institutions. « *A moins que le président ne convoque devant lui mon gouvernement, je n'aurai rien à voir avec lui* », a-t-il déclaré. « *Le président et moi*, a-t-il ajouté, *avons deux cultures différentes.* » Soulignant qu'il avait reçu une formation exclusivement iranienne, il a toutefois dit : « *Il nous faut chercher à rapprocher ces deux cultures.* » Les grands ayatollahs d'Iran ont lancé, jeudi, un appel à l'imam Khomeiny, pour qu'il mette un terme à la crise née de ces divergences.

D'autre part, à la frontière irano-irakienne, l'escalade des affrontements se poursuit. Là où, il y a une huitaine de jours, les communiqués faisaient état de destructions mineures et de blessés, les bilans parlent désormais, quotidiennement, de « *lourdes pertes infligées à l'ennemi* », de villes partiellement détruites, d'avions abattus et de bombardements meurtriers.

Pour la première fois, mercredi, l'Irak a admis être directement impliqué dans le conflit. Le chef de l'Etat irakien, M. Saddam Hussein, et le quotidien officiel du Baas, *As Saoura*, ont indiqué que les affrontements portaient sur une revendication territoriale. Selon Bagdad, les forces irakiennes ont, au cours des derniers jours, « *libéré* » la zone de Zein-El-Kaouss (*76 kilomètres carrés*), « *usurpée* » par l'Iran depuis dix ans. A Téhéran, le ministère des affaires étrangères a démenti ces affirmations, en déclarant que cette zone avait été restituée à l'Irak en 1975, au terme de l'accord signé à Alger entre les deux pays.

La « proclamation de Tripoli »

« L'ÉTAT UNIFIÉ SYRO-LIBYEN A UN SEUL POUVOIR EXÉCUTIF »

Le Commandement révolutionnaire unifié de Syrie et de Libye se réunira dans un délai d'un mois pour mettre au point les décisions et les mesures exécutoires concernant la création de « *l'Etat unifié syro-libyen* », a annoncé à Tripoli mercredi 10 septembre le commandant Abdessalam Jalloud, « numéro deux » du régime de Tripoli. Il a donné lecture du texte en six points signé par les présidents Assad et Kadhafi et qualifié de « proclamation de Tripoli ». Ce document prévoit notamment :

« *1. La création d'un Etat unique, unissant les régions arabes de Syrie et de Libye, dans lequel le pouvoir appartient au peuple.*

» *2. Cet Etat jouit de la souveraineté totale sur les deux régions arabes de Syrie et de Libye, et est doté d'une personnalité internationale unique.*

» *3. Les commandements des deux révolutions syrienne et libyenne constituent un commandement révolutionnaire unique.*

» *4 L'Etat unifié syro-libyen a un seul congrès populaire général* (assemblée, N.D.L.R.).

» *5. Cet Etat a un seul pouvoir exécutif.*

» *Le commandement révolutionnaire des deux régions se réunira pour mettre au point les décisions et les mesures exécutoires concernant la création de l'Etat unifié syro-libyen dans un délai d'un mois à partir de la date de la diffusion de ce document.* »

● *Affrontements entre miliciens et militaires au Liban.* — Les milices chrétiennes de M. Bechir Gemayel et l'armée libanaise s'affrontent depuis quarante-huit heures à Hadeth, dans la banlieue de Beyrouth. On dénombrait, ce jeudi matin 11 septembre, trois morts, dont deux militaires, et sept blessés. — (*Corresp.*)

Israël

Jérusalem et la « tentation libanaise »

(*Suite de la première page.*)

Ces craintes sont d'autant plus grandes que, depuis le 18 août, M. Begin et les dirigeants israéliens ne cessent de dire que Tsahal (l'armée) doit continuer et renforcer son action en territoire libanais. La menace est sérieuse et il faut convenir que les circonstances n'ont jamais, peut-être, été aussi favorables pour les Israéliens partisans de la *fermeté*.

Israël a toujours éprouvé certaines « tentations » au Liban. Aujourd'hui, *il se trouve encore des Israéliens* pour *regretter* que les Britanniques, au début du siècle, n'aient pu obtenir que la frontière *nord* de la Palestine du mandat n'atteigne les rives du fleuve Litani. Depuis la création de l'Etat juif, les Libanais ont souvent soupçonné leurs voisins de vouloir capter les eaux précieuses du Litani. Aujourd'hui, les préoccupations *israéliennes sont essentiellement* d'ordre militaire. Avec l'occupation du plateau du Golan, de la *Cisjordanie et du Sinaï, en 1967*, Israël disposait d'un appréciable « glacis » le long de toutes ses frontières, à l'exception de celle du nord. Cela n'a guère eu d'importance jusqu'au début des années 70, mais l'installation des organisations palestiniennes au Liban, puis, en 1975, la guerre civile dans ce pays ont amené l'état-major à s'intéresser *de plus en plus à la défense de* cette frontière contre les raids des fedayin. Tsahal a commencé en 1976 à soutenir les milices chrétiennes libanaises, puis, en mars 1978, a lancé l'« opération Litani » : l'occupation temporaire du Sud-Liban qui permettait de créer un « cordon de sécurité » sous le contrôle du commandant Saad Haddad. Cependant cette protection s'est vite révélée insuffisante. Les incursions et les tirs d'artillerie des Palestiniens n'ont pas cessé. Dans une abondante documentation remise à la presse le 19 août pour « expliquer » l'intervention de la veille — et peut-être les autres, passées ou futures, — Tsahal a rappelé que le 13 juin 1978 (1) et le 18 août 1980, les « terroristes » *avaient mené quarante-huit opérations* depuis le territoire libanais (dont vingt-neuf bombardements à la *roquette* ou au mortier et cent soixante et un par voie de mer ou de terre) au cours desquelles neuf civils et deux soldats israéliens avaient été tués.

Pendant longtemps, l'armée n'a [illegible] que des actions de représailles après *les attentats. Mais, au* lendemain du raid d'un commando palestinien sur la ville côtière de *Naharlya en avril 1979, un nouveau* pas dans l'escalade a été franchi. L'état-major a alors décidé de frapper les positions palestiniennes « à tout moment ». C'est cette nouvelle tactique qui a été plus ou moins suivie jusqu'à maintenant. Plus ou moins, car le gouvernement américain a parfois réussi à convaincre les dirigeants de faire preuve de *modération en interrompant, par* exemple, les bombardements aériens ou les tirs de l'artillerie lourde à longue portée qui, par leur imprécision, mettent en danger la vie des civils.

Plus loin et plus fort

L'ancien ministre israélien de la défense, M. Weizman, était attentif aux objections américaines et savait résister à l'état-major qui, souvent, ne voulait pas en tenir compte. Cependant, après un raid palestinien les 6 et 7 avril contre le kibboutz Misgav-Am, où trois Israéliens ont été tués, l'état-major a de nouveau obtenu gain de cause et l'armée n'a, *depuis lors, cessé d'intensifier ses* opérations au Sud-Liban. Tout laisse à penser que depuis la démission *de M. Weizman, en mai*, le chef d'état-major, le général Eytan, a les mains bien plus libres. Ce baroudeur taciturne que l'on appelle familièrement Rafoul, est devenu le véritable patron de la défense. En trois mois, il ne s'est guère passé de semaine sans que la marine, l'aviation ou l'armée de terre monte une opération contre telle ou telle position « *sanctuaire* » *palestinien, au* Sud-Liban. Le général Eytan et son entourage souhaitent aller toujours plus loin et plus fort, d'autant que les Palestiniens continuent de pouvoir atteindre Israël, comme ils l'ont prouvé en bombardant la Galilée après le raid de Tsahal du 18 août. L'autorité du général Eytan peut s'exercer désormais presque sans *partage*.

Ce militaire, qui a toujours montré de la défiance à l'égard de *l'ingérence des hommes politiques* dans son domaine, s'accommode fort bien de la tutelle de M. Begin qui assure l'intérim au ministère de la défense depuis le départ de M. Weizman. En effet, le chef du gouvernement n'a que peu de temps à consacrer aux problèmes de défense, et, partageant sur bien des points les vues du général Eytan, *s'en remet à lui. Dernièrement* le premier ministre s'est seulement contenté, dans un geste de bonne volonté envers l'opinion internationale, d'intervenir auprès du commandant Haddad pour demander à ce dernier et à ses miliciens de réduire le nombre des incidents qui les opposent aux « casques bleus » de l'ONU.

A ces remarques s'ajoutent celles du chroniqueur militaire du quotidien israélien *Haaretz*, Zeev Shiff. *Ce spécialiste, dont la réputation dans* les milieux diplomatiques est à la mesure de la qualité de ses informations, vient de qualifier de tournant important le fait que les Américains ont perdu beaucoup de leur influence *au cours des derniers mois en Israël.* Il indique que « *les portes du bureau de M. Weizman étaient largement ouvertes* » aux représentants américains et que celui-ci les « *écoutait bien davantage que tout autre ministre de la défense auparavant* ». Notant que « *tout cela appartient au passé* », il observe que l'attaché militaire de l'ambassade américaine à Tel-Aviv, *qui avait des contacts fréquents avec* M. Weizman, vient de quitter son poste. Enfin, le journaliste précise *que le chef d'état-major « est connu pour ses profondes réticences et son attitude soupçonneuse à l'égard des étrangers »*, fussent-ils les alliés américains.

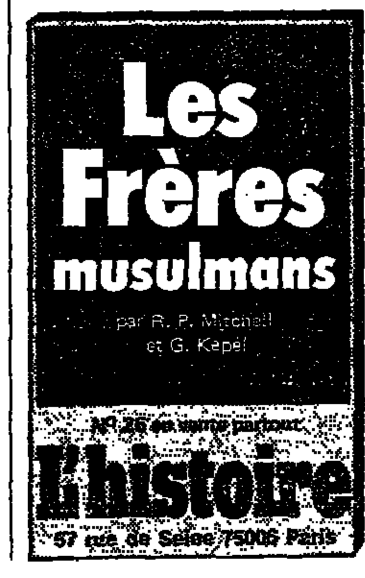
Les relations entre Jérusalem et Washington ont rarement été aussi difficiles et, à ce sujet, on note que le gouvernement américain a annulé récemment la réunion des pourparlers annuels dits de « *coordination stratégique* » au cours desquels des représentants du Pentagone et du ministère israélien de la défense échangent informations et analyses sur le Proche-Orient. D'autre part, et c'est peut-être le plus important, le gouvernement américain, en période électorale, ne se trouve pas en état d'exercer des pressions sur Israël. Les candidats à la Maison Blanche se disputent âprement les faveurs de l'électorat juif. Jérusalem sait bien qu'il peut profiter de cette situation. Ce *n'est pas par hasard si les déclarations* belliqueuses et les mises en garde, à l'égard des Palestiniens, se sont multipliées en Israël au cours des dernières semaines.

Ainsi, un ancien conseiller de M. Begin a-t-il écrit le 5 septembre dans le *Jerusalem Post* : « *La neutralisation de l'Etat palestinien au Sud-Liban devra être assurée par Israël seul.* » Pour sa part, le président de la commission parlementaire des affaires étrangères et *de la défense*, M. *Moshe Ahrens* avait tenu, quelques jours plus tôt des propos semblables, estimant qu'Israël pourrait être bientôt obligé de franchir « *un pas de plus* » dans son action contre les organisations palestiniennes. Cette opinion doit être prise à sa juste valeur. Elle est d'autant plus significative que M. Begin a voulu confier à M. Ahrens le portefeuille de la défense. Celui-ci l'a refusé parce qu'il reproche au premier ministre *de trop dangereuses concessions* dans le processus de paix avec l'Egypte. La présence de M. Ahrens n'aurait pas déparé dans un cabinet où des « faucons » tiennent les principaux postes depuis le départ de MM. Dayan et Weizman.

Tout paraît indiquer qu'Israël pourrait s'engager davantage au Liban. Il y a cependant deux difficultés pour les stratèges : d'une part, il ne reste plus beaucoup de temps pour agir avant la date des élections américaines et les Israéliens s'attendent à faire l'objet de fortes pressions de la part des *Etats-Unis, quel que soit* le vainqueur de la course à la Maison Blanche ; d'autre part, la reprise des pourparlers avec l'Egypte peut faire hésiter M. Begin car M. Sadate, en rompant une nouvelle fois les négociations sur l'autonomie en août, avait cité la politique israélienne au Liban au nombre des « *obstacles à la paix* ».

FRANCIS CORNU.

(1) Date du retrait de l'armée du Sud-Liban après l'« opération Litani ».



AFRIQUE

Guinée

UN LITIGE FRONTALIER OPPOSE CONAKRY A LA GUINÉE-BISSAU

M. Sekou Touré, chef de l'Etat guinéen, a défini, lundi 8 septembre, la position de son pays dans *un conflit qui l'oppose* à la Guinée-Bissau à propos de la limitation de leurs frontières maritimes et a assuré que son pays défendait, en la matière, « *son bon droit* ».

Dans une interview diffusée par Radio-Conakry, M. Sekou Touré a dit que son gouvernement poursuivrait ses recherches pétrolières en mer et sur le continent et indiqué que des indices prometteurs ont été repérés dans quatre régions, réaffirmant que, dans le litige avec la Guinée-Bissau, il s'en tenait à la limite du « *parallèle 10° 40* » mentionnée dans la convention franco-portu*gaise de 1886, rappelant* qu'avant la colonisation « *il n'y avait qu'une seule Guinée partagée ensuite par Paris et Lisbonne* ».

Le mois dernier déjà, le parti africain pour l'indépendance de la Guinée et des îles du Cap-Vert (P.A.I.G.C.) avait condamné l'attitude de la Guinée, qui menait des prospections pétrolières dans une zone considérée comme litigieuse. Le P.A.I.G.C. avait alors mis en garde « *les tierces parties qui seraient tentées de participer à ces activités de prospection* » — *avertissements* destinés aux sociétés américaines chargées de diverses recherches par les autorités de Conakry.

Le désaccord entre Conakry et Bissau sur la délimitation de leur frontière maritime remonte à plusieurs années. Il a pris un caractère de conflit depuis la signature, le 5 janvier dernier, par le gouvernement de la Guinée-*Conakry et l'Union Texas* Petroleum, d'une convention créant la Société guinéenne des hydrocarbures, société des recherches pétrolières.

La zone en litige est située au large de l'archipel des Bissagos dans une région où les autorités portugaises n'avaient jamais cherché, dit-on à Praïa, à réaffirmer leur autorité. — (*A.F.P., Reuter.*)

Centrafrique

L'ANCIEN EMPEREUR BOKASSA SERA JUGÉ PAR CONTUMACE EN NOVEMBRE

De passage à Paris, où il doit participer aux travaux de la conférence des ministres de la justice des pays francophones, qui débute vendredi 12 septembre, M. Simon Narcisse Bozanga, ministre centrafricain de la justice, a déclaré mercredi : « *L'ancien empereur centrafricain Bokassa Ier sera jugé par contumace au mois de novembre par un tribunal de Bangui.* »

Le ministre a ajouté que, « *malgré d'incessantes demandes de la justice centrafricaine auprès des autorités ivoiriennes* (l'ancien empereur réside en Côte-d'Ivoire), *celles-ci affichent une indifférence insolente vis-à-vis des demandeurs et, partant, du peuple centrafricain* ».

Le ministre, précisant qu'il n'y a, selon lui, actuellement « *aucun prisonnier politique en Centrafrique* », a dressé la liste de toutes les personnes incarcérées dans la prison Ngaragba de Bangui. Evoquant le cas de l'ancien premier ministre Patasse détenu depuis novembre, M. Bozanga a déclaré : « *Il est en bonne santé et sera prochainement jugé.* »

UNE CONFÉRENCE DE SOLIDARITÉ AVEC LA NAMIBIE S'OUVRE A PARIS AU SIÈGE DE L'UNESCO

Ce jeudi 11 septembre s'ouvre à Paris, au siège de l'UNESCO, la conférence internationale de soutien à la lutte du peuple namibien. M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO, doit, à 14 heures, prononcer le discours d'ouverture de ces assises, organisées avec l'appui de l'ONU.

De nombreuses personnalités participent à cette rencontre — la première du genre qui ait lieu en France. M. Bjermakoye, sous-secrétaire général pour les affaires politiques et la décolonisation, président du comité spécial de l'ONU contre l'apartheid, représentera M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU. MM. Sam Nujoma, leader de l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO), qui a été reçu, mercredi, par M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, et Olivier Tambo, leader du Congrès national africain (ANC) d'Afrique du Sud, prendront la parole au cours des travaux.

M. Isidoro Malmierca, ministre cubain des affaires étrangères, assistera à la conférence, à laquelle participeront de nombreuses personnalités françaises, dont MM. Serge Boucheny, sénateur communiste de Paris, Lionel [illegible], secrétaire national du parti socialiste, et Paul Vergès, [illegible] parti

AMÉRIQUES

Bolivie

REPRÉSENTANT DU GOUVERNEMENT CLANDESTIN DE M. SILES ZUAZO

M. Paz estime que le processus d'isolement des militaires est en bonne voie

La conférence épiscopale bolivienne a, le mercredi 10 septembre, accusé la junte militaire de violation de la « dignité humaine ». « La liberté de prêcher l'Evangile » se heurte à de grandes difficultés, estiment les prélats. La conférence a déclaré avoir la preuve que se sont produits des meurtres, des tortures physiques et psychologiques, des menaces contre des personnes innocentes et des détentions injustifiées. Dans une lettre pastorale, la conférence a condamné le coup d'Etat du 17 juillet, qui a renversé la présidente, Mme Lidia Gueiler. Il n'y avait pas de raison d'interrompre le processus constitutionnel, ont fait valoir les évêques.

Ceux-ci ont également protesté contre l'absence de garanties dans l'accomplissement de leur mission. « Plusieurs prêtres, religieuses et laïcs ont été arrêtés. Certains d'entre eux ont été torturés. Presque tous ont subi des traitements humiliants », ont ajouté les évêques.

Responsable des relations internationales dans le gouvernement clandestin d'unité nationale de M. Siles Zuazo, M. Jaime Paz Zamora a fait un séjour au Canada du 4 au 7 septembre. Il a rencontré notre correspondant à Montréal, et lui a présenté un bilan de ses premiers contacts avec les dirigeants de plusieurs pays américains.

De notre correspondant

Montréal. — M. Jaime Paz a rencontré des représentants du gouvernement canadien qui l'ont assuré qu'Ottawa ne reconnaîtrait pas le régime militaire du général Garcia Meza, et s'alignerait sur la position adoptée par les pays du Pacte andin. M. Paz Zamora bénéficiait d'une très importante protection policière, en raison de menaces d'assassinat. Victime d'un attentat le 2 juin sur l'aéroport de La Paz, le dirigeant du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) porte encore de profondes traces de brûlures aux mains et au visage. Il nous a présenté un premier bilan de ses contacts avec les dirigeants de plusieurs pays d'Amérique latine.

« Dans chacun des quatre autres pays du Pacte andin (Colombie, Equateur, Pérou et Venezuela) j'ai été reçu très chaleureusement par le président, le premier ministre et le Parlement, dit-il. *La semaine dernière, malgré les protestations du régime militaire de La Paz, j'ai été nommé vice-président du Parlement andin (dont le siège est à Bogota), ce qui est un signe diplomatique de la plus haute importance, même si les pays andins ne peuvent pas nous reconnaître officiellement comme le seul gouvernement légitime de Bolivie. L'important pour nous, c'est la reconnaissance implicite de notre légitimité.*

» La position du Canada, qui ne reconnaît pas la junte militaire, nous satisfait. Les pays européens semblent adopter la même attitude. L'Allemagne de l'Ouest et l'Espagne nous ont déjà apporté un soutien important en condamnant vigoureusement le putsch et en signant, le 29 juillet, le document du Pacte andin appelant les militaires à remettre le pouvoir aux civils démocratiquement élus. »

M. Paz Zamora insiste sur le rôle essentiel que joue l'Equateur, et surtout le président Jaime Roldos, pour isoler diplomatiquement le régime militaire bolivien, et pour favoriser le retour au pouvoir des civils.

« Le mois dernier, dit-il, *MM. Roldos et Siles Zuazo* (ce dernier était absent puisqu'il vit dans la clandestinité en Bolivie) *ont été nommés présidents de l'Association latino-américaine pour les droits de l'homme, qui venait d'être créée à Quito* (Equateur) *et qui aura bientôt le statut d'organisation non gouvernementale auprès de l'ONU. Plus important encore, la Conférence permanente des partis politiques d'Amérique latine (COPPPAL), qui regroupe vingt-trois partis sociaux-démocrates du continent, s'est également réunie à Quito et a reconnu comme seul légitime notre gouvernement d'union nationale. »*

Or, ajoute M. Paz, *parmi les membres de la COPPPAL, on remarque plusieurs partis qui sont au pouvoir en Amérique latine et notamment le parti révolutionnaire institutionnel (PRI) du Mexique. Il est significatif que le PRI ait appuyé aussi ouvertement le gouvernement élu, alors que le président mexicain M. Lopez Portillo, a été obligé de reconnaître le régime militaire pour obtenir l'autorisation de faire sortir du pays les quatre-vingt-douze personnes qui se sont réfugiées dans son ambassade à La Paz.* » M. Paz doit rencontrer le président mexicain à la mi-septembre.

« Je retourne en Equateur pour participer à une réunion à laquelle seront représentés les pays du Pacte andin, l'Espagne, le Mexique et le Nicaragua. Il s'agit d'une étape décisive dans le processus d'isolement des militaires boliviens, puisqu'il se pourrait que je représente la Bolivie, le général Garcia Meza n'ayant, bien sûr, pas été invité. Auprès des pays étrangers, à l'exception des dictatures latino-américaines qui appuient le régime militaire, nous sommes donc devenus les seuls représentants légitimes de La Paz. »

Sur le plan intérieur, M. Paz Zamora, qui entretient des contacts réguliers avec M. Siles Zuazo, estime que le gouvernement clandestin a le soutien de la majorité de la population. *« En raison de la répression féroce, de la dissolution des syndicats et de la fermeture de l'Université, les Boliviens ne peuvent pas manifester ouvertement leur hostilité à la junte militaire. En revanche, les mineurs ont fait tomber la production de 40 % en signe de protestation.*

» Nous souhaitons, dans la mesure du possible, recourir à des moyens pacifiques pour accéder au pouvoir, mais un contre coup d'Etat militaire sera nécessaire pour faire partir le général Garcia Meza. La solution viendra des forces armées et plus précisément des officiers démocrates qui sont actuellement victimes de la répression et qui ont perdu leurs commandements. D'ailleurs, la junte militaire vient de manifester son inquiétude à cet égard en accusant les Etats-Unis de favoriser un contre coup d'Etat. »

BERTRAND DE LA GRANGE.

Nicaragua

UN ANCIEN MINISTRE DE LA DÉFENSE DU GOUVERNEMENT SANDINISTE EST ARRÊTÉ

Managua *(A.F.P.)*. — Un ancien ministre de la défense du gouvernement sandiniste, l'ancien colonel Bernardino Larios, a été arrêté, le mercredi 10 septembre, à Managua et son domicile a été placé sous surveillance de la police, indique la famille de M. Larios. Le gouvernement n'a pas encore *confirmé* l'arrestation, mais la nouvelle a été commentée au Conseil d'Etat, quelques heures avant *l'action de la police*.

M. Larios avait envoyé au ministre de l'intérieur une lettre de protestation contre les mesures de surveillance dont il faisait l'objet. Il avait participé, en août 1978, à une révolte dirigée contre le chef de l'Etat, le général Somoza. Mais l'échec de la tentative l'avait contraint à l'exil. Le régime sandiniste lui avait offert, en juin 1979, le poste de ministre de la défense, qu'il avait quitté en janvier 1980.

D'autre part, M. Carlos Tunnermann Bernheim, ministre de l'éducation du Nicaragua, a tenu, le mardi 9 septembre, à Paris, une conférence de presse. Il a, notamment, évoqué les suites qui vont êtres données à la *« croisade contre l'ignorance »* qui a mobilisé tout le pays de mars à août.

Selon le Père Ernesto Cardenal, coordonnateur de la campagne d'alphabétisation, qui participait à la réunion, le taux d'analphabétisme est tombé de 50 % à 13 % de la population. Parmi celles qui n'ont pas été touchées par la campagne, il faut compter 60 000 personnes de langue mezquito, sumu et anglais créole. Elles suivront des cours dans leur propre langue dès les prochaines semaines.

Pour que le bénéfice de ces efforts ne soit pas rapidement effacé, le gouvernement vient de lancer une deuxième phase de la campagne d'alphabétisation. Un vice-ministère de l'éducation des adultes est en cours de création. Il devra veiller à ce que les 400 000 personnes qui ont déjà appris à lire et à écrire puissent accéder à des niveaux supérieurs. Des « collectifs » ont été organisés, dont l'objectif est de pourvoir au « suivi » de l'alphabétisation initiale. *Pour mener à bien* la poursuite de la campagne d'alphabétisation, le gouvernement nicaraguayen a encore besoin de l'aide internationale, ont conclu les orateurs.

Pérou

Le premier conflit a éclaté entre le gouvernement civil et les forces armées

Correspondance

Lima. — Le limogeage, le 5 septembre, du commandant en chef de la police, le général Balaguer Morales, a provoqué des actes *d'insubordination de ses officiers*, qui auraient exigé la destitution du ministre de l'intérieur et lancé des appels à la grève. La cérémonie d'investiture du nouveau responsable de la police, prévue pour le lundi 8 août, a été ajournée, ses subordonnés ayant refusé de reconnaître la décision du gouvernement !

Ainsi, le premier conflit entre le *gouvernement civil présidé par* M. Fernando Belaunde Terry et les forces armées qui ont dirigé pendant douze ans le pays a éclaté moins de sept semaines après la transmission des pouvoirs. Au départ, il y a eu une déclaration du commandant en chef des *forces de police*, le général Juan Balaguer Morales, accusant la gauche de *« fomenter une vague de grèves et des actes de terrorisme afin de précipiter la chute du gouvernement démocratique »*.

Le ministre de l'intérieur, M. José Maria de la Jara y Ureta, a alors destitué l'officier et nommé à sa place le général Humberto Catter Arredondo. Les forces de police ont interprété ce limogeage comme une *« offense »* à leur institution. Dans les deux villes de Tacna et Iquitos, leur protestation a pris le caractère d'une véritable mutinerie.

Le général Juan Balaguer avait déjà montré à plusieurs reprises sa volonté d'autonomie en exigeant notamment la modernisation de l'équipement des forces de police, qu'il aurait voulu doter de mitraillettes belges, au lieu de revolvers, et aussi de véhicules blindés et d'hélicoptères. Or le plan, très austère, prévoit une réduction de 20 % du budget des divers départements.

Quant aux attentats terroristes que le général Balaguer reproche à la gauche, ils ont, en effet, été fréquents depuis le 27 juillet. Mais *ils n'ont provoqué que des dégâts* matériels. Leurs auteurs sont membres d'un groupuscule maoïste nommé Sendero Luminoso (« Sentier lumineux »), qui ne compte pas plus de deux cents adhérents. Ceux-ci se sont engagés solennellement dans le patio de *l'université d'Ayacucho, il y a six* mois, à *« déclencher la guerre populaire »* et à promouvoir *« la dictature du paysannat »*. Ils ont dérobé plus de cinq mille cartouches de dynamite afin de commettre, le 27 juillet — veille de l'investiture du président Be*launde — une série d'attentats*. Ils se sont attaqués, à travers le pays, à un défilé d'écoliers, puis à une parade militaire, à des mairies, des postes de police, des sièges de partis, et même à une église.

Les *rangers* — corps militaire créé il y a quinze ans déjà par le président Belaunde, et qui est spécialisé dans la lutte anti-guérilla — ont quadrillé Ayacucho, une localité des Andes péruviennes, siège de la subversion. Une *dizaine d'activistes* de Sendero Luminoso ont été appréhendés. Une trentaine sont en fuite — notamment leur idéologue, un professeur de philosophie de quarante-cinq ans, M. Manuel Abimael Guzma.

Les partisans de la « guerre populaire »

Les partis de gauche représentés au *Parlement* ont critiqué l'attitude *« gauchiste, désespérée et vouée à l'échec »* de ces partisans de la guerre populaire qui *« risquent de faire échouer le retour à la démocratie et de provoquer une répression sanglante contre tout le mouvement populaire »*.

M. José Maria de la Jara, le ministre de l'intérieur, s'était déjà insurgé auparavant contre une campagne de presse qui accusait le gouvernement de *« fermer les yeux sur l'escalade terroriste comme il l'avait précédemment fait en 1965 en qualifiant les guérilleros de simples braconniers »*. Le ministre avait déclaré : *« Pour séduire leurs lecteurs, les journaux jouent la carte du sensationnalisme... Soyez convaincus que je ne laisserai personne incendier le pays, mais je ne serai pas pour autant maccarthyste. »*

En fait, les forces de police, comme l'armée, semblent très sensibles aux attaques dont elles sont victimes à chaque débat parlementaire. *La proposition de* légalisation de *« rondes de nuit paysannes »* a hérissé les officiers de police, qui ont vu leurs hommes accusés d'agir comme des voleurs dans certains hameaux perdus des Andes (et il faut bien reconnaître que les abus commis sont *fréquents*).

Les forces armées sont aussi en butte à des vexations, non seulement de la part de parlementaires de gauche, qui exigent le procès *« des douze ans de corruption »*, mais aussi de la part de la majorité, qui dénonce par la voix des ministres eux-mêmes une série de scandales. *« Nous n'allons pas nous lancer dans une chasse aux sorcières ni dans une campagne de diffamation et de calomnies*, a déclaré le premier ministre, M. Manuel Ulloa. *Mais nous ne fermerons pas non plus les yeux sur les très graves fautes qui ont conduit le Pérou à la ruine. »*

NICOLE BONNET.

El Salvador

Les partisans de la priorité à la lutte contre la gauche l'emportent au sein des forces armées

La crise, qui avait éclaté le 1er septembre au sein des forces armées salvadoriennes, a, pour l'essentiel, tourné à l'avantage des conservateurs, partisans de donner la priorité à la lutte contre la guérilla plutôt qu'aux réformes de structures. La *décision — prise* au début de ce mois par le commandant en chef et membre de la junte, le colonel Gutierrez, et le ministre de la défense, le colonel Garcia — d'écarter de leurs postes une quinzaine de jeunes officiers supérieurs modérés a, en effet, été confirmée, après des consultations au sein des garnisons, et après une réunion entre les commandants militaires et les membres de la junte de gouvernement (où figurent trois civils, dont deux démocrates-chrétiens, MM. Napoléon Duarte et Morales Erlich).

Le colonel Adolfo Majano — principal auteur du coup d'Etat, qui, le 15 octobre, avait renversé le général Romero, et chef de file des officiers modérés — apparaît comme le grand perdant de cette épreuve de force. Dix garnisons, dont la très importante garde nationale, se seraient prononcées en faveur du colonel Gutierrez, cinq en faveur du colonel Majano, huit commandants restant neutres. Le colonel Majano, cependant, demeure, jusqu'à nouvel ordre, à la junte de gouvernement. En outre, il aurait été décidé que les cinq membres de la junte, et non plus le seul colonel Gutierrez, seraient investis de responsabilités politiques.

L'aide américaine à la junte

La coalition gouvernementale, décidée à intensifier la lutte contre les mouvements de gauche, se trouve ainsi renforcée par l'adhésion de la démocratie chrétienne à la position majoritaire des forces armées. Dès le 9 septembre, un porte-parole du département d'Etat américain a annoncé une nouvelle aide financière au Salvador. Elle pourrait, dès octobre, s'élever à 100 millions de dollars s'ajoutant au soutien militaire que les Etats-Unis apportent déjà.

Avant même que soit connue l'issue de la crise, la gauche avait, le 8 septembre, lancé un appel à tous les *officiers « jeunes et modérés »*, *« y compris le colonel Majano »*, afin qu'ils se *« joignent à la lutte révolutionnaire »*. *« Il y a des officiers honnêtes au Salvador ; mais le groupe des jeunes officiers n'a pas la force suffisante pour imposer sa politique »*, a déclaré, à San-José-de-Costa-Rica, M. Oscar Bonilla, un des dirigeants du Front démocratique révolutionnaire, qui regroupe l'opposition salvadorienne.

« La gauche, de son côté, s'apprête à accentuer la lutte, et elle lancera bientôt des combats décisifs, passant de la guérilla à des affrontements ouverts avec les forces armées. Ce ne sera pas encore l'offensive finale ; mais nous conquerrons le pouvoir dans peu de temps », a assuré M. Bonilla. Ce dirigeant a encore accusé les Etats-Unis d'intervention dans les affaires salvadoriennes. *« Ce n'est pas une intervention massive, mais elle est réelle »*, a-t-il déclaré. *Il a affirmé que*, avec le prêt de 5,7 millions de dollars déjà octroyé par Washington, le Salvador avait acheté deux hélicoptères armés de mitrailleuses et vingt autres hélicoptères de transport, ainsi que vingt avions légers.

Le nouvel archevêque en fonctions à *San-Salvador*, *Mgr Rivera* y Damas avait, pour sa part, dans son sermon du 7 septembre, accusé les *« politiciens américains »* (il visait M. Reagan) de pratiquer des *« interventions illégales »* dans les affaires salvadoriennes.

Cependant, la violence continue. Une soixantaine de personnes au moins ont péri ces derniers jours. *Le bilan* des victimes est évalué à cinq mille cinq cents depuis le début de cette année. Les autorités ont, en particulier, accusé la guérilla d'avoir exécuté, dans quatre villages différents, trente-cinq personnes soupçonnées d'appartenir à la milice d'extrême droite Orden.

Une vingtaine de personnes, apparemment des paysans sympathisants du Front d'action populaire unifié (FAPU, extrême gauche), se sont enfermées, mercredi dans la cathédrale de la capitale. Ils exigent la libération de dix-sept dirigeants syndicaux de l'industrie électrique. La Fédération nationale des travailleurs salvadoriens (Fenastras), qui regroupe environ soixante mille membres, a annoncé, pour ce jeudi *11 septembre*, une grève de huit heures afin d'obtenir la libération de ces mêmes responsables syndicaux. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Chili

Des manifestations contre le référendum ont eu lieu dans la capitale et en province

Près de sept millions de personnes participent, ce jeudi 11 septembre, au référendum constitutionnel auquel le général Pinochet a convié la population du Chili le 10 août. L'abstention est sanctionnée par une amende ou par deux mois de prison. Parmi les cent vingt articles de la proposition de charte fonda*mentale figure, notamment*, l'inconstitutionnalité des partis soutenant une idéologie de classes. Toute personne diffusant l'idéologie marxiste ne pourra prétendre à occuper un emploi public, à travailler dans un organe d'information, à diriger une organi*sation politique, sociale ou pro*fessionnelle.

Vingt-neuf dispositions *« transitoires »* figurent dans le projet, qui permettront, notamment au général Pinochet de proclamer l'état d'urgence ou d'exception. Le président pourra *« si les circonstances le requièrent »* placer des personnes en détention pour une période allant jusqu'à vingt jours, et restreindre le droit de réunion et d'information. La junte de gouvernement, composée des chefs des forces armées, doit conserver le pouvoir constitutionnel et législatif jusqu'aux *premières élections* législatives, prévues pour 1990.

Des manifestations ont eu lieu à la veille de la consultation. Une centaine d'étudiants ont été dispersés, mercredi, dans la soirée, alors qu'ils criaient dans le centre de la capitale des slogans hos*tiles au général Pinochet*. La veille, des affrontements entre adversaires et partisans du projet de constitution avaient fait six blessés. La police avait arrêté onze personnes. D'autres arrestations ont eu lieu à Valparaiso.

BIBLIOGRAPHIE

« Un jour d'octobre à Santiago »

de Carmen Castillo

Un jour d'octobre à Santiago (1) en 1974, un homme se bat, seul, deux heures durant contre les soldats du général Pinochet. Son nom : Miguel Enriquez. Médecin, fils d'un ministre d'Allende, cet homme est dangereux pour la dictature militaire. C'est le numéro un du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire). Sa tête est *mise à prix depuis* le coup d'Etat de 1973 contre le gouvernement d'Unité populaire. Sa maison est cernée et mitraillée.

A ses côtés, Carmen Castillo, sa compagne, enceinte de sept mois. Blessée dès les premiers coups de feu, elle reprend connaissance, puis retombe dans le coma avant de se réveiller sur une table d'opération où des policiers tentent de *la faire* parler. Sans succès.

Aujourd'hui, exilée à Paris, elle raconte. D'une voix douce, avec pudeur et émotion, par petites phrases courtes — parfois maladroites parce que le français n'est pas sa langue maternelle, — elle reconstitue patiemment une histoire qui est déjà de l'Histoire, et dont elle a vécu un moment essentiel.

Fille de l'ancien recteur de l'université catholique de Santiago, *« privilégiée par le sort depuis sa naissance »*, comme elle le reconnaît, elle ne peut pas, aujourd'hui, ne pas se sentir coupable d'être en vie alors que sont tombés ses amis les plus chers.

« Ce n'est pas la militante qui parle, c'est la femme », note, prudemment, Carmen Castillo, à l'adresse de ses camarades encore au combat. Et, de fait, le lecteur peu averti aura peut-être du mal à saisir le sens politique exact d'une bataille dont seul un fragment nous est présenté, alors que, au-delà du côté « Bonnie and Clyde » de cette aventure, c'est bien de la résistance à la dictature chilienne qu'il s'agit.

Pourtant, à travers ce récit se dessine quelque chose que le spectacle du drame politique donne rarement l'occasion de percevoir : comment vit chaque jour un révolutionnaire, comment il se cache, comment il a peur, comment il aime, comment il affronte la torture et la mort.

Quant aux amateurs de petite histoire littéraire et politique, ils apprécieront peut-être d'avoir une version « authentique », vécue directement par la protagoniste, de l'épisode central du roman de Régis Debray — *La neige brûle*, — évoquant la mort au combat du dirigeant miriste. Parce que chez Carmen Castillo — comme chez Debray finalement — le véritable héros demeure Miguel Enriquez, un personnage de révolutionnaire lucide et généreux auquel l'histoire chilienne restituera sans doute un jour sa vraie stature.

PIERRE KALFON.

(1) Stock 2, *Voix de femmes*, 280 pages, 55 F environ.

DIPLOMATIE

PREMIER MINISTRE DES ILES FIDJI

Ratu Sir Kamisese Mara fait une visite de travail à Paris

Ratu Sir Kamisese Mara, premier ministre des îles Fidji, était attendu à Paris ce jeudi 11 septembre, dans la soirée, pour une brève visite de travail en France, au cours de laquelle il s'entretiendra avec M. Giscard d'Estaing et avec le *ministre des affaires étrangères*, qui offrira vendredi un dîner en son honneur. Le chef du gouvernement fidjien, qui est aussi ministre des affaires étrangères, quittera samedi la capitale française. Il s'agit de la première visite du dirigeant fidjien en France.

Suva a, pendant plusieurs années, eu des relations délicates avec Paris. *L'archipel du Pacifique Sud*, d'une superficie de 18 000 kilomètres carrés pour une population d'environ 600 000 personnes — 44 % de Fidjiens, 50 % d'habitants d'origine indienne, — membre du Commonwealth et indépendant depuis le 10 octobre 1970, s'était opposé aux expériences nucléaires françaises dans l'atmosphère. En 1976, Paris avait fait attendre neuf mois son agrément à la nomination du premier ambassadeur de Fidji à Bruxelles.

Depuis, les relations avec Fidji — qui se trouve à l'est de la Nouvelle-Calédonie *et de l'ancien* condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, devenu Vanuatu — se sont améliorées. Pour la première fois, depuis juin dernier, un ambassadeur de France réside à Suva. En dépit de contacts culturels et d'échanges commerciaux fort limités, la France fournit une assistance à l'université du Pacifique Sud installée à *Fidji* et a *envoyé* des missions de l'ORSTOM et du CNEXO (1), ce dernier avait pour objectif d'étudier l'exploitation des richesses maritimes de l'archipel. C'est dans ce domaine, ainsi que dans l'aquaculture, que la coopération franco-fidjienne pourrait se développer.

Ratu Mara, au pouvoir depuis 1967, est sans doute la personnalité politique la plus marquante du *Pacifique Sud*, où son *expérience* et sa longévité politique lui donnent une grande autorité morale. Agé de soixante ans, fils d'un grand chef coutumier héréditaire, chef du parti de l'Alliance représentant la communauté autochtone, il fut le premier Fidjien à obtenir une maîtrise à Oxford. Il a été, de 1950 à 1966, fonctionnaire de l'administration *coloniale*. C'est sous son gouvernement que l'archipel, qui tire la plupart de ses ressources de la vente de sucre à la Grande-Bretagne, est devenu partie aux accords de Lomé.

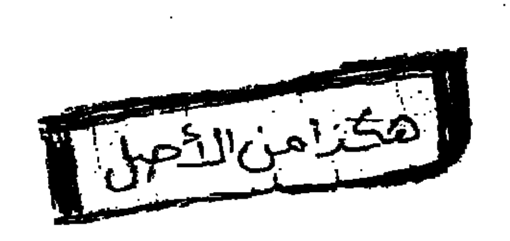
PATRICE DE BEER.

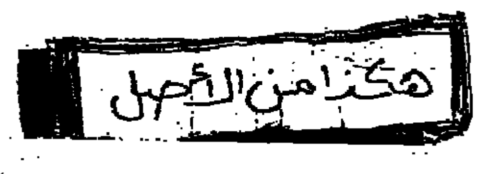
(1) Office de la recherche scientifique et technique outre-mer et Centre national d'exploitation des océans.

● *M. Huang Hua, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères de Chine*, sera l'invité du Conseil de l'Europe mardi 30 septembre à Strasbourg.

● *M. Louis de Guiringaud*, ancien ministre français des affaires étrangères et ancien représentant permanent de la France à l'ONU, a été élu, mercredi 10 septembre, président du conseil d'administration de l'Institut des Nations unies pour la recherche et la formation (UNITAR). Cette élection intervient au moment où l'UNITAR s'apprête à mettre sur pied, à Genève, l'Institut des Nations unies de recherche pour le désarmement, dont M. Giscard d'Estaing avait préconisé la création, le 25 mai 1978, devant l'Assemblée générale des Nations unies. La direction de ce nouvel institut a été confiée à M. Liviu Bota (Roumanie). Il sera assisté de M. Jacques Huntzinger.







ASIE

Les mille résistances afghanes

II. — « Demain je fais la guerre »

Par PHILIPPE ROGER

A Peshawar, « base arrière » de la résistance afghane au Pakistan, les six principaux *mouvements d'insurgés* entretiennent des relations parfois difficiles. L'un d'entre eux, le Hezb, est même l'objet d'une vive défiance. Les militants de « l'intérieur » ne se reconnaissent pas entièrement dans ces organisations dont ils ne reçoivent qu'une aide militaire symbolique (le Monde du 11 septembre).

Peshawar. — Une journée de *travail s'achève* : pendant des heures, nous avons écouté des propositions, discuté des itinéraires, réuni des informations sur les contrôles pakistanais et sur le minage de la frontière par les Soviétiques. De chaque conversation, nos convois destinés à « l'intérieur » sortent modifiés : le matin nous partons en jeep, à midi les mules s'imposent, le soir nous en sommes aux porteurs. Nos carnets se noircissent de noms, de chiffres, de dates.

Tout à ce travail qui tient du voyage imaginaire et de l'intendance bien réelle, nous en oublions la guerre proche. Ce soir-là, nous dînons dans le Vieux Bazar avec Amin Wardak, *futur* guide de l'une de nos expéditions (1). « *Rendez-vous à quelle heure demain ?* » lui demandons-nous. Il a un geste désolé : « *Demain, impossible. Je vais en Afghanistan, je fais la guerre, et je reviens après-demain.* »

Stupeur et hilarité. Amin ne plaisantait pas, mais il rit volontiers avec nous. Sa réplique décrit parfaitement la « *drôle de guerre* » que mènent les Afghans, village par village, au jour la journée, se battant quand ils en ont envie, rentrant chez eux de même.

Qu'il l'ait *ou non voulu*, lors de sa conférence de presse du 26 juin, M. Giscard d'Estaing, par le flottement, savant, ou savamment négligé, de son vocabulaire, a ouvert le débat : y a-t-il en Afghanistan une « *résistance* » ou une « *rébellion* » ? (*le Monde* du 28 juin).

Inutile de le demander aux Afghans eux-mêmes. Des moudjahidin, voilà ce qu'ils sont. La guerre (*djihad*), voilà ce qu'ils font, et aussi, mot plus étonnant à nos oreilles, la révolution (*enghelab*). Le débat leur apparaîtrait métaphysique, et sans doute assez inconvenant. La question est donc à usage *purement occidental*. Raison de plus pour la poser : car la clé d'une situation militaire, aujourd'hui totalement bloquée, se trouve en Europe et aux États-Unis, la décision d'armer les Afghans étant le seul événement qui puisse changer le déroulement d'une partie aussi inégale.

Le paradoxe n'est qu'apparent. L'hebdomadaire du P.C.F. *Révolution* (numéro du 22 août, voir *le Monde* daté 24-25 août), évoquait récemment le « *guêpier afghan* ». Le mot est juste, et la métaphore suggestive. De l'ours ou des guêpes, nul ne peut gagner. Le seul personnage de la fable dont on puisse prédire le sort, c'est l'amateur des jardins, en l'espèce depuis juillet, le Parcham, hissé seul au pouvoir par l'occupant, faible de ses quelques milliers de militants, et qui sent déjà venir le pavé d'un ours moscovite trop bien intentionné.

Unanimes et divisés

On ne reconnaît *pas volontiers* comme « résistance » une action armée qui ne présente pas ces trois critères : coordination, objectifs militaires, et référence à un pouvoir potentiel (fût-il provisoirement illégitime, tare que l'histoire se fera un devoir de laver). Nul doute que ces traits ne fassent défaut au soulèvement afghan. Paradoxalement, c'est parce qu'elle est une insurrection du peuple entier (surtout depuis l'élimination et la défection de nombreux khalqis, seule base quelque peu de masse des régimes de Taraki et d'Amin) que la lutte des Afghans risque de se voir refuser par certains *experts* le titre de résistance. La guerre d'Afghanistan présente, en tout cas, ce trait original d'être une guerre unanime et pourtant divisée.

Des montagnes du Nouristan aux plaines peuplées de Patchouns, ce n'est qu'un cri contre les Russes, cri de haine que l'occupant entendrait mieux, sans doute, s'il relisait Lénine commentant Clausewitz. En marge du philosophe-stratège, celui-ci écrivait : « *La haine nationale est rarement absente dans nos guerres. (...) Il y a de la haine nationale dans toute guerre.* »

Une rencontre nous a ouvert les yeux sur le moral des troupes afghanes — ou de ce qui en reste, une quinzaine de milliers d'hommes selon les résistants, quarante mille pour Washington. Entre Jalalabab et Kaboul, où l'on circule en convoi sous la protection de véhicules blindés, le sergent commandant l'automitrailleuse gouvernementale, nous dit, en persan, devant cinquante voyageurs : « *Pourquoi votre pays nous abandonne-t-il ? Nous ne pouvons rien contre les hélicoptères blindés. Donnez-nous des missiles et nous jetterons les Russes dehors.* » Rodomontade peut-être, mais surtout cri du cœur. Comme nous nous inquiétons pour lui de tels propos, il répond, montrant la petite foule : « *Nous sommes tous d'accord ici, nous sommes tous des moudjahidin.* » Unanimes donc, et désunis. Car aucun clan, aucun village, ne renonce à son particularisme, à son style, voire à ses préjugés, même au nom d'une lutte menée contre l'ennemi commun, en ordre dispersé.

Pourtant ces divisions, recoupant les vieilles rivalités ethniques, perpétuées *par le* cloisonnement géographique, étonnent moins que certains signes, tout à fait neufs, d'une solidarité impensable il y a encore deux ans. Mauvais souvenirs pour les Nouristanis que ceux de juillet 1978. Un mois après leur entrée en dissidence, le gouvernement Taraki arma leurs vieux ennemis Pachtouns et Godjours pour une expédition punitive. Kamdesh, au tiers détruit, Gawardesh, passé de deux cents à quarante familles et dont la mosquée est encore noircie de fumée, en portent les traces deux ans plus tard. Nous recevant, le malik de Kamdesh nous prie de l'excuser de l'inconfort : « *Ils ont tout emporté, des couvertures aux théières.* » Une tribu pachtoune, pourtant, celle des Safis, avait refusé de participer à ce pillage sans gloire, sous la protection des automitrailleuses russes. Les Nouristanis s'en souviennent et ont fait alliance avec eux. Le commandant Anouar, chef militaire de la vallée, va plus loin : « *Il faut oublier ça, s'allier à tous, même aux Godjours* (l'ennemi héréditaire des Nouristanis) *qui maintenant souffrent autant que nous de l'occupation russe.* »

Une réconciliation

Plus impressionnant encore, et mal connu, est le *cas* du Hazaradjat. Les Hazaras, traditionnellement méprisés, se sont libérés parmi les premiers, se donnant une Assemblée, un chef spirituel chiite, le Behechti, esquissant une contre-réforme agraire consistant à rendre les terres à leurs propriétaires, mais aussi à démocratiser l'irrigation, seule source réelle de richesse dans ce pays semi-désertique. Dix à douze partis semblent y faire bon ménage. Et surtout, l'héroïsme des Hazaras, démunis de tout, a vaincu les préjugés des Pachtouns. « *Ils se sont battus comme des guerriers. Quand nous avons mis la main sur les armes d'une garnison khalqi, nous leur en avons envoyé la moitié.* » Le même combattant du Wardak qui nous tient ces propos ajoute : « *Aidez-les avant nous : ils en ont plus besoin.* »

On aura reconnu ce code ; c'est celui de l'honneur courtois. Tout se joue sur la relation d'estime individuelle, liée à la prouesse. Même la vassalité, embryon de l'État, est hautainement repoussée. Hadji Djou Magoul, malik de Waïgal, nous dit d'Amin Anouar Khan : « *C'est un valeureux combattant. Je l'estime... Mais il n'a pas le droit de dire qu'il est le commandant de tout le Nouristan. Moi, je commande chez moi.* » Or ces rivaux-là sont des amis.

Il serait erroné de réduire le problème de l'inorganisation militaire de la résistance à l'absence de cadres. Ceux-ci existent, que ce soient des chefs locaux anciens, héritiers d'une grande famille de village ou maires cooptés, reprenant dans la lutte un commandement qui prolonge leur autorité morale du temps de paix, ou bien des chefs de guerre que leur compétence, leur instruction et surtout leur courage ont fait reconnaître comme « *commandants* ». Beaucoup cumulent ces qualités. Mais, dans les régions aux structures traditionnelles intactes, les fonctions restent disjointes. A Kamdesh, un vénérable malik collabore avec le « commandant Anouar » ou, plus souvent, avec son « délégué militaire ».

Nous avons été frappés de constater que les « commandants » des vallées nouristanies avaient *terminé leurs études secondaires*, souvent voyagé à l'étranger, au moins à la faveur du pèlerinage de La Mecque, et qu'ils étaient très au fait de la politique internationale. Si l'homme de la rue, à Kaboul, croit souvent que M. Marchais, dont les propos sont régulièrement traduits et propagés, est le président de la République française, tel « commandant » nouristani connaît la position du gouvernement et ne la confond pas avec celle du P.C.F.

Une stratégie sommaire

La stratégie des Afghans est simple, sommaire même, directement dictée par le caractère d'insurrection générale que revêt le conflit, et par la très grande insuffisance des moyens techniques. Elle consiste à dépêcher le long des axes routiers et aux alentours des bases soviétiques des contingents de cent à cinq cents moudjahidin, dont l'action se limite au harcèlement et à quelques coups de mains. Ces groupes sont le plus souvent provisoires. Au bout de quelques semaines, les combattants retournent cultiver leur lopin, relayés par d'autres villageois. Rares sont les petits groupes (de dix à quinze hommes), souvent formés *par des intellectuels* passés à la résistance, qui agissent hors de leur terrain.

Piqûres de guêpes, souvent même de taons, les moudjahidin en sont conscients. Autant le citadin totalement ignorant des opérations fait volontiers étalage de massacres de « *Chouravis* » (Russes) détestés, autant les vrais combattants sont réservés. Le chef de la vallée de Waïgal nous confie qu'en deux ans de guerre il n'a remporté qu'une « *victoire* » : « *La chance. Les Russes, à l'époque, parachutaient encore des commandos. Ils ont dû se tromper de vallée. Nous avons vu les avions larguer une centaine de parachutistes. Nous étions sur les crêtes, nous les avons tous tués.* »

Rien à faire, en revanche, quand les Mig viennent larguer *leurs bombes sur les villages ou*, comme en janvier, sur les colonnes de réfugiés gagnant le Pakistan par *le col que nous* empruntons aujourd'hui. Près du sommet, un engin non explosé, *de gros calibre*, de 1,60 m de long.

Mais l'arme la plus redoutée des moudjahidin, c'est l'hélicoptère blindé MI-24, porteur de quatre roquettes, et armé de mitrailleuses et d'un canon à l'avant. Lorsqu'il apparaît, il faut s'étendre sur le sol, dissimulé par un tissu couleur de terre. « *Surtout, il ne faut pas les regarder* », nous dit un combattant du Khunar, dont le groupe a été plusieurs fois survolé par les MI-24 pendant de mortelles minutes. Les plus perfectionnées des armes aux mains des moudjahidin, quelques mitrailleuses lourdes récupérées *sur* l'armée *afghane*, ne sont d'aucun secours.

Quant aux Mig, il faudrait au *moins pouvoir, comme les* Vietnamiens, former une ligne de tireurs au coude à coude déchargeant leurs *fusils*-mitrailleurs au passage des avions. Moyen simple et souvent efficace. Mais il est bien rare qu'un groupe de combattants dispose de plus de quatre ou cinq kalachnikov, et il est hors de question de vider un chargeur sur un avion, tant la disette de balles qui coûtent 1 dollar pièce au Pakistan, est grande.

Impossible pourtant de déceler le moindre accent d'angoisse ni la moindre allusion à la défaite, à l'écrasement possible, chez des combattants comme le commandant Anouar. Sa sérénité nous étonne.

« *Sur quoi fondez-vous vos espoirs ?*

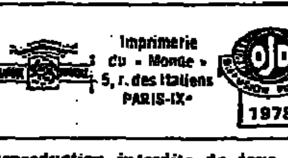
— *Nous n'avons pas d'espoir, nous avons la foi.* » Nous savons pourtant son anticléricalisme. Et aussi qu'il aurait tué un mollah *qui voulait l'obliger à relâcher* des prisonniers gouvernementaux. Il constate notre étonnement, et, *soudain très souriant*, se penche pour une ultime confidence : « *Ne soyez pas si inquiets pour nous. N'oubliez pas : nous aimons la guerre...* »

Prochain article :

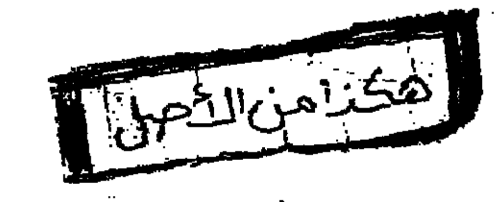
L'OCCIDENT AVEUGLE ET MANCHOT

(1) L'A.I.C.F. (Action internationale contre la faim) a acheminé pendant l'été quatre convois de vivres et de médicaments dans les zones libres de l'Afghanistan.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.


هكذا من الأصل

ASIE

Japon

EN DÉPIT DE LA PERSISTANCE DE TENSIONS POLITIQUES

Tokyo s'apprête à assouplir l'embargo économique à l'égard de l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Tokyo. — Après plusieurs mois de « gel » à la suite de l'invasion soviétique en Afghanistan, le Japon et l'U.R.S.S. s'orientent vers une reprise rapide de leurs relations économiques. La première manifestation de cette tendance a été la visite à Tokyo, cette semaine, du vice-ministre soviétique du commerce extérieur, M. Souchkov, venu négocier la poursuite de la mise en valeur des ressources en pétrole et en gaz naturel des îles Sakhaline.

Bien que le ministère des affaires étrangères japonais ait précisé que l'économie et la politique ne peuvent être dissociées en matière de relations avec l'U.R.S.S., une relance significative de la coopération entre les deux pays est en train de se produire. Parallèlement, le Japon, par le biais de sociétés privées, est sur le point de reprendre ses échanges avec le Cambodge, suspendus depuis la prise de Phnom-Penh par les troupes de Hanoï.

En ce qui concerne l'U.R.S.S., l'impatience et l'irritation des milieux d'affaires japonais, à la suite de la suspension de la plupart des crédits *destinés aux Soviétiques*, décidée par Tokyo pour épauler la politique américaine, étaient sensibles depuis plusieurs mois. A cela s'ajoutait le sentiment des hommes politiques qu'il était dangereux pour le Japon d'isoler Moscou et de ne pas rééquilibrer quelque peu une diplomatie qui, depuis la signature, en 1978, du traité d'amitié avec la Chine, a fortement penché du côté de Pékin. Le souci d'équilibre entre Pékin et Moscou, observé au cours de la décennie écoulée, est sans doute difficile à réaliser désormais, la coopération avec la Chine dans tous les domaines paraissant le facteur dominant de la politique future du Japon. Il reste que, sur le plan économique, les milieux d'affaires estiment qe la coopération avec l'U.R.S.S. est aussi, sinon plus, prometteuse qu'avec la Chine.

L'invasion du Cambodge par le Vietnam, celle de l'Afghanistan par l'U.R.S.S., ont bloqué les initiatives nippones envers Moscou. Lorsque, fin *août, M. Brejnev déclara à Alma-Ata* que l'U.R.S.S. entendait *poursuivre* ses efforts pour développer ses *relations avec le Japon, Tokyo saisit* la balle au bond. Pour les Soviétiques, améliorer les relations avec *le Japon* signifie ouvrir de nouvelles brèches dans la politique d'embargo économique voulue par Washington. C'est aussi tenter d'éviter un renforcement de ce qui apparaît à leurs ye comme le nouvel « *axe* » Pékin-Tokyo-Washington.

L'empressement avec lequel les Japonais ont répondu à l'initiative russe témoigne que, pour eux aussi, le refroidissement des relations bilatérales n'avait que trop duré. Empressement d'autant plus significatif que, du point de vue politique, le climat entre les deux pays n'est pas au beau fixe : l'affaire du sous-marin nucléaire soviétique en panne au large d'Okinawa n'a fait que démontrer, selon les dirigeants japonais, la « *menace* » que représente l'U.R.S.S. pour l'Archipel.

Pour les hommes d'affaires nippons, prolonger l'embargo économique contre l'U.R.S.S., c'est risquer de se voir devancer par les concurrents, notamment par la France qui a conclu un accord commercial de cinq ans avec Moscou (et lui a accordé 1 milliard de dollars de crédits, *soit environ 4,2 milliards de* francs) et l'Allemagne fédérale. Déjà quatre projets (une usine de polyéthylène, *du matériel de forage*, et deux usines chimiques) ont échappé aux Japonais. Le commerce avec *l'U.R.S.S., qui avait atteint 4,3 milliards* de dollars en 1979 (enregistrant une augmentation de 11 %), a *stagné au cours des six premiers* mois de cette année. L'un des principaux facteurs de ce ralentissement est, estiment, dépités, *les milieux* d'affaires, la politique des sanctions observée par Tokyo, alors que les Européens se sont montrés beaucoup plus souples dans son application.

Alors que les Soviétiques préparent leur onzième plan quinquennal, qui doit commencer en 1981, les Japonais souhaitent donc revenir en force sur le marché russe. En ce qui concerne l'exploitation du gaz naturel au large des Sakhaline, ils se préparent à accorder un prêt de 2 milliards de dollars. En outre, ils *ont presque abandonné* leur politique de sanctions concernant la Sibérie.

Deux opérations sont concernées : l'exploitation des gisements de charbon de Yakhtur (40 millions de dollars en prêts dont les négociations avaient été suspendues au printemps dernier), d'une part, et celle des ressources forestières d'autre part. Le grand projet sibérien (exploitation du gaz) étant une coopération entre Américains, Japonais et Soviétiques, on ne s'attend guère à Tokyo qu'il puisse se concrétiser dans l'immédiat. Selon le quotidien *Yomiuri*, les Japonais pourraient participer, en revanche, comme cela leur a été demandé par les Soviétiques, à la construction d'un gazoduc destiné au transport du gaz naturel entre Yamburg en Sibérie occidentale et l'Allemagne fédérale (de là une partie du gaz serait acheminée vers d'autres pays européens). L'Union soviétique souhaite une participation de la banque d'export-import nippone s'élevant à 3 milliards de dollars (le coût du *projet est de 10 milliards*).

C'est avec beaucoup plus de modération, et moins de publicité, que les Japonais s'apprêtent à reprendre leurs échanges avec le Cambodge de M. Heng Samrin. L'Association commerciale Japon-Kampuchéa vient de passer un accord à cet effet avec Phom-Penh à la suite de l'envoi d'une mission en août. Cette initiative embarrasse le gouvernement japonais qui vient d'assurer les pays de l'ASEAN de son soutien au régime déchu de Pol Pot. Au terme de l'accord, les échanges seront réglés en deutschemarks par l'entremise de la Banque du Vietnam à Ho-Chi-Minh-Ville. Le Japon achètera du kapok (200 tonnes devraient être livrées cette *année*), du bois et du caoutchouc.

PHILIPPE PONS.

Corée du Sud

La peine de mort est requise contre M. Kim Dae-jung

Séoul (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Le procureur a requis la peine de mort contre le principal opposant au régime, M. Kim Dae-jung le jeudi 11 septembre. Il a *affirmé que l'accusé* avait ourdi un complot en vue de s'emparer du pouvoir et dirigeait une organisation subversive basée au Japon. Le procureur a aussi requis des peines allant de un à vingt ans de prison contre les vingt-trois autres accusés.

Commencé le 14 août, le procès, au cours duquel M. Kim Dae-jung a *nié le fondement des accusations* portées contre lui, avait été suspendu sans explications le 5 septembre, sans doute en raison des inquiétudes exprimées par le gouvernement américain.

D'autre part, la nouvelle Constitution sud-coréenne, qui sera soumise à référendum le mois prochain, stipule que les pouvoirs du président seront beaucoup plus *réduits que ceux de l'ancien président* Park. Selon la nouvelle Constitution, élaborée après six mois de travaux, le président ne pourra accomplir qu'un seul mandat de sept ans.

Cette Constitution, indique une source officielle, garantit que le président ne pourra décréter à *volonté l'état d'urgence*. De telles mesures ne pourront être prises qu'en temps de guerre ou dans une situation d'urgence semblable et seront soumises à une approbation rapide du Parlement.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● LA POLICE DE CANTON A OPERE, le 31 août, un coup de filet dans les milieux contestataires de Chine méridionale en arrêtant quatre des principaux animateurs de revues « *parallèles* », a-t-on appris à Pékin de source dissidente. Il s'agit de MM. Zhu Jiangbieng, animateur de la revue *la Cloche*, de Wuhan (centre), Zhang Jingsheng, responsable de la publication *Le Républicain*, de Changsha (centre), He Qiu de la revue *Rue du Peuple*, et Zhong Yueqin, du journal *La Voix des masses diffusé à Canton et dans ses* environs. Les quatre contestataires arrêtés sont des ouvriers. — (*A.F.P.*)

Etats-Unis

● LA COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES DU SENAT s'est opposée mercredi 10 septembre, par huit voix contre sept, à *la livraison* à l'Inde de 38 tonnes d'uranium enrichi proposée par M. Carter. — (*A.F.P.*)

Éthiopie

● LE COLONEL FELEKE *GEDLE GIORGIS, ministre* éthiopien des affaires étrangères est arrivé mercredi 10 septembre en visite d'amitié à Moscou, où il a été accueilli par son collègue soviétique, M. Gromyko. Cette visite intervient trois semaines après la conclusion de l'accord somalo-américain accordant aux Etats-Unis des facilités aéronavales à Berbera, base du golfe d'Aden construite par les Soviétiques. — (*Reuter.*)

Ouganda

● SŒUR ELIANE, dont la télévision a contribué à faire connaître l'action humanitaire en Ouganda, s'est entretenue *mercredi après-midi* 10 septembre avec le président de la République des problèmes liés à l'acheminement de l'aide française aux populations du nord de ce pays.

Sœur Eliane a tenu à éviter toute publicité autour de cet entretien. Elle a ainsi refusé de poser pour les photographes en compagnie du chef de l'Etat et a quitté l'Elysée par l'arrière du palais, afin d'éviter de répondre aux questions des journalistes.

Paraguay

● LE SECRETAIRE GENERAL DU PARTI COMMUNISTE A ETE ENLEVE le 7 août dernier à Buenos-Aires par des militaires argentins et paraguayens, a annoncé, le mardi 9 septembre, le comité paraguayen pour les droits de l'homme. M. Antonio Maidana avait été libéré en 1977 après dix ans de prison au Paraguay, *et s'était réfugié* à l'ambassade du Pérou à Asuncion. Il avait fait ensuite un voyage en Union soviétique avant de se rendre en Argentine. Le comité paraguayen pour les droits de l'homme a envoyé un télégramme de protestation au gouvernement argentin, afin que M. Maidana ne soit *pas livré aux autorités d'Asuncion* et qu'il soit libéré. — (*Reuter.*)

République Sud-Africaine

● UNE PERSONNE A ETE *TUEE ET QUATRE AUTRES* BLESSEES, lorsque la police a ouvert le feu, mercredi 10 septembre sur des groupes de manifestants dans la cité noire de Guguletu, aux portes du Cap, a annoncé un porte-parole de la police. La race des victimes n'a pas été précisée. Selon le porte-parole, la police a dû intervenir pour « *protéger les biens* » de personnes dont les maisons ou les *véhicules étaient* devenus la cible des jets de pierres et de cocktails Molotov de lycéens noirs, participant à une action de boycottage des cours. — (*A.F.P.*)

● LE GOUVERNEMENT DE PRETORIA a ordonné mercredi 10 septembre l'ouverture d'une enquête concernant la « *fortune secrète* » de l'ancien président Nicolaas Diedrichs, mort en 1978. Le quotidien libéral de Johannesburg *Rand Daily Mail* a fait état à ce propos, dans son édition de mardi, de l'existence d'un compte bancaire secret en Suisse, dont le montant serait de 28 millions de rands (soit 37 millions de dollars). — (*Reuter.*)

Le Monde

politique

Le P.S. dénonce l'« agression » contre le secteur public

M. Michel Charzat, chargé au sein du secrétariat national du P.S. du secteur public, a présenté, jeudi 11 septembre, à la presse, un ouvrage intitulé : « l'Agression : l'État giscardien contre le secteur public ». Ce document, fruit d'une investigation collective qui présente une « radioscopie » des activités de l'État et des grandes entreprises nationalisées, doit servir de support à une campagne d'action lancée par les socialistes sur le thème de la défense du secteur public. Dans la préface, M. François Mitterrand souligne notamment que « le retour au capitalisme sauvage et à *l'individualisme bourgeois se* traduit, dans la politique gouvernementale, par la réduction du rôle protecteur et redistributeur de l'État ».

La description du dépérissement de l'Etat républicain et son remplacement par un Etat « instrument de la bourgeoisie d'affaires et facteur d'inégalités », selon l'expression du premier secrétaire du parti socialiste, constituent l'essentiel de l'ouvrage présenté par M. Michel Charzat.

Il s'agit, en effet, en analysant toutes les fonctions du secteur public (l'administration proprement dite des collectivités locales ou des entreprises publiques), de montrer que M. Giscard d'Estaing rompt avec la tradition républicaine et avec l'Etat-providence instaurés partiellement à la Libération. Dans ce contexte, écrit notamment M. Charzat, *« la justification d'un secteur public distinct de l'économie privée apparaît chaque jour moins nécessaire aux stratèges du redéploiement ».* Le secrétaire national au secteur public note également que l'adaptation à la compétition mondiale est *« le prétexte le plus souvent invoqué »* pour refuser la prise en compte de la rentabilité sociale au profit d'une rentabilité exclusivement financière et commerciale. Tel qu'il est, cet ouvrage, exclusivement critique, présente d'abord l'histoire de l'expansion du secteur public, avant d'analyser son reflux et les méthodes de privatisation utilisées par le pouvoir. Il s'achève par un examen des conséquences du « démantèlement » de l'administration et des grands services publics. Il ne fait aucun doute que, dans l'esprit de ses promoteurs, ce document doit servir à la campagne du candidat socialiste.

Celle-ci devrait être centrée, en partie, sur la défense des acquis et des conquêtes sociales des *trente dernières années*, gravement menacées, selon les socialistes, par l'actuel gouvernement. Le thème de la sécurité devrait, en effet, devenir dominant, la sécurité économique et sociale étant considérée comme au moins aussi importante que celle qui concerne les services du ministère de l'intérieur. Pour ne pas encourir le risque d'être taxés de conservatisme par opposition à un pouvoir qui serait, lui, moderniste, les socialistes affirment que *cette défense* du secteur public ne sera *« ni périlleuse... ni corporatiste »*, mais qu'elle sera replacée dans la perspective *des conquêtes du socialisme* des années 80. Des propositions concrètes de réforme suivront donc, dans le courant de l'automne, la campagne contre « le démantèlement » du secteur public. Cette démarche doit, également, aux yeux du P.S., avoir valeur d'avertissement. Il s'agit d'informer l'opinion des conséquences d'une réélection de M. Giscard d'Estaing. Parmi celles-ci figure, notamment, la mise en place d'une société « duale », c'est-à-dire une société où coexisteraient un secteur compétitif intégré au marché mondial et un secteur assisté, plus archaïque et éventuellement plus « convivial ». *« Un tel système déboucherait*, écrit M. Charzat, *sur une assistance minimale et obligatoire pour tous, laissant aux seules couches sociales privilégiées la possibilité d'accéder à une protection sociale complète, tout en ouvrant aux institutions financières privées de nouveaux espaces de profit »*. Le P.S. entend au contraire réaffirmer qu'une part croissante des activités de la collectivité doit passer sous le contrôle public.

● *M. Georges Donnez*, vice-président de l'U.D.F. et président délégué du Mouvement démocrate-socialiste (que dirige M. Max Lejeune), a publié mardi 9 septembre une déclaration dans laquelle il affirme notamment : *« M. François Mitterrand demeure le prince de l'illusion et de l'incohérence (...). Il juge impossible une conciliation entre un régime marxiste-léniniste et un régime garantissant les libertés institutionnelles. On peut être particulièrement inquiet à l'idée de ce qu'une alliance P.S.-P.C. pourrait donner comme résultat de gouvernement (...). Le premier secrétaire du P.S. nous conforte dans la certitude que nous avons qu'il est inapte à conduire les affaires de la France. »*

M. Pisani estime que M. Mitterrand s'apprête à « passer la main »

M. Edgard Pisani, sénateur (P.S.) de la Haute-Marne, a exprimé, mercredi 10 septembre, sur Antenne 2, sa conviction que M. Michel Rocard sera le candidat du parti socialiste à l'élection présidentielle. L'ancien ministre, proche du député des Yvelines, a affirmé : *« De deux choses l'une : ou bien François Mitterrand déclare, le 19 octobre au soir* (1), *qu'il est candidat, et, du fait de sa position privilégiée et de la reconnaissance que nous avons les uns les autres pour le travail qu'il a fait pour le socialisme en France, plus personne ne bouge et il arrête ainsi le processus démocratique dans le parti ; ou bien il n'est pas candidat le 19, et alors Michel Rocard l'est, et il est évident que le parti le soutiendra. »*

« Alors, a ajouté M. Pisani, *l'heure de Mitterrand ne viendra pas, car la seule heure qu'il envisageait était celle où Michel Rocard, candidat, n'aurait pas le soutien du parti. »*

Evoquant les récents propos du premier secrétaire du P.S. (*le Monde* du 9 septembre), le sénateur de la Haute-Marne les a interprétés comme ceux d'un agriculteur ou d'un chef d'entreprise s'apprêtant à *« passer la main »*. *« Son temps est en train de s'achever*, a-t-il dit, *il le sait. Il a fait pour son entreprise un effort considérable et a obtenu des résultats importants. Il a la volonté de passer la main, mais, en même temps, la nostalgie de ce qu'il va quitter. Alors il se tourne vers son héritier naturel et relève la barre, comme pour rendre l'accession à la responsabilité un peu plus difficile, pour s'assurer qu'il va passer la main à quelqu'un qui en est digne. »*

M. Pisani a ensuite relevé que *« depuis le congrès de Metz, les différences entre François Mitterrand et Michel Rocard n'ont cessé de se réduire »* et que *« le discours des deux hommes est très largement identique »*.

Interrogé sur l'attitude des communistes au second tour de l'élection présidentielle, dans l'hypothèse où le candidat socialiste arriverait en tête de la gauche, M. Pisani a affirmé : *« Nous ne pouvons pas imaginer que le P.C.F. puisse partir à l'assaut du candidat socialiste et non à l'assaut du candidat conservateur. »*

LE BUREAU EXÉCUTIF DU P.S. : irresponsable.

Le bureau exécutif du parti socialiste, réuni mercredi soir, a vivement réagi aux déclarations de M. Pisani. *« La direction du parti socialiste*, déclare le bureau, *avait obtenu que, dans un souci de rassemblement, dans le respect des procédures et dans l'attente des échéances prévues, le parti socialiste offre un visage uni. Elle s'est réjouie avec les militants des efforts faits en ce sens. Malheureusement, elle a dû constater à plusieurs reprises qu'Edgard Pisani, s'exprimant d'ailleurs sans aucun mandat du parti, porte atteinte, par ses déclarations, à son unité. »*

La direction du parti reproche d'abord à M. Pisani d'avoir déclaré qu'il serait temps, pour les socialistes, de « *définir* [leur] *projet pour la France* », « *comme*, remarque-t-elle, *s'il n'existait pas un projet socialiste adopté par l'immense majorité des militants* ».

Le bureau exécutif ajoute : *« Quant à dire, comme il l'a fait, que « l'heure de passer la main est venue » pour François Mitterrand, ce genre de propos n'est pas seulement irresponsable, il porte aussi un coup à tous les socialistes. Le bureau exécutif souhaite de la façon la plus nette que François Mitterrand puisse continuer à exercer longtemps le rôle qu'il assume pour le socialisme et pour la France. »*

M. Gaston Defferre, membre du bureau exécutif, interrogé, jeudi 11 septembre, sur Europe 1, a déclaré : *« François Mitterrand n'a pas l'intention de passer la main et, s'il en manifestait la velléité, nous serions de nombreux militants socialistes à lui demander de ne pas le faire, mais il ne le fera pas. »* Le maire de Marseille, partisan de la candidature du premier secrétaire, a ajouté : *« M. Mitterrand sait à quelles conditions et dans quelles circonstances il devra être ou ne pas être candidat. (...) Moi, je le sais aussi. »* M. Defferre a précisé que *« quant aux conditions et aux circonstances, ce sont les événements qui décideront pour nous. »*

(1) Date d'ouverture de la campagne interne au P.S.

La candidature de M. Debré à l'élection présidentielle

M. LABBÉ (R.P.R.) : soutenir un fonceur plutôt qu'un porteur de message.

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, estime, dans une déclaration à *Paris-Match* du 19 septembre :

« Michel Debré a déclaré sa candidature. C'était son droit, mais cela a créé une situation équivoque. Cette décision prématurée fait qu'aujourd'hui nul ne sait à qui cette candidature peut profiter, qui la soutient, comment elle va évoluer, si elle prendra l'allure d'un faire-valoir pour l'actuel président ou, au contraire, si elle empêchera sa réélection. (...)

» Je crois que Jacques Chirac représente par sa force de conviction, son dynamisme et ses qualités de rassembleur, le seul homme capable de conduire cette politique (d'alternative au sein de la majorité). *Il n'y a pas d'un côté les gaullistes, de l'autre les chiraquiens, comme on a tenté de le faire croire. Les gaullistes se retrouveront malgré toutes les manœuvres plus unis qu'on ne le pense. Je ferai tout pour cette unité. Je souhaite soutenir un « fonceur » et non observer les tours de piste d'un porteur de message. »*

Dissolution du conseil municipal de Brignoles (Var)

De notre correspondant

Toulon. — Après avoir eu un maire invalidé et un autre démissionnaire, Brignoles (Var) n'a plus de municipalité. Mercredi 10 septembre, le conseil des ministres a prononcé la dissolution.

Cette décision était attendue. Depuis juillet, les édiles ne pouvaient plus siéger, faute de quorum. Douze conseillers (sept socialistes, cinq modérés) boudaient les réunions. Le 16 mai, le budget primitif avait été repoussé.

Comment en est-on arrivé là ?

Aux élections de mars 1977, l'union de la gauche était entrée en force à l'hôtel de ville (dix-neuf sièges sur vingt-trois). Mais le maire socialiste, M. Noël Rosé, avocat au barreau de Draguignan, n'allait pas tarder à souligner les divergences qui se manifestaient entre le P.S. et le P.C. Elles étaient assez graves pour entraîner, le 20 novembre 1978, la démission du premier magistrat municipal.

Le 12 décembre, les élus brignolais tentaient de se donner à nouveau un maire. Au premier tour, *M. Rosé, seul candidat*, recueillait huit voix et l'on comptait quinze bulletins blancs. Nul ne s'avisa alors de constater que M. Rosé était bel et bien élu... On continua de voter !

Un second puis un troisième tour entraînèrent l'élection de M. Raymond Tirard, dissident socialiste soutenu par le P.C. (11 voix contre 8 à M. Rosé).

Cette « révolution de palais » provoquée par une méconnaissance de la loi accentua le malaise et donna le signal d'une longue procédure. Tour à tour le tribunal administratif de Nice (fin janvier) et le Conseil d'Etat (7 mars) affirmaient la validité de l'élection de M. Rosé. Ce dernier, pourtant, ne tenait plus à son écharpe. Il déclarait : *« Les conditions qui ont amené ma démission en novembre 1978, à savoir l'impossibilité de gérer la ville avec les communistes, n'ont pas évolué. »*

L'un des trois dissidents du P.S., M. Marin, ayant donné sa démission, on procéda à une élection municipale partielle le 20 avril. Elle vit le succès de M. Jacques Paul, candidat proche de M. Cestor, conseiller général et leader du groupe des élus modérés (cinq désormais).

La majorité, dès lors, basculait. Dans les scrutins, le maire ne pouvait plus compter que sur onze voix (neuf communistes, deux *ex-socialistes* : M. Tirard et son premier adjoint, M. Patrick Chatard).

La dissolution devenait inévitable. On murmure que le P.S., dans la perspective du prochain scrutin, pourrait faire appel pour conduire sa liste à M. Maurice Janetti, sénateur du Var. Mais ce n'est qu'une rumeur. — C. G.

A Marseille

M. DEFFERRE ACCUSE LES COMMUNISTES DE RACISME

Une vive polémique oppose le maire de Marseille, M. Gaston Defferre, député (P.S.) des Bouches-du-Rhône, aux communistes marseillais, à propos du relogement temporaire d'une vingtaine de familles de travailleurs immigrés. A plusieurs reprises, au cours de l'été, les élus communistes de Marseille s'étaient associés à la protestation des habitants d'un groupe d'H.L.M., qui se plaignaient de l'installation de ces familles d'immigrés dans une caserne désaffectée, située dans leur quartier. Dans un éditorial du *Provençal*, le 9 septembre, le maire de Marseille avait dénoncé *« la démagogie raciste éhontée »* des élus municipaux communistes et il avait stigmatisé *« le racisme et l'antisémitisme des communistes »*. *« Les élus communistes*, ajoutait M. Defferre, *spéculent sur des réactions racistes qu'il est trop facile d'exploiter. »*

La Marseillaise, quotidien communiste, a répliqué vivement, mercredi 10 septembre, à l'article du maire, en soutenant que les accusations de M. Defferre sont portées *« dans un but électoral évident »*. *« Tous nos actes*, lit-on dans *la Marseillaise*, *répondent, et nous n'avons pas la cruauté de comparer ici notre attitude durant la guerre d'Algérie à ce que fut celle du parti socialiste. »*

Evoquant cette affaire, *l'Humanité* a affirmé mercredi que les communistes de Marseille *« n'ont pas de leçon à recevoir de M. Defferre, qui a été associé au plus haut niveau à la répression sanglante contre le peuple algérien en lutte pour son indépendance, et qui voudrait se dédouaner à bon compte des résultats prévisibles de l'installation d'un véritable ghetto d'immigrés dans un quartier populaire particulièrement sous-équipé »*.

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

AIN : le M.R.G. compte conserver le siège de M. Billiemaz

De notre correspondant

Bourg-en-Bresse. — Des deux sénateurs sortants, seul M. Roland Ruet (U.D.F.-P.R.), président du conseil général et élu du canton de Ferney-Voltaire, sollicite le renouvellement de son mandat. Il fait équipe avec le député de la troisième circonscription, M. Guy de la Verpillière (U.D.F.-P.R.), conseiller général, maire de Lagnieu. Face à la dizaine de candidats actuellement en lice, ils seront les seuls représentants officiellement investis de la majorité. La récente élection cantonale de Brénod, où un « jeune loup » giscardien, M. Charles Millon, député U.D.F., s'est fait battre par un débutant de l'opposition âgé de... soixante et onze ans (M. Octave Tardy, M.R.G.), a sonné l'alarme dans les rangs de la majorité. D'où cette cohésion inattendue et l'absence de candidat R.P.R.

M. Ruet paraît assuré de sa réélection. La seule question semble être de savoir s'il passera ou non dès le premier tour.

La candidature de M. de la Verpillière a provoqué une demi-surprise. On attendait plutôt celle de M. Pierre Cormorèche (U.D.F.-C.D.S.), premier vice-président de la F.N.S.E.A., ancien conseiller général, maire de Montluel et membre du Conseil économique et social. On murmure qu'en cas de succès de M. de la Verpillière M. Cormorèche bénéficierait de tous les appuis nécessaires pour lui succéder à l'Assemblée nationale.

Une réaction d'équilibre des grands électeurs

L'adversaire le plus redoutable pour le tandem de la majorité semble bien être M. Louis Jannel, conseiller général et maire de Montrevel-en-Bresse, qui, colistier de M. Ruet il y a neuf ans, se présente sous l'étiquette du M.R.G. Personnage populaire, passé récemment dans le camp de l'opposition, M. Jannel, qui est médecin, serait sans doute favorisé par une victoire de M. Roland Ruet dès le premier tour : les grands électeurs auraient plus facilement une réaction d'équilibre assurant avec M. Jannel un successeur à M. Auguste Billièmaz (M.R.G.), sénateur sortant, celui-ci, avec ses quatre-vingts ans, mène campagne avec ardeur pour son poulain. M. Jannel fait liste commune avec M. Louis Lamarche, conseiller général et maire de Chalamont.

Les candidats du P.S. (MM. Paul Combier et Jean Chabert) et ceux du P.C. (MM. Guy Chavanne et Marcel Benoit) n'ont guère de chances d'être élus, et ils le savent.

Restent quatre candidats « isolés », dont MM. Alain Perriod, candidat non avoué de l'extrême droite et Maurice Bardet, qui se dit « apolitique ». La présence de M. Alexandre Robin, conseiller général, sympathisant giscardien, est plus surprenante : les voix qu'il rassemblera sur son nom seront enlevées à ses amis, MM. Ruet et de la Verpillière. Un désistement en leur faveur au second tour pourrait ne pas suffire à compenser le risque créé au premier tour.

M. François Paour, enfin, pourfendeur des grands partis et du cumul des mandats, dynamique maire de la petite commune de Saint-Bernard, près de Trévoux, secrétaire général de la Fédération nationale des maires de France, s'engage dans la course sénatoriale pour défendre les maires des petites communes rurales. Son maintien éventuel au second tour serait sans doute préjudiciable à la majorité. — *(Intérim.)*

EN BREF

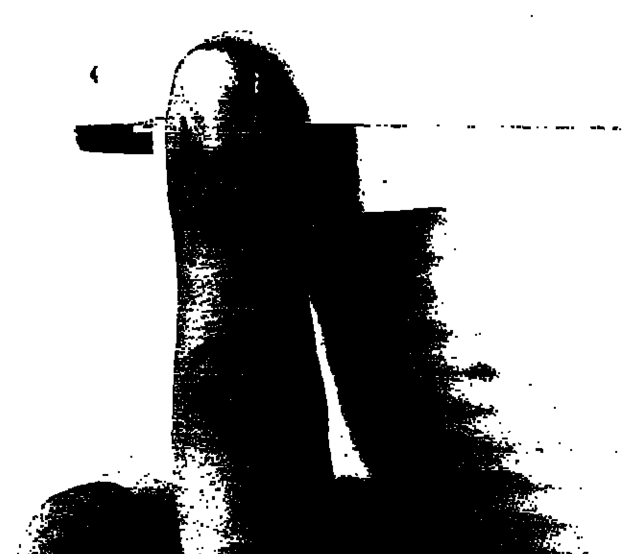
● *M. Valéry Giscard d'Estaing* fera un voyage officiel dans la région Nord-Pas-de-Calais les 9 et 10 octobre. Le chef de l'Etat se rendra à Lille et Dunkerque, notamment. Il pourrait aussi visiter le site de la centrale nucléaire de Gravelines et se rendre à Cassel.

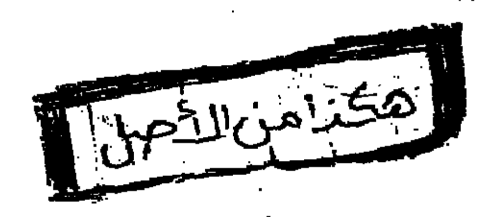
● *M. Antoine Pinay* a été reçu, mercredi après-midi 10 septembre, à l'hôtel Matignon, par M. Raymond Barre, auquel il avait demandé audience pour l'entretenir des projets des sociétés d'étude et de financement qu'il préside. Interrogé sur la *politique gouvernementale*, l'ancien président du conseil a notamment déclaré, au terme de cette entrevue : *« Je considère que M. Barre est un excellent premier ministre qui fait de très gros efforts. Il a une tâche très difficile. Il ne s'en tire pas si mal que cela. Son obstination est un des éléments de son succès. Je suis partisan, dans les périodes comme celle que nous connaissons, de réprimer les dépenses avec beaucoup de vigueur. Ma définition de l'inflation est la suivante : on fait de l'inflation chaque fois que l'on fait des dépenses non rentables avec de l'argent qui n'existe pas. »*

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du parti républicain, a déclaré mercredi 10 septembre, après s'être entretenu avec M. Raymond Barre : *« Les militants du P.R. ont la volonté de participer au soutien actif de la politique suivie par le gouvernement et de ne pas laisser occuper le terrain par des gens n'ayant d'autre idée que de détruire ce qui a été fait ou de se faire mousser. »*

● *Démission de M. Kerloch, maire « anti-nucléaire » de Plogoff.* — Le maire de Plogoff (Finistère), M. Jean-Marie Kerloch (P.S.), soixante-dix ans, a annoncé qu'il démissionnait de ses fonctions *« pour raisons de santé »*. Après une carrière dans la marine nationale, il avait été élu maire en 1974 sur une liste d'union de la gauche (P.S.-P.C.) et avait depuis longtemps averti ses administrés de son intention *« de se retirer des affaires communales »* à l'occasion de son soixante dixième anniversaire. Il a néanmoins indiqué qu'il conserverait un siège de conseiller municipal et *« continuerait à suivre de très près le « combat » contre l'implantation à Plogoff d'une centrale nucléaire par E.D.F. »*.

● *La Courtine (Creuse) : démission du maire.* — Le maire, M. Bodin (sans étiq.), et six conseillers municipaux de La Courtine (Creuse) ont adressé le 10 septembre leur démission au préfet du département pour protester contre la fermeture du collège de cette localité décidée en avril dernier par le rectorat de Limoges (*le Monde* du 23 juillet 1980).





Le Monde

société

JUSTICE

UNE BRAVADE JUGÉE AU TRIBUNAL DE PARIS

« Tire! mais tire donc! »

« Tire ! Mais tire donc ! » Ce mercredi 14 mai, le premier incident éclate alors que dix mille étudiants défilent dans Paris après la mort d'un homme de trente ans, Alain Begrand, au centre universitaire de Jussieu (*le Monde* du 16 mai). Une centaine de jeunes gens, dont la plupart sont casqués et masqués par des foulards, attaquent deux cars de police puis le commissariat du sixième arrondissement. A cet instant, un policier en civil se présente à l'angle de la rue de Mézières et de la rue Bonaparte et cherche à pousser la porte du commissariat, qui refuse obstinément de s'ouvrir malgré ses coups et ses appels. Pris sous une grêle de bouteilles et de pierres, il dégaine son arme. Un jeune, lunettes noires sur le nez, coupe de cheveux punk, s'avance alors, ouvre son blouson de cuir sur sa poitrine et lance : *« Tire ! Mais tire donc ! »*

Le policier n'a pas tiré. Mais, mercredi 10 septembre, ce jeune homme aux lunettes noires, Thierry M..., dix-sept ans au moment des faits, a comparu devant le tribunal pour enfants. En fait, masqué par un foulard comme il l'était, Thierry aurait pu rester méconnaissable et à l'abri de toute poursuite judiciaire. Un entretien et un reportage photographique accordés à l'hebdomadaire *Paris-Match* devaient néanmoins conduire à son identification puis à son arrestation à la fin du mois de mai. Thierry est en prison depuis près de quatre mois. Le ministère public lui reproche une action concertée à force ouverte (article 314, alinéa 1, du code pénal), des violences à agent de la force publique, un port d'arme prohibée de la sixième catégorie (arme blanche) et la dégradation volontaire de véhicules.

Tout cela ? Thierry ne reconnaît que la destruction du gyrophare d'un car de police et ce *« Tire ! mais tire donc ! »*. Pourquoi cette bravade ? *« Je ne sais pas »*, répond-il. *« Le feu de l'action »*, explique son entourage. Un acte spontané. La provocation, non pas d'un autonome ni d'un loubard, mais plutôt d'un garçon de la zone dont les études ont pris fin en classe de quatrième. Le « geste » d'un adolescent fugueur — fils d'une magasinière — qui fut apprenti chez un fleuriste à Paris.

Le ministère public a requis au moins quatre mois d'emprisonnement contre Thierry M... Le tribunal pour enfants n'a pas suivi cette pente. Thierry, relaxé des poursuites au titre de l'article 314, a en effet été condamné à quatre mois d'emprisonnement assortis du sursis. Ce jugement ne supprime pas pour autant la « peine préventive » purgée.

L. G.

Correspondance

PAS DE VACANCES POUR GUY MAUVILLAIN

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Claude Sérillon, journaliste :

C'est encore l'été à La Rochelle. Il y a des planches à voile et des baigneurs. Le bord de mer scintille de bleu et de soleil. Bonnes vacances à La Rochelle ! ailleurs aussi... Pour la cinquième fois, Guy Mauvillain regarde le ciel d'été entre murs et barreaux, là-bas, près de Toulouse, à Muret. A l'automne, cela fera cinq ans qu'il s'entendait condamner à dix-huit ans de réclusion criminelle pour le meurtre de Mme veuve Meilhan, soixante-seize ans, au mobile, toujours présumé, de vol.

Les jurés de Saintes avaient alors lu que les vieilles gens étaient agressées à La Rochelle. Quoique peu convaincus par une enquête *« trop vite faite »*, reconnaîtra le procureur, ils envoyaient ce pauvre bougre de Mauvillain en prison. A cinquante-six ans, il ne savait que répéter : *« Je suis innocent »*. Ce n'était pas suffisant. Son avocat pleurait. On avait oublié des témoins. Le journal du matin communiquait *« l'angoisse du troisième âge »*. C'était il y a cinq ans à La Rochelle.

Aujourd'hui, c'est l'été. Sa femme et des amis (1) refont chaque jour le récit d'un fait divers, d'une enquête bâclée, d'une instruction précipitée, d'un procès hâtif, et questionnent enfin : quelles preuves ? quels aveux ? quels mobiles ? Le dossier n'apporte pas de réponses. *« Mais la justice ne se trompe jamais »* et *« sur quel fait nouveau se fonder pour réouvrir une enquête »* ? Les magistrats à Paris, entre deux portes, au bout du fil téléphonique, confient volontiers leur trouble ; jusqu'au garde des sceaux, qui assure qu'il va *« voir de plus près cette affaire »*.

Là-dessus les vacances. Il fait beau au-dessus de la centrale de Muret. Guy Mauvillain comme d'autres écrit, écrit, pour tromper l'angoisse du temps faussement payé. Qui à présent, sérieusement, peut affirmer la culpabilité de Mauvillain ? Alors, sur les robes noires ou rouges, sur les hermines, sur les moulures et les lampes de cuivre, que souffle un vent frais, afin que l'on se penche sur les feuilles du dossier Mauvillain ! Quel artifice attend-on de découvrir pour laisser cet homme en liberté ?

La mort d'une vieille dame atrocement frappée en janvier 1973 ne justifie nullement l'enfermement d'un homme sans que l'on ait su, à proportion, démontrer que c'était bien là son assassin. La liberté de Guy Mauvillain serait-elle si grave pour la sécurité des Rochelais pour ainsi reculer sans cesse le moment où l'honnêteté commandera d'ouvrir les portes de sa cellule ?

(1) Comité de soutien à Guy Mauvillain, résidence Allende, 17 La Rochelle, voir *le Monde* des 2 janvier, 9 et 28 avril.

UNE VICTOIRE POUR LE « GAY MOVEMENT »

L'entrée des homosexuels aux États-Unis sera moins sévèrement contrôlée

Washington. — **Les homosexuels sont de moins en moins considérés comme des pestiférés aux Etats-Unis. Le département de la justice a décidé, le 9 septembre, de quasiment supprimer le contrôle dont ils étaient l'objet aux postes frontières. Le même jour, un tribunal fédéral a ordonné à l'U.S. Air Force de réintégrer un ancien héros de la guerre du Vietnam, le sergent Leonard Matlovitch, congédié en 1975 pour s'être déclaré homosexuel. C'est une double victoire pour le Gay Movement, qui lutte depuis une douzaine d'années contre de pénibles discriminations.**

De notre correspondant

La loi *est inchangée, comme* l'explique M. Verne Jervis, porte-parole du service de l'immigration et des naturalisations : les homosexuels de nationalité étrangère n'ont toujours pas le droit d'entrer aux Etats-Unis. Mais on se basera, désormais, sur leurs propres déclarations. Pour être refoulé à la frontière, il faudrait s'affirmer homosexuel *« volontairement »* et *« de manière non ambiguë »*.

Depuis 1952, (Immigration and Nationality Act), la porte du Nouveau Monde est fermée aux homosexuels, comme aux prostituées, aux polygames, aux criminels, aux communistes, aux drogués, aux analphabètes, aux indigents... L'interdiction a été confirmée par la Cour suprême, en 1967. Les médecins du service public de la santé étaient chargés d'examiner les voyageurs « suspects ». Ils renoncèrent à leur mission, *en août de l'année dernière*, affirmant ne pas être en mesure de déceler une telle « maladie ». La réglementation prit alors une tournure franchement cocasse : les douaniers devaient *se prononcer eux-mêmes* à partir d'un simple interrogatoire. Ils ne tardèrent pas à déclarer forfait eux aussi.

Selon la nouvelle directive, seulement deux catégories de voyageurs étrangers peuvent être interrogés à la frontière pour homosexualité : ceux qui portent un signe distinctif, badge ou tee shirt *du genre : « I'm gay »*, et *ceux qui* sont dénoncés par un autre voyageur. Mais, au cours de l'interrogatoire, *les douaniers* devront croire les intéressés sur parole (procédure typiquement américaine). Il suffira de répondre d'une voix ferme : *« Non, je ne suis pas homosexuel »* pour pouvoir s'engouffer dans un taxi new-yorkais.

Ce petit pas a été obtenu en invoquant les accords d'Helsinki qui recommandent, entre autres, la liberté de voyager. N'eût-il pas été plus simple, moins hypocrite aussi, de supprimer l'interdiction elle-même ? Interdiction tournée au grand jour lors du dernier afflux de réfugiés cubains : des personnes emprisonnées à La Havane venaient, paradoxalement, trouver la paix aux Etats-Unis.

Des quartiers, des églises

L'institut Kinsey, qui aime la précision, a défini ainsi les homosexuels : *des personnes ayant eu* au moins six expériences avec des amis du même sexe. Selon cette classification, discutée, dix Américains sur cent (13 % des hommes et 5 % des femmes) sont homosexuels. La plupart d'entre eux préfèrent ne pas le dire, de *crainte de perdre un emploi ou* la considération des voisins. Et ceux qui s'affirment tels ont tendance à vivre entre eux, constituant des communautés, des quartiers ou même des églises.

Depuis la naissance de leur mouvement, à la fin des années 60, les *gays* ont franchi plusieurs barrières. Ils s'expriment à la télévision. Les emplois fédéraux ne leur sont plus refusés, sauf dans des organismes comme le F.B.I. et la C.I.A. En 1974, les associations nationales de psychiatres et de psychologues ont supprimé l'homosexualité de la liste de leurs maladies mentales.

Mais ce *« désordre de l'orientation sexuelle »* — selon la nouvelle définition — continue à être considéré par beaucoup de citoyens comme un mal dangereux, pouvant porter atteinte à cette base de la société américaine qu'est la famille. Plus le « mouvement gay » a pris de l'importance, *plus l'opposition a grandi*, du moins dans certaines couches de la population.

On a déploré récemment à Washington plusieurs « descentes » de « marines » dans des bars fréquentés par des homosexuels. Ceux-ci ont résisté, à la grande *surprise des assaillants*. A San-Francisco et à Chicago, dans les quartiers qu'ils ont pu constituer librement, les *gays* n'hésitent pas à organiser des tours de garde nocturnes. Signe que les esprits évoluent malgré tout : ils ont reçu, plus d'une fois, l'appui du *voisinage mais aussi de la police*.

Les *gays* sont organisés en nombreuses associations et parviennent, selon la technique du groupe de pression, à influencer des *situations politiques locales*. Ils étaient soixante-dix-sept délégués à la dernière convention démocrate (contre quatre seulement en 1976). L'un deux, M. Melvin Boozer, posa sa candidature à la vice-présidence. Simple provocation : il savait parfaitement *que le parti le moins conservateur* n'était pas prêt à mettre sur son *ticket* un homosexuel, noir de surcroît.

ROBERT SOLÉ.

● *L'actrice Sophia Loren*, condamnée, en janvier 1979, en Italie à un mois de prison ferme et 12 millions de lires d'amende *(80 000 F)*, *pour une affaire de* non-déclaration de revenus remontant à 1963, a fait savoir, par l'intermédiaire de ses avocats, qu'elle était prête à accomplir sa peine : *« Je rentrerai en Italie, et me constituerai prisonnière »*, a déclaré la comédienne, qui a ajouté que, selon ses avocats, elle n'avait pas, en 1963, à faire de déclaration de revenus en Italie, ayant à cette époque déjà pris la nationalité française. Néanmoins, l'épouse du producteur Carlo Ponti déclare que — dès que ses obligations professionnelles actuelles seront remplies — elle compte se *« plier rigoureusement »* à la décision des juges italiens.

● *Un violent incendie* a ravagé pendant plus de quatre heures, mercredi 10 septembre, le Kon-Tiki, un hôtel de sept étages situé dans le centre de Papeete (Polynésie française), faisant au moins trois morts. La *cause* du sinistre n'était pas encore connue ce jeudi matin.

A Annecy

UN ANCIEN COLLABORATEUR DE JOSEPH FONTANET EST VICTIME D'UNE AGRESSION

M. Jacques Gonnard, âgé de cinquante ans, maire de Grésy-sur-Isère (Savoie), a été victime d'une agression, lundi 8 septembre, vers 21 h. 30, dans *le* centre d'Annecy (Haute - Savoie). M. Gonnard a été blessé au foie, d'un coup de poignard, par un inconnu qui se serait approché de lui pour lui demander du feu.

La nouvelle de cette agression a suscité une vive émotion dans les *milieux officiels d'Annecy* : directeur divisionnaire des impôts à Annecy, M. Jacques Gonnard a été, notamment, de 1968 à mars 1973, membre des différents cabinets ministériels de Joseph Fontanet, assassiné dans la nuit du 31 janvier au 1er février, à Paris, devant *son domicile*. L'*enquête* pour retrouver le ou les auteurs du meurtre de l'ancien ministre avait conduit, au printemps, les policiers à Annecy. Des rumeurs avaient, en effet, laissé croire que la mort de Joseph Fontanet était liée aux escroqueries découvertes au casino de *cette* ville et à un scandale immobilier (*le Monde* daté 2-3 mars).

D'après les premiers éléments de l'enquête sur l'agression du 8 septembre, les policiers de la sûreté urbaine pensent que M. Gonnard aurait *été* victime d'*« un crime de rôdeur »*. Un suspect, dont la silhouette correspond au signalement de l'agresseur, a été interpellé et placé en garde à vue. Il s'agit d'un jeune délinquant, âgé de dix-neuf ans, recherché pour un cambriolage, qui aurait pu, selon les policiers, *« s'en prendre sans raison »* à M. Gonnard. Cette agression rappellerait, dans ce cas, le meurtre de *Joseph Fontanet* : les policiers parisiens estiment toujours que l'ancien ministre a pu être victime d'une bande de jeunes armés ayant agi sans motif.

● *Lors de la tentative de hold-up* qui a eu lieu mercredi matin 10 septembre à Rouen (Seine-Maritime) à l'agence du *Crédit du Nord*, et qui a coûté la vie au brigadier de police Louis-Ange Godin, âgé de trente-quatre ans (*le Monde* du 11 septembre), un gardien de la paix, également âgé de trente-quatre ans, M. Jean-Claude Poret, a reçu deux balles dans le bras gauche, et deux autres gardiens de la paix ont été assommés. Les malfaiteurs, entre trois et cinq selon *les témoins*, dont l'un *a été* blessé par un policier, sont en fuite. Le brigadier Godin devait terminer son service à Rouen mercredi à 13 heures et prendre *ce jeudi son service à Lille*.

MÉDECINE

DES EXPÉRIENCES DE CLONAGE SONT ARRÊTÉES A L'UNIVERSITÉ DE CALIFORNIE

Le professeur Samuel Ian Kennedy, virologue de renom, ne pourra continuer ses expériences de clonage à l'université San Diego, en Californie. Les membres du *Bio Safety Committee, comité* chargé de contrôler les travaux de recherche des biologistes de l'université, ont conclu après plusieurs semaines d'enquête qu'il avait violé, peut-être délibérément, les normes fédérales auxquelles doivent se conformer les chercheurs travaillant *sur la synthèse* de l'A.D.N. (*le Monde* des 10-11 et 14 août). L'interdiction ne porte que sur les travaux du professeur Kennedy relatifs à l'implantation de matériel génétique provenant d'un être vivant dans les cellules d'un autre (clonage). Il pourra *poursuivre ses autres travaux*. — *(Corresp.)*

LA DERNIÈRE IDÉE DE M. FLATTO SHARON

Inconnu hier, le Congrès mondial pour la défense des juifs opprimés prétend, *aujourd'hui*, assurer la protection des juifs *en Europe (le Monde du 10 septembre)*. Son président, le député israélien Flatto Sharon, s'y connaît en matière de publicité et ne manque pas d'idées : en mai 1979, il lança des commandos à la recherche de l'ancien président ougandais Idi Amin Dada, monta une opération pour *retrouver* les *Mercedes* volées en Israël et enfouies dans le Sinaï en attendant que la frontière se déplace, proposa, en 1979, d'accueillir le chah d'Iran *et* voulut récemment courir au secours de Manufrance...

Ses initiatives se font particulièrement nombreuses alors qu'on attend le jugement de son procès pour fraude électorale et qu'approchent les élections législatives prévues en 1981.

Condamné en France par défaut, le 19 septembre 1979, à dix ans de prison pour escroqueries et abus de confiance, M. Flatto Sharon fait l'objet d'une demande d'extradition de la part *du gouvernement* français. Il tient d'autant plus à son siège au Parlement que celui-ci lui permet de bénéficier d'une immunité.

Son dernier projet en date est la création de milices pour *défendre les communautés juives* européennes et américaines qui se sentent en danger. Deux représentants de son organisation, M. Gilbert Amar, conseiller du député, et M. Beni Tal, un géant taillé en armoire à *glace et le cheveu ultra-court*, directeur d'un service de protection en Israël, viennent de passer quelques jours en Belgique et en France, où leurs offres de services ont déclenché de vives réactions.

A *Bruxelles, le ministre* de l'intérieur, M. Philippe Moureaux, s'est dressé contre le projet et en France les représentants des communautés juives et le M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre *les peuples) déclarent ignorer* le « congrès » de M. Flatto Sharon et s'opposer à ses initiatives.

« Nous sommes contre ces méthodes, explique M. Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P. *C'est aux pouvoirs publics de faire leur devoir et d'assurer la sécurité des citoyens. »* Selon lui, ces milices privées ne peuvent qu'isoler les juifs du reste de la nation et il les qualifie de *« provocation »*.

Imperturbables et sûrs *d'obtenir les autorisations nécessaires*, MM Amar et Tal annoncent le plus sérieusement du monde l'arrivée prochaine, à Paris, de cent cinquante personnes disposant de la double nationalité française et israé*lienne, et formées militairement*. Ils ont quitté la France sans les attendre. Prochaines étapes de leur tournée : la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. — Ch. C.

Faits et jugements

Le parquet fait appel de la décision visant M. Mody Konaté.

Le parquet a fait appel de la décision d'ajournement de peine prise par la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris, *devant laquelle avait comparu*, mardi 9 septembre, M. Mody Konaté, un travailleur malien accusé d'infraction à arrêté d'expulsion (*le Monde* du 11 septembre). Le tribunal avait ajourné son jugement au 16 juin 1981, *« compte tenu du fait que M. Konaté avait gagné l'estime et la considération de* ses *collègues »*, et n'était en rien un danger pour l'ordre public ; *il avait ordonné* que celui-ci fût immédiatement libéré.

M. Konaté a été mis en liberté jeudi matin 11 septembre, a indiqué M. Christian Le Gunéhec, procureur de la République à Paris, précisant que son maintien *en détention ne se justifiait pas*, *« même s'il est bon que la cour d'appel ait à examiner cette affaire, compliquée, au plan juridique comme au plan humain »*.

● *Inculpation d'un P.-D.G. à Bastia.* — M. Jean-Pierre Leroy, âgé de trente-cinq ans, président-directeur général de la Société des nouvelles galeries de Bastia (Haute-Corse) a été inculpé, vendredi 5 septembre, par M. Martin Emmanuelli, juge d'instruction au tribunal de Bastia, d'infractions à la législation sur les sociétés, d'abus de biens *sociaux* et de présentation de faux bilans, et laissé en liberté. Cette société éprouve depuis plus d'un an de sérieuses difficultés. M. Leroy avait récemment réclamé le licenciement économique des soixante-sept membres du personnel. La société est actuellement en cours de liquidation.

Relaxe pour les enseignants qui avaient « occupé » le rectorat de Besançon.

Le tribunal correctionnel de Besançon *(Doubs) a relaxé*, mercredi 10 septembre, six membres de syndicats d'enseignants qui avaient participé, le 25 septembre 1979, à l'occupation de la cour et de la terrasse du rectorat de cette ville, lors d'une manifestation en faveur des maîtres auxiliaires.

Le recteur de Besançon, M. Henri Legohérel, avait déposé une plainte contre X..., et le parquet du tribunal avait engagé des poursuites au titre de la loi anti-casseurs contre six responsables du SGEN-C.F.D.T., du SNES et du SNI - P.E.G.C. (*le Monde* du *21 juin 1980*)

Le tribunal a estimé que le délit n'était pas suffisamment caractérisé, les manifestants ayant pu considérer que la perspective d'une négociation imminente avec les représentants du rectorat rendait supportable leur présence dans la cour.

Le SNES (Syndicat national des enseignements de second degré) estime que la décision du tribunal *« confirme la possibilité de faire échec, grâce à l'action syndicale unitaire et de masse, à la volonté répressive et d'intimidation du pouvoir, de sauvegarder les libertés syndicales pour mieux défendre le service public d'éducation et ses personnels »*

● *Les suites de l'accident de Farnborough.* — La marine américaine a immobilisé mercredi 10 septembre ses douze avions de combat « F 18 Hornet » à la suite de l'accident survenu à l'un de ces appareils au lendemain de la clôture du Salon aéronautique de Farnborough, en *Grande-Bretagne*. — *(A.F.P.)*

Prison et régime spécial

Alors que cinq femmes détenues à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis poursuivent une *grève* de la faim commencée le 30 août (*le Monde* du 6 septembre), pour obtenir *l'application* pleine et entière du régime spécial, appelé aussi « statut politique » — articles D. 490 et suivants du code de procédure pénale, — leurs avocats ont été reçus, mercredi 10 septembre, par un représentant de l'administration pénitentiaire *à la Chancellerie*.

Les cinq détenues, inculpées, soit dans les affaires du groupe d'ultra-gauche Action directe, soit dans le hold-up de Condé-sur-l'Escaut, et, dans le cas de Rosalda Bosco, vingt-trois ans, réclamée par la justice italienne, estiment, en effet, que le régime spécial auquel elles ont droit, puisqu'elles sont poursuivies devant la Cour de sûreté de l'Etat, ne leur est pas entièrement accordé (*droit de réunion* et parloir sans dispositif de sécurité). Selon les avocats, l'entrevue n'a rien donné, l'administration pénitentiaire estimant que *« les prescriptions du juge d'instruction sont respectées »*. En conséquence, les défenseurs des détenues ont décidé *« de saisir le juge administratif compétent pour trancher le conflit les opposant à l'administration pénitentiaire »*. Depuis le 6 septembre, cinq autres détenus de la maison d'arrêt de la Santé observent aussi une grève de la faim, en signe de solidarité avec leurs camarades.

JEU DU PETIT FLAMMARION

SOLUTION DES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT. - I. Nounation. - II. Ce; néphroses. - III. Aube; lei; Mo. - IV. SR; Ga; snob. - V. Cornet; Eu; OA. - VI. Anna; me; Cid. - VII. Be; déni; More. - VIII. Mantra; nés. - IX. Léar; A.R.N. - X. Luc; ad; lai. - XI. Astroide. - XII. Monotropie.

VERTICALEMENT. - 1. Cascabelle. - 2. Neurone; Eu. - 3. R.N.; *Macao*. - 4. Une; *Nadar*; Sn. - 5. N.E.; Ge; en; To. - 6. Aplat; nt; Art. - 7. Thé; mirador. - 8. Irisée; Ar; Io. - 9. Oo; nu; *D.P.* - 10. NS; con; lei. - 11. *Emboire*. - 12. *Iso; adessif*.

SOCIÉTÉ

MAGIE, SORTILÈGES ET MAUVAIS ŒIL

La superstition ou l'avenir d'une illusion

La superstition vient du fond des âges. *Multiforme et bardée d'évidences subjectives,* elle tente d'expliquer l'inexplicable, de surmonter des peurs paniques ou de prévoir l'avenir. La science ne cesse de la refouler, mais la superstition ne s'en porte pas plus mal et renaît des cendres de l'irrationnel, invincible et irréductible.

En toute rigueur de terme, on pourrait *distinguer entre supestition et sorcellerie,* comme on distingue entre religiosité et foi. Mais, dans la synthèse qui suit, il était inévitable de mettre sur le même plan les diableries, la magie, les sortilèges, le mauvais œil, la pratique chiromancienne et les croyances naïves. Car il existe un dénominateur commun entre ces diverses manifestations : le besoin de se rassurer à peu de frais.

La superstition ? D'abord ne pas en rire. Railler c'est toujours manquer d'imagination : le propre des *médiocres.* Le dédain ou l'indignation des esprits forts en la matière ne va pas sans rappeler certaines *réactions outrées devant les déviations* sexuelles, réactions qui dissimulent, en fait, de la complicité. Qui se vante bruyamment de ne pas être superstitieux et se moque de la naïveté populaire pourrait bien un jour se retrouver dans la situation du lanceur de boomerang !

Ne pas en rire non plus car l'histoire de la superstition et de la sorcellerie est une suite sinistre de méchanceté, de haine, de bêtise parfois, mais surtout de tortures, de *meurtres et de lâchetés.* Les plus hautes instances spirituelles de l'Occident, les tribunaux de l'Eglise et plus encore de *l'Etat ont* du sang sur les mains. Le fanatisme a souvent cédé la place à de bas intérêts. Sorciers et sorcières ont servi de boucs émissaires. L'éternel anti-*féminisme* s'en est donné à cœur joie contre de pauvres filles plus ou moins déséquilibrées qu'il aurait mieux valu *soigner ou protéger que* malmener au nom d'une doctrine qui n'était pure que de nom.

Ne pas en rire non plus car le bal prétendument mené par Satan est *lugubre, voire effrayant. Les* folles sabbatiques détraquaient les nerfs. Des fêtes *« d'amour sans amour »,* note Michelet, marquées par la stérilité et la cruauté. A *Bayonne, on consommait du* « hachis d'enfants » et des corps de sorciers déterrés.

Ne pas en rire encore car comment tracer une ligne de démar-*cation entre le fanatisme* de la superstition et celui des Eglises officielles, qui non seulement voyaient le diable partout *mais* organisaient de véritables chasses aux sorcières, sorte d'antisorcellerie dont les méthodes ne valaient parfois guère mieux. L'arbitraire du pouvoir *et plus encore* les croyances orthodoxes ne sont-ils pas comme l'envers d'une même médaille ? En fait, *il y a une contamination* permanente et comme une émulation entre religion et superstition. Ni l'une ni l'autre — telles des sœurs jumelles — n'est arrivée à se débar-*rasser de sa rivale.* Qu'auraient-elles été l'une sans l'autre ?

Peut-on se risquer à définir la superstition ? L'ambiguïté commence avec l'étymologie. *Superstare* signifie *en latin « se tenir au-dessus ».* Pour les uns, il s'agirait d'une *« croyance superflue »;* pour les autres, de parents qui prient pour que leurs enfants leur survivent. Cette hésitation sied bien à ce galimatias de croyances essentiellement irrationnelles et pourtant conventionnelles, *à ces pratiques plus ou moins* rituelles que l'on se transmet de génération en génération, en finissant parfois par ne plus très bien savoir leurs tenants et leurs aboutissants.

Avec ses ramifications et ses incohérences la superstition se présente comme un enchevêtrement de causes et d'effets relié par des motifs obscurs mais d'autant plus contraignants qu'il y a peu de choses à comprendre et à expliquer et beaucoup *à affirmer et à imposer.*

Confusion

Le *philosophe Alain propose* quant à lui cette définition : *« Etre superstitieux, c'est croire que nos pensées sont dans les choses et qu'elles les meuvent ; ou, pour parler autrement, une confusion du sujet et de l'objet ».*

Peut-être Alain s'exprimerait-il un peu différemment aujourd'hui où le subjectivisme ou le freudisme sont rois. L'imbrication paraît de plus en plus grande entre le sujet pensant et ce qu'il perçoit du monde extérieur, entre l'esprit et la matière, *entre l'imagination et le réel.* La médecine ne peut plus ignorer la psychosomatique, et la théologie les phénomènes *hallucinatoires. Le désir* est devenu une pièce maîtresse de l'interprétation des faits et du pouvoir sur eux. Les guérisseurs ont plus ou moins changé de méthode et de style mais l'essentiel demeure : agir sur le malade plus que sur la maladie au moyen de ce que l'on *appelle toujours, faute d'un meilleur* mot, le « fluide » dont la science ne peut rien dire et la psychologie guère davantage. Les méfaits des médecins marginaux, où se glissent nombre de charlatans, sont indéniables, mais les réussites ne le sont pas moins et leur vogue demeure *écrasante.*

Un mol oreiller

La superstition comme la religion est connaturelle à l'homme. Elle est universellement répandue dans les *pays développés comme dans* les autres sous des formes différentes. Il faudrait être de parti pris et fort ignorant pour dire que toute religion est superstition et réciproquement. Car le propre de la foi — sans laquelle le christianisme serait complètement dénaturé — est d'en-*seigner que Dieu est le Tout autre,* qu'il ne supporte aucune manipulation réductrice ; il est la cause des causes ; ne fait pas nombre avec les causes secondes. Le surnaturel est son domaine *réservé.* Ce pourquoi l'Evangile est l'antisuperstition. Dieu ne supporte aucun automatisme. *Il est intériorité, liberté et amour.* Il n'obéit pas ; il répond dans le silence et déteste les idoles. La superstition, elle, est par essence idolâtrique. C'est une monstrueuse et parfois stupide mécanique de domestication de la réalité. Alors que Dieu attend de l'homme qu'il *joue sa vie dans la responsabilité* et l'autonomie.

Mais l'homme ne se résigne pas facilement à la nudité de la foi. Il est toujours guetté par la supersti-*tion surtout s'il est irreligieux. Une* solide spiritualité est le meilleur rempart contre la superstition.

La religion sociologique, elle, est sans cesse tentée de s'alourdir et *de s'abâtardir de croyances superstitieuses.* La superstition est du côté de la pesanteur. Elle tient compagnie. Tout irrationnelle qu'elle soit, elle est un mol oreiller. Glis-*ser un talisman* sur sa poitrine, une médaille plus ou moins miraculeuse censée protéger de l'enfer, voilà qui est confortable, *pratique* et moins difficile que de mener une vie ascétique et de pardonner à ses ennemis. L'arithmétique, les astuces, un système d'assurance bien tarifée *dispensent de la pureté* des intentions et du désir de vivre en état de grâce. Le diable donne des ordres, menace, souille. Il fait de l'homme son jouet. Il est tellement plus facile de se soumettre à ses consignes que d'inventer sa propre route ; de prier en gesticulant que d'adorer un Dieu qui se contente de suggérer : *« Si vis ! »* (Si tu veux !).

L'Eglise catholique n'a eu de cesse que de faire la part du feu à la *superstition, et il est possible qu'elle* n'a guère eu le choix. Elle a pose des bornes, ne supportant pas qu'on les franchisse Place donc aux « bonnes » supersbtions - homologuées Les autres valent l'excommunication, le fouet ou le bûcher Nous sommes en plein manichéisme. L'Eglise choie ses fidèles, qui se contentent des premières, et foudroie les seconds. Si bien que les uns vivent douillettement dans le giron ecclésial et les autres, à leurs risques et périls, jusqu'à devenir des martyrs. Paradoxalement, ces hérétiques s'en trouvent grandis par l'histoire et, en quelque sorte, purifiés, *tandis que les bigots sombrent* dans l'insignifiance.

La Réformation a essayé de chasser les superstitions de l'Eglise Sa sévérité parfois exagérée (les *indulgences assurément, mais pour*quoi s'opposer au principe du culte des saints et aux reliques ?) a largement contribué à purifier *les rites* et à dépouiller la piété jusqu'à la rendre ennuyeuse et déshumanisée. La superstition n'en survit pas moins, sans effort... Strakerjahn note qu'en *cas d'épidémie* de bétail il arrive au paysan protestant de s'adresser à un prêtre catholique pour bénir les *étables.*

Il est périlleux de décider des frontières de la superstition. La ligne de démarcation reste floue pour la bonne raison que les critères sont *largement subjectifs. S'il est natu*rel de conserver une mèche de cheveux d'un enfant décédé, pourquoi le serait-il d'en faire autant pour un saint ? La superstition commence (ou commencerait ?) avec l'intention d'en faire un talisman ou un porte-bonheur.

Est-il superstitieux de recueillir de l'eau de Lourdes, d'en boire, d'en espérer un réconfort dans la souffrance physique ou morale ? L'est-il de porter un scapulaire ? Qui *oserait répondre orgueilleusement,* dans l'abstrait, à ces pauvres questions, à ces questions de pauvres ?

Déplacements

« Quiconque, au dix-septième siècle encore, croyait aux sorcières n'était pas superstitieux, avance Conrad Zücxer, *mais partageait une opinion très généralement répandue ».* Réflexion assez peu convaincante. Elle fait, en tout cas, réfléchir au déplacement de *la superstition* au cours des âges. Pour l'homme préhistorique, le tonnerre était signe de vengeance divine. Il a fallu les progrès de la science *pour savoir qu'il n'en est rien.* Mais aujourd'hui encore un tremblement de terre, ou une inondation, peut être considéré comme *une punition. « Le doigt de Dieu est là »,* lisait-on encore dans les années 50 dans une semaine religieuse diocésaine, lorsqu'un médecin athée auteur d'une thèse contre les miracles de Lourdes était mort prématurément d'un accident de la route.

« Les incrédules, si l'on en croit Alain, *sont de grands promoteurs et confesseurs de l'esprit. »* Sans des agnostiques comme ce médecin malchanceux, les croyants seraient moins stimulés à scruter les inconnus des guérisons attribuées à la Vierge. Qui disait au Moyen Age : *« Les démons peuvent produire des tempêtes, des naufrages, des incendies, provoquer des impulsions sexuelles ou des paralysies, causer la mort des animaux, stériliser les champs » ?* Ce n'est pas un sorcier *mais tout bonnement Mgr Guillaume* d'Auvergne, prédécesseur du cardinal Marty (1228-1249) au siège de Paris.

Aujourd'hui — la nuance est de *taille* — les catholiques qui ne croient pas au diable sont suspects d'hérésie. Mais le grand exorciste du diocèse de Paris est à peu près au chômage et s'en félicite Ses malades d'hier ou d'avant-hier vont directement à l'hôpital psychiatrique. Le jour viendra-t-il où l'Eglise soupçonnera de superstition les fidèles qui, faisant foi à la lettre de l'Evangile, croiront à l'existence person-*nelle du démon ou des anges ? Car* si le diable existe, pourquoi est-il aujourd'hui en pointillé ? Le Dieu des chrétiens a-t-il besoin de ce repoussoir que l'on a mis à toutes les sauces avant de le déclarer chômeur ?

Il ne faut pas s'y tromper : ce sont les diableries de tout acabit qui sont au centre de la superstition, de la magie et de la sorcellerie. Purger la doctrine catholique du démon serait une étape décisive dans l'évolution *du christianisme. Le problème du* mal n'en serait pas obscurci pour autant !

La peur

La superstition est un tranquillisant à bon marché. Elle est le fruit de la peur. *C'est pourquoi* notamment ceux qui exercent un métier dangereux (par exemple les marins) y sont plus portés que les autres. Satan est un paravent commode. Il *sert de répondant.* Projection de nos angoisses, on le charge de tout ce qui va de travers dans le monde et dans l'homme, comme si, en personnalisant le mal, on l'exorcisait en partie et on prenait barre sur lui. Quoi qu'il en soit, la superstition survivrait à une éradication du dé-*mon* (qui est d'ailleurs légion). Si de moins en moins de gens, en effet, croient au diable, le nombre des superstitions *demeure constant ainsi* que le prouve la surabondance des devins, mages, magiciens, cartomanciennes, chiromanciennes, guérisseurs de tout acabit et, dans les *campagnes surtout, des sorciers, des* histoires de mauvais œil, etc. Les amulettes de toutes sortes qui pendent autour du cou, les objets porte-bonheur accrochés aux pare-brise des voitures, etc. Il faut être Gide pour lancer cette boutade : *« Je ne suis pas supertitieux, mais je recherche volontiers ce qui passe pour néfaste. Ainsi ne manqué-je jamais l'occasion de passer sous une échelle, de voyager un vendredi ou de prendre appui sur un treize. »*

*La superstition paraît indestruc*tible car elle repose sur l'effort de l'homme pour surmonter ses malheurs ou ses impuissances. Aussi longtemps que l'homme ne sera pas heureux et qu'il sera en butte à la souffrance et à la maladie, il sera toujours tenté par des recettes qui l'attireront *d'autant plus qu'elles sont* à la fois simples et obscures. La science et la philosophie sont moins naturelles que la magie.

HENRI FESQUET.

La sorcière aux yeux secs

A parcourir une anthologie des principales superstitions, on s'aperçoit, contrairement à son attente, que ce méandre devient un marécage — souvent scabreux — où l'on s'embourbe et où l'on s'ennuie...

Voici quelques exemples prélevés dans un petit recueil contemporain comprenant plus de sept cents rubriques (1).

Abbé. — *La rencontre inopinée d'un prêtre en soutane gâche irrémédiablement la journée. Il faut conjurer le sort en touchant du fer.*

Nouer l'aiguillette (c'est-à-*dire rendre quelqu'un impuissant). — Lier une verge de loup fraîchement tué avec un lacet blanc à proximité de la maison de son ennemi après l'avoir appelé de son nom.*

Araignée. — *Les Arabes ne tuent jamais une araignée, car l'une d'entre elles a sauvé Mahomet réfugié dans une grotte que ses ennemis n'ont pas songé à fouiller, car une énorme toile d'araignée en obstruait l'entrée.*

Dans les étables, les toiles d'araignée éloignent les sorciers.

Casserole. — *Pour savoir où ira l'âme d'un défunt, enfermer un chat noir dans une casserole de cuivre. Si le lendemain le chat vit encore, l'âme est au purgatoire. Sinon, elle est en enfer.*

Diamant. — *C'est un talisman universel, une protection absolue contre les démons, contre tous les poisons. Il guérit la luxure maladive.*

Dindon. — *Un homme sexuellement épuisé doit regarder trois dindons gonfler trois fois de suite leur cou. Il sera ainsi remis en selle.*

Epée. — *Pour aider les femmes à accoucher, tracer au-dessus de leur ventre une croix avec une épée nue.*

Evangile. — *Si vous êtes désemparé, ouvrir l'Evangile au hasard, puis les yeux fermés pointer son doigt. Le passage désigné vous dictera votre conduite.*

Fiente. — *La fiente de souris est souveraine contre la calvitie ; celle de l'oie contre la jaunisse.*

Larmes. — *Une sorcière ne pleure jamais. Si vous voulez vérifier qu'une femme n'en est pas une, lui faire très mal.*

Lit. — *Un malade mettra longtemps à guérir si son lit est perpendiculaire aux poutres du plafond.*

Loupes. — *Pour se débarrasser d'une loupe ou d'une verrue, la frotter contre le vêtement d'un bourreau.*

Ongles. — *On peut empoisonner un ennemi en mélangeant à sa boisson des rognures d'ongles. Se couper les ongles un vendredi allonge les cornes du diable.*

Théâtre. — *Près de l'endroit où l'on frappe les trois coups, il faut planter un gros clou pour conjurer le mauvais sort.*

Triangle. — *C'est un sacrilège de rompre un triangle, figure sacrée, symbole de la Trinité ; voilà pourquoi on ne doit pas passer sous une échelle.*

Vert. — *Couleur favorite du diable, le vert porte malheur. Le manteau des fous était vert.*

(1) *Dictionnaire des superstitions* par Pierre Canavaggio, Edit. Marabout.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

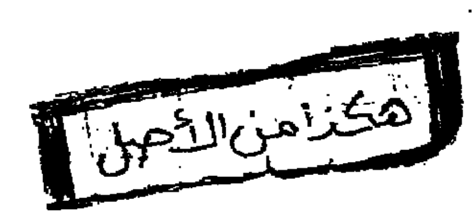
• Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



هكذا من الأصل

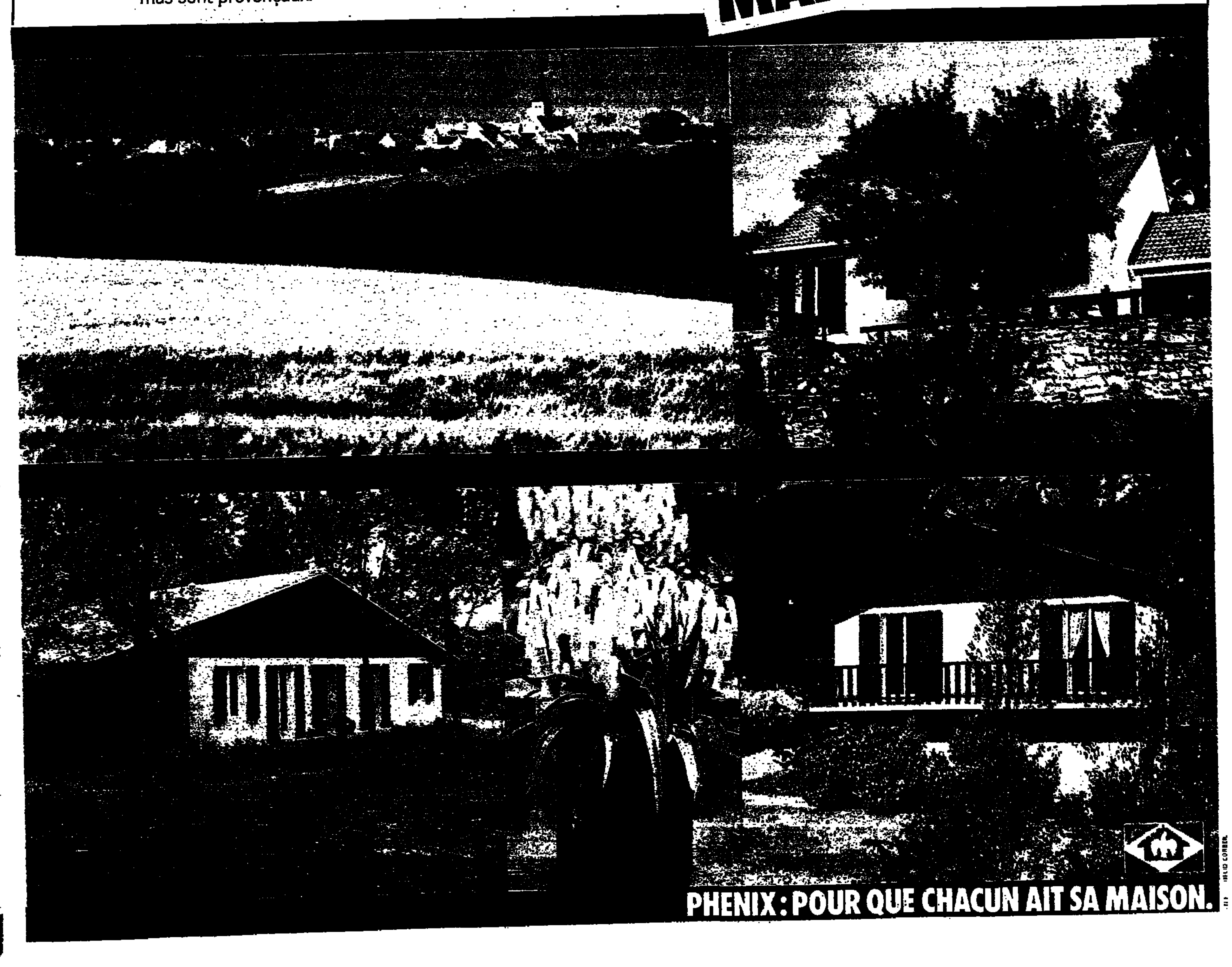


C'est dans leurs régions qu'il faut juger nos maisons.

La maison Phénix n'existe pas. Il existe en revanche 300 variantes de maisons Phénix, régionales. Parce que nous sommes décentralisés en 15 exploitations, implantées dans chaque province, nos maisons sont conçues, construites et finies par des hommes attachés à leur pays. Résultat : nos chalets sont savoyards comme nos mas sont provençaux.

MAISON PHENIX

Young & Rubicam



ÉDUCATION

CHRONIQUE SCOLAIRE DE SAINTES

« Faut un cahier de musique et chant »

Avec la rentrée ce jeudi 11 septembre des élèves des académies de Caen, de Clermont-Ferrand, de *Lille*, de *Nantes*, d'Orléans-Tours et de Rennes se termine la première « vague » de la reprise des *cours en ce début* d'année scolaire. Mardi 16 septembre, ce sera le tour des académies de la région parisienne, puis, deux jours plus tard, de Limoges et de Toulouse. Du lundi 22 au lundi 29 septembre, s'échelonnera la rentrée des neuf dernières académies (« le Monde » du 6 septembre).

Des parents ont manifesté mercredi 10 septembre à Piencourt (Eure) et à Notre-Dame-de-*Bondeville* (Seine-*Mari*time) pour protester, dans le premier cas, contre la fermeture d'une école à classe *unique, et, dans le second, parce que* l'ouverture attendue d'une troisième classe n'a pas eu lieu.

***Ce même jour, M. Christian Beullac* répétait au cours de l'émission de France-Inter « Face au public » ses attaques contre « des communistes » accusés de *développer dans l'Ecole « un climat* d'intolérance », tandis que le matin M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.), avait adressé une mise en garde « solennelle et grave » contre les militants de la tendance Unité et Action (animée notamment par des communistes) qui, dans dix départements, ont lancé un mot d'ordre de grève aux *instituteurs et aux professeurs de collège* (« le Monde » du 10 septembre). La direction nationale du syndicat estime, pour sa part, la grève « inopportune et inadaptée au contexte immédiat ». M. Guy Georges a reproché explicitement aux communistes de se livrer « à un travail de sape » qui peut « conduire à la destruction du syndicat » et compromet « la crédibilité face à l'interlocuteur gouvernemental ».**

***Reçus le 27 août par M. Christian* Beullac, les dirigeants du SNI-P.E.G.C. ont obtenu la promesse que les instituteurs suppléants éventuels ne seront pas licen*ciés cette année* après trois échecs au concours d'admission à l'Ecole normale, comme le prévoient les textes. Il n'y aura pas de suppression de postes d'instituteur ou de professeur d'enseignement général des collèges (P.E.G.C.) au budget de 1981. De nouvelles règles d'ouverture et de fermeture de classes seront étudiées pour *la* rentrée de l'an prochain. Le calendrier scolaire sera réexaminé. Enfin, un conseil *interministériel s'est saisi* fin août du dossier de la revalorisation du traitement des instituteurs ; d'ici quinze jours, une évaluation chiffrée de l'opération devrait être connue. La consigne de limitation des effectifs à trente enfants en classes de maternelle reste en vigueur.**

Nous poursuivons la publication de la chronique scolaire de Saintes, où le pre*mier jour de congé scolaire a été* consacré essentiellement à l'achat de fournitures.

De notre envoyé spécial

Saintes — Ronronnement des caisses enregistreuses. Bip, bip... Ce son victorieux, on l'a entendu partout le mercredi 10 septembre. *Sur la route de Bordeaux comme* sur celle de Cognac, aux deux centres distributeurs Leclerc, sur celle de La Rochelle, au rond-point Coop, avenue *Gambetta*, à la Maison de la presse, dans les papeteries qui bordent les rues piétonnes de la vieille ville ou le long du cours National, tracé au dix-huitième siècle sur l'emplacement des anciens remparts. Impossible de ne pas succomber : l'enfance saintaise est cernée, prise au piège de la consommation, en ce second jour d'école *plus que jamais.*

« Avec la rentrée, nous faisons notre second chiffre d'affaires de l'année après décembre, dit M. Saliba, *directeur de la Maison de* la presse *Et du premier jour de classe jusqu'à Noël, durant le premier trimestre scolaire, nous faisons plus de la moitié du chiffre d'affaires annuel.* » Un marché qui n'est pas indifférent à l'expansion de ce magasin, semble-t-il, le mieux approvisionné en fournitures scolaires : 75 mètres carrés de surface il y a dix ans, 420 aujourd'hui *et* dix-sept employés.

En cherchant l'école de la ville, son rayonnement et sa place dans la cité, on ne trouve que le commerce de l'école. Hors de ses murs, l'école se résume à son coût, au prix de ses crayons et de ses cartables. Et si, dans ce rituel des rentrées scolaires, gît un événement, c'est bien celui-là. La grisaille et une légère bruine *aidant, on a donc renoncé à* voler quelques instants vacanciers en filant vers les plages toutes proches de Royan. En ce mercredi *où les enfants des écoles* sont en congé et les élèves des collèges et lycées libres l'après-midi, on s'est rué sur les étalages, les sacro-saintes listes de la maîtresse ou des professeurs à la main.

Corvée des mères, joie de la marmaille. *« Eh ! faut du scotch »*, dit une petite chose en short. *« Non, c'est pas marqué »*, répond l'adulte. Rumeur lancinante : *« Faut un cahier de musique et chant »*, *« Faut une aide orthographique »*, *« Faut un double-décimètre plat transparent »*, *« Les crayons sont du H 2, pas du HB ni du 3 H ou du B 1 »*. *« Maman, il faut des craies. — T'es sûr ? — Oui, la maîtresse elle l'a dit ! Maman, viens voir... »*

« Made in China »

Au passage, l'univers marchand découvre ses abîmes. Fabriqué à Hongkong, le taille-crayons Goldorak, *made in Hongkong* le stylo *à bille avec sa courroie à passer* autour du cou. Fabriqué à Taïwan un lot de gommes et de stylos. *Made in China* cette boîte de crayons Chung Hwa à 5 francs. Qu'ils sont loin ces ateliers sombres qui font les écoliers fringants. Et les Nouvelles Galeries réussissent un rapprochement symbolique : à côté de ces produits venus d'ailleurs pour parfaire l'opulence scolaire s'étend une exposition UNESCO sur l'alphabétisation du tiers-monde. *Raccourci sans effet : personne* ne prête attention à ces images exotiques d'une école qui se fait aux champs ou à même le sol, sans gadgets ni références télévisées.

Ce mercredi fut aussi l'heure des bilans syndicaux et du recensement des « bavures » : 47 instituteurs sans poste ; 23 enfants refusés à l'école maternelle de la rue des Jacobins ; 968 élèves au collège Aggripa-d'Aubigné, prévu pour 400, et où les préfabriqués durent depuis bien trop long*temps... L'inspection académique* promet de faire ce qu'elle peut. Mais aucun mot d'ordre de grève. L'étalement de la rentrée semble une parfaite réussite politique.

Pourtant, dans certaines familles, en cette journée consa*crée au culte* du veau *marchand*, tout n'incite pas à l'optimisme. Mince et vive, Durkadin est fière de son petit dictionnaire de poche, acheté *à la demande de sa* maîtresse de cours moyen ! Elle qui, brutalement débarquée de Turquie, ne parlait pas un mot de français il y a deux ans. Chez elle, dans une H.L.M. du quartier de la Berlingue, après les achats, nous avons attendu son père devant la télé, autour de la toile cirée, et auprès de ses deux frères et de sa mère, silencieuse sous *son fichu. M. Ahmed Oncü* revient du chantier de l'autoroute Bordeaux-Poitiers. Comment cacher sa lassitude ? Cinquante-neuf heures par semaine à couler du béton pour un salaire de 3 000 à 4 000 francs, selon les mois.

Rien à dire de l'école primaire où vont Durkadin et le petit dernier. Il réserve toute sa colère pour la classe de pré-apprentissage (C.A.P.) en mécanique auto du fils aîné. *« Le patron où il allait, c'était un dégueulasse. Il voulait avoir deux ans des gens sans les payer, alors il les a vidés. »* Un voisin, M. Kajjaj, responsable régional de l'Association des *travailleurs marocains*, s'emporte, lui, contre l'orientation systématique des enfants d'immigrés vers les filières techniques et le travail manuel. Il dit aussi les économies qu'il lui a fallu faire, quelques mois avant la rentrée scolaire de ses quatre enfants : au bas mot, 1 500 francs. *« Mais il n'y a pas encore trop de problèmes à Saintes ni trop de ramis e »*, ajoute-t-il en souriant, sur un ton d'excuse.

Saintes *reste désespérément* dans cette moyenne qui fait la France. Le docteur Guillotin et Bernard Palissy, les deux gloires locales, sont introuvables, et la rentrée suit son cours : dans l'ordre. Evaluée à travers ce prisme scolaire, la ville ne paraît pas s'ennuyer. Non, elle ronronne, tout simplement. Comme ces caisses enregistreuses...

EDWY PLENEL.

● *Service de renseignements pour la rentrée scolaire dans l'académie de Créteil.* — Un service spécial rentrée a été mis en place au rectorat de Créteil (4, rue Enesco, 94010 Créteil) *pour répondre aux questions* concernant l'affectation de personnel enseignant (tél. 377-11-56), l'orientation des élèves (tél. 339-88-29), les problèmes individuels d'inscription d'élèves (tél. 377-46-06) et les problèmes collectifs de vie scolaire ou de presse (tél. 377-45-05).

Les professeurs de mathématiques sont inquiets de la place de leur discipline en seconde

Plus de quatre cents enseignants réunis à l'université de Bordeaux-I, à Talence (*Gironde*), ont participé du *4 au 6* septembre aux Journées nationales de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (APMEP) sur le thème *de la formation des enseignants de mathématiques*. Les participants ont exprimé leur crainte que le « rééquilibrage » de leur discipline en classe de seconde voulu par le ministre de l'éducation n'améliore pas la situation des élèves moyens en mathématiques, qui disposeront de moins de temps encore pour étudier un programme trop peu allégé.

Libres opinions

Rééquilibrer, aussi, la formation des maîtres

par MICHÈLE CHOUCHAN (*)

UN congrès de professeurs de mathématiques incite souvent à l'ironie : que vont encore pouvoir échanger ces prêtres de l'abstraction, ces agents d'une sélection forcenée, voulue par un *pouvoir dont l'objectif essentiel d'éducation semble être, dans un* contexte de crise économique, la rentabilité immédiate ?

Pourtant les participants n'avaient pas oublié les propos récents de Mme Michèle Legras, directrice du cabinet du ministre de l'éducation, sur la priorité dévolue à la formation des maîtres, pas plus que les déclarations de M. Christian Beullac, annonçant sa volonté de *« rééquilibrer »*, dès la classe de seconde, l'ensemble des disciplines en diminuant de fait l'importance des mathématiques dans l'orientation des élèves.

Dans une société technologique, il peut paraître intéressant de revaloriser des disciplines qui, après avoir eu parfois, comme la philosophie ou le latin, leurs lettres de noblesse, étaient devenues moins « payantes », aux examens comme pour l'accès à la profession. *Ce qui pourrait diminuer le caractère d'échec que revêt actuellement* pour beaucoup d'élèves le passage dans une section autre que C.

Et si l'on veut lutter contre l'image, caricaturale mais angoissante *pour les parents et les élèves, d'une mathématique au langage fermé*, austère, brisant l'imagination et toute éventuelle déviance, la première chose n'est-elle pas de traduire ces préoccupations dans une formation d'enseignant ou de futur enseignant ?

∴

Or les faits sont là pour exprimer les contradictions des décisions d'un ministère avec ses propres discours. Les instituts de recherche sur l'enseignement des mathématique (IREM), les écoles normales nationales d'apprentissage (ENNA), étaient des lieux de rencontres de *professeurs s'interrogeant* sur leur pratique quotidienne complétant leurs connaissances, leur théorie, leur bibliographie pédagogique ; ils ont été démantelés. Aux Journées de Bordeaux, M. Antoine Prost, *professeur d'histoire à l'université d'Orléans, a insisté sur l'utilité d'un* apport psycho-sociologique aux futurs maîtres, du moment où tous les participants s'accordaient à reconnaître l'importance des blocages créés chez les élèves par les mathématiques. Mais on sait, depuis cet été, qu'un grand nombre d'enseignements universitaires sont supprimés, de sciences de l'éducation, de didactique des mathématiques (discipline qui étudie les contenus et les processus d'apprentissage).

∴

Quoi qu'il en soit, il n'y aura guère de changement d'attitude de l'enseignant si sa formation, tant initiale que continue, ne le met pas en situation de responsabilité, de recherche, de choix. Que l'on parle, en théorie, d'interdisciplinarité, d'informatique, de psychologie de *groupe*, ne fait qu'ajouter des titres à une liste de connaissances juxtaposées. Mais travailler avec des collègues d'autres disciplines, démystifier le rôle d'un ordinateur ou celui d'un tableau de statistiques, monter, puis évaluer *une recherche, après y avoir défini des objectifs*, la relier à d'autres recherches récentes ; analyser le rôle pris par l'enseignement des mathématiques, depuis une quinzaine d'années, dans une école qui répercute la parcellisation des savoirs, leur hiérarchie, la division des tâches ; revoir la relation entre enseignant et enseigné : autant de nécessités qui, pour insuffisantes qu'elles soient, se heurtent déjà à des résistances dans une institution scolaire hostile à toute innovation.

L'enseignement des mathématiques a un rôle politique — ne serait-ce que par la place qu'il a prise dans les discours de nos diri*geants et par la fonction de détecteur d'« élites »* qu'ils lui assignent. M. Beullac, Mme Saunier-Seïté, prêtez donc l'oreille à ceux des professeurs de mathématiques qui, ne s'accommodant pas d'une telle mission, poursuivront leur *réflexion et réclameront comme vous un* rééquilibrage : celui aussi de leur propre formation.

(*) Professeur de mathématiques. Membre de l'A.P.M.E.P.

DÉFENSE

L'État consacre 39 % de son effort de recherche à des fins militaires

L'Etat consacre 39 % de son effort national de recherche à des fins militaires. C'est ce qui ressort d'une brochure du ministère français de la défense, intitulée *Données économiques sur les dépenses militaires*, et rédigée pour répondre à la demande de nombreux parlementaires désireux de mieux mesurer l'impact des dépenses militaires sur l'économie nationale.

Selon ce document officiel, les recherches, développements et expérimentations groupent l'ensemble des travaux qui vont de l'acquisition des connaissances techniques de base à la conception, l'étude des matériels futurs et leur mise au point jusqu'à la mise en service opérationnelle. En 1980, la *recherche* militaire, avec 11016 millions de francs, représente 12,4 % du budget total de la défense.

Cependant, les précisions données par la brochure portent sur une comparaison de cet effort de recherche entre 1976 et 1979.

Pour le ministère de la défense, l'effort national de recherche (ou dépense nationale brute de recherche et de développement, D.N.B.R.D.) comprend : le financement par les entreprises et le financement public. Ce dernier *poste* est, lui-même, constitué de l'enveloppe-recherche (gérée par le secrétariat d'Etat à la recherche), du financement spécifiquement militaire et du financement public hors « enveloppe-recherche » (recherches universitaires, de l'aéronautique civile, du Centre national des télécommunications, etc.)

Pour 1979, la D.N.B.R.D. était estimée à 41 milliards de francs *(24 milliards pour le financement* public et 17 milliards pour le financement par les entreprises). Avec 9 350 millions de francs, les recherches militaires (y compris les subventions à Polytechnique et à l'Office national des études et recherches aéronautiques) ont représenté 39 % du financement public et 22,8 % de la D.N.B.R.D.

Ce pourcentage de la recherche militaire dans le financement public ou dans la D.N.B.R.D. a tendance à augmenter depuis plusieurs années. En 1976, par exemple, avec 5 600 millions de francs, la recherche militaire a représenté 32,5 % du financement public et 18,8 % de la D.N.B.R.D.

En 1980, la recherche militaire, qui est de 11 016,6 millions de francs, est ainsi répartie : 27 % pour l'électronique ; 21,8 % pour les engins et les missiles ; 20 % pour le nucléaire ; 15,7 % pour les matériels terrestres et armes navales, et 15,5 % pour l'aéronautique.

M. HERNU (P.S.) INTERROGE M. BOURGES SUR LE CHOIX DE L'AVION BRÉSILIEN XINGU

Député socialiste du Rhône et chargé des questions militaires au sein du P.S., M. Charles Hernu a interrogé, mercredi 10 septembre, le ministre de la défense, dans une question écrite, sur le choix de l'avion brésilien Xingu pour l'instruction des pilotes de transport de l'armée de l'air française et pour les liaisons de l'aéronavale (*le Monde* du 4 septembre). Le Xingu, un biturbopropulseur conçu par la société brésilienne Embraer, a été choisi de préférence à un avion américain, le *King-Air C-90 de Beechcraft*, et à un appareil de Cessna, le Model-425 Corsair, dont la licence de fabrication a été concédée à la société française Reims-Aviation.

Dans sa question à M. Yvon Bourges, le député socialiste demande au ministre de la défense de *« préciser les raisons politiques, économiques et financières qui ont conduit à abandonner un projet national »*. M. Hernu demande aussi à M. Bourges de *« préciser le contenu des accords de compensations qui n'ont pu manquer d'être négociés entre la France et le Brésil, et de fournir des indications sur les répercussions qu'entraînera cette décision vis-à-vis de l'exportation des matériels aéronautiques français, notamment sur le continent américain »*.

Expliquant, le mercredi 3 septembre, sa position, le ministère de la défense avait souligné que *« le Xingu correspondait le mieux aux besoins et spécifications souhaités par les deux armées »*. Le ministère ajoutait : *« Il n'a jamais été envisagé ni proposé qu'aucun des trois appareils en compétition soit construit dans une usine française. »*

D'autre part, le maire de Reims, M. Claude Lamblin (P.C.), condamne vigoureusement la décision du ministre de la défense et réclame son annulation immédiate. Celle-ci, rappelle-t-il dans la lettre qu'il lui a adressée le 5 septembre, *« vient d'empêcher la création de cent à cent cinquante emplois à la société champenoise Reims-Aviation »* qui se proposait de construire un avion-école, le CESSNA-Corsair 425, répondant, comme le Xingu, fabriqué par les Brésiliens, aux besoins de l'armée française.

De même, M. René Le Guen, *secrétaire général* de l'UGICT-C.G.T., a réagi, mercredi 10 septembre, à l'occasion d'un meeting organisé dans les ateliers de l'entreprise Dassault, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). Il déplore la décision gouvernementale et remarque, au-delà de cette simple affaire, *« c'est l'ensemble de l'aéronautique militaire qui est visée dans notre pays »* ainsi que *« l'avenir de cinquante mille travailleurs en France »*. M. Le Guen rappelle à ce sujet l'accord conclu, en mars dernier, entre la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne pour mettre en place un bureau d'étude commun sur un avion de combat tactique, et cela *« aux dépens du Mirage-2000 »*.

Enfin, *la Lettre de la Nation se demande pourquoi* le gouvernement, qui *« a peut-être ses raisons »*, a *« fait un choix qui apparaît aussi bizarre »*. *« Même si la société américaine Cessna*, écrit-elle, *est actionnaire de Reims-Aviation, celle-ci est une société française, et, si elle emportait la commande, elle donnerait du travail à des ouvriers français, et l'achat de ces quelque cinquante avions ne pèserait pas sur la balance de nos comptes extérieurs. »*

POLICE

Après l'attentat contre M. Bakhtiar

LE CHEF DE L'ÉTAT A REMIS LA LÉGION D'HONNEUR A M. PHILIPPE JOURDAIN

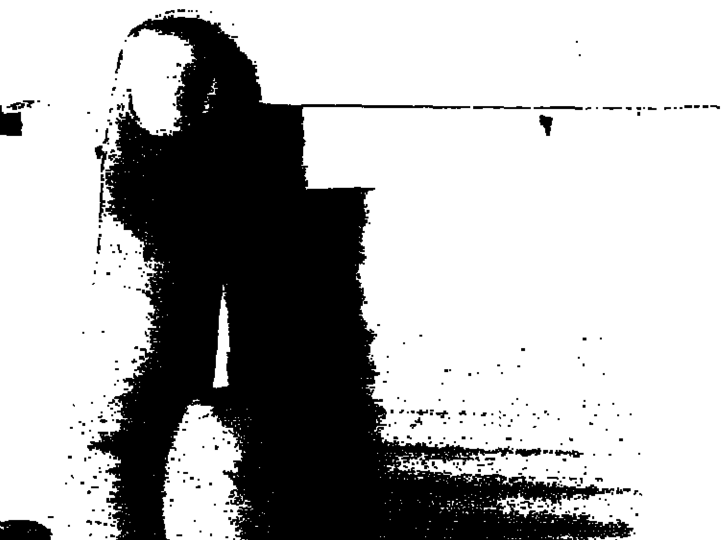
« Ceux qui assurent la sécurité sont assurés de l'affection et de la reconnaissance du peuple français », a déclaré M. Valéry Giscard d'Estaing, en remettant la croix de chevalier de la Légion d'honneur, le mercredi 10 septembre, à l'Elysée, au gardien de la paix Philippe Jourdain, âgé de vingt-quatre ans.

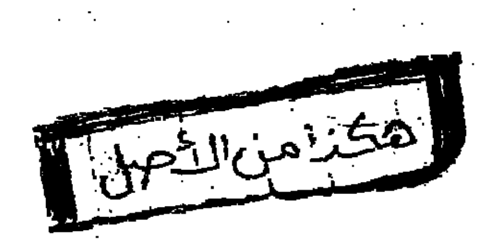
Le 18 juillet, M. Jourdain, qui était en faction à l'entrée de l'immeuble du boulevard Bineau, à Neuilly, où résidait alors M. Chapour Bakhtiar, l'*ancien premier* ministre iranien, avait fait preuve de courage et de sang-froid en maîtrisant les trois hommes qui venaient de tenter d'assassiner celui-ci, tuant une de ses voisines. Au cours de la fusillade qui s'ensuivit, un collègue de M. Jourdain, le gardien Jean-Michel Jamme, avait été tué, et un autre de ses collègues très grièvement blessé (*le Monde* daté 19 et 20-21 juillet).

« La sécurité, devait dire encore le président de la République, *est une aspiration très profonde et, en même temps, légitime »*, avant d'exprimer son souci de voir réduits au minimum les risques encourus par les responsables du maintien de l'ordre.

● *Des cars d'un modèle nouveau*, aux vitres en polycarbonate à l'épreuve des projectiles et aux pneumatiques increvables, équiperont dans l'avenir toutes les Compagnies républicaines de sécurité. Vingt exemplaires de ces véhicules, étudiés par Renault, qui ont été présentés, le mardi 9 septembre, à *M. Christian Bonnet*, ministre de l'intérieur, sont déjà en service en région parisienne, et quarante-quatre autres en province. —

Le ministre de l'intérieur a pu voir également un nouveau car, destiné celui-là à Police secours, dont deux cents exemplaires, construits par Peugeot, seront mis en service d'ici à la fin de cette année. *D'autre part, le parc auto*mobile de la police s'est enrichi de dix-huit voitures rapides (B.M.W., C.X. 2400 GTI, Golf GTI) destinées aux missions de police judiciaire.







Le Monde DES LIVRES

Alphonse Boudard et ses « affreux »

● *Un étonnant cortège, qui provoque le rire à tout moment.*

VOILA. Le rite a recommencé. Comment appeler autrement l'étrange habitude française qui consiste à publier, quand vient l'automne, une multitude de romans d'un intérêt douteux ? Nos mœurs ne s'améliorent pas. La littérature de ce pays ressemble à sa politique : on y tolère trop souvent la médiocrité.

Heureusement, le critique trouve toujours quelques auteurs dont la lecture le réconforte et le réjouit. Alphonse Boudard fait partie de ceux-là. Après *les Combattants du petit bonheur* et *le Corbillard de Jules*, il publie encore cette année une de ses « chroniques de mauvaise compagnie », *le Banquet des léopards*. Il ne s'agit pas, on s'en doute, d'un banquet platonicien, mais d'une énorme ripaille, dont les péripéties dérideraient les âmes les moins enclines à se divertir.

Boudard continue de dépeindre les fantômes de sa mémoire : un étonnant cortège de personnages burlesques, de voyous truculents, d'âmes corrompues. Soupçonnant l'existence d'être une escroquerie, ils prennent leur revanche sur elle, en escroquant le monde. L'auteur nous présente, goguenard, ces « caractères de belle distinction » : lorsqu'il évoque la noirceur humaine, il préfère en rire ; cela le venge, et nous venge, car il nous communique à tout moment sa jubilation. Le rire, c'est son travail de deuil... Certains l'accuseront de cynisme, mais, comme dit Stendhal, « *l'homme qui pense, s'il a de l'énergie et de la nouveauté dans ses saillies, vous l'appelez cynique* ».

Et puis les truands de ce *Banquet* ne sont pas totalement « affreux ». Ils ne nous révèlent pas « *toutes les horreurs de l'enfer* », comme l'écrit Bossuet. Dans l'accomplissement de leurs méfaits, ils montrent même une sorte de gentillesse qui les rend émouvants. Boudard le sait : les gens sont toujours pires que leur belle ou bonne apparence, et toujours meilleurs que leur vilaine ou mauvaise réputation. C'est pourquoi il prête à ses « monstres » tous les vices, mais ne leur retranche aucune vertu.

La générosité qui marque les jugements de l'auteur se retrouve dans l'exubérance de son style. Comme les vins, les métaphores les plus savoureuses abondent dans ce livre. On se délecte, quand Boudard fait le portrait d'Auguste, un de ses personnages principaux, qui avait « *la paupière descendue en capote de fiacre* ».

Au comique des mots, s'ajoute le comique des situations. Ainsi voit-on un jeune homme se présenter à la boutique d'Auguste. C'est un coursier.

« *Je viens chercher le Renoir*, dit-il. De sa voix traînasseuse, Auguste le coupe.

— *Il est pas sec.* »

Ou encore, nous découvrons l'auteur, en juin 1950, à la prison de Fresnes, dans la même cellule que Karl, un ancien guerrier de l'armée allemande. Tandis que Boudard lit *la Chartreuse de Parme*, son compagnon tente d'imaginer, sous les traits les plus agréables, le nouveau détenu qui doit venir partager leur infortune quotidienne. Karl, qui ne supporte pas les « privations sexuelles », se persuade qu'il va pouvoir assouvir ses penchants avec l'inconnu.

Voici donc l'ancien guerrier dans ses rêves lubriques... Hélas ! au lieu de la figure aimable qu'il espérait, c'est « *une grosse trogne rouge* » qui apparaît, avec le « *pli d'amertume* », naturellement et les paupières que vous savez. Il s'agit d'Auguste, que son commerce de faux tableaux a mené en prison. Le lecteur ressent le découragement de Karl tout en admirant la manière dont Boudard traite le « dépit amoureux »...

Cette mésaventure se place au début du roman. Quatorze ans plus tard, Alphonse retrouvera Auguste dans sa boutique, la Lanterne : un endroit des plus insolites où les « *bottines de femmes Belle Epoque* », et le « *petit musée particulier* » d'un général fétichiste voisinent avec « *une série de guillotines miniatures* ». On aura deviné la passion d'Auguste : c'est un collectionneur immodéré, un prince de la trouvaille, qui montre autant de discernement dans le choix de ses bibelots que d'habileté dans la conduite de ses filouteries. Donc, un « honnête homme », au sens du dix-septième siècle.

Ajoutons que c'est un grand amateur de vins, et qu'il fait déguster volontiers ses meilleurs crus à ses nombreux visiteurs. Car il reçoit à la Lanterne des buveurs et des voraces de toutes sortes, notamment le mage Vulcanos, une autre « vieille connaissance » de l'auteur. Celui-là console et trompe le monde avec ses prophéties. Mais il donne le sentiment de vouloir d'abord tromper le temps. Il « *s'efforce de faire durer son personnage* », même s'il éprouve la vanité de son entreprise, quand il considère son visage de rescapé dans le miroir cruel de ses matins. La vie l'a dupé. Alors, il se montre aussi voleur que les années. L'existence est une clownerie, qui mérite seulement qu'on fasse le clown.

FRANÇOIS BOTT.

★ LE BANQUET DES LEOPARDS, d'Alphonse Boudard, La Table ronde, 232 p. Environ 53 F.



Bérénice Cleeve

★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

La politique du spectacle

● *Dans la tradition du carnaval, Robert Coover met au bûcher la société américaine et son roman.*

COMMENT ne pas songer, en lisant *le Bûcher de Times Square* de Robert Coover, à *U.S.A.*, la grandiose trilogie de Dos Passos qui, avec *le Bruit et la Fureur* de Faulkner, inaugure ce qu'on devait appeler, après Jean-Paul Sartre, « l'âge du roman américain ». A partir de causes célèbres — Sacco et Vanzetti (1927), les Rosenberg (1951), — c'est un même procès doublement révolutionnaire : celui de la société américaine et celui, non moins radical, du réalisme romanesque.

Des légendes

Pourtant que d'espace entre le naïf engagement politique de Dos Passos et l'objectivité soupçonneuse de Coover. Entre la distanciation quasi brechtienne de l'aîné dont les techniques objectives sont empruntées au cinéma et le parti pris burlesque de Coover qui s'inspire de la tradition carnavalesque, des contes populaires, des légendes « pour enfants », des mythes de tous les temps. Comme si à l'engagement politique et au désengagement artistique succédaient un désengagement politique et un engagement esthétique.

Un véritable bouleversement s'est opéré en un demi-siècle. Dos Passos croyait en l'Histoire. « *Une histoire n'est que le rêve quotidien d'un seul homme, mais l'Histoire est une invention de masse, le rêve quotidien d'une masse.*

(Lire la suite page 20.)

PIERRE DOMMERGUES.

Après Auschwitz

● *Comment croire encore au Dieu d'Israël ?*

DANS *le Gai Savoir*, Nietzsche met dans la bouche d'un fou la nouvelle de la mort de Dieu, nouvelle qui n'atteint pas encore les humains, car « *il faut du temps aux actions quand elles sont accomplies pour être vues et entendues* » ; c'est une nouvelle terrible qui divise l'histoire en un « avant » et un « après » ; une prophétie insoutenable : « *Comment nous consolerons-nous, nous, meurtriers entre les meurtriers ? Ce que le monde a possédé de plus sacré et de plus puissant jusqu'à ce jour a saigné sous notre couteau : qui nous nettoiera de ce sang ?* »

Auschwitz aussi divise l'histoire en un « avant » et un « après ». Ce n'est pas Dieu qui agonise dans l'effroi des camps, mais un peuple qu'on assassine. Un peuple dont la trace même devait être effacée. A ce propos, Elie Wiesel a raconté l'histoire de ces quelques survivants juifs qui, sous l'occupation nazie, s'étaient réunis pour prier dans une petite synagogue. Soudain, un juif pieux légèrement fou entra en coup de vent. Après avoir écouté un moment en silence les prières, il dit lentement : « *Chut, juifs ! Ne priez pas si haut ! Dieu pourrait vous entendre et il saurait qu'il y a encore quelques juifs qui survivent en Europe.* »

Emil Fackenheim, philosophe juif d'origine allemande, qui enseigne à l'université de Toronto au Canada, montre bien dans son dernier livre, *la Présence de Dieu dans l'histoire*, ce qui sépare ces deux fables ; dans l'une, l'épouvante vient de ce que Dieu est mort ; dans l'autre de ce qu'il est vivant. L'un des deux fous s'adresse aux meurtriers de Dieu ; l'autre à ses victimes. *Le premier espère que demain quelques hommes seront libres* ; *le second craint que demain tous les juifs ne soient morts.* « *Il y a un abîme*, ajoute-t-il, *entre la prophétie d'un Dieu mort et la prière adressée à un Dieu vivant, mais à voix basse de peur qu'elle ne soit entendue.* »

Cette fable d'Elie Wiesel introduit directement le thème central de l'essai d'Emil Fackenheim : que signifie pour un juif, croyant ou athée, Auschwitz ? Il observe d'abord que la pensée théologique juive a gardé un silence presque total sur la question du génocide, comme si d'une certaine manière la structure midrashique avait été brisée à jamais à Auschwitz et que le dieu *de l'histoire était mort. Comment*, en effet, après les camps d'extermination, croire encore en une histoire providentielle ?

Certes, un théologien comme Martin Buber a pu parler de « *l'éclipse de Dieu* », mais cette image est d'un piètre secours quand il s'agit du génocide d'un peuple pour des raisons raciales. D'où la question radicale que pose Emil Fackenheim : *Hitler* aurait-il réussi à exterminer non seulement le tiers du peuple juif, mais aussi la foi juive ? Faut-il alors s'abandonner au désespoir total et affirmer qu' « *il n'y a pas de jugement et pas de juge* » ?

Depuis longtemps déjà, le juif *laïc a abouti* à cette conclusion. Pourtant, après Auschwitz, même le *plus sécularisé* des juifs porte témoignage contre les forces du *mal par la seule affirmation* de sa judéité ; il ne lui est plus possible de s'en évader. Même athée, il ne peut renier Israël, car cela reviendrait à prendre le parti des assassins et à achever leur œuvre de mort.

(Lire la suite page 20.)

ROLAND JACCARD.

« LE MENTIR-VRAI », d'Aragon

Comment ça se passe, écrire

DANS les bazars de plage, il y a une paie, on vendait des cartes-souvenirs, *vous souleviez la culotte de la* baigneuse, et patatras ! se dépliaient, format diapo, les *principales curiosités du lieu, son beffroi du onzième, son* mascaret, sa pêche aux moules. L'électronique a automatisé *la conversation moderne sur ce modèle* : vous avez à peine prononcé le nom d'Aragon, mettons, qu'aussi sec, c'est parti : *Il a beau être le dernier géant vivant (à propos, quel âge cela lui fait-il ?), quand même, ce silence de cinquante ans sur les horreurs staliniennes, c'est comme pour Céline, l'impunité des génies, y a des limites ! Et ces drôles d'allures depuis qu'Elsa..., il est homo ou quoi ?... Des inédits ? Mon œil ! Depuis le temps qu'il bricole ses textes, les trois quarts doivent avoir paru ailleurs, non ?...*

Les trois quarts : c'est en effet la proportion probable de déjà paru que contient *le Mentir-vrai*; à commencer par la nouvelle-titre, qui date, sauf erreur, des *Œuvres croisées*, en 1964. Les nouvelles les plus « nouvelles », c'est-à-dire qui racontent le plus d'histoires sans tournicoter autour, remontent à 1945 : *les Rencontres, le Pénitent 43, les Collaborateurs, les Jeunes Gens...* Le début de roman historique qu'on croit d'abord inédit, ou tiré des brouillons de *la Semaine sainte*, *en fait les Lettres françaises l'ont publié, vers 1956. Quant au* petit quart de textes à coup sûr nouveaux, ce ne sont sans doute pas les *plus mémorables* ; de ces digressions à bribes abattues, dont l'auteur a fait sa marque, et parfois son truc.

Et pourtant, le recueil récapitule l'essentiel de ce qu'Aragon a voulu dire sur l'écriture. En gros, ceci : après la Grande Guerre, les surréalistes ont tenté de réduire le mystère romantique de l'inspiration à ses sources psychologiques ou de classe. Depuis lors, d'autres auteurs, ou les mêmes, ont rétabli le secret sacré. Voyez par exemple comme les romanciers interviewés se proclament « dépassés par leurs *personnages* ». *Aragon, lui, entend perpétuer la profanation* en expliquant autant qu'il peut, à tous les coins de phrase, *comment tout ça lui vient dans la tête, comment ça se passe,* écrire. En mentant de plus belle, comme l'illusionniste qui ne met qu'à moitié dans la confidence de ses tours ? Parbleu, bien sûr ! Qu'est-ce que vous croyez ? Que la vérité, que l'art, n'ont pas de double fond ? Une leçon d'abysses : voilà ce qu'Aragon brûle de donner. Brûle est le mot.

C'EST pourquoi l'interpellation indignée sur le thème des silences politiques a si peu de prise sur lui. On ne demande pas raison de ses idées à quelqu'un qui ne voit dans les idées, au mieux, que des signes du temps — cette glissade. Il l'avoue quelque part : « *Pas de meilleur modèle que moi, pour une statue à la fuite des idées !* »

L'expérience vécue, il s'en balance tout autant. Elle lui *paraît même une gêne pour le réalisme. Les tabous extérieurs* et l'autocensure rendent de plus en plus inutilisable, selon

Par Bertrand Poirot-Delpech

lui, le témoignage direct. Aussi vrai que la femme est l'avenir de l'homme, l'avenir de la vérité, c'est le mensonge. Le romancier n'a pas à rougir de maquiller les brêmes et de faire sauter la coupe. C'est son métier. A condition toutefois que son mensonge opère ce pour quoi on écrit, c'est-à-dire qu'il donne à la banalité quotidienne, à force de raccourcis, un sens.

A condition qu'il raconte des histoires, aussi. Il est là pour ça. On ne peut pas dire qu'Aragon a renâclé, depuis soixante ans, à cette tâche. L'invention de *la Machine à tuer le temps, que le Mentir-vrai révèle — ou reprend*, je ne saurais dire, — dépasse en fantaisie celle de Marcel Aymé. *Par exception,* l'auteur *tient cachée l'origine vécue de son* délire. Ce n'est pas le cas de *l'Aveugle* et du *Feu mis*, dont il livre les sources, ou plus justement les tremplins : ici, la rencontre d'un aveugle rue de Grenelle en allant à la poste ; là, la perte d'un contrat d'assurance-incendie. Autant de faits minuscules dont d'autres ne tireraient aucune anecdote, et que le créateur, lui, enrichit tout à trac de ses envies, de ses regrets, de sa curiosité, de sa malice.

CETTE disposition rare qui l'égale à un dieu, c'est peut-être d'attention, au fond, qu'elle se nourrit le plus. L'attention dont seuls sont capables les gens pour qui chaque minute de la vie d'un homme a l'importance qu'on accorde à l'agonie.

Ce qui n'entraîne pas la crainte avare de perdre son temps, au contraire. La conscience aiguë de la durée qui *fuit s'accommode et se repaît d'oisiveté en alerte. Témoin le* goût d'Aragon pour les cafés, les rues et la nuit, sensible dès les textes de flânerie des années 20, qui trouvent ici leur juste place. Dans la porte-tambour d'un bistrot, la lueur rougeâtre d'un bar à filles, l'auteur a toujours su saisir le frémissement décisif d'une vie, d'une ville.

Le choc des textes rassemblés par *le Mentir-vrai* remet en lumière le rôle du regard dans ces perceptions fulgurantes ; de l'échange de regards, plus précisément. Ce qui *se passe entre deux pupilles abolit les distances, les délais* et les limites du réel. C'est, pour Aragon, le comble de *l'érotisme, entendu non comme une classification policière des* genres littéraires, mais comme une forme suprême de lyrisme. Et une forme en retard sur toutes les avancées humaines. Qu'a tenté l'érotisme, à ce jour, par rapport au génie scientifique, dans l'art de violer la nature et de lui imposer nos songeries ? Où sont les Jules Verne de la volupté ?

REMPLACEZ érotisme par écriture, et vous approchez l'art poétique selon Aragon, activité avant tout profanatrice, exploratrice, donc libératrice.

La digression et l'irruption de l'auteur dans le fil du récit figurent parmi les moyens de cette profanation. On les retrouve ici sous leurs formes variées : couplets impromptus sur les brosses à dents, le mot « putsch », la fuite du temps *insaisissable comme du mercure ou, ce qui revient au même,* l'usure du vocabulaire. Pour qui recourt volontiers au langage parlé, c'est un véritable supplice de voir comme les expressions vieillissent : ainsi le « *s'ennuyer à cent sous de l'heure* », qui a subi l'érosion monétaire jusqu'à ne plus rien vouloir dire, et qu'on traduirait sans doute aujourd'hui par « s'ennuyer un max » (mis pour : un maximum)...

Ailleurs, l'auteur revient à reculons sur ce qu'il vient d'avancer, s'interroge tout haut, rature sous nos yeux. Ailleurs encore, *il a besoin de plus de connivence avec le lecteur*; il le tutoie, l'implique : pas vrai, dis ? t'as pas idée, il te *vous avait l'air... Et tandis que nous nous croyons à tu et à* toi, le voilà qui reprend son vol superbe de poète, avec des formules si pleines, si juteuses de sens, qu'il faudra, décidément, les apprendre par cœur pour ne rien en perdre ! C'est le vingtième siècle soudain comparé, avec plus de force que ne le feraient des dizaines d'essais savants, à la « *chère soupière qui survit aux assiettes creuses* » !

ARAGON a tant écrit d'images aussi pommées (mot caduc, mis là exprès), et il a été si gauchement imité, qu'on trouve parfois cette joliesse un peu voulue. Entre-temps, le style sobre, paraît-il, serait revenu. De nouveau, les auteurs de fictions se cachent en coulisses. Surtout que les fils des marionnettes ne se voient pas ! L'important est qu'on y croit, *que l'histoire tourne rond. Ni inconscient, ni lutte de* classes à l'horizon, vous n'y pensez pas, *shocking !* Rien que *du consensus bien humain, ce cendrier, pour les banquiers* y secouer leur cigare...

Et du coup, les sauteurs de coupes qui s'avouent tels redeviennent précieux. Aragon rappelle que l'ordonnance des *romans* bien ficelés, *comme on dit, est un leurre* louche.

Au mieux, un livre ne peut que flamber ici et là des couleurs de ce *mythe* incohérent : l'auteur, vous, moi.

★ LE MENTIR-VRAI, d'Aragon, Gallimard, 498 p. Env. 60 F.

la vie littéraire

Claudel retrouvé

On pourrait croire qu'il n'y a plus grand-chose à dire sur Claudel, poète chrétien : il s'est lui-même tellement commenté, *raconté, glosé interprété, repris* et corrigé ! Et les critiques, entassant le Pélion sur l'Ossa, ont accumulé sur cette œuvre monumentale de non *moins monumentaux commentaires*. Ce fut pourtant la révélation des récentes journées qui ont réuni à Brangues plus de cent cinquante « claudéliens » : non seulement le sujet « Claudel » n'est pas épuisé, mais il recèle des domaines vastes et inexplorés. Pour qui en douterait, Jacques Petit, infatigable et scrupuleux éditeur, a su *rappeler que l'œuvre exégétique*, immense moisson engrangée pendant la seconde moitié de sa vie par le poète, attend encore les chercheurs. Loin d'être une œuvre morte, elle constitue à la fois un véritable journal spirituel, ruminée au jour le jour, et un commentaire intérieur — le seul possible et fécond, pour un croyant, qui ne saurait rien écrire sur l'Ecriture qui ne devienne transparent à cette Ecriture première. Emmanuel Lévinas a justement rappelé à *Brangues que cette méthode est celle du* Talmud ; Claudel n'aurait sans doute pas apprécié le rapprochement, mais il est exact. L'Ecriture est à elle seule, de jeu de mots en allégorie, d'allitération en réminiscence, son propre commentaire.

Que Claudel, l'écrivain, ait connu des années de purgatoire, c'est habituel et, pour *un catholique, bien compréhensible*. Ce temps semble fini. Son catholicisme « cosmique », qui rejoint des traits de Jean-Paul II, s'accorde *bien avec des tendances* contemporaines cherchant à redonner un espace au sacré. Il est vrai que les « fins de siècle » ont tendance à se ressembler... — J.-R. A.

(1) « Paul Claudel, confesseur de la foi », Journées organisées par les Amis du château de Brangues (Isère), 30 août-1er septembre 1980.

Cerisy-en-Poésie

Au château de Cerisy-la-Salle, une nouvelle « rencontre de poésie », importante par le nombre des participants et par la qualité des intervenants, s'est tenue du 16 au 26 août. Inauguré, l'an dernier, par trois poètes vivants (Clancier, Guillevic et Tortel), ce cycle de *rencontres s'est donc poursuivi, cet été*, autour de l'œuvre de trois poètes disparus : Joë Bousquet, Pierre-Jean Jouve et Pierre Reverdy. Trois univers difficiles que sous-tend une même exigence intérieure, en marge du surréalisme apparemment triomphant.

La blessure de Bousquet, le reniement de Jouve et l'exil de Reverdy auraient certes pu *servir de fil conducteur à l'exploration* de leurs œuvres, mais c'est plutôt au niveau du rapport de ces poètes avec le langage que les participants se sont *efforcés* de cerner la spécificité des trois aventures créatrices différentes, et même divergentes.

Si l'Université française (de Michel Décaudin à Eliane Formentelli, en passant par E.-A. Hubert et Ch. Bachat, directeurs respectifs des journées Reverdy et Bousquet) contribua largement à animer les débats, elle *fut secondée par une frange dynamique* des universités américaines (M. A. Caws, S. Fischer, Mme Riese-Hubert), mais également par la présence d'un essayiste comme René Micha ou d'un poète comme Salah Stétié, qui surent, *par exemple*, donner aux journées Jouve l'éclat de l'inédit et la vraie mesure d'une œuvre mue par une *incessante « dialectique de la substance »*.

Les actes de cette rencontre devraient être publiés dans les revues *Sud* (pour Bousquet et Reverdy) et *Europe* (pour Jouve).

Et Cerisy, devenu le haut lieu estival de la poésie française, s'apprête déjà à accueillir, en août prochain, deux nouveaux grands poètes de ce temps : André Frénaud *et Jean Tardieu*.

DANIEL LEUWERS.

17 000 mots pour les 8-13 ans

L'usage, le bon usage, du dictionnaire est une pratique à laquelle les enfants doivent s'accoutumer dès l'école élémentaire : outre le sain exercice que constitue l'apprentissage de l'ordre alphabétique, l'écolier y conquiert vraiment son autonomie. Seul, face à face avec ce gros livre, il apprend à retrouver *des mots — connus ou inconnus, —* à parfaire sa connaissance de la langue, donc à mieux s'exprimer, à mieux communiquer.

C'est dans cette perspective qu'a été conçu le *Dictionnaire Hachette Juniors*, un fort et solide volume à la taille des petites mains, contenant dix-sept mille mots, un atlas accompagné d'un index géographique de plus de mille noms de lieux, beaucoup d'illustrations en noir et en couleurs qui complètent parfaitement les définitions des mots.

Réalisé en collaboration avec une équipe de pédagogues (sous la direction de Paul Bonnevie, inspecteur de l'éducation nationale), et une équipe de rédacteurs (sous la direction de Philippe Ariel), l'ouvrage ne se contente pas de citer les mots courants et les locutions du français actuel parlé, de *les expliquer avec leurs synonymes* et leurs contraires, mais présente également, avec simplicité, une organisation du vocabulaire : regroupement des mots par *famille*, renvois à un dérivé, ou au mot-souche, etc.

Bien adapté aux 8-13 ans, ce dictionnaire juniors deviendra sans doute un outil indispensable. — N. Z.

★ DICTIONNAIRE HACHETTE JUNIORS, un volume 14 × 19 cm, 1 088 pages, dont 64 en couleurs, Hachette « Classiques ». Environ 41 F.

(Lire page 18 l'article de Jacques Cellard sur la compétition entre les grands dictionnaires.)

vient de paraître

Romans

GUY ROHOU : *l'Escale prochaine.* — Désenchanté de l'amour, un homme, dans la solitude d'une cabine de cargo, dresse le bilan de sa vie. Par l'auteur du *Bateau des îles.* (Calmann-Lévy, 164 p.)

BEATRICE CANOUI : *Un crocus en hiver.* — L'extrême sensibilité d'un adolescent, Thomas, « surdoué des sens et de l'âme », le conduit vers un tragique destin. Par l'auteur de *Peur mouche*, prix *Littré 1980 des écrivains médecins.* (France-Empire, 198 p.)

YVES SALGUES : *le Triangle éternel.* — Paule, trop aimée de son fils et de son frère, poursuit résolument une quête sensuelle de la Rhénanie d'automne au Périgord noir. Une « triple aliénation *sexuelle* ». (Julliard, 344 p.)

JEAN LODS : *la Morte saison.* — Un homme revient, vingt ans après, dans l'île où il a grandi, et poursuit une quête dont il saisit mal les origines et les buts. Par l'auteur de *la Part de l'eau.* (Gallimard, 257 p.)

WALTER PREVOST : *Luc-sur-Mer.* — Luc, employé dans un centre de tri postal, raconte sa vraie vie parmi les anonymes, entre le vague à l'âme et les rêves de révolution. Par l'auteur de *Tristes Banlieues.* (Grasset, 220 p.)

FREDERICK TRISTAN : *les Tribulations héroïques de Balthasar Kober.* — Un orphelin de quinze ans entreprend un voyage initiatique à la suite d'un illustre kabbaliste et alchimiste. Par l'auteur de *l'Histoire sérieuse et drolatique de l'homme sans nom.* Post-face de Michel Waldberg. (Balland, 231 pages.)

GUY LAGORCE : *la Raison des fous.* — Trente-cinq ans après la Libération, la présence d'un Allemand aux obsèques d'un vieil homme, remet au jour un passé dramatique. Par l'auteur des *Héroïques*, prix Goncourt de la nouvelle. (Grasset, 248 p.)

GUY SITBON : *Gagou.* — Les tribulations d'un jeune juif qui ne parvient pas à s'intégrer dans une autre communauté ou l'itinéraire d'un déraciné d'aujourd'hui. (Grasset, 253 p.)

PAUL MORELLE : *l'Embusqué.* — Comment un tire-au-flanc, embarqué dans la drôle de guerre et la débâcle, découvre peu à peu l'homme réel sous le masque du comique troupier. Par l'auteur de *la Douceur de vivre.* (Stock, 374 p.)

ALAIN LEBLANC : *La vie comme je te pousse.* — Une jeune femme, Loly, fait son entrée dans le monde besogneux et apprend à devenir adulte, à s'en tirer à la « va comme je te pousse ». Par l'auteur d'*Une fille pour l'hiver.* (Flammarion, 289 p.)

FERNAND DELIGNY : *la Septième face du dé.* — En 1930, dans un asile du nord de la France, des personnages inattendus livrent des bribes d'eux-mêmes, au cours d'une curieuse partie de dés. Le roman d'un éducateur renommé. (Hachette, 238 p.)

Lettres étrangères

ERICH SEGAL : *Un homme, une femme, un enfant.* — Dans une famille américaine toute à son bonheur sans nuages, survient un enfant de dix ans, fruit d'amours anciennes et oubliées... Par l'auteur de *Love Story.* Traduit de l'américain par Magali Berger. (Grasset, 316 p.)

Mémoires

PIERRE DEBRAY - RITZEN : *l'Usure de l'âme.* — Les mémoires d'un professeur de médecine et écrivain, qui ne craint pas la polémique. (Albin Michel, 510 p.)

Ecrits intimes

ALFRED FABRE-LUCE : *la Parole est aux fantômes.* — Un témoignage sur la vieillesse, deux nouvelles et un conte insérés dans un journal intime. Par l'auteur de *Vivre avec son double.* (Julliard, 204 p.)

Portraits

GENEVIEVE TABOUIS : *les Princes de la paix (1940-1959).* — Une galerie de portraits des « princes de la paix », de Roosevelt à Ho Chi Minh, de de Gaulle à Khrouchtchev, qui « commandèrent le destin des hommes » (Albin Michel, 464 p.)

Biographie

ARNAUD D'ANTIN DE VAILLAC : *Pou Yi, le dernier empereur de Chine.* — Les tribulations du dernier empereur de Chine, détrôné en 1912, chef d'un Etat croupion pendant la guerre sino-japonaise, et qui finira jardinier d'un parc botanique de Pékin sous le régime de Mao. (France-Empire, 300 p.)

Document

HUANG SAN, ANGEL PINO ET LIONEL EPSTEIN : *Un bol de nids d'hirondelles ne fait pas le printemps de Pékin.* — Une anthologie de documents du « printemps de Pékin » : dazibaos, manifestes, articles des revues contestataires. (Christian Bourgois — « Bibliothèque asiatique »,

Essais

ROGER TRINQUIER : *la Guerre.* — Spécialiste de la guerre « révolutionnaire », le colonel Trinquier propose de retourner contre « l'Empire soviétique » les armes de la subversion. (Albin Michel, 287 p.)

GIANFRANCO SANGUINETTI : *Du terrorisme et de l'Etat.* — La théorie et la pratique du terrorisme « divulguées pour la première fois » par un situationniste ou les recettes du pouvoir à l'italienne. Par l'auteur, sous le pseudonyme de Censor, du *Véridique rapport sur les dernières chances de sauver le capitalisme en Italie.* Traduit de l'italien par Jean-François Martos. (« Le fin mot de l'Histoire », B.P. 274, 75866 Paris, Cedex 18, 145 p., 58 F + 5 F de port.)

Etudes régionales

JEAN PRALONG : *Retournac et sa région.* — Quinze mille à dix-huit mille ans d'histoire retracés à partir d'une commune du Velay, Retournac, « carrefour de civilisation ». (Ed. Jeanne-d'Arc, 360 p. En vente dans les librairies de la région stéphanoise ou chez l'auteur : 92, rue du Docteur-Charcot, 42100 Saint-Etienne, 72 F + port.)

Histoire

DAVID SCHOENBRUN : *Soldats du silence.* — La résistance française vue par un ancien officier de renseignement américain. (Plon, 512 p.)

PATRICE GOUY : *Pérégrinations des « Barcelonnettes » au Mexique.* — Un accident historique, l'émigration et le succès au Mexique d'une colonie en provenance des Basses-Alpes. (Presses universitaires de Grenoble, 159 p.)

Nature

BERNARD HEUVELMANS : *les Bêtes humaines d'Afrique.* — Grands singes aux formes inconnues, homoncules à fourrure, farfadets barbus : les mystères et les mythes du continent africain. (Plon, 672 p.)

en poche

Un portrait du Mali

LE Mali est, après le Zaïre, le plus peuplé des pays d'Afrique. Il correspond à l'ancien Soudan cher au cœur des Français par l'importance et la valeur des soldats venus au cours des deux guerres combattre en France. Les tirailleurs sénégalais étaient, en effet, le plus souvent originaires de l'actuel Mali.

Il n'y avait jusqu'alors que deux excellentes études sur le pays, celle du géographe Gérard Brasseur publiée par la *Documentation française et celle du politologue Edmond Jouve. Le Mali*, de Philippe Decraene, comble donc une lacune dans les difficiles limites d'un « Que sais-je ? » La concision de l'auteur est d'autant plus méritoire qu'il connaît à fond ce pays, dont il a relaté les principaux événements, depuis vingt ans, dans les colonnes du *Monde*.

Il nous présente ces six millions d'habitants, répartis en une dizaine d'ethnies. Des densités avoisinant 100 habitants au km2 *dans le delta central du Niger et moins de 5 dans la* zone saharienne de Kidal, Araouane, Taoudeni, avec une capitale, Bamako, dont la population dépasse 350 000 habitants, constituent quelques-uns des problèmes qui s'ajoutent à ceux de la sécheresse, des frontières coloniales, et de l'éloignement des côtes.

Philippe Decraene avec *le Mali précolonial* donne l'essentiel sur les empires du Ghana, et sur le Mali médiéval de Soundiata *Keita, Kango Moussa jusqu'*aux hégémonies bambara et aux conquérants issus du réveil islamique du dix-neuvième siècle, Cheikou Hamadou, El Hadj Omar, Samory.

Le Soudan français est envisagé depuis les explorateurs Mage et Quintin, Paul Soleillet, Gallieni jusqu'à la conquête et l'administration de Combes et d'Archinard. Le tracé des frontières est méthodiquement étudié et Decrane évoque avec talent ce que fut la mystique du Soudan pour les officiers de la coloniale à la *fin du siècle dernier. Il nous fait vivre* le destin du pays entre les deux guerres. Mais c'est la période de l'Union française et de l'indépendance qui est traitée avec le plus d'ampleur.

Un excellent chapitre sur la vie culturelle évoque l'enseignement, la littérature, la presse et l'édition, le cinéma et le théâtre.

La conclusion pose en termes courageux les *problèmes* politiques du Mali contemporain. Une bibliographie complète ce livre essentiel pour la compréhension du pays et des hommes.

ROBERT CORNEVIN.

★ « LE MALI », de Philippe Decraene, Presses universitaires de France « Que Sais-je ? », 125 pages. Environ 14 F.

● Parmi les rééditions : *Albert Camus*, biographie d'Herbert R. Lottman (Points, Le Seuil) ; *Et le vent reprend ses tours*, récit du dissident soviétique Vladimir Boukovsky (Le Livre de poche).

en bref

● L'EDITEUR SUISSE HERMANN HAUSER, qui dirigeait les Editions de la Baconnière, dans son petit village de Boudry, près de Neuchâtel, vient de mourir à l'âge de soixante-dix-sept ans. Pendant la seconde guerre mondiale, il avait accueilli dans les « Cahiers du Rhône » des écrivains français. Il fut un des pionniers des lettres romandes. Il avait publié plus de mille cinq cents titres en français.

● LES NOUVELLES EDITIONS LATINES nous signalent, à la suite de l'article de Bernard Geniès sur Thomas Hardy (« le Monde des livres » du 1er août) que le titre « Retour au pays natal » publié par les éditions NEO (Nouvelles Editions Oswald) a été saisi et que le tribunal de grande instance leur a reconnu la propriété du texte de la traduction par Marie Canavaggia.

Les Nouvelles Editions latines exploitent ce titre, qui figurent toujours à leur catalogue depuis 1934. Elles poursuivent également, et pour la même raison, les éditions NEO pour deux autres ouvrages qui, selon elles, sont leur propriété : « la Fille perdue » et « la Femme et la Bête », de D.H. Lawrence.

● UN CONCOURS DE POESIE, clos le 30 septembre prochain, auquel peuvent participer les poètes de la région Champagne-Ardennes (ou qui en sont originaires), est organisé par la ville de Charleville-Mézières à l'occasion des quatre-vingts ans de l'écrivain André Dhôtel, qui est d'origine ardennaise. Renseignements contre enveloppe timbrée auprès de la Bibliothèque municipale, 4, place de l'Agriculture, 08000 Charleville-Mézières.

romans

Le désarroi d'une jeune femme

● *Francine de Martinoir évoque, dans son premier roman, la faillite des religions.*

POURQUOI « Née Rostopchine » ? C'est le surnom, vite abrégé en Rostop, qu'on a donné à Emilie, le personnage central, *celui qui dirait « Je »* si le roman n'était pas écrit à la troisième personne : quelqu'un d'autre regarde et parle. Et pourtant, c'est elle, aucun des autres, qu'on croit entendre.

Mais pourquoi « Née Rostopchine » ? Parce qu'elle sait que seul le passé a existé, existe ; et parce qu'elle aime, dit-on gentiment, à « se raconter des histoires ». C'est-à-dire à chercher quelque chose : après, plus loin, au-delà. Malade parmi les gens sains. « Sa lèpre, à elle, c'était l'attente de Dieu. » Pas seulement de Dieu. Ce qui est venu, *sans qu'on* l'appelle — elle a quinze ans, nous sommes à Alger — ce n'est qu'un homme. Robert, communiste militant, plus tard désabusé, inconsolable de l'être. *Maintenant*, elle ne parvient pas à « se persuader qu'il avait été son premier amant ».

Jusqu'à l'entrée en scène de Serge. *Quelle est alors la situation*, son décor ? « L'Ecole », vers 1958. (Sèvres ? Je crois reconnaître ces « bâtiments préfabriqués », cette pelouse, la garden party rituelle.) Emilie aime Serge, qui épouse Laure. Cette erreur d'aiguillage n'amène aucune catastrophe. La « tribu » subsiste. Rostop-Emilie est constamment chez Serge et Laure. Mais elle vient clandestinement passer des nuits à regarder la fenêtre éclairée de Serge qui travaille. Un soir qu'ils voyagent ensemble, elle pense à la vieille question des devoirs de français : « *Qu'est-ce qui vous ferait le plus plaisir ?* » *Pendant bien des années sa réponse eût été : « Etre sûre que Dieu existe. » Elle ne renie pas ce vœu, elle ajoute seulement : « Etre sûre que Serge me regarde », et elle précise tout bas : « Qu'il m'aime. »* Il l'aime : la nuit même. Suivent quelques mois de vraie vie ; l'éternité saisie. Puis, Serge se tue dans sa voiture.

Au bout de l'oubli

Emilie et Laure décident de vivre ensemble. Pour construire, l'une, *le souvenir* ; l'autre, l'oubli. Oublier, Laure y parvient, au point de quitter un jour son cours avant la fin, sans un mot, laissant là livres et papiers. On la retrouvera errant *dans* l'île Saint-Louis. Au bout de l'oubli : l'hôpital psychiatrique. Rostop, elle, ne pleure pas Serge. Peut-être qu'elle se le raconte. Surtout, elle le cherche. Et c'est, toujours, Robert qui se présente, *médecin tenace* : « *Ma fille, si tu baisais davantage, tu n'aurais pas de vague à l'âme.* » Seulement, elle constate qu'elle n'en a pas envie. Avec personne. Seul désir : retrouver Serge.

Elle va consulter, sans grand espoir, un autre guérisseur, le jésuite de son adolescence. Elle ne recule pas à prononcer, « d'une façon enfantine » : vie éternelle, survie, immortalité. Les réponses ne sont qu'affectueuses et souriantes. Elle conviendra avec elle-même qu'elle s'est bien raconté une histoire ; que le mythe, c'est bien « *ce qu'on invente pour accepter l'inacceptable* ». Dans la maison, elle fermera la chambre du haut. C'est dans une des chambres du bas qu'elle rassemblera les « accessoires » de la comédie ; qu'elle fera « *de nouveau l'amour avec Robert* ». Pas d'autre chaleur que celle du feu de bûches auquel, d'avance, elle se réchauffe. Alors, faire l'amour, pour quoi faire ?

Serge avait rappelé un mot du siècle précédent : « *Le christianisme moderne, c'est l'athéisme, plus un mensonge.* » Plus question de l'autre vie, pas même de la vie intérieure. « Ici, maintenant », le mieux possible. Et puis c'est tout. Rostop s'y fait mal : ne s'y résigne pas, et s'y blesse. Eglises à la fois debout et effondrées, la marxiste comme les autres. On fait, quand on les fait, les gestes de la foi, sans l'espoir de Pascal, par habitude, lassitude, ou contrainte. Ou pour « meubler le vide ». Générations d'avant, d'après 68 : devant ce vide. La drogue ? Pas question ici. Alors, « les techniques de la *vie intérieure*, l'Asie... ». *Ce qui* peut expliquer la persistance ou le retour religieux à l'Est européen (Serge est Russe). « Ici, maintenant », ils l'ont. Et là-bas, le christianisme *continue* à promettre le reste.

Ce roman, on le voit, nous touche de près. Qu'on ne s'y trompe pas : ni thèse, ni sociologie romancée, c'est l'histoire de quelques êtres. Racontée par une voix calme, unie, mais qui ne ressemble tout à fait à aucune autre : c'est ce qu'on attend d'abord d'un écrit. Une voix qui se fait entendre, s'insinue, vous accompagne. Ecoutez-la.

YVES FLORENNE.

NÉE ROSTOPCHINE, de Francine de Martinoir, Gallimard, 192 pages. Environ 45 F.

Fille cherche père

● *La plus vieille histoire d'amour a la vie dure.*

DROLE de tournant. *Aujourd'hui, des mères se déclarent* « célibataires volontaires », affirmant : « *La paternité commence après la naissance* »... Et voilà que paraissent, presque en même temps, trois récits où une fille ne peut se trouver elle-*même* qu'en retrouvant le père inconnu ou en rendant sa stature au père mort.

La Barbaresque, de Sandra Thomas, c'est une quête tragique, qui fait côtoyer la rive de la déraison. Enfant d'une jolie Bretonne qui ne sait pas lire, la narratrice, élevée dans l'extrême privation de confort et de sentiment, apprend avec difficulté une seule chose : son père était algérien. Barbare, donc ? Barbaresque ? Faramineux fantasmes de l'adolescente... Elle recherche le café d'émigrés, le *petit hôtel*. L'adresse *obtenue*, elle écrit. Assise sur le coussin, qui lui sert de chambre-à-*soi*, cette enfant élevée par des nourrices fantasques, cette adolescente *qui se sent délaissée*, dérive dans une logique parallèle.

Barbare, le père ? Petite fille élevée par des femmes seules, elle entortille son mythe autour de l'image filiforme de la chanteuse Barbara. *Le père* reste inaccessible. Barbara se montre excédée par cette admiratrice qui la comble de poèmes, de lettres, d'exigeante et timide admiration. Tous ces refus de vous admettre ne font plus qu'un. Un rejet inacceptable. Plus tard, elle parvient enfin à s'offrir un voyage en Algérie. Voit « l'autre famille », passe outre aux mensonges et refus, *rejoint l'homme dans la montagne*, le trouve entre ses bêtes. Lui parle. Reconnaît en celui qu'elle n'avait jamais vu des signes, des gestes d'elle..., et *repart, peut-être apaisée. Elle a* obtenu un baiser de son géniteur.

L'extrême et heureuse simplicité de l'écriture de Sandra Thomas nous met dans son jeu. Nous comprenons, même si *notre enfance fut le contraire* de celle-ci : nous y entrons. Nous y sommes impliquées

A l'opposé, dans *Baisse les yeux, Sarah*, se trouve un père trop présent, bruyant, hurlant, parfois fouettant à coups de *ceinture* : un avocat juif du Maroc au milieu d'une famille nombreuse, tumultueuse, pleine de rires, de cris et de sanglots. Une tribu où, du côté *maternel*, *on vénère même une sainte miraculée*. Au milieu de ces *fureurs, de ces folles embrassades*, s'insèrent des pudeurs orientales quant aux réalités du corps (quand une fille grandit, elle a ses « affaires », alors les seins lui poussent et c'est la bénédiction)

Sarah Levy, l'héroïne, découvre *que son père, puisqu'elle est l'aînée*, exige qu'elle soit « comme » un garçon mais qu'aucun des droits, aucune des libertés des garçons (même celle de choisir ses études) ne lui sont accordés... Paule Darmon, dans son roman *tonitruant, drôle, explosant de* vie nous laisse dans la mémoire le goût râpeux d'un thé à la menthe fort et sans sucre. On rit, mais la figure du père, évo*qué par sa fille tandis qu'il ago*nise, nous oblige à découvrir, sous l'exotisme du milieu, une incertitude d'identité qui touche aujourd'hui encore des filles de part*out*.

La Tête aux antipodes, de Roselène Dousset-Leenhardt, est moins une œuvre littéraire que la résurrection, la réhabilitation du père, *le missionnaire. La famille*, où abondent pasteurs, intellectuels soucieux de normes et de prestige social, a relégué parmi les rêveurs utopistes ce missionnaire-ethnologue en avance sur son époque. « *Leenhardt avait défendu les Kanak dès les premières années de sa vie en Nouvelle-Calédonie et à cause de cela les Blancs ne l'aimaient pas.* »

Arrivée à la soixantaine, *Roselène* Leenhardt découvre qu'elle est devenue anthropologue à cause de ce père que la famille si « normale » avait repoussé, avec sa « tête aux antipodes ». Elle le recrée dans son irrépressible désir de liberté où elle a puisé, elle, son besoin de connaître des civilisations différentes. « *Que pouvons-nous comprendre de nos parents et des nœuds qui les nouent entre eux ?* »

Cette interrogation fait lien entre *la Tête aux antipodes*, album de famille, *la Barbaresque*, bouleversante sonate d'enfant en mal d'amour et *Baisse les yeux, Sarah*, composition pour groupe avec percussion.

La paternité commence après la naissance ? On comprend que des femmes l'affirment après des millénaires où leurs droits sur les enfants étaient à la fois exaltés et niés. Mais si les filles ne pouvaient pas se passer de figure masculine aimante ? S'il leur fallait savoir quels sont — ou au*raient pu être — leurs rapports* avec le premier homme de leur vie ? Que les besoins surgis de mythes séculaires sont loin des théories sur le « vivre-autrement »...

DOMINIQUE DESANTI.

★ LA BARBARESQUE, de Sandra Thomas. Mercure de France, 130 p. Environ 42 F.

★ BAISSE LES YEUX, SARAH, de Paule Darmon. Grasset, 239 p. Environ 45 F.

★ LA TETE AUX ANTIPODES, de Roselène Dousset-Leenhardt. Editions Galilée, 125 p. Environ 44 F.

La Russie perdue et retrouvée

AVEC son quatrième roman, il est manifeste que Nella Bielski s'affirme comme *un écrivain singulier* dont la voix fait entendre une petite musique étrange faite de nostalgie et du sentiment de ce qui est périssable. Nous retrouvons dans ce *nouveau livre, Si belles et fraîches étaient les roses*, les principaux personnages du *Tramway d'osier* (1). Nous poursuivons le fil de ce labyrinthe des existences *jetées hors de la Russie* à la suite des événements révolutionnaires, et nouant ailleurs les fils de leur survie.

L'héroïne, Jeanne, qui fut actrice de cinéma dans les années de la première guerre *mondiale et de la révolution* d'Octobre, est toujours à Odessa, ville russe et ville juive, mais aussi ville du plein Midi, un peu secrète et exubérante par éclairs. *Lorsque s'ouvre le récit*, Jeanne est entraînée malgré elle dans les horreurs du temps : un de ses amis sera tué, elle-même abattra pour se défendre trois *hommes qui sont* — allez savoir ? — des Rouges, des Verts ou des Blancs ? Dans cette Russie du temps de Kerenski, tout est incertain, vague et sans frontières. L'amant de Jeanne, médecin militaire, passe pour mort. L'enfant recueilli par Jeanne périt. Elle quitte la Russie et rejoint sa mère, Marie-Aynard, en Normandie, à Incarville.

Roman de l'exil, en quelque sorte, mais de quel exil ? Les silhouettes surgissent, merveilleuses et pathétiques : un chauffeur de taxi, un peintre, un ancien noble devenu épave. Au milieu de tout cela, Jeanne cherche le bonheur, comme si l'on avait tranché les racines *du bonheur*, là-bas, quelque part, entre Odessa et Pétrograd. Ici, les Russes de la diaspora se rassemblent et mettent *leur folie* ensemble. Il règne parfois à Incarville un parfum de Ballets russes, avec *Petrouchka* au répertoire. La vodka aux feuilles de thé, le gâteau pascal aux mille couleurs, le traditionnel *baiser sur la bouche*, la musique qui surgit pour un oui et pour un non, c'est le climat. L'amour viendra pour Jeanne sous les traits d'un écrivain américain.

La vertu de *Si belles et fraîches étaient les roses* tient en son écriture. Nella Bielski écrit *à ras des choses et, avec une* discrétion remarquable, en désigne la profondeur, en souligne les énigmes, en découvre les échos. Comme si, à la façon du peintre qui est dans ce récit, Samuel, elle cherchait à rendre l'indispensable lumière du vrai : « *Juste cette lumière ! Ma lumière !... Cette couleur avec ses noirs et ses blancs... Il me faudrait, en utilisant les couleurs, tuer la couleur... que l'on n'y voie que l'éclairage...* » Les ambitions du cinéma sont présentes dans cette entreprise ; j'entends : du cinéma en noir et blanc, qui est supérieur à l'autre, comme on sait.

Si belles et fraîches étaient les roses est un conte écrit *au fil* de la voix, ce qui est difficile. Une voix au féminin. Une voix qui cherche la lumière exacte, la sensation juste, l'irréalité qui est dans le réel : « *Ainsi écrit-on, entrecroisant dans tous les sens les fils irréparables de ses jours !* »

HUBERT JUIN.

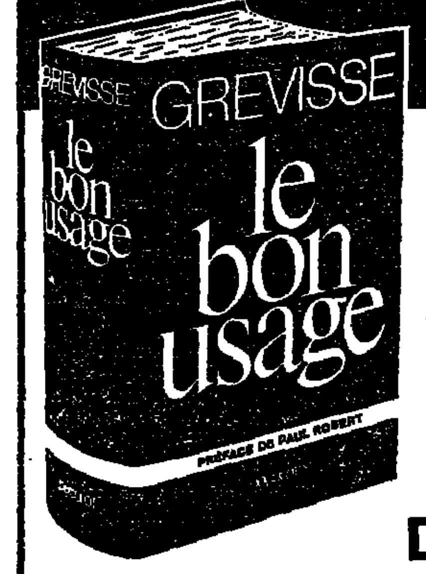
★ SI BELLES ET FRAICHES ETAIENT LES ROSES, de Nella Bielski. Mercure de France, 292 p. Environ 52 F.

(1) Laffont, 1974.









histoire littéraire

UN MONUMENT POUR NERVAL

● *Et un portrait inconnu.*

AVEC *Obliques* et *Granit*, *L'Herne* est l'une de nos trois revues monumentales, et la plus ancienne. Mais ce trente-septième volume dépasse en ampleur tous les précédents. Le maître d'œuvre de ce monument nervalien est, cela va de soi, Jean Richer. Il surpasse encore ce qu'on pouvait attendre, par le nombre et la qualité des matériaux qu'il a rassemblés. Et lui seul, sans doute, pouvait obtenir des acquéreurs qui se sont partagés la riche collection Jules Marsan de publier ces manuscrits, après qu'on les eut libéralement livrés à son investigation. Car si cette publication revêt tant d'importance, c'est d'abord parce que la vente Marsan a fait réapparaître ces manuscrits inédits, depuis longtemps enfouis.

Du « je » à « l'autre »

Celui du *Christ aux oliviers* permet d'apprécier ses différences avec le texte des *Chimères*. Une, au moins, est capitale : par l'inspiration qui fait surgir au dernier moment « *Ce bel Atys meurtri que Cybèle ranime* ». *Il y a là plus qu'un* beau vers : la hardiesse de l'identification d'Atys au Christ. Mauriac s'en est-il souvenu pour son poème *le Sang d'Atys* ? Plus révélatrices encore, les feuilles de *Promenades et souvenirs ;* et celles, mystérieuses, probablement destinées à *Pandora*.

Enfin, quarante-trois lettres échelonnées sur vingt années, jusqu'à la veille de la mort. Il y est question de tout : du temps, de l'argent (lapsus révélateur lui aussi : « *l'argent content* »), de la vie quotidienne et de la vie profonde, des voyages et de l'Orient. Cette lettre à Théophile Gautier : « *Le Fonfrède* (compagnon de route de Nerval) *a acheté une esclave indienne, et comme il voulait me la faire baiser, je n'ai pas voulu, alors il ne l'a pas baisée non plus, nous en sommes là...* » Gérard ajoute, prosaïquement : « *Cette femme coûte très cher et nous ne savons plus qu'en faire.* »

L'Herne restera dans la bibliothèque nervalienne comme un lieu exceptionnel de rencontres, autour de Jean Richer, des plus éminents parmi les nervaliens : de Georges Poulet à Pierre-Georges Castex. L'absence de trois ou quatre n'en sera pas moins sensible : Georges Blin, Jean Gaulmier, Jean-Pierre Richard... On regretterait celle d'un poète — Bonnefoy, Clancier — si *Marie-Jeanne Durry* n'était là pour s'entretenir encore avec Gérard parmi les ombres. Et si Mandiargues n'apportait son propre rayon : « *l'illumination surréaliste* » de *Pandora*, « *signe du féminin* », de « *la féminité transcendante* » ; où il rejoint Gabriel Bounoure qui éclaire « l'itinéraire mystique » de Nerval : celui de « l'amant du Féminin céleste ». Mais voici que le Père est convoqué par Béatrice Didier, « l'image du père dans le texte », propos illustrés de façon imprévue par les huit lettres inédites, presque toutes très longues, à « Mon cher papa ». Ce père qui se retrouve sur un itinéraire parallèle : celui qui conduit Nerval du « je » à « l'autre ».

Tant de richesses

Comment faire l'inventaire de tant de richesses ? J'aurais aimé feuilleter la flore ésotérique de Christine Alan, après celle qu'entrouvrait Alice Planche dans les *Cahiers Nerval* (1), et m'attarder à l'ancolie. Je m'arrêterai au moins au plus récent des trois posthumes : une thématique du Cheval, par François *Constans qui partagea, entre* Nerval, Mallarmé et Guérin, une part de sa vie et toute son étude. Il reçut *juste avant de mourir* les épreuves du livre où se rassemble toute sa recherche, indispensable au nervalien (2).

Le « siècle en habit noir »

Ce n'est pas le moindre apport de cet ensemble que le portrait inconnu qui l'illustre. Précieux, en ce qu'il est le seul portrait peint (l'autre est le médaillon *sculpté de Duseigneur) que nous* ayons de Nerval vers vingt ans. Si précieux et important, sans doute, qu'il a provoqué un curieux empressement à le mettre en question : par la plume de M. Enckell, dans *les Nouvelles Littéraires*. C'est l'authenticité non du tableau — qui se soucierait de Lebour ? — mais du modèle qui est contestée. Sans qu'il soit d'ailleurs opposé aucune preuve ou présomption à celle-ci : le tableau, qui appartient à la collection romantique de M. Pierre Miquel, porte un cartouche ancien qui l'identifie et atteste son exposition au Salon de 1833. Lebour y a effectivement exposé *cinq portraits, mais* un seul modèle était désigné par son nom : l'acteur Bocage. Nerval lui-même signale que le sien figure à ce Salon. Et tout cela ne serait presque rien : il y a là ressemblance évidente émouvante, et d'abord le regard.

Une image de Nerval ne saurait aller sans symboles : il a voulu que soit peint en lui ce qu'il a appelé, après Musset, « *le siècle en habit noir* ». Les autres sont plus secrets. Mais c'est justement cette symbolique même qui fournit l'ultime preuve.

Bien connu, celui-là, le portrait que Gervais traça de Nerval quelques semaines avant sa mort. Jean Richer et Olivier Encrenaz ont montré de façon décisive comment et pourquoi Nerval avait voulu que son image, destinée à illustrer sa biographie, reproduisît l'attitude du *Penseur* de Michel-Ange, c'est-à-dire la figure de Laurent de Médicis. Avec ce correctif : le bras à angle droit y dessine un L : Laurent, Laurence Laurent (nom et prénom de cette mère-fantôme dont il restera toujours l'enfant-veuf inconsolé) ; *et, bien entendu* : Labrunie (qui a pour anagramme : *bi-Lauren - bi-Nerval*). Bi : le double — d'ailleurs signifié par un « 2 » posé devant l'inscription dont nous allons parler.

Or, cette pose *composée* par Nerval est la *même* que celle du portrait de Lebour, mais inversée comme dans un miroir. Vingt et un ans plus tôt, Nerval a donc déjà chiffré le même message. D'où le surcroît d'intérêt du portrait, en dehors du fait qu'il identifie le modèle. En le « signant » le poète entend bien faire un signe à l'intention de ceux qui savent voir. Mais à l'égard des autres, quelle ironie prend pour nous la fameuse déclaration inscrite sous l'image : « *Je suis l'autre.* » C'est le portrait qui parle : de son double.



● Nerval, par Alexandre Lebour.



● Le portrait de Gervais.

YVES FLORENNE.

★ L'Herne, 41, rue de Verneuil. 436 pages grand format. Fac-similés de manuscrits et documents. C. Tacou a donné tous ses soins à ce volume. Environ 148 francs.

(1) Dernier paru, 22, rue Guynemer. Voir *le Monde* du 10 mai 1980.

(2) *Gérard de Nerval devant le destin*, de F. Constans, Nizet, 320 p. Environ 128 francs.

CROQUIS DE PARIS

LA postérité l'a classé poète délicat et maudit. Ses contemporains le voyaient *plutôt journaliste* ; une des étoiles de la profession entre 1835 et sa malheureuse mort, en 1855. La folie de Nerval, avant la grande, c'est la bougeotte. Il ne tient pas en place, littéralement.

C'est à cette manie ambulatoire que nous devons, à côté des grands voyages, les croquis de Paris et de quelques alentours (le Nord surtout), donnés à *l'époque à des journaux* et rassemblés avec goût et patience par Michel Laporte. *Les Nuits d'octobre*, la pochade sur le séjour du journaliste-poète à la prison de Sainte-Pélagie et les textes tirés *de Promenades et souvenirs* figuraient déjà dans l'édition de « la Pléiade » des œuvres de Gérard de Nerval. Le reste est inédit depuis plus d'un siècle.

Les textes ainsi tirés de l'ombre sont du meilleur Nerval, à commencer par ce *Goût des voyages* (1838), que ni le dix-septième ni le dix-huitième siècle, remarque Nerval, n'ont eu à aucun degré ; en précisant qu'il s'agit moins du goût de les faire que du plaisir de les raconter, qui est en effet la grande nouveauté littéraire des années 1830.

Les Embellissements de Paris (1838 aussi) et, *surtout*, *le Boulevard du Temple* (1844), sont d'un Nerval critique d'art et dramatique, *bien informé, alerte, sans* méchanceté : du feuilleton de maître. Ce sont, ressuscités pour *nous*, les fastes populaires ou bourgeois de la rive droite.

J. C.

★ Gérard de Nerval, PARIS ET ALENTOURS, articles et feuilletons. Présentation de Michel Laporte, suivi de « *Sur les traces de Nerval* », 225 p. Collection « Tourisme littéraire », Editions Encre. Environ 49 francs.

dictionnaire

QUATRE CONCURRENTS EN LICE

● *Une empoignade entre Larousse, Hachette Flammarion et Robert.*

MEME si l'on est encore assez loin de l'objectif « un par foyer », le marché français (et francophone) des dictionnaires de grande consommation reste appétissant. Peu influencé par la mode et pas trop affecté par la crise, réclamant beaucoup de persévérance mais se contentant de peu d'imagination, il rémunère lentement, mais de façon sûre et *assez satisfaisante*, les capitaux investis, lesquels sont, il est vrai, à la mesure des gros chiffres *d'affaires* réalisés.

Sur ce marché, c'est aujourd'hui l'empoignade. Une empoignade entre *gens de bonne compagnie*, certes, mais qui n'en promet pas moins d'être sévère.

En lice, quatre concurrents. Les deux « dinosaures » de l'édition générale d'abord : Larousse, avec une expérience des dictionnaires ininterrompue depuis plus d'un siècle ; puis Hachette, éditeur du Littré voici également un bon siècle, et qui fait cette année un retour sur le terrain, très remarqué, après une longue période de somnolence.

Derrière les deux grands, deux « moyens » : Quillet, entreprise d'ancienneté et d'expérience, aujourd'hui Flammarion-Quillet, propose pour cette rentrée un dictionnaire-encyclopédie en un volume. Enfin, benjamin brillant de la profession, la Société du Nouveau Littré, éditrice des dictionnaires Robert, s'est déjà taillé une part appréciable de ce marché avec *l'attelage* Petit Robert 1 (langue) et 2 (noms propres).

Quatre éditeurs, c'est-à-dire quatre « produits » qui, répondant à un même besoin, sont nécessairement assez voisins. Ce besoin respectable, c'est celui de la démocratisation d'un savoir de référence aussi divers et aussi étendu que possible : savoir sur la langue (c'est la partie linguistique du dictionnaire), sur les choses (c'est la partie encyclopédique), et sur l'histoire des hommes (ce sont les noms propres).

Trois des dictionnaires proposés (Larousse, Hachette, Flammarion-Quillet) sont construits sur la même *formule : un volume* contenant à la suite de soixante-dix mille à soixante-quinze mille *« articles » et des illustrations.* Même grand format pour Larousse et Hachette, plus large *de quelques millimètres* pour le premier, qui est composé sur quatre colonnes (trois pour le Hachette) ; format plus compact pour le Flammarion et les Robert. Le fait que ceux-ci soient présentés en deux volumes n'interdit pas la comparaison, ces deux volumes apparaissant à l'acheteur et à l'éditeur comme les deux « parties » du même dictionnaire ; formule qui a fait depuis longtemps le succès du Petit Larousse illustré.

Un fantasme tenace

En sens inverse, les dimensions du Flammarion-Quillet (un seul volume, du format des Robert) ne l'interdisent pas non plus : inévitablement moins riche (mais corrélativement moins cher) que ses trois concurrents, il a sa place sur le même marché avec des chances à peu près égales.

Est-ce à dire, comme l'affirme sa présentation, qu'il est « *fait pour répondre à tous les besoins, à toutes les questions qu'on peut se poser, de la plus simple à la plus complexe* » ? Non évidemment. Pas plus lui que les autres. Mais sous la naïveté de l'affirmation se découvrent le fantasme tenace d'une capitalisation totale des savoirs de notre époque et, plus ou moins discrète, la prétention « mirandolesque » de tout *dire sur toute chose connaissable*. Le rassemblement dans un même volume (exception *faite* des Robert), de données aussi disparates tend confusément à reproduire ce qui n'est, dans le cerveau humain, que stockage des informations, en donnant à ce stockage une dimension quantitative impressionnante. C'est en quoi les dictionnaires de ce type sont utiles, et plus encore rassurants : dans notre mode de pensée, l'achat d'un savoir est au plein sens du terme une acquisition, et virtuellement un acquis.

Au demeurant, ce serait se montrer sottement élitiste que de refuser l'idée qu'un savoir authentique puisse naître de ces connaissances alphabétiques et livresques, et y avoir recours *souvent*. Tel est, *nous* semble-t-il, le sens de la très belle préface que Roland Barthes avait donnée *au* dictionnaire Hachette. On ne la lira pas sans émotion. Tout ce que l'on peut dire de sage et de vrai sur le dictionnaire et tout dictionnaire est là, en cent lignes.

> **UNE MACHINE A RÊVER**
>
> *(...) Enfin, dernière surprise de cet objet pourtant réputé sage, le dictionnaire déborde son « ustensilité ». Nous croyons qu'il est un outil indispensable de connaissance, et c'est vrai ; mais c'est aussi une machine à rêver ; s'engendrant pour ainsi dire lui-même, de mots en mots, il finit par se confondre avec la puissance de l'imagination.*
>
> ROLAND BARTHES.
> *(Extrait de la préface au dictionnaire Hachette.)*

Objet relatif, découpage incertain d'informations tantôt insuffisantes, tantôt excessives, alignement simpliste de fragments peu cohérents de savoirs et d'usages très divers, le « tout-en-un » n'en est pas moins perçu et vécu par l'acheteur, quel que soit son choix, comme « la » référence, et, en fait, comme l'absolu du savoir.

C'est qu'il faut des mois de pratique patiente d'un dictionnaire, et la confrontation méthodique avec d'autres, *pour en* déceler les lacunes, les erreurs, et aussi les avantages. Concurrents par la loi du marché et la force des choses, les quatre ouvrages dont nous parlons seraient mieux encore complémentaires : ce qui n'est pas chez l'un à toutes chances de se trouver chez un autre, et réciproquement, si l'on peut dire.

On nous permettra donc de nous dérober à une distribution d'étoiles ou de points. Un tel palmarès serait d'ailleurs, dans le cas présent, inévitablement injuste : aucun de ces quatre dictionnaires ne l'emporte globalement et indiscutablement sur les autres. Aucun, non plus, ne démérite globalement et indiscutablement. Il n'y a pas de miracle : un dictionnaire qui serait *foncièrement (ou même sensiblement)* différent de ce qu'attend le public ne se vendrait *sans doute* pas. La marge de manœuvre des équipes de rédaction et de réalisation est donc étroite. En outre, précisément parce qu'une même image du dictionnaire (alphabétique, précis, complet, sûr de lui, clos sur lui-même) s'impose à tous, tous les dictionnaires de même « tonnage » sont voués, sinon à se recopier (le vilain mot !), du moins à se rencontrer constamment.

Une comparaison attentive de la tranche TRO- des quatre dictionnaires considérés (environ cent-vingt articles) nous a du moins confirmés dans le sentiment que chacun conservait, à travers ses qualités et ses défauts propres, un « style » d'ensemble assez marqué. Pour trois d'entre eux, ce style est en fait celui de leur premier créateur : encyclopédique et un peu brouillon pour le Larousse, didactique et même « autodidactique » pour le Flammarion ex-Quillet, linguistique et littéraire pour le Robert.

Ce dernier n'a donc pas de « *face* » *encyclopédique* : ce n'est d'ailleurs pas son intention. Sans être bien nouvelle, la face ency*clopédique du Larousse reste de* grande qualité ; mais les articles de langue (ainsi, *tromper, trop, trouver)* nous ont paru bien « légers » à côté de ceux du Robert 1, et trop d'articles vieillots ou anecdotiques (de vénerie par exemple), ont survécu à l'indispensable épuration de tout dictionnaire. Le Flammarion-Quillet est d'une abondance surprenante pour son format mais, plus encore que le Larousse, encombré de vieilleries ou de curiosités sans intérêt : il est le dernier par exemple à considérer encore *grève*, « cessation collective du travail », et *grève*, « plage de gravier », comme un seul et même mot, et *bureau*, au sens actuel, comme une extension de *bureau*, « *étoffe de* bure dont on recouvrait une table de travail ».

Hachette avait pour sa part un gros handicap à remonter. Pas d'équipe rodée, pas de doctrine établie, peu ou pas de ces matériaux engrangés de longue date et qui permettent, en peu de temps et à peu de frais, de mettre sur le marché *un « nouveau » dictionnaire* : c'était à peu près partir de zéro dans ce domaine.

Compte tenu de ces conditions de travail difficiles, le Hachette en un volume est réussi, équilibré et attrayant. Les articles de langue sont bons ou très bons, les noms propres peut-être un peu plus nombreux, mais moins développés que dans le Larousse un volume (qui reste, soyons clairs, son concurrent le plus immédiat), les illustrations dans le texte et les marges également plus nombreuses, sous bénéfice d'un inventaire complet, et généralement plus « culturelles ». En revanche, Larousse reste nettement le meilleur pour les illustrations de caractère technique : on comparera à cet égard l'article *Turner* (le peintre) de Hachette à l'article *turboréacteur* de Larousse.

Plus beaux et moins chers

On ne voit globalement à reprocher au Hachette qu'une lacune surprenante : les « œuvres » littéraires et musicales n'y ont pas été considérées comme méritant des articles *pour elles-mêmes*. La tradition de notices consacrées à toute œuvre un peu importante, indé*pendamment de celle qui* est consacrée à l'auteur, était cependant bien établie, au moins par le P.R.2, quand le *Hachette* a été mis en chantier. Ces notices sont remarquables dans le Robert des noms propres, convenables dans le Larousse, sommaires dans le Flammarion-Quillet (du fait de sa dimension), mais toujours présentes, heureusement : l'utilisateur du dictionnaire ne sait pas nécessairement (et, en fait, ne sait pas souvent), qu'il lui faudra chercher « la Traviata » à l'article *Verdi*, « les Trois contes » à *Flaubert*, « l'Oiseau de feu » à *Stravinski*, « les Liaisons dangereuses » à *Laclos*, etc.

Sous cette réserve (mais aucun dictionnaire ne peut tout dire), le Hachette en un volume est un excellent outil culturel.

La compétition reste donc très *ouverte*, et le choix de l'acheteur sera en fait une affaire de connivence, de rencontre de tempéraments entre lui et le dictionnaire.

Ce qui frappe le plus l'observateur, et qui mérite sans doute d'être souligné le plus fortement, c'est la qualité matérielle de ces quatre réalisations. Les progrès techniques très rapides de ces dix dernières années (la photocomposition et le mariage photocomposition-ordinateur en particulier), qui sont restés pratiquement sans effet sur la fabrication du livre ordinaire et même du livre d'art, ont bouleversé dans un sens très favorable celle des dictionnaires. Ceux d'aujourd'hui sont à la fois plus beaux et moins chers (en francs constants, évidemment) que ceux d'il y a seulement vingt ans.

L'utilisation de l'ordinateur permet, entre autres et surtout, de réaliser une typographie à la fois très fine, d'une parfaite lisibilité et d'une grande beauté. Dans l'ensemble, à cet égard, nos préférences personnelles iraient plutôt à la réalisation de Hachette, qui est d'une élégance raffinée ; mais le Larousse ne lui est pas sensiblement inférieur. Conservateurs par la force des choses dans leur contenu, leur ordre et même leur idéologie, nos grands dictionnaires contemporains savent être résolument novateurs dans leur mode de fabrication.

Allons ! L'empoignade a du bon.

JACQUES CELLARD.

NOUVEAUTÉS

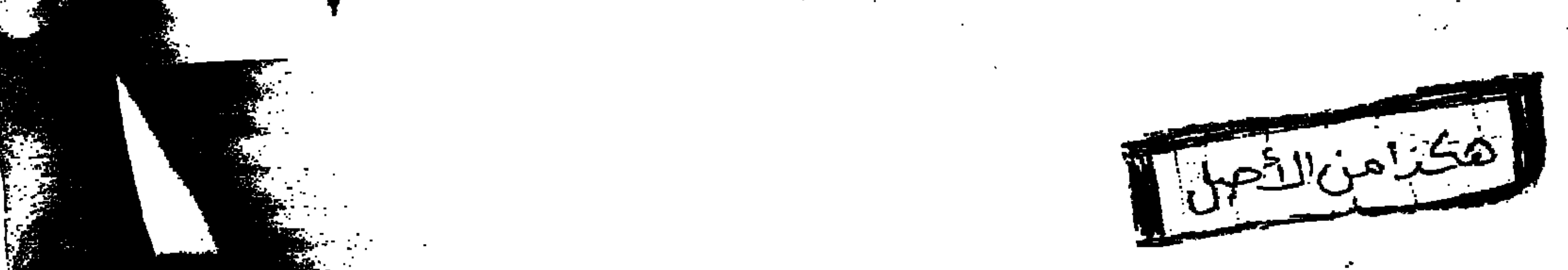
DICTIONNAIRE HACHETTE, langue, encyclopédie, noms propres ; préface de Roland Barthes, un volume 21,5 × 29, 1 408 p. Sous la direction de Daniel Péchoin (domaine linguistique) et Hubert Lucot (domaine encyclopédique). Environ 330 francs.

DICTIONNAIRE USUEL FLAMMARION, un volume 15 × 22, 1 944 p. + 27 (atlas). Sous la direction de J.-M. Pruvost-Beaurain. Quillet-Flammarion. Environ 180 francs.

RAPPELS

DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE LAROUSSE, un volume 22,5 × 29, 1 515 p. Sous la direction de Claude Dubois. Environ 319 francs.

LE PETIT ROBERT 1 (langue *française*) et 2 (*noms propres*), deux volumes, 15 × 23,5, 2 172 p. et 1 992 p., Paris 1977. Les deux environ 171 francs et 229 francs.



هكذا من الأصل

CHATEAUX ET GUERRIERS

de la France au moyen âge

Après les extraordinaires inventaire et répertoire que représentent « l'Atlas des châteaux forts en France » et le « Dictionnaire des châteaux et des fortifications du moyen âge en France » parus à nos Editions, voici le complément indispensable à tous ceux qui aiment les châteaux forts :

Une collection thématique sans précédent, consacrée à l'étude du château médiéval.

comprenant 4 magnifiques ouvrages

1 - **Reconstitutions de l'époque romantique à nos jours,** par Jacques TEALDI
Le romantisme archéologique des XVIIIe et XIXe siècles. Réabilitation des monuments du moyen âge sous le Second Empire. Restitutions et reconstructions des châteaux forts par les architectes du XIXe siècle. 50 monuments reconstitués en 1980 par Jacques Téaldi avec plans, photos actuelles, etc...

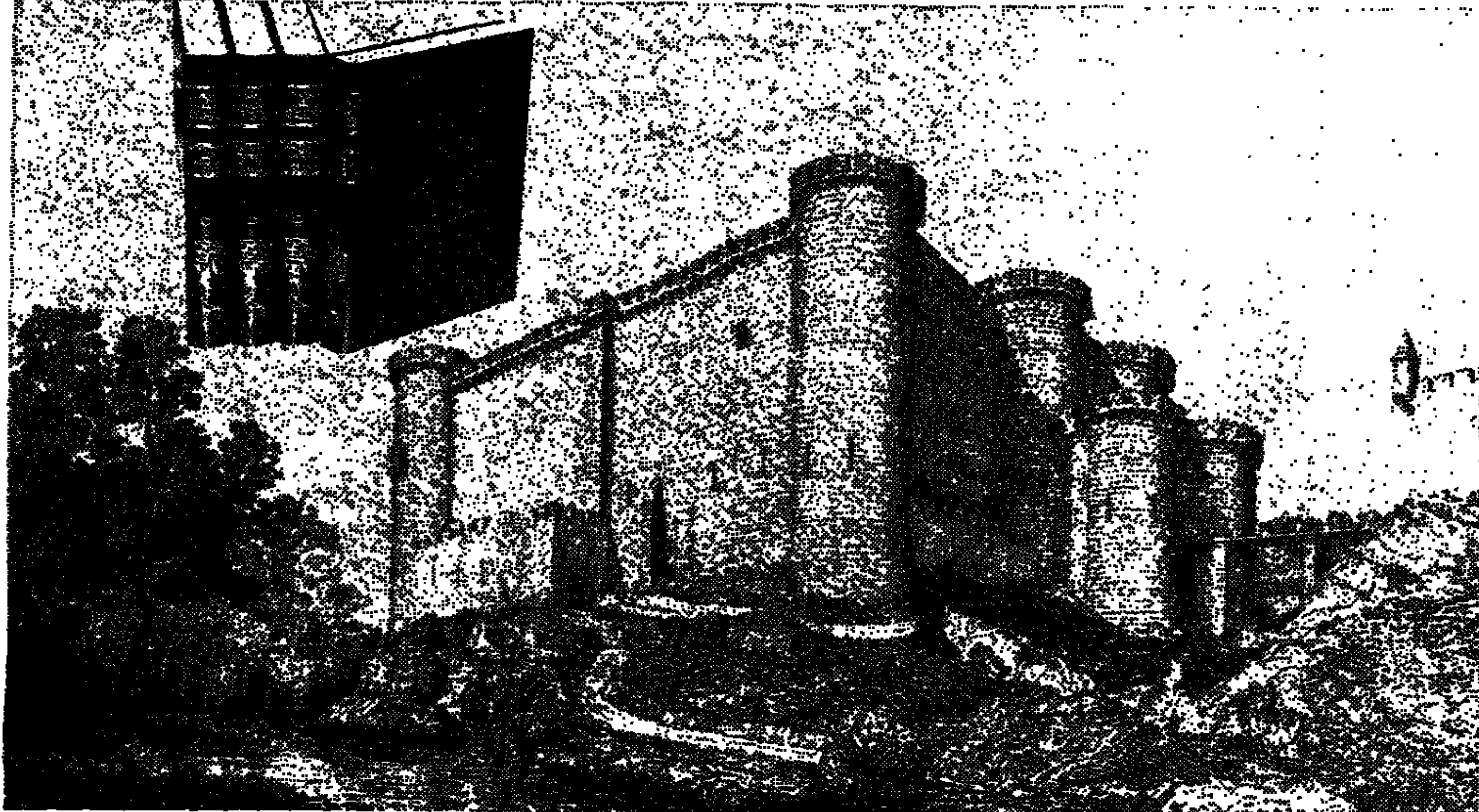
Il est bien entendu que vous recevrez chaque livre après paiement de 3 mensualités.

PRIX DE SOUSCRIPTION

Chaque volume au prix de **360 Frs** + frais d'envoi en recommandé.
Prix total de la collection 1440 Frs + frais d'envoi.

PAIEMENT ECHELONNÉ

120 F par mois + 8 Frs (pour participation aux frais d'envoi en recommandé pendant 12 mois consécutifs



Reconstitution du château de Gençay (Vienne) par Jacques TEALDI en 1980.

CADEAU

Si votre commande nous parvient dans les 15 jours, vous recevrez ce cadeau très original :
8 très belles reconstitutions au format 220 x 280 mm, imprimées sur papier couché de luxe
qui accompagnera le premier livre.

NOUS GARANTISSONS CE PRIX PREFERENTIEL POUR TOUTE LA COLLECTION MALGRE LES HAUSSES DE MATERIAUX QUI NE MANQUERONT PAS D'INTERVENIR.

2 - **Evolution architecturale et essai d'une typologie,** par André CHATELAIN
Typologie des sites : Régions de plaine et faible relief (de la Lorraine au Béarn) ; Régions de montagne (des Vosges au Pyrénées) - Typologie des architectures : Châteaux de terre (enceintes et mottes) ; Châteaux de maçonneries - Evolution architecturale : Les enceintes de terre et mottes : Les châteaux X - XIe siècles, à grandes surfaces et enceintes maçonnées ; Les donjons romans quadrangulaires ; Les donjons romans cylindriques et assimilés ; Les châteaux à plan régulier du XIIIe siècle ; Les châteaux anciens remis à neuf au début de la guerre de Cent Ans ; Les nouveaux châteaux 1350-1450.

3 - **Grandes figures de la chevalerie et chevaliers brigands,** par Thierry RIBALDONE
Chevalerie et chevaliers : Naissance de la chevalerie (époque, lieu, etc...) ; L'institution chevaleresque (recrutement, apprentissage, etc...) ; La chevalerie dans la société féodale (son rôle, grands chevaliers, chevaliers brigands, les ordres de chevalerie, les croisés, etc...) ; Déclin et mort de la chevalerie (époque, causes) - Grandes figures de la chevalerie et chevaliers brigands : biographies.

4 - **Le château, expression du monde féodal,** par Jacques GARDELLES :
Nécessités et concepts auxquels correspond la construction castrale : milieu historique, nécessités défensives, valeur symbolique, etc...

Parmi les meilleurs spécialistes actuels, les auteurs sont archéologues, architectes, historiens.

Chaque ouvrage de 320 pages, **grand format 225 x 290 mm,** est richement illustré de **300 documents dont 50 en couleurs :** photos aériennes et au sol, gravures, reconstitutions, plans, coupes, élévations, etc... et présenté sous une très belle reliure en skivertex gravé à l'or sur les deux plats et le dos, avec tranchefile et signet.

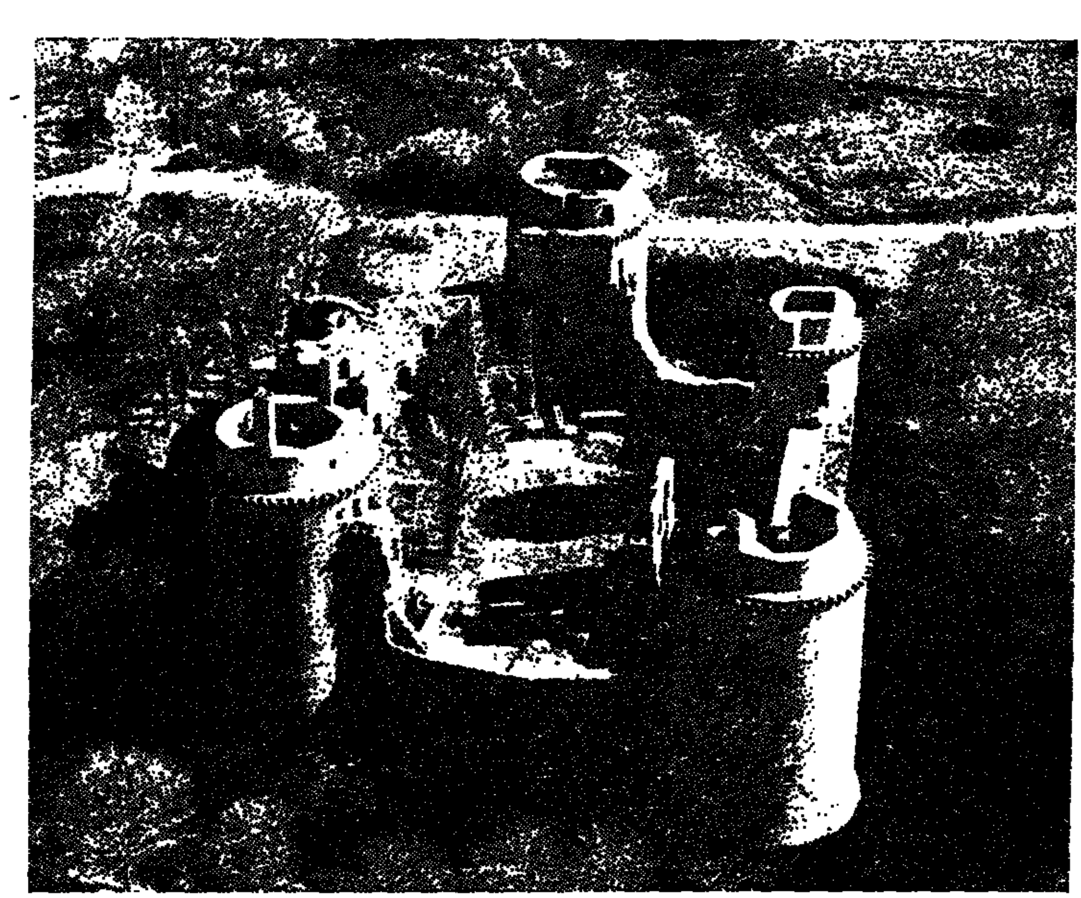
1200 illustrations pour l'ensemble de la collection.

Le premier livre paraîtra en octobre-novembre 1980, les suivants s'échelonnant tous les 3 mois (février 81, mai 81, août-septembre 81)..

Une édition de luxe, strictement limitée à 200 exemplaires numérotés, reliée pleine peau gravée à froid à la main sur les deux plats et le dos, présentée sous fourreau, est disponible au prix de 800 Frs l'ouvrage + frais d'envoi en recommandé.

Le 1er ouvrage paraîtra fin octobre 1980.

Pour pouvoir bénéficier de cette offre, nous vous demandons de nous régler le premier livre au moment de votre souscription à la collection. Une facture correspondante tenant lieu d'accusé de réception vous sera envoyée. Vous règlerez le deuxième volume à réception du premier livre, le troisième volume à réception du deuxième, etc...



Le château de LA HUNAUDAYE (Côtes-du-Nord)

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à retourner aux Editions Publitotal, 14, rue Adolphe Seyboth - 67000 Strasbourg

Je désire bénéficier de votre offre préférentielle et vous commande ci-après la collection CHATEAUX ET GUERRIERS DE LA FRANCE AU MOYEN AGE en 4 volumes à paraître tous les 3 mois à partir d'octobre 1980. Je joins le règlement **du premier livre** à ma commande **et règlerai le second volume** à réception du premier, **le troisième** à réception du deuxième, **le quatrième** à réception du troisième. Je recevrai en cadeau 8 magnifiques reconstitutions avec le premier livre.

NOM ____________ PRENOM ____________

Adresse ____________

Code postal ____________ VILLE ____________

au comptant au prix de : ☐ 360 Frs ☐ 800 Frs + 18,60 F pour frais d'envoi en recommandé
paiement échelonné : ☐ 120 F + 8 F pour frais d'envoi = 128 F pendant 12 mois consécutifs.
Ci-joint règlement par : ☐ CCP 3 volets ☐ mandat ☐ chèque bancaire*

A ____________ le ____________ signature

(1) frais d'envoi calculés pour chaque livre au tarif PTT en vigueur
* cocher la case correspondante.

LE MONDE

EDITIONS PUBLITOTAL S.A.

14, rue Adolphe Seyboth - 67000 Strasbourg - Tél. (88) 32.63.25 (lignes groupées)

lettres étrangères

La politique du spectacle

(Suite de la page 15.)

Coover et ceux qu'on appelle les « post-modernes » (1) — Barth, Barthelme, Pynchen, Gass — ne croient ni au progrès, ni à la linéarité, ni à la globalité de l'Histoire. Pour l'auteur du *Bûcher*, l'Histoire est une série de fragments parmi des possibles, une suite de significations parmi d'autres. L'essentiel est la fiction, ou plutôt les fictions.

Il est caractéristique que deux personnages importants du *Bûcher* soient Richard Nixon, Tricky Dick, le maître manipulateur, et le magazine *Time*, « élu Poète lauréat national » — qui se distinguent l'un et l'autre par le « style » qu'ils imposent à tout ce qu'ils touchent. Caractéristique aussi la valorisation des histoires qui s'enchassent à l'infini, comme dans les *Mille et Une Nuits*. Ici, comme dans les nouvelles — *la Flûte de Pan*, en particulier (2), — l'objectif de Coover est double : « *restaurer l'amour de l'histoire pour elle-même* » (3) et démonter les stratégies et tactiques du discours. Comme l'Histoire, comme la littérature, comme la poésie, la politique est un « arrangement », une mise en scène de mots, d'images et de fictions. Un gigantesque spectacle. Avec Dos Passos, on assistait au spectacle de la politique. Avec Coover, c'est la politique du spectacle que l'on découvre.

Procès

1) LA MISE EN SCENE DU PROCES. — Les Rosenberg sont arrêtés en avril 1951, moins d'un an après le début de la guerre de Corée. On est en pleine récession. Une partie du monde libre a chaviré du côté du « spectre ». On a dépassé le cap des cent mille Américains tués en Corée. « *Holà, tirez-moi cette épine du pied !* », beugle Sam Slick — Sam le Malin — dans son incarnation d'alors, le général Eisenhower. Les Russes font éclater leur première bombe atomique. « *Qui leur a filé la recette ? Qu'on me retrouve les voleurs !* » tonitrue le maître de la Maison Blanche. Joe McCarthy part à la chasse des cococrates (« *Dean Achesson pourrait bien être un agent de Staline* »). Il faut recréer l'unité nationale. Trouver des responsables. Les Rosenberg feront l'affaire.

« *Un procès bien ficelé ressemble exactement à une pièce de théâtre* », explique Irving Saypol, le « génial » procureur général des Rosenberg. Par là, il ne veut pas simplement dire qu'une condamnation peut dépendre d'un spectacle, mais que la justice *est* spectacle. « *Il suffit*, précise-t-il, *de conférer une convaincante apparence de cohérence, de continuité, de logique et de vérité — assez longtemps, du moins, pour arracher un verdict à un jury influençable — à ce qui pourrait plus tard s'avérer n'être qu'une suite de fictions.* » Edgar Hoover, le directeur du F.B.I., fournit les preuves à la demande. Le juge Kaufman, bon chrétien de juif orthodoxe, impose la juste sentence. Bloch, l'avocat des Rosenberg, n'ose pas mener le contre-interrogatoire offensif qui dégonflerait les mensonges du F.B.I. ou qui le condamnerait à figurer parmi les ennemis de la nation. Dans la coulisse, Nixon, alors vice-président d'Eisenhower, définit les règles, donne le ton, cristallise les rôles pour que sa « *génération puisse assister, sous la forme la plus théâtrale, à la controverse la plus fondamentale de notre époque* », ce que le général Eisenhower appelle, dans les documents officiels des présidents cités par Coover « *la guerre entre les fils de la lumière et les fils des ténèbres* ».



★ *Dessin de J.-P. CAGNAT.*

2) LA MISE EN SCENE DE L'EXECUTION. — Cecil B. de Mille en est chargé (pas plus dément que la mise en scène d'une interview du candidat Ted Kennedy, cette même année, par Coppola). Le bûcher est érigé en plein Times Square. Une estrade où sont reconstitués les quartiers de la mort de Sing-Sing, la prison des Rosenberg. Mercredi-jeudi : les préparatifs. Vendredi matin, la fausse alerte : le juge Douglas, de la Cour suprême, a accordé un sursis à exécution. Qu'à cela ne tienne ! Sam Slick, le super héros, convoque les neuf vieillards, les juges de la Cour suprême. A midi, en moins d'une minute, ils cassent la décision du juge rouge. Ouf ! Alors, commence le compte à rebours. D'un coup d'aile de son aigle chauve, Ike, le bien-aimé (« *I like Ike* »), répare la chaise électrique déglinguée la nuit précédente par les fans des Rosenberg. Groupes de rock. Troupes d'acteurs. Foule gonflée à bloc. Vente exceptionnelle d'alcool dans la rue. La sono permettra à chacun d'entendre grésiller la peau de Julius...

Fantasmes

3) LA MISE EN SCENE DES FANTASMES. — Ceux de Nixon, en particulier, que Coover choisit comme narrateur privilégié. Coover brode autour de la personnalité de Nixon, mais à partir d'idiosyncrasies réelles relevées par ses biographes et reconnues par l'intéressé lui-même (4). Le romancier n'a jamais rencontré Nixon, *mais* il a *interviewé* ses proches, arpenté les chemins de son enfance, suivi ses pas à Washington. Comme tous les personnages — *y* compris les Rosenberg, — son Nixon est caricatural, mais il attire aussi une forme de sympathie. Contrairement aux autres *clowns* officiels (Sam Slick, par exemple), il sait que tout est complexe ; il pèse le pour et le contre ; il a des sueurs froides *dans* l'étrange espace de cet entre-deux — avant de donner du sens, son sens, aux événements.

Une volonté de fer

Nixon perçoit ce qui le rapproche des Rosenberg, d'Ethel en particulier : des origines humbles, un goût démesuré pour le théâtre, une volonté de fer, etc. *Et toujours il fait confiance* à son instinct de fonceur. 19 h. 30. Dans une demi-heure les Rosenberg seront exécutés. Le vice-président se précipite à la prison sous un faux nom et avec une barbe d'emprunt. Ethel réaffirme son innocence. Dans *un élan ambigu, Dick s'approche* d'Ethel. Il l'embrasse. Elle résiste. Puis elle cède à son baiser. Elle défait la ceinture de Dick. Ses pantalons tombent. Dick se prend les pieds dans ses culottes. Black out. L'instant d'après — toujours cul nu, — Dick fait son entrée sur l'estrade de Times Square par la porte des condamnés. Il est sifflé, hué. Mais à coups de rhétorique (« *j'étais un rhétoricien, pas un général, c'était ça, pour moi, le pouvoir* »), il obtient l'attention, puis l'adhésion de la foule. Il n'a rien à cacher, comme tous les Américains d'ailleurs. « *C'est la guerre et nous sommes tous ensemble! Je propose que, dans ces circonstances, chacun d'entre nous, ce soir, se présente devant le peuple américain et se montre nu, comme je l'ai fait !* » « *Cartes sur table !* », hurle la foule. « *Bas les culottes ! Assez de paroles, des actes !* » Les républicains, puis les démocrates, dans le public, puis sur l'estrade obtempèrent. Ike est réticent. « *Si vous n'êtes pas avec nous*, hurle Nixon, *vous êtes contre nous !* » Le général s'exécute...

Six cents pages étourdissantes. Théâtre, cinéma, cabaret. Acteurs en costumes, personnages historiques, hommes politiques que l'on retrouve le soir sur le petit écran. On rit, on danse, on crie. Spectacle total s'il en est, où, selon la grande tradition du roman américain, on assiste au combat donquichottesque entre « fiction » et « faction » (du mot « fact », fait), ces deux protagonistes qui jadis se nommaient « imagination » et « réalité ». « *Le monde*, disait, il y a bien longtemps le poète élisabéthain, *est un théâtre plein de bruit et de fureur...* »

PIERRE DOMMERGUES.

★ LE BUCHER DE TIMES SQUARE, de Robert Coover, traduit de l'américain par Daniel Mauroc. Seuil, Coll. « Fiction et Cie », 600 p. Environ 70 F.

(1) Voir la revue *Delta* n° 8, mai 1979, consacré à William Gass, Donald Barthelme, Thomas Pynchon. U.E.R.V. Université Paul-Valéry, B.P. 5043, 34032 Montpellier Cedex.

(2) Robert Coover, *la Flûte de Pan*, N.R.F., 1974 et « la Laitière de Samaniego » in *Bas de casse*, n° 1, librairie Attica, Paris, 1980.

(3) Voir l'entretien avec Robert Coover publié dans *Trema* n° 1, 1975, U.E.R. des pays anglophones, Université de Paris-III.

(4) Il y a bien sûr de très nombreux « glissements » : dans le texte de Coover, le rôle attribué à Nixon dans l'affaire Rosenberg est en fait une transposition du rôle de Nixon dans l'affaire Alger Hiss. Pour une comparaison avec l'histoire, voir l'article d'Alain Clément, « l'Homme de nulle part », *le Monde* du 11 août 1974. Egalement de Richard Nixon, *Six Crisis*, Doubleday, N. Y. 1962 et *The Memoirs of Richard Nixon. Illustrated.*, Grossett & Dunlap, N.Y., 1978. Sur l'affaire Alger Hiss : *The Hiss-Chambers Case* de Allen Weinstein, A. Knopf, N.Y., 1978.

La terreur et la pitié

HANS EPPENDORFER n'aurait jamais dû naître. Mais l'avortement avait échoué. A dix-sept ans, il tue celle dont le visage lui rappelle trop sa mère. « *J'ai senti l'odeur du sang pendant des années. C'était quelque chose de formidable.* » Dix ans de détention dans une maison de redressement. L'écrivain Hubert Fichte le rencontre à sa sortie de prison en 1970. Hans Eppendorfer travaille le jour comme *manutentionnaire* dans un grand quotidien de Hambourg. Le soir, il est garçon de passe.

Fichte le revoit en 1973. *Eppendorfer s'est imposé dans le* milieu des « hommes de cuir ». Il organise des rencontres internationales, orgies sado-masochistes qu'il détaille avec une précision presque insoutenable. Sa dernière conversation avec Hubert Fichte date de 1976. Hans *Eppendorfer est devenu* le *patron* d'une revue pour homosexuels. Son rêve serait de publier du Pasolini ou du Genet. L'ancien marginal révolté s'est enrichi et assagi. Il s'avoue fasciné par les camps d'extermination nazis.

Familier de l'enfer homosexuel de Hambourg qu'il décrivait dans son roman autobiographique *Puberté* (1). Hubert Fichte fait parler Hans Eppendorfer comme son double, comme son *personnage. Et pourtant nulle trace* ici d'arrangement littéraire : une interview à l'état brut, avec ses *maladresses*, ses tâtonnements, ses redites. Fichte nous refuse le confort de la fiction. Mais ce « document » excite si fortement la terreur et la pitié que l'homme de cuir se hausse *jusqu'aux* dimensions d'un monstre de tragédie, le frère d'Œdipe et de *Pasiphaé*.

JACQUES LE RIDER.

(1) Gallimard, 1977.

★ L'HOMME DE CUIR, de Hans Eppendorfer et Hubert Fichte, traduit de l'allemand par Louis-Charles Sirjacq, éditions Libres-Hallier, 280 pages, environ 45 F.

essais

Rêver de Jérusalem

ARCHITECTE et sociologue, Alain Médam s'est fait une spécialité de l'évocation des villes. Après *Conscience de la ville* (1), *New York Terminal* (2), *Montréal interdite* (3), *Arcanes de Naples* (4), et *New York Parade* (5), voilà *Jérusalem, cité des noms*. Sa démarche n'aurait abouti qu'à publier des études plus ou moins réussies *s'il n'était aussi poète*. Car il faut l'être pour vouloir saisir une ville dans toutes ses dimensions et y parvenir en se renouvelant à chaque fois ; dans ce genre particulier, il faut des qualités d'écriture pour soutenir l'attention et du souffle pour susciter la réflexion.

La gageure était particulièrement difficile à tenir dans le *cas de Jérusalem. Médam réussit* en s'attaquant sept fois aux murailles qui cernent la cité, ce qui nous vaut un livre à lectures multiples. Et d'abord sur le plan de l'aventure personnelle. Première interrogation de l'auteur, juif sépharade né à Tunis, *mais qui pourrait être* aussi, à bien des égards, celle d'un chrétien et d'un musulman : *pourquoi cherche-t-on à « retourner » dans cette ville alors qu'on n'y est pas encore allé ? C'est que Jérusalem est d'abord* un « jardin » que chacun porte dans son cœur, « *une fenêtre ouverte sur l'intérieur de soi-même* », un rêve...

La conscience que les hommes ont de cette ville, qui est aussi une « transcendance », est inséparable des livres saints qui ont marqué leur enfance, de l'histoire de chacune des trois religions monothéistes, de leurs *rapports mouvementés*, des relations entre sépharades et ashkénazes, entre juifs et Arabes, entre chrétiens *et musulmans*, entre Israéliens et Palestiniens. Elle ne saurait non plus ignorer le jeu des grandes puissances et la façon dont les enfants d'Israël *et d'Ismaël* ont été victimes de « *la double perfidie des fils d'Emalis* » (les Occidentaux), qui *les ont dressés les uns contre* les autres.

« *Ville de l'esprit* », « *ville de la pierre* », Jérusalem c'est aussi le vécu quotidien dans lequel se mêlent inextricablement le tragique et le cocasse, le profane et le sacré, mille et une scènes *que l'auteur* fait revivre et qui nourrissent sa réflexion. Médam nous entraîne dans sa quête — voyage dans *le temps et dans* l'espace, mais aussi au bout de lui-même, — interpellant les hommes, les civilisations et les *religions* pour nous donner à voir Jérusalem comme on regarde l'être aimé.

PAUL BALTA.

(1) Anthropos, Paris, 1976.

(2) Galilée, Paris, 1977 (*le Monde* du 25 novembre 1977).

(3) P.U.F., Paris, 1978.

(4) Editions des Autres, Paris, 1979 (*le Monde* du 22 juin 1979).

(5) Galilée, Paris, 1979.

★ JERUSALEM, CITE DES NOMS, d'Alain Médam, Galilée, 336 pages. Environ 79 F.

Des juifs en Chine

● ***L'étonnante rencontre de deux cultures.***

LA réciproque pénétration *que l'Europe et la Chine* connurent au XVIII[e] siècle constitue certainement l'exemple le plus frappant d'une osmose culturelle brutalement interrompue. Les documents ne manquent pas, mais leur exploitation est difficile, et en a découragé *plus d'un*. Des chercheurs tenaces, originaires des cinq continents, se rencontrent pourtant régulièrement à Chantilly, où les colloques de sinologie organisés depuis 1974 par le CERIC sont rapidement devenus le centre international le plus *actif pour faire le point sur ce* phénomène exemplaire.

Le temps des grandes synthèses n'est pas encore venu : les études érudites, minutieuses et documentées, qui sont rapportées dans les *Actes* composent les pièces d'un puzzle à venir : études de correspondances scientifiques, analyse des milliers de livres chinois envoyés à la bibliothèque du roi en 1720, par le P. Foucquet ou des centaines de souscripteurs de *l'Histoire générale de la Chine* publiée entre 1777 et 1785 par le P. de Mailla, examen des transcriptions chinoises de la *Géométrie* d'Euclide, interprétation de la Chine chez des écrivains européens, Montesquieu ou Voltaire...

Chaque communication, scrupuleusement éditée par les soins de Joseph Dehergne, éclaire une facette minuscule, mais parfaitement nette, de cette rencontre de deux mondes dont l'échec, bien que provisoire, fut déterminant pour l'histoire planétaire. *Sans doute était-elle* prématurée pour l'Occident — et tardive pour l'Orient : le destin du monde s'y est pourtant inscrit, et l'expérience acquise (et vite oubliée) n'a même pas permis d'éviter, aux siècles suivants, de commettre les mêmes erreurs !

Episode original de ces échanges entre deux mondes, la présence de juifs en Chine dès les premiers siècles de notre ère a été étudiée par un érudit australien, *Donald D. Leslie*. Avec l'infatigable J. Dehergne, il vient de publier des documents les concernant : les lettres (et croquis) de missionnaires jésuites qui visitèrent en 1704 et 1721 la synagogue de K'ai Feng, fondée au XII[e] siècle. Le jésuite Ricci avait rencontré, *en 1605*, le juif Ai T'ien ; leur discussion avait eu pour conséquence la proposition faite à Ricci, trois ans plus tard, de succéder... au grand rabbin de K'ai Feng !

L'intérêt pour ces familles juives fut ravivé au cours de la *querelle des Rites* : *comment* les juifs avaient-ils pu accommoder le monothéisme aux coutumes chinoises ? Comment se sont-ils comportés, au cours des siècles, pour être tolérés par les empereurs et leur administration ? Les missionnaires jésuites ont d'abord tenté de trouver dans leur témoignage des arguments pour appuyer leur parti pris de sinisation ; puis, après la condamnation romaine, ils s'y *intéressèrent par simple érudition*.

Les documents publiés par J. Dehergne et D. Leslie rapportent ces deux étapes de l'enquête et donnent, sur cette curieuse survivance d'une colonie juive, totalement disparue au cours du XIX[e] siècle, des *renseignements* curieux et passionnants.

JEAN-ROBERT ARMOGATHE.

★ ACTES DU (premier) COLLOQUE INTERNATIONAL DE SINOLOGIE, Les Belles Lettres 1976 ; ACTES DU DEUXIEME COLLOQUE, *Les Belles Lettres 1980*.

★ JUIFS DE CHINE, de J. Dehergne et D. Leslie, Les Belles Lettres 1980.

APRÈS AUSCHWITZ

(Suite de la page 15.)

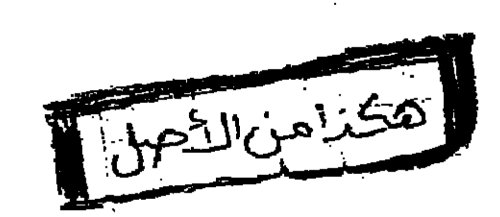
« *La Voix d'Auschwitz commande aux juifs l'unité* », écrit encore E. Fackenheim, tout en concédant que Dieu, le monde et Israël sont dans un conflit si total lorsqu'ils se rencontrent à Auschwitz *qu'ils semblent laisser* les juifs religieux sans rien d'autre qu'une prière adressée à Dieu à voix très basse, de peur qu'elle ne soit entendue. Bref, sans rien d'autre que la folie.

Fackenheim décrit admirablement l'angoisse profonde, le désarroi qui s'emparent des esprits, les amenant parfois — dans une dénégation quasi *psychotique* — à nier la réalité d'Auschwitz. Il montre les anciens croyants cherchant refuge dans le laïcisme et les athées en quête de nouveaux dieux, les uns comme les autres incapables de supporter que les fondements mêmes de *leur existence* se soient effondrés, incapables de savoir ce qui dans le naufrage de leurs valeurs mérite d'être sauvé, terrorisés, en outre, par le *spectre* d'un second Auschwitz.

Gérard Dupuy, qui a traduit et préfacé ce remarquable livre, regrette que l'œuvre d'Emil Fackenheim soit si peu connue en France, notamment ses études sur la pensée religieuse de Hegel. Il est vrai que rarement un essai philosophique aura posé avec autant d'intelligence et de ferveur meurtrie la question fondamentale : après Auschwitz, quelle espérance demeure *pour le peuple* juif ? A quoi il répond que c'est peut-être précisément parce qu'Auschwitz a transformé le monde en lieu de désespoir qu'il est interdit au juif d'en désespérer.

ROLAND JACCARD.

★ LA PRESENCE DE DIEU DANS L'HISTOIRE, d'Emil Fackenheim. *Trad. de l'anglais par M. Delmotte et G. Dupuy*. Edit. Verdier, 178 p. Environ 45 francs.



essais

Pour découvrir le karaïsme

● *L'histoire d'une secte juive.*

« C*ETTE secte des juifs qu'on nomme karaïtes* » est « *peu connue aux chrétiens et même à la plupart des juifs.* » Les rares connaisseurs du karaïsme s'accorderont avec ceux qui n'en savent rien pour juger toujours actuel ce constat de Richard Simon, le fondateur, au dix-septième siècle, de la critique biblique...

Paradoxalement, c'est à Arthur Koestler, qui n'est pas chrétien et qui ne se veut plus juif, qu'on dut, voilà quatre ans, l'occasion de citer le karaïsme devant l'honnête homme. *La Treizième Tribu*, en effet, serait, selon ce romancier, constituée par l'ancien peuple altaïque des Khazars, lesquels auraient, pendant le haut Moyen Age, passé du christianisme au judaïsme et engendré, après la dislocation de leur empire, les communautés juives d'Europe orientale.

L'hypothèse était deux fois falsifiable : les Khazars n'ont, pas davantage que les Mongols, par exemple, entretenu l'idée d'une religion d'Etat, et, si l'un de leurs rois, nommé Bulan, se convertit avec une partie de ses sujets à la première religion d'Abraham, ils n'embrassèrent pas la forme rabbinique (issue du pharisianisme) où l'on cantonne d'ordinaire celle-ci, mais sa forme karaïte. La rectification nécessaire parut ici même, d'abord sous la signature du présent *chroniqueur* (1), *puis sous* celle de Simon Szyszman (2).

*Ce dernier, nourri dans le sé*rail et formé à la méthode scientifique, offre aujourd'hui une synthèse très lisible, et passionnante, de ses travaux ; il introduit ainsi, pour la première fois, d'une manière exacte et documentée, les spécialistes et les amateurs d'histoire des religions, voire d'histoire générale, à l'intelligence de cette prétendue secte, qui offre en réalité tous les caractères d'une confession religieuse.

Cette religion, le karaïsme, est du *genre monothéiste et de l'es*pèce biblique, précisément vétérotestamentaire. Son *credo* tient en peu d'articles : il affirme que le *Dieu unique et créateur*, dont l'existence est primordiale, a révélé sa volonté à *Moïse et à d'au*tres prophètes qui l'écrivirent. L'attente d'un messie rédempteur et de la résurrection des morts, à la fin des temps, complètent le *credo* karaïte. Il semblera peu original. Comment le karaïsme se distingue-t-il donc du judaïsme, jusqu'à le contredire ? Le double sens de la racine d'où vient le nom « karaïsme » suffit à l'indiquer : la Lecture, impliquant l'Ecriture, et l'appel.

L'Ecriture, prônée un peu comme le font les protestants en face des catholiques (d'où la formule courante, « le karaïsme est le protestantisme du judaïsme », mais l'analogie est fallacieuse sur le plan de la doctrine et fausse sur le plan de l'histoire) ; l'Ecriture à scruter, chacun pour soi, sans mépriser l'opinion des aînés, mais sans hausser la tradition au rang d'une loi, fût-elle secondaire, ou d'une source, fût-elle accessoire. Mais aussi, appeler les nations à partager les enseignements de l'Ecriture et à les suivre ; et, par conséquent, les leur exposer, les y exhorter : le karaïsme ignore tout critère racial ou ethnique ; le prosélytisme, lui, est un devoir.

Mais ne faudrait-il pas parler du karaïsme au passé ? Il est vrai que son état présent laisse craindre sa prochaine annihilation. Le livre de Simon Szyszman donne un signe de vie, lance un cri d'espoir. « Karaïsme » est le nom décerné depuis le neuvième siècle à l'héritage tout à la fois sacerdotal et prophétique d'Israël. L'essénisme, avant et après le christianisme, et la résurgence — ou la réorganisation — suscitée par Anan ben David, au huitième siècle, à Babylone, en marquant deux stades antérieurs et majeurs.

Une leçon pour les modernes

Puis, le karaïsme se diffusa en Palestine, dans tout le Proche-Orient, en Perse et en Egypte, chez les Berbères et, en Espagne, en Europe centrale et orientale, en Crimée, notamment, où le roi des Khazars se convertit. Simon Szyszman retrace à la perfection les étapes de cette expansion, que suivit le déclin du karaïsme, son agonie et, enfin, de nos jours, son « effondrement ».

Un *lien est essentiel*, et *incontestable* : celui du karaïsme et, *déjà, de l'Ananisme* avec les esséniens, que les découvertes de Qumran, *depuis 1947*, ont rendu si proche et notoire. Un lien, mais quel lien ? Non seulement des idées esséniennes — sadoquites et non pas sadducéennes (afin de discriminer les deux références contradictoires au sacerdoce que Sadoq exerça le premier dans le temple de Salomon) n'avaient cessé de circuler dans la Diaspora juive, — mais encore des communautés sadoquites se sont maintenues jusqu'à la naissance de l'islam, et même au-delà, dans le monde arabe.

Simon Szyszman ne dédaigne pas d'entrer en *polémique, dans* son effort pour restituer au karaïsme sa place dans l'histoire profane et par opposition au rabbinisme. Les persécutions, tant physiques qu'intellectuelles, dont le karaïsme souffrit justifiaient amplement cette riposte, d'ailleurs toujours étayée de faits, et son effort ne manque pas d'efficacité. Il serait plus fructueux encore si le but ultime était mieux avéré, qui correspond à la vocation du karaïsme.

L' « aspect idéologique de la question » doit prendre le pas sur tous autres, selon Simon Szyszman, et il a raison. Mais l' « idéologie » karaïte débouche sur une mystique, elle en est imprégnée. Il est vrai, comme Simon Szyszman s'en félicite, que le karaïsme propose aux modernes une leçon : retour aux sources, esprit critique, adaptation aux situations nationales. Mais gare aux contresens, à la captation. Seul un « modernisme karaïte » — absurde — autoriserait à estomper ou à escamoter l'inspiration radicalement anti-moderne, et anti-moderniste, en même temps qu'anti-ecclésiastique, dirais-je, du karaïsme. *Prophétique*, il voit en chaque homme un prêtre, en chaque karaïte, entendons bien ; et le libre examen a pour fondement l'illumination. Aux mystiques, aux gnostiques du karaïsme, justice doit aussi être rendue afin qu'obtienne pleine justice une religion mystique et gnostique par essence.

ROBERT AMADOU.

★ LE KARAISME. SES DOCTRINES ET SON HISTOIRE, de Szyszman, L'Age d'homme, Lausanne. Environ 70 F.

(1) *Le Monde* du 18 septembre 1976.

(2) *Le Monde des Livres*, du 24 mars 1978.

De l'antijudaïsme à l'antisémitisme

S*i l'antisémitisme est aujourd'hui généralement réprouvé, il faut se garder* d'oublier qu'avant la deuxième guerre *mondiale il était consi*déré comme aussi licite, aussi valable que n'importe quelle autre prise de position politique ou idéologique. Les Eglises parlaient encore du « peuple déicide » et certains anthropologues s'efforçaient d'établir scientifiquement la supériorité des races « aryennes » sur les « sémites ».

En 1975 et en 1976, l'université de Lille, sous l'impulsion de Valentin Nikiprowetzky, réunit un certain nombre de chercheurs pour étudier les formes prises au cours de l'histoire par les persécutions que subirent les juifs. Leurs contributions, d'une rare qualité, sont maintenant accessibles dans un volume intitulé : *De l'antijudaïsme antique à l'antisémitisme contemporain*, préfacé par Léon Poliakov.

Cet ouvrage montre le lien *existant entre* les accusations irrationnelles et parfois délirantes *portées contre* les juifs depuis l'Egypte ancienne et le *monde gréco-romain païen* jusqu'aux idéologies chrétiennes, *l'antisémitisme moderne à domi*nante raciste se substituant progressivement *à un antijudaïsme* à caractère essentiellement religieux. Les auteurs insistent sur le fait que l'antisémitisme nazi, même s'il comporta d'autres ingrédients idéologiques, est l'héritage laïcisé de l'horreur manichéenne des juifs que le christianisme a propagée partout. — R. J.

★ DE L'ANTIJUDAISME ANTIQUE A L'ANTISEMITISME CONTEMPORAIN, ouvrage rédigé sous la conduite de Valentin Nikiprowetzky. Presses Universitaires de Lille. Environ 90 F.

Rentrée romanesque.

Le nouveau Claude Michelet.
"Les palombes ne passeront plus"
par Claude Michelet.

Après "Des grives aux loups" (Prix des Libraires 1980), Claude Michelet poursuit la chronique du *petit village de Saint-Libéral* (Corrèze). Ce second et dernier volet s'ouvre en 1930 sur l'électrification *de la région* et s'achève en 1968 avec les noces d'or de Pierre-Edouard et Mathilde Vialhe, *entourés de leurs enfants* et petits enfants. En contrepoint du travail de la terre, ce sont cinquante années de bouleversements politiques et sociaux que nous raconte le livre, de la crise monétaire de 29 aux évènements de 68. Mais aussi, et peut-être surtout, la lutte contre les doryphores et contre la fièvre aphteuse, l'achat du premier tracteur, l'exode rural.

Eleveur lui-même en Corrèze, Claude Michelet sait de quoi il parle. *Et il en parle avec justesse*, à cent lieues de tout folklore, écologique ou autre. "Les gens *de Saint-Libéral*", *c'est la mé*moire fidèle de la paysannerie française du vingtième siècle. *En somme, notre mémoire à tous.*

Tonique.
"Le cantique de Siméon"
par Paul Villaz.

Alcindor Lamiral a plus de quatre-vingts ans. Mais, tonnerre ! quelle santé ! quelle verdeur ! Au lieu de tenir sagement son rôle de vieillard grabataire, il envoie sa carte vermeil valser par-dessus *les moulins, il* n'en finit pas de pester contre tout et contre tous. Contre le téléphone, *l'administration, contre les* médecins, "ces charognards". Contre Monsieur Poinceau-Pompette, le directeur de Sainte-Ethique, une maison de retraite où son neveu a cru naïvement se débarrasser de lui. Alcindor a tout vu, tout fait, tout connu. Des femmes surtout. Il a même fabriqué des fusées à faire la pluie et le beau temps, c'est dire ! Alcindor l'attend, la Gueuse, et en ricanant autant qu'il peut.

Ecrit dans une langue qui "pète le feu", "Le cantique de Siméon" est une éblouissante logorrhée verbale, un délire organisé sur *trois cents pages*, un fleuve orgiaque et médiéval, les mémoires noires d'un vieil*lard gueulard. Un grand écrivain* est né, il se nomme Paul Villaz.

Apprentissage.
"L'indiscrétion faite à Charlotte"
par Alain Jouffroy.

Après Le roman vécu, Alain Jouffroy cède la parole à une jeune fille, Charlotte, qui nous livre ici le récit des trois "années *d'indépendance" qui ont marqué* son initiation au jeu du monde. Elle a dix-sept ans lorsqu'elle *quitte* Deauville et une enfance choyée par son grand-père pour suivre Adalbert, son premier amant, à Paris.

D'emblée, elle est projetée dans *le milieu des artistes et des* intellectuels de gauche, mêlée à leurs débats. Avec Jean-Marc *Milan, rédacteur en chef d'une* revue, qui ne voudrait pas désespérer de toute action politique, elle vit un grand amour et commence à écrire.

"Roman d'apprentissage", "L'indiscrétion faite à Charlotte" est un livre qui procure un vif plaisir d'intelligence. Un livre qui demeurera comme un tableau des idées et de la sensibilité des années 70 - un témoignage, à sa manière.

Blues.
"Une sorte de bleu"
par Alain Gerber.

Un *gamin en casquette* se faufile dans l'aube humide de Belfort. C'est Théo, le héros *sans-grade du "Faubourg des* Coups-de-Trique", l'un des meilleurs romans de l'automne 79. *Cette fois*, Théo est apprenti serrurier. Nous sommes en 1940 pendant la guerre. Alors que tout *le monde se replie sur soi*. Théo, lui, fait des rencontres. Robert, qui réinvente l'histoire et pré*tend qu'Hitler est l'arrière-arrière* petit-fils de Napoléon. Léon, un gosse dégourdi et rigolard et surtout un vieil arabe, l'*étonnant* Sidi Larbi, "le fils du désert". Grâce à sa sœur Agathe, institutrice, la fierté de la famille, Théo va s'initier aux joies de la lecture. *Sur les traces de* Jack London, il quitte Belfort pour l'Alaska. Sa passion dévorante pour les livres le conduira, de manière inattendue, dans les rangs de la Résistance...

Alain Gerber a *placé* son écriture à hauteur d'homme. Sans misérabilisme aucun, il *donne la parole aux humbles*, aux oubliés de la grande histoire, à ceux des faubourgs. Une sorte *de bleu, de blues. La musique* de Gerber.

Fellinien.
"La parodie"
par Henri-François Rey.

L'*auteur des "Pianos méca*niques" nous convie ici à une marche en forêt sur les pas de *son héros, un peintre quinqua*génaire. Au cours de cette longue promenade en solitaire, Bertrand *Magnier fait le point* sur sa vie, sur son mariage avec Mélanie, une cantatrice orageuse qui a essayé de le tuer. Alors que Bertrand évoque les êtres qui ont marqué son existence, d'autres personnages croisent son chemin, au présent cette fois, dans la forêt. Des rencontres *surréalistes : un couple d'aveu*gles, une bande de scouts à la recherche du grimoire des Templiers, un nain fantasque.

Une œuvre étrange qui se situe entre la tradition des grands essais d'introspection du dix-huitième siècle et la vision fellinienne.

Etrange.
"Place du Jeu de Balle"
par Jean-Baptiste Baronian.

Un dimanche au marché aux puces de Bruxelles, un dimanche pas tout à fait comme les autres. *Un étrange bouquiniste*, grand échalas coiffé d'un chapeau de marin-pêcheur, révèle les secrets enfouis des uns et des autres. Tandis que les pickpockets officient tranquillement au milieu des gogos et des chineurs éclairés, des drames irréversibles vont se nouer. Au détour de la *farce, la mort sera au rendez-*vous.

Avec la tendresse d'un Hergé et l'ironie d'un Queneau, Jean-Baptiste Baronian mêle intimement l'humour et la dérision, le saugrenu et le fantastique. Son roman nous donne aussi l'occasion de découvrir les coulisses mal connues de la brocante. Un univers de magie et de rêve.



Actuel.
"Le rêveur d'Amériques"
par Denis Tillinac.

Mai 68. *Une génération* se révolte contre ses fantômes, avec ses moyens. Ricky a vingt *ans. Il porte des jeans, un blou*son, et il joue au flipper. Il est révolté, lui aussi. Mais l'"ailleurs" dont il rêve n'est pas au programme du gauchisme des années soixante-dix. D'où sa solitude, et une sorte de dérive qui le conduira, dix ans plus tard, à commettre *l'irréparable. Il* avait déjà sa génération aux trousses: désormais c'est la *société tout entière qui prend* en chasse ce délinquant d'infortune. Il fuit; ou plutôt non, il *poursuit sa balade. De filles qui* passent en villes qui lassent, Ricky s'ennuie dans ce pays trop étroit où les trains arrivent toujours à l'heure.

Un frémissement singulier parcourt les pages de ce livre, une sorte de fièvre, peut-être *celle de la maladie dont s'est mal* remise la génération de 1968. Denis Tillinac est l'auteur de "*Spleen en Corrèze*" et du "Mystère Simenon".

Nostalgique.
"L'amateur d'images"
par Gérard Bonal.

Philippe a rejoint sa sœur Odile pour un pèlerinage sentimental dans la vieille demeure familiale qui fut le décor de leurs vacances d'antan. La découverte d'un album de photos ouvre au *jeune homme les portes du passé*. Ses souvenirs fanés s'égrènent au fil des images jaunies. Philippe *va s'efforcer d'associer* sa sœur à ces jeux dangereux de la mémoire. Mais en vain : Odile *est déjà passée du côté des adultes.*

Gérard Bonal a choisi de nous entretenir des "petits chif*fonnements du cœur*". Avec une émotion contenue, dans un style parfait, il fait revivre la palpitation *brûlante du passé*. Son roman a la discrétion douloureuse d'un sanglot étouffé.

Angoissant.
"Le cabanon"
par Philippe d'André.

Un homme vit tapi dans une maison *isolée*, cernée par les ronces. Il est malade, tellement que parfois la douleur l'oblige à *ramper sur le sol. Sans cesse sur* le qui-vive, il guette la venue d'un mystérieux ennemi.

Le *suspense quasi hitchcoc*kien du livre naît moins du récit proprement dit que de la minutie clinique avec laquelle Philippe d'André décrit les phénomènes. Une menace sourde plane autour de cet homme presque mort. L'écriture joue subtilement sur la durée et avec les nerfs du lecteur.

Inquiétant.
"Le livre de Daniel"
par Doctorow.

1954, New York. Le couple Isaacson est arrêté par le FBI pour avoir *voulu livrer à la Russie* soviétique le secret de la télévision, ou de la bombe au cobalt, *on ne sait plus très bien. Ils sont* condamnés à la chaise électrique et laissent deux enfants, Daniel et Susan.

1967. Daniel a voulu oublier le drame. Il est marié, père de famille. Susan elle, n'a pas oublié. Internée dans un asile psychiatrique, elle a déjà tenté de se suicider. Pour l'amour de sa sœur, Daniel se décide enfin à revenir sur le passé...

Signé par l'auteur de "Ragtime", ce roman raconte trente ans d'histoire de l'Amérique à travers le microcosme d'une famille de juifs new yorkais : *Hiroshima, la guerre froide, le* maccarthysme, l'apparition des premiers téléviseurs, le mouve*ment hippy. Un récit qui se situe* entre Woody Allen et Franz Kafka.

Parodique.
"La dissolution"
par Alexis Lecaye.

Max, un étudiant de vingt-deux ans, adhère au parti communiste. Mais il est déçu. L'inquisition pure et dure d'antan a cédé la place à une bureaucratie molle et routinière. L'assassinat d'une jeune militante par un membre du parti non identifié viendra secouer la cellule à laquelle appartient Max.

Même si l'anticommunisme n'est plus ce qu'il était, gageons que le roman politico-policier d'Alexis Lecaye, choisi par "L'Express" comme son livre de l'été, fera grincer encore bien des dents.

ces livres sont en vente chez votre libraire.

Ces informations vous sont présentées par Robert Laffont.



INFORMATIONS « SERVICES »

DOCUMENTATION

Au sommaire des revues

● LITTERATURE

Dans la N.R.F., un texte de Julien Gracq, *Voyage en Novempopulanie*, qui n'est pas quelque Monomotapa, mais le nom authentique, donc gaulois, d'un pays français : cherchez-le. Trois brefs commentaires littéraires de J. - L. Borges (Septembre, Gallimard.)

Poétique : sommaire dense et excitant, comme d'habitude. Centre d'étude : la description, par R. Debray-Genette, M. Van Buuren, D. Ferraris, etc. Et, par D. Coste, une description... du lecteur. D'autre part, de M.-Th. Mathet, une bien plaisante (qu'elle me pardonne) et instructive (voilà qui est fait) variation sur deux mots en un : *madame*. A travers Mme Bovary. Exemple : « ... *Lheureux* (gaillard) *déclara que Madame ne pouvait pas se dispenser de lui prendre quelque chose.* » Et *vice versa*. Y pensez-vous, monsieur Flaubert ! (Septembre, *Seuil*, 36 F.)

Romantisme, un numéro sur 1830 : romantisme et révolution. (Editions C. D. U. et C E D E S, 88, boulevard Saint-Germain, à Paris-5e.)

Deux nouvelles revues de poésie : *Trajectoires ;* dans le numéro 1 : Hubert Juin par Hubert Juin et Jean Rousselot par Jean Rousselot. Avec des inédits. Dans le numéro 2 : Henri Hiro, poète tahitien, texte et traduction (15 F, 17, rue de la République, Blanzat, 63100 Clermont-Ferrand); *Hydra*, sept poètes et un peintre (9, rue de Moustier, 29290 Saint-Renan, 28 F).

● CULTURE

Un beau numéro de *Traverses* sur le thème du désert. Voir *le Monde* du 12 août, page 2. (Centre Pompidou, 15191, Paris, Cedex 04.)

Culture française commence la publication des actes du colloque de Nice : « La littérature d'expression française dans sa dimension internationale. » (Numéro spécial, 32, rue de Babylone, Paris-7e, 15 F.)

● POLITIQUE - SOCIETE

Le Débat s'ouvre sur un vaste débat, ou plutôt un multimonologue où est hardiment posée la question : « De quoi l'avenir intellectuel sera-t-il fait ? » Cette lecture d'avenir est faite, elle, par vingt-cinq intellectuels intellectuels, je veux dire : pas d'écrivains (à deux ou trois exceptions près, et très mêlées d'autre chose), pas d'artistes. Des philosophes, des maîtres en sciences humaines et politiques. S'il faut résumer d'un mot, emprunté à J.-F. Bizot, qui est aussi romancier et cinéaste : « *Dis donc, on nage dans le noir, mais il ne faut pas se frapper. Alors, on nage.* » C'est d'ailleurs une citation. Le vrai dernier mot est de lui : « *C'est marrant, non ?* » *Le Débat* annonçait la couleur : « *Un jeu, mais un jeu sérieux.* » Le lecteur jouera ce jeu. Avec plaisir et sérieusement. (Numéro 4, septembre, 192 pages grand format, Gallimard, 28 F.)

Dans *la Bouteille à la mer*, et dans la foulée de son *Contre - Monod*, Marc Belgbeder critique allégrement l'« oukase de l'oncle Thom ». Autrement dit, l'article de René Thom paru dans le numéro précédent du même *Débat*. (Août, 8, rue Théophraste-Renaudot, Paris-15e.)

Tumulte, revue nouvelle, a sorti un bon numéro zéro : texte, photos, bandes dessinées. Où passe la frontière entre revue et magazine ? Peut-être dans un engagement sociopolitique déclaré. En exergue, une citation de Sartre : « *Le socialisme n'est pas une certitude, c'est une valeur.* » (Nº 01, 5, rue Ollvier-Métra, Paris-20e, 10 F.)

Le Mois en Afrique : parti unique, parti dominant, multipartisme : en Nigéria fédéral (mais n'oublions pas le Biafra), Egypte, Burundi, Cameroun, Haute-Volta. (174-175, 32, *rue de l'Echiquier*, Paris-10e, 24 F.)

Dans *Cadmos*, qu'il dirige, D. de Rougemont, avec une étude sur Mme de Staël et l'esprit européen, ouvre ce numéro, qui traite de la tradition du pluralisme et des intellectuels dans une Europe où ils sont souvent tenus en méfiance, ou pis. (Eté 80, Abonn. 122, rue de Lausanne, 1211 Genève 21, 70 F.)

Aménagement et nature publie un numéro sur « Le patrimoine rural » (nº 58, Eté 80, 21, rue du Conseiller-Collignon, Paris-16e, 16 F.)

YVES FLORENNE.

BREF

AUTOMOBILE

ASSISTANCE CHEZ CITROËN. — Tout acheteur d'une Citroën neuve *en France*, à la date du 1er septembre 1980, bénéficiera automatiquement pendant un an d'un « service anti-stop ». Ce service *assure au nouveau propriétaire* d'une Citroën la couverture des frais engendrés par l'immobilisation de son véhicule à la suite *d'une panne ou d'un éventuel* accident en Europe.

Ce service couvrira le remorquage, les frais de location d'un *véhicule de remplacement*, les frais de retour au domicile ou frais de poursuite de voyage ou de séjour sur place, les frais de rapatriement *du véhicule*. Ces prestations sont offertes dans certaines limites et certaines conditions.

Rappelons que plusieurs firmes étrangères, notamment japonaises, offraient déjà ce type d'assistance à leurs clients.

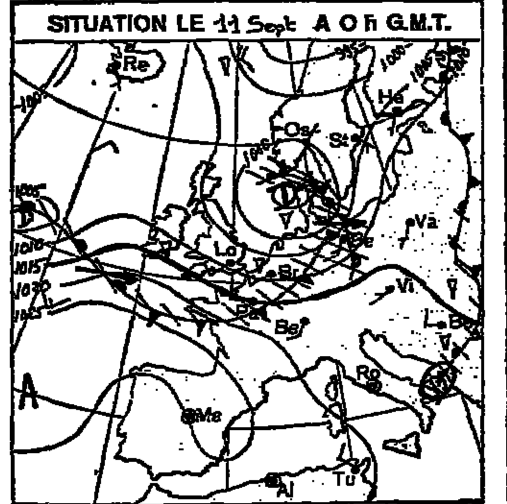
LOISIRS

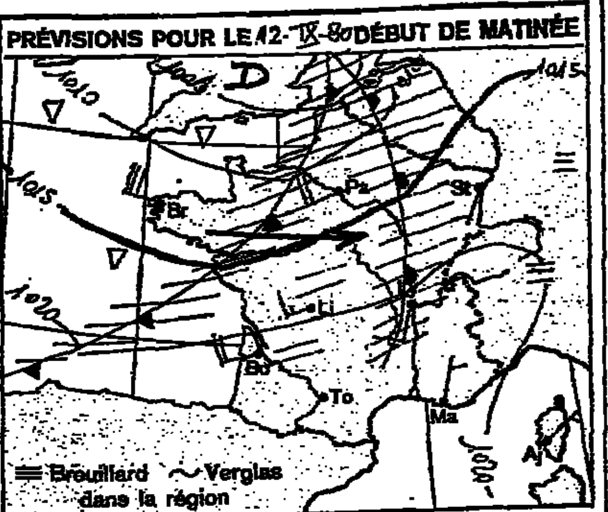
RENCONTRE TOUTES COLLECTIONS. — *Timbres, monnaies*, minéraux, papillons, coraux et autres collections en tout genre seront présentées le dimanche 14 septembre, *à Pacy-sur-Eure, dans le* cadre de la treizième Rencontre toutes collections.

La salle sera ouverte de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Entrée gratuite pour les visiteurs.

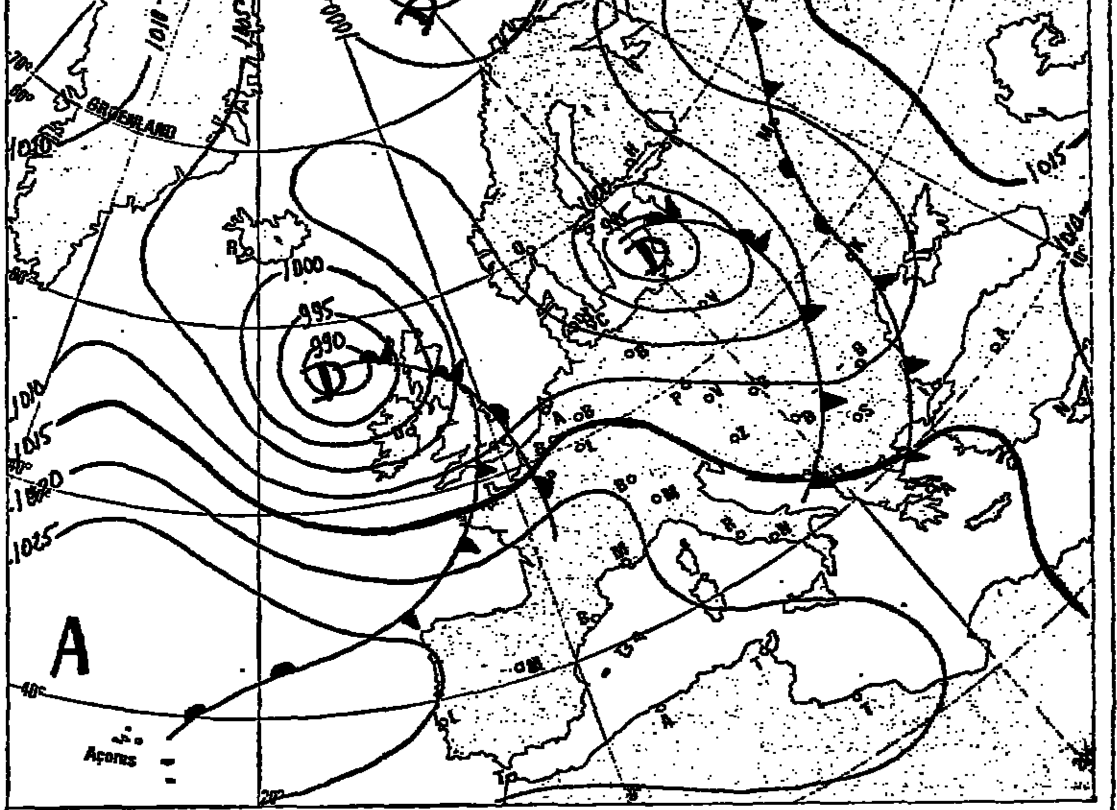
★ *Amicale des collectionneurs*, B.P. 41, 27120 Pacy-sur-Eure. Tél. : (32) 36-07-38.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 12 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 11 septembre à 0 heure et le vendredi 12 septembre à 24 heures :

Un rapide courant perturbé persistera de l'océan Atlantique à l'Europe centrale. Dans ce courant, la *perturbation, située jeudi matin* sur le proche Atlantique, traversera une grande partie de la France vendredi. Elle sera suivie par l'ouest de masses d'air plus frais instable.

Vendredi matin, cette perturbation épargnera encore le Midi, les nuages étant assez abondants près de l'Atlantique et les éclaircies belles près de la Méditerranée. Sur le reste de la France, le temps sera très nuageux avec des pluies, surtout localisées sur la moitié nord. Dans la journée, ces pluies progresseront vers le sud-est pour affecter, surtout le soir, les régions s'étendant des Vosges et du nord des Alpes à la moitié ouest des Pyrénées. A ce moment, le temps deviendra plus variable avec quelques éclaircies et des averses sur la moitié nord-ouest du pays.

Les vents d'ouest, puis de nord-ouest, se renforceront ; ils deviendront forts sur les côtes de Bretagne, puis de la Manche et de la mer du Nord.

Les températures maximales seront en baisse sur la moitié nord-ouest.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz, 21 et 12 ; Bordeaux, 22 et 17 ; Bourges, 18 et 14 ; Brest, 18 et 15 ; Caen, 20 et 15 ; Cherbourg, 17 et 14 ; Clermont-Ferrand, 18 et 17 ; Dijon, 19 et 14 ; Grenoble, 18 et 13 ; Lille, 18 et 14 ; Lyon, 20 et 15 ; Marseille, 23 et 16 ; Nancy, 18 et 14 ; Nantes, 19 et 17 ; Nice, 23 et 17 ; Paris-Le Bourget, 19 et 14 ; Pau, 22 et 11 ; Perpignan, 24 et 17 ; Rennes, 20 et 13 ; Strasbourg, 18 et 14 ; Tours, 21 et 14 ; Toulouse, 21 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 16 degrés ; Amsterdam, 17 et 13 ; Athènes, 27 et 19 ; Berlin, 18 et 13 ; Bonn, 17 et 14 ; Bruxelles, 17 et 14 ; Iles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 17 et 12 ; Genève, 19 et 12 ; Lisbonne, 34 et 21 ; Londres, 20 et 14 ; Madrid, 30 et 15 ; Moscou, 23 et 14 ; Nairobi, 26 et 14 ; New-York, 26 et 18 ; Palma-de-Majorque, 25 et 23 ; Rome, 26 et 16 ; Stockholm, 17 et 16 ; Téhéran, 22 et 28.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 11 septembre, à 8 heures : 1 016,8 millibars, soit 762,7 millimètres de mercure.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

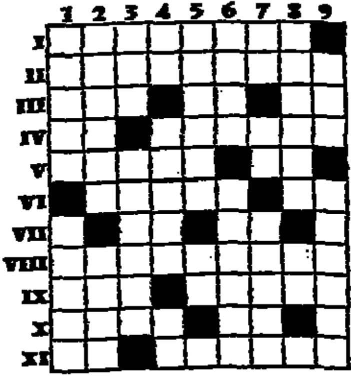
CIRCULATION

LES ACCIDENTS ONT ÉTÉ PLUS MEURTRIERS EN MAI 1980 QU'EN 1979

1 038 personnes ont été tuées, en mai 1980, dans des accidents de la circulation, soit 2,3 % de plus qu'en mai 1979, indique le ministère de l'intérieur. Du 1er janvier au 31 mai 1980, il y a eu 95 174 accidents de la circulation, qui ont fait 4 553 tués et *128 016 blessés. Durant la même* période de 1979, il y avait eu 1 950 accidents de plus, 15 tués de moins, mais 5 464 blessés de plus. D'autre part, 1 005 motards ont été tués et 32 631 blessés en 1979, contre 807 tués et 28 081 blessés en 1978. Depuis le début de l'année 1980, le nombre des accidents à moto a continué de s'accroître, et à la fin de juillet il y avait déjà eu, sur l'ensemble du territoire, 741 morts et 16 225 blessés parmi les motards.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 2 755



HORIZONTALEMENT

I. Qui ne seront donc jamais pleines. — II. Est plus facilement accessible quand on a de bonnes bretelles. — III. Pas vilaine ; Pronom ; Devient généralement plus maigre en été. — IV. Se dit dans l'intimité ; Grandes, sont assimilées aux échalas. — V. Comme les mœurs dans les Highlands ; Avant J.-C. — VI. Pas aléatoires ; Abréviation pour un roi. — VII. Deuxième d'une série ; Evoque une bonne façon de parier. — VIII. Il faut l'écarter pour qu'on puisse foncer. — IX. Bon quand on adhère ; Qui répond donc très mal. — X. Respecté par le copiste ; Pronom. — XI. Appris ; Faire un travail de passeur.

VERTICALEMENT

1. On devient patient quand elle est mauvaise ; Bien tenu quand il y a une fée. — 2. Font un travail vraiment assommant ; Utile pour teinter. — 3. Donne de bons mots ; Un bon point. — 4. Dans un alphabet étranger ; Administrée ; Il y en a de plusieurs couleurs. — 5. Nom de mer ; Symbole pour un métal mou. — 6. Qui devrait donc être coupé ; Peuvent être rangées avec les cruches. — 7. Participe ; Point de départ ; Cessons d'être sévères ! — 8. Peut être une réponse à une émotion ; Extrait du coton. — 9. D'un auxiliaire ; Reste souvent dans le fond.

Solution du problème nº 2 754

Horizontalement

I. Piments. — II. Obituaire. — III. Retable. — IV. Trémières. — V. Et ; Alerte. — VI. Age ; Ecu. — VII. Hase. — VIII. Ove ; Loch. — IX. Maraicher. — X. Mi ; Laie. — XI. Etre ; Ein.

Verticalement

1. Porte ; Homme. — 2. Ibert ; Avait. — 3. Mite ; Aser. — 4. Etamage ; Ane. — 5. Nubile ; Li. — 6. Talée ; Socle. — 7. Sierre ; Chat. — 8. Ete ; Hein. — 9. Verseur ; Ré.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 11 septembre 1980 :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret nº 58-1277 du 22 décembre 1958 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance nº 58-1270 du 22 décembre 1958 portant *loi organique relative* au statut de la magistrature ;

● Relatif au régime d'assurance invalidité des ministres des cultes et membres des congrégations et collectivités religieuses institué par la loi nº 78-4 du 2 janvier 1978 ;

● Concernant des appellations d'origine contrôlées.

UNE ORDONNANCE

● Relative aux mesures rendues nécessaires en matière de nationalité et d'élections par la déclaration de l'indépendance des Nouvelles-Hébrides.

ANCIENS COMBATTANTS

Pas de revalorisation systématique des pensions militaires

Le gouvernement, saisi par M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a *procédé à l'examen des conclusions* de la commission tripartite chargée de comparer l'évolution des pensions militaires par rapport à celle des traitements de fonctionnaires sur lesquels elles sont indexées. Il conclut à une fin de non-recevoir à la proposition faite par la majorité de la *commission de revaloriser* ces pensions d'environ 15 %. Cependant, le président de la République a demandé au secrétaire d'Etat de présenter à un prochain conseil des ministres un programme de revalorisation des petites pensions.

Le gouvernement, qui « *poursuivra l'effort de solidarité de la nation à l'égard des anciens combattants et victimes de guerre* », a pris acte des conclusions « *très nettement divergentes* » auxquelle sont parvenues les membres de la commission. En effet, les représentants des anciens combattants estiment que le retard accumulé par rapport aux fonctionnaires est de l'ordre de 20 %, les représentants du Parlement l'estiment à environ 15 %, alors que les représentants de l'administration considèrent qu'aucun retard n'a été pris.

L'accord n'ayant pu se faire sur la comparaison des pensions et des traitements, le gouvernement s'est employé à rechercher si, conformément aux intentions *premières du législateur, le pouvoir* d'achat des pensions a été maintenu. Or, de 1954 au 1er août 1980, si les prix ont été multipliés par 5,1 et les rémunérations de la fonction publique par 8,4, les pensions de guerre ont été multipliées par 12,1 : leur pouvoir d'achat a donc non seulement *progressé, mais progressé* plus vite que celui des fonctionnaires.

Dans ces conditions, le gouvernement estime qu'il n'y a pas lieu de modifier la référence actuelle du rapport constant : ce mécanisme a, depuis 1954, rempli son rôle.

Les associations d'anciens combattants, pour leur part, contestent qu'il y ait eu application parfaite du système de référence. Elles observent que le point d'indice continue à être indexé sur l'indice nouveau 201 alors que l'huissier de ministère, qui a servi de référence au début du système, est aujourd'hui à l'indice 245. D'où un décalage de 21,83 % en défaveur des pensions militaires. Les associations notent également que le budget des anciens combattants pour 1981 ne prévoit pas de crédits nouveaux. — C. D.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE SEPTEMBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE

TIRAGE Nº 47 DU 10 SEPTEMBRE 1980

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES A PAYER F.
1	161	tous signes	300
	371	tous signes	300
	881	tous signes	300
	6 331	vierge	7 000
		autres signes	700
	9 241	verseau	7 000
		autres signes	700
	0 971	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	2 301	balance	10 000
		autres signes	1 000
	15 101	taureau	100 000
		autres signes	10 000
	22 521	vierge	100 000
		autres signes	10 000
	23 381	balance	100 000
		autres signes	10 000
	23 731	verseau	100 000
		autres signes	10 000
	32 881	capricorne	100 000
		autres signes	10 000
2	2 762	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
3	3	tous signes	70
	0 133	capricorne	7 070
		autres signes	770
	3 623	scorpion	7 070
		autres signes	770
	9 943	sagittaire	7 070
		autres signes	770
	1 283	cancer	10 070
		autres signes	1 070
	7 283	poissons	10 070
		autres signes	1 070
	28 383	poissons	100 070
		autres signes	10 070
	35 593	gémeaux	100 070
		autres signes	10 070
	36 183	sagittaire	100 070
		autres signes	10 070
4	néant	néant	néant
5	[illegible]	[illegible]	[illegible]

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES A PAYER F.
5	4 855	gémeaux	7 300
		autres signes	1 000
	5 995	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	02 335	scorpion	100 000
		autres signes	10 000
6	0 816	poissons	7 000
		autres signes	700
	8 746	bélier	7 000
		autres signes	700
	6 986	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	14 576	lion	100 000
		autres signes	10 000
7	7	tous signes	70
	237	tous signes	370
	7 387	cancer	7 070
		autres signes	770
	6 277	capricorne	10 070
		autres signes	1 070
	8 667	verseau	10 070
		autres signes	1 070
	10 797	cancer	3 000 070
		autres signes	100 070
8	38	tous signes	150
	78	tous signes	150
	1 068	taureau	7 000
		autres signes	700
	6 678	lion	7 000
		autres signes	700
	2 788	lion	10 000
		autres signes	1 000
	6 958	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	61 078	bélier	100 150
		autres signes	10 150
	23 158	cancer	100 000
		autres signes	10 000
9	1 919	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
0	[illegible]	[illegible]	[illegible]

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DES CHAMPIGNONS LE 17 SEPTEMBRE 1980 A [illegible]

LOTO TIRAGE Nº 37 — 3 16 19 20 31 39 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 1

PROCHAIN TIRAGE LE 17 SEPTEMBRE 1980 VALIDATION JUSQU'AU [illegible] SEPTEMBRE APRÈS-MIDI

LISTE OFFICIELLE — loterie nationale

ARLEQUIN

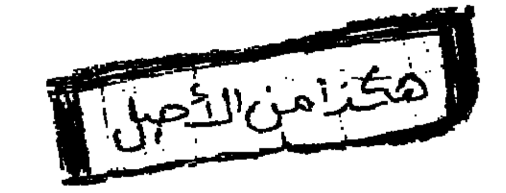
TIRAGE Nº 48 DU 10 SEPTEMBRE 1980

FINALES ET NUMÉROS SORTIS AU TIRAGE : 1 | 39 | 231 | 482 | 0 947

FINALES OU NUMEROS	SOMMES A PAYER (CUMULS COMPRIS) POUR UN BILLET ENTIER — TOUTES SERIES F.
1	50
39	200
93	100
231	3 050
123	300
132	300
213	300
312	300
321	350
482	3 000
248	300
284	300
428	300
824	300
842	300

FINALES OU NUMEROS	SOMMES A PAYER (CUMULS COMPRIS) POUR UN BILLET ENTIER — SERIE 20 F.	SOMMES A PAYER (CUMULS COMPRIS) POUR UN BILLET ENTIER — AUTRES SERIES F
0 947	2 000 000	20 000
0 479	5 000	1 000
0 497	5 000	1 000
0 749	5 000	1 000
0 794	5 000	1 000
0 974	5 000	1 000
4 079	5 000	1 000
4 097	5 000	1 000
4 709	5 000	1 000
4 790	5 000	1 000
4 907	5 000	1 000
4 970	5 000	1 000
7 049	5 000	1 000
7 094	5 000	1 000
7 409	5 000	1 000
7 490	5 000	1 000
7 904	5 000	1 000
7 940	5 000	1 000
9 047	5 000	1 000
9 074	5 000	1 000
9 407	5 000	1 000
9 470	5 000	1 000
9 704	5 000	1 000
9 740	5 000	1 000

Prochain ARLEQUIN le 15 octobre 1980, à Paris. Tirage télévisé à 19 h. 15.



Le Monde

culture

CINÉMA

« FAME », d'Alan Parker

La grâce

La campagne publicitaire de *Fame* plaque sur le film des clichés susceptibles d'allécher les foules visées : *« Quatre ans d'école pour devenir star… ou garçon de café ! »* On entre donc dans la salle de cinéma avec, en perspective, un dénouement traditionnel — réussite ou échec. Cela va bien avec l'idée que la France se fait de l'Amérique, cela va bien avec l'idée que les marchands d'images se font de leurs acheteurs.

Or *Fame*, ce n'est pas du tout ça. Dans *Fame*, tout le monde gagne et l'avenir n'est pas encore joué. Il n'y a ni star ni garçon de café, ou plutôt si, il y a un garçon de café qui se vantait d'être déjà une star.

Alan Parker, dans *Midnight Express*, décrivait avec une violence complaisante un enfer (le monde carcéral, l'horreur de l'injustice). Dans *Fame*, il s'émerveille. Il a rencontré à la New York High School *of performing* arts des adolescents formidables qui veulent devenir acteurs, danseurs, musiciens. Ils rêvent de gloire, ils sont inimaginablement doués — ce qu'ils savent, ou ne leur traverse pas l'esprit.

Ils rêvent de gloire et ils travaillent. On les voit apprendre à utiliser le pire et le meilleur d'eux-mêmes, à réfléchir sur leur propre vie pour mieux vivre leurs spectacles. On les voit suer sang et eau, souffrir, espérer et se fatiguer, résister aux professeurs, et puis vaincre les réticences, pulvériser les traditions. Car certains des professeurs sont rétrogrades. Mais, aussi soigneusement typés, choisis, que les élèves, ils apportent leur expérience d'adultes un peu las et toujours prêts pourtant à saluer un don, à tempérer un désespoir, aussi.

Chacun apprend à se libérer de ses préjugés de classe, de ses cauchemars d'enfance. Et chaque milieu, chaque enfance est décrite par Alan Parker, qui compose une des plus belles mosaïques de la société américaine que l'on ait vues depuis longtemps. Noirs et Blancs, *Portoricains*, Italiens, Espagnols, petits-bourgeois, riches et prolétaires, tout New-York est là.

De ces évocations (très romanesques, mais pas naïves), naît une émotion rare. De l'ensemble se dégage une gaieté à laquelle tout le monde devra s'alimenter — jeunes et vieux, optimistes et désenchantés, amateurs de rock et cinéphiles. Elle est d'autant plus vraie, riche, que la gravité et le malheur sont aussi présents. Elle atteint d'autant mieux que les acteurs ont mis dans le tournage du film l'élan qui anime l'école. C'est là que Alan Parker *se révèle grand cinéaste*, en offrant beaucoup plus que le spectacle à l'intérieur du spectacle, beaucoup plus qu'un divertissement à l'américaine. Chaque scène du film est un aboutissement, les brouillons ont été jetés pour ne garder que la pure perfection. Pas de temps mort, pas de faiblesse. La grâce passe. Parfois, comme dans les auditions (début du film), c'est de virtuosité qu'il s'agit.

Le rocker s'incline devant la danseuse en tutu, le disco laisse Mozart s'exprimer, fraternels, l'électronique et le violon se répondent dans un grandiose concert final : voilà la leçon de *Fame*.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

« BRONCO BILLY », de Clint Eastwood

Le cow-boy baladin

Le vent tourne aux Etats-Unis, et le cinéma est toujours prêt à capter le vent nouveau. Après des années *de rébellion morale*, de mauvaise conscience, de déprime, voici, semble-t-il, qu'on redécouvre là-bas le confort des bons sentiments. Nous *n'en sommes encore qu'aux premiers* sons de cloche, mais si la tendance actuelle se confirme, c'est à nouveau le carillon de l'optimisme et de *la foi dans les valeurs éternelles* que pourrait, un jour ou l'autre, faire retentir le cinéma américain.

Il serait absurde d'attribuer au film de Clint Eastwood, *Bronco Billy*, une importance et une signification qu'il n'a pas. Soucieux de ne pas décevoir le public, Clint Eastwood reste ici fidèle à son image de marque, à son personnage de héros aux muscles d'acier et au cœur d'or. Simplement — et c'est ce qui nous frappe, — il ajoute à sa légende un stock impressionnant de vertus nouvelles.

Plus loyal, plus généreux, plus désintéressé, plus compatissant et plus courageux dans l'adversité que Bronco Billy, nul ne saurait l'être. Directeur d'un cirque ambulant, dont la troupe est composée d'anciens délinquants qu'il a arrachés à leur misère, lui, le meilleur tireur de l'Ouest, ne vit que pour émerveiller les gosses (qu'il appelle « ses petits crapauds »), distraire les orphelins, apporter un peu de joie aux prisonniers et aux fous. Malgré sa fierté et son patriotisme, il consent à s'humilier pour sauver de la potence un copain qui fut déserteur à l'époque du Vietnam. Accessoirement, enfin, il réussit à faire vibrer le cœur d'une riche et jolie demoiselle, plutôt grincheuse, et à la convertir aux joies et aux peines des gens du voyage.

Un scénario mal fichu, une mise en scène strictement fonctionnelle, le film languit une bonne demi-heure avant de trouver son rythme. On ne *sait trop où l'on va, et on y va en* somnolant. Puis, peu à peu, le charme de Clint Eastwood exerce son pouvoir, les gags s'améliorent (*celui de la fausse attaque du train* est savoureux), on commence à s'intéresser au sort de ces baladins fauchés et miséricordieux, et, de cette comédie douceâtre, finit par naître une poésie, voire une émotion, qui emporte l'adhésion.

Au terme du film, sous un chapiteau confectionné avec des drapeaux américains (ô symbole !), Clint Eastwood s'adresse aux jeunes spectateurs : *« La représentation est terminée. Rentrez sagement chez vous. Obéissez à vos parents et, avant de vous coucher, n'oubliez pas vos prières. »* Peu de temps auparavant, il avait dit à un de ses compagnons : *« On peut toujours devenir ce qu'on veut être. Il suffit de le vouloir. »* Voilà des paroles qui ne peuvent qu'enchanter l'Amérique des profondeurs. A se demander si c'est Clint Eastwood qui les prononce ou *un candidat nommé Reagan.*

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

ROCK

LES ÉLANS DE PETER GABRIEL

Avant une tournée qui va le mener dans quelques-unes des principales villes françaises du sud de la Loire, Peter Gabriel donne, depuis mardi, une série de cinq concerts à l'Olympia. La salle est pleine chaque soir d'un public au cœur à cœur avec un poète du rock qui embrasse les apparences et les rêves, saisit la réalité dans sa complexité et suggère des signes du futur, a les élans les plus purs et lance des cris dramatiques qui se prolongent avant le jaillissement du verbe, donne enfin une dimension humaine au spectacle rock par son extrême simplicité, son élégance et sa finesse, ce côté antistar affirmé sans démagogie.

Les chansons un peu moins dans l'abstraction, un peu plus dans la réalité que du temps de Génésis, sont aujourd'hui connues. Peter Gabriel a constitué son actuel répertoire avec des titres anciens et récents, les uns et les autres imaginés dans diverses humeurs, avec des regards différents posés parfois sur une même situation, les uns et les autres portés par une musique dense, élaborée, précise et une voix un peu rauque évoluant entre le romantisme, le lyrisme et le rock tout en violence. Et Gabriel intègre ballades et rock dans un ensemble. Les gestes épousent le mouvement intérieur du poète.

Concerts exceptionnels que ceux de Peter Gabriel. Ils soulignent, si besoin était, que le rock reste une musique en évolution constante et peut encore sortir de l'industrie pour suivre la sensibilité du temps. Ils marquent le bonheur d'une écoute normale du rock dans une vraie salle, fait rarissime et aberrant, attirant une fois de plus l'attention sur la crainte injustifiée des entrepreneurs de spectacle français vis-à-vis de la musique populaire vivante de ces vingt-cinq dernières années.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ A l'Olympia jusqu'au 13 septembre. A Lyon le 19 septembre, à Grenoble le 20, à Nantes le 23, à Bordeaux le 24, à Toulouse le 25 septembre.

LES FILMS AMÉRICAINS DE DEAUVILLE

Priorité au rock

C'est amusant les festivals. On y voit des vedettes : des vraies, des fausses, des drôles, des moins drôles, *des pas drôles du tout*. Des vertes et des pas mûres, en quelque sorte. On a le choix. Parce qu'en somme, pour être une vedette, il suffit de faire du cinéma.

A Deauville, pendant le sixième Festival du cinéma américain, qui *s'achève ce jeudi 11 septembre*, le spectacle était permanent. « 7/24 », comme disent les Américains : sept jour sur sept, vingt-quatre heures *sur vingt-quatre. Enfin, là, le Festival* de Deauville n'a duré que six jours. Il a fallu faire vite pour prendre le rythme, le rythme américain. On a vu *Clint Eastwood, James Mason*, on a vu Danny Kaye. On l'avait oublié, Danny Kaye, mais là tout à coup on ne parlait que de lui, et quelle chance *qu'il ait été présent* et quel talent comique : on en rit encore. Dommage que ce soit ces gens-là, les anciens, qui aient gagné la vedette.

Un univers une culture

Dommage que le Festival de Deauville prenne cette direction, il semble que ce soit contre son intérêt. Bien sûr ces acteurs sont ou ont été des figures importantes du cinéma américain, mais on ne va pas à Deauville simplement pour le cinéma, on y va aussi pour respirer un peu de l'humeur des Etats-Unis, on y va parce que sous la bannière étoilée il y a un univers, une culture *qui évolue perpétuellement*, un climat, de nouveaux réalisateurs qui traduisent un peu tout ce qui traîne dans l'air. C'est ce qui devrait distinguer *le Festival de Deauville* des autres festivals, une manière d'exotisme. En ce sens on aurait préféré que des gens comme John Byrum, le réalisateur de *Heart Beat*, passent un peu moins inaperçus auprès des vétérans. Ce sont eux, sûrement, qui ont des choses à dire puisque ce sont eux qui vivent et qui formulent le présent. Le Festival de Deauville devrait servir de tremplin. Ce serait son prestige.

Il a donc fallu faire vite pour prendre le rythme américain, faire vite pour se composer une attitude : l'important étant d'être « cool » avant tout. Mais à quoi distinguait-on, à Deauville, une personne « cool » d'une autre qui ne l'est pas, demandera-t-on ? Fort simple. La première porte pantalon et blouson de jean ; après un repas médiocre, elle *ne* sourcille jamais devant une addition exagérée, elle parle plus fort que les autres et a vu tous les films avec Jack Nicholson ; elle est *toujours la première à crier « le point »* lorsque l'image est floue et elle ne suit jamais un film en lisant les sous-titres. En général — mais pas toujours, — elle a déjeuné la semaine précédente avec Gérard Depardieu, un garçon tellement vrai et qui a su rester simple; enfin, lors d'une projection de *Heart Beat*, elle a lu toute l'œuvre de Jack Kerouac et, mon Dieu, quel écrivain étonnant, à l'âge de dix-huit ans je faisais du stop avec *Sur la route* pour seul bagage. C'est un monde, le public des cinéphiles. On n'imagine pas. C'est vrai : de l'extérieur, naïvement, on croyait savoir apprécier le cinéma. Mais pas du tout. Soudain, on se prend à lire les sous-titres, on s'aperçoit qu'on a vu *seulement* trois films avec Jack Nicholson, qu'on n'a jamais fait du stop et qu'on n'a pas lu *Sur la route* (lors d'une projection de *Heart Beat*), *qu'entre deux séances, en apprenant* que le café est coté 7 francs sur les planches de Deauville, on grimace en imaginant seulement le cours du coca-cola et qu'on est toujours *le* dernier à crier « le point » quand l'image est floue. Dire qu'en allant à Deauville, on s'imaginait être cool !

Heart Beat, de John Byrum, *Fame*, de Alan Parker, *Urban Cowboy*, de James Bridges, *Blues Brothers*, de John Landis, *Birth of the Beatles*, de Richard Marquand : ce qui apparaît le plus dans ce festival, c'est l'importance de plus en plus nette du rock dans le cinéma. Les deux mondes se rencontrent parce que, dans l'un comme dans l'autre, leurs créateurs traduisent les mêmes choses, supportent le même discours. Parce que la culture est la même et que, quoi qu'on en dise, l'élan vient presque toujours des Etats-Unis pour ceux qui ont grandi avec les années 60. Le rock est entré dans les mœurs et les jeunes réalisateurs *se sont nourris de son influence* sur la culture moderne. On l'utilise simplement pour les bandes sonores (*Urban Cowboy*) ou comme prétexte (*Blues Brothers*), on raconte son histoire (*Birth of the Beatles*), on décrit le contexte d'origine (*Heart Beat*) et les exemples récents sont *nombreux (The Rose, Quadrophenia, The Buddy Holly Story, Breaking Glass, The Warriors, Telephone Public, Fame…)*

Bien sûr *Urban Cowboy* est aussi pitoyable que l'on pouvait s'y attendre. Après le disco dans *Saturday Night Fever*, le rock'n roll dans *Grease*, John Travolta, qui joue le rôle d'un jeune cowboy fraîchement débarqué à Houston pour faire fortune, danse sur les rythmes du country-rock. L'acteur est décidément trop prévisible et le scénario définitivement insipide. Certes *Birth of the Beatles*, qui raconte, comme son titre l'indique, la naissance des Quatre de Liverpool, ne vaut guère mieux. La période décrite, si elle *recèle un caractère anecdotique*, ne vaut sûrement pas qu'on lui consacre un film. Celui-ci s'appesantit sur des détails et des personnages *qui n'ont eu que peu d'importance*, comme celui de Pete Best, le premier batteur du groupe, très vite remplacé par Ringo Starr avant le premier enregistrement. *Quand on sait que Pete Best a collaboré au film, on ne s'en étonne pas trop.* La ressemblance des acteurs avec les musiciens est à la fois trop évidente et pas assez pour être convaincante, même chose pour les compositions *interprétées par le groupe* Rain. *The Rutles*, une parodie de l'histoire des Beatles réalisée pour la télévision américaine par l'équipe de Monty Python et produite par George Harrison, était bien plus fidèle, avec ses clins d'œil et sa dérision, à la légende et à l'humour des Beatles.

A l'inverse, *Heart Beat* (le début des beatnicks) est un film remarquable. John Byrum n'a pas fait une *adaptation de Sur la route* mais il raconte la vie de Jack Kerouac, le milieu dans lequel il évoluait : Jack Cassady, son meilleur ami, *le modèle et l'inspirateur* de ses romans ainsi que de toute la Beat Generation, Carolyn Cassady, la femme qu'ils partageaient, le *San-Francisco* des *années 50*, les clubs de jazz, les beatnicks. Peu importe si le film n'est pas fidèle à la vie de Kerouac — peut-être l'est-il, — l'univers qui est décrit, *l'espoir de l'après-guerre*, ce désir de vivre différemment, *ce rêve* formulé entre les contradictions de la société et qui aboutira à l'échec parce que justement récupéré par cette société, c'est cet univers qui fait la beauté de *Heart Beat*, l'aventure réelle et séduisante des beatnicks qui se terminera par l'utopie béate et sclérosée des hippies. En refusant son livre à Kerouac, un éditeur lui dit en substance : « Je suis aussi à la recherche d'une nouvelle vision de la vie, mais la vôtre ne se vendra pas. » Chaque génération a connu cet éditeur, les Beatles au début des années 60, les Sex Pistols en 1977. Sur fond de saxophone (Art Pepper), de climats électriques et d'images merveilleusement évocatrices, Nick Nolte, John Heard et Sissy Spacek forment avec un talent *remarquable un trio porteur de* mythes toujours actuels.

Oui, dommage pour l'image du Festival de Deauville qu'on n'ait pas donné *la vedette à des gens comme* John Byrum. C'est amusant les festivals, mais il ne faut pas en abuser.

ALAIN WAIS.

DANSE

BALANCHINE AU THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Le Festival international de danse de Paris s'est ouvert le 10 septembre, par la présentation du New York City Ballet au Théâtre des Champs-Elysées. La longue et grande amitié qui me lie à George Balanchine m'autorise à lui donner mon sentiment tout frais : la troupe, bravo ! toujours admirable ; la musique, géniale ! elle est toute la soirée consacrée à Stravinski; mais, pour un spectacle de première, reprendre exactement le même programme qu'il y à quatre ans, c'est un peu prendre les Français pour des Iroquois.

Qui plus que le signataire de ces lignes, depuis bientôt trente ans, a couvert de fleurs « Mr. B. » et ses épures aux beautés de laboratoire, ses ballerines au galbe fuselé, désincarnées comme des mécaniques de précision, ses rigoureuses dévotions musicales ? Mais toute une soirée devant un unique rideau de fond avec des interprètes en simple maillot ou tunique (alors que la tenue de soirée est exigée dans la salle), je me mets à la place de ceux qui voudraient assister à une création, visionner quand même un décor, et avoir, au moins, quelque distraction frivole.

Le spectacle commence par le divertissement (?) du Baiser de la fée *qui est d'un ennui puissant. Il se poursuit avec* Monumentum pro Gesualdo, *qui est un… monument de difficultés techniques, puis par* Mouvements pour piano et orchestre, *par* Concerto pour violon, *enfin par la* Symphonie en trois mouvements, *qui est, certes, le chef-d'œuvre du style balanchinien, mais qui est le coup de matraque terminal. En réalité, c'est à un récital de rythmique éblouissante que Balanchine, avec son autorité intransigeante, hautaine et sans concession à l'art vulgaire de l'imagerie théâtrale, nous a conviés.*

La meilleure affiche à ses yeux consiste, de toute évidence, à présenter ses œuvres préférées dans une exécution qu'aucune autre troupe que le New York City Ballet ne pourrait assumer. Attendons les deux autres programmes pour apprécier l'inédit.

OLIVIER MERLIN.

MUSIQUE

Concours des jeunes chefs d'orchestre à Besançon

Le brio et la profondeur

Le Trentième concours international des jeunes chefs d'orchestre de Besançon s'est achevé, mercredi soir, par la victoire d'un Anglais de vingt-cinq ans, Jonathan Seers, qui *remporte le prix* Emile-Vuillermoz, tandis que l'Irlandais Robert Houlihan et le Neérlandais Kasper de Roose partagent une mention ex *aequo. La lutte fut serré et le verdict* aurait pu être différent, mais il est incontestable que de ce concours, d'un niveau particulièrement élevé, sont sortis de véritables chefs prêts à faire une carrière.

Jonathan Seers, Britannique malicieux, toujours souriant dans son fin collier de barbe, s'est affirmé d'entrée en dirigeant l' « Ouverture » de *Guillaume Tell* menée à un train *d'enfer, presque sans répétition*, avec un brio étourdissant. Puis, seul des concurrents à qui était échu le finale de *la Deuxième Symphonie* de *Brahms, il parvenait à équilibrer, au* point de vue sonore, et à mener de bout en bout, sans essoufflement, cette phrase délicate dans son puissant lyrisme. Il faisait preuve aussi d'une oreille particulièrement exercée en dénichant sans effort les huit fautes glissées dans *Siegfried-Idyll* pour l'épreuve de dépistage.

Pourtant, cet incontestable virtuose de l'orchestre *ne nous a pas entièrement convaincus de ses qualités* d'interprète. Il paraît plus désinvolte et rapide que profond, et, lors de la finale, si cette attitude conve*nait fort bien à la Rhapsodie sur un thème de Paganini pour piano et orchestre*, de Rachmaninov, l'accentuation, souvent bizarre, la rythmique un peu gauchie du *Divertimento* de Bartok, ou les nuances parfois inutiles et recherchées, certains phrasés un peu étriqués dans l'*Alborada del Gracioso* de Ravel, faisaient craindre que quelque maniérisme ne prenne le pas sur un lyrisme foncier.

Aussi vif et facétieux que son camarade, Robert Houlihan, s'il fut *moins brillant* dans l'épreuve de dépistage des fautes, a impressionné tout au long du concours par l'unité et l'ampleur de son sens *musical*, autant que par son emprise sur les musiciens. Aux répétitions, il obtient immédiatement un son personnel, ainsi qu'une vraie gamme de nuances. Sa battue souple et nette, rassurante, met l'orchestre à l'aise. Dès le finale de la *Cinquième Symphonie* de Tchaïkovski, mené dans un mouvement modéré, avec autant de poésie que d'intensité, on sentit que la musique était là, avec *sa profonde respiration*, au-delà des problèmes techniques.

De la même manière, il donna une interprétation plus lyrique, plus sombre aussi, du *Divertimento* de Bartok, plus intense, peut-être trop, à la limite, de *la Rhapsodie* de Rachmaninov, et surtout plus ensorcelante, dans une ligne très pure, de l'*Alborada*. Cette source musicale inépuisable qu'on ressent dans ses interprétations, malgré de menus défauts de maturité bien excusables, surtout après cinq jours d'épreuves épuisantes, voilà qui donne bien de l'espoir *en un talent que l'on croit* exceptionnel.

***

J'ai moins été séduit que le jury par Kasper de Roo, fin musicien, certes, mais dont la personnalité paraît moins riche. Sa direction souple et précise manquait un peu de vie et de tension intérieure, même dans *la Rhapsodie* de Rachmaninov, dont il épinglait les variations pittoresques avec beaucoup d'élégance cependant. Et ses *interprétations* de Bartok et de Ravel ne parvenaient pas à engendrer une atmosphère musicale très convaincante.

L'Orchestre philharmonique de Lorraine a montré, tout au long du concours, une gentillesse, un élan et une passion admirables ; *c'était merveille* de le voir s'affiner de jour en jour, répondre sans rechigner aux moindres sollicitations des vingt-huit *concurrents, jusqu'à cette finale* de haute qualité avec des œuvres pourtant très difficiles. Quant à la jeune pianiste Nathalie Wayzer, elle a joué six fois en un jour (répétitions comprises) la terrible *Rhapsodie* de Rachmaninov avec un brio étincelant, une simplicité de style et un charme qui estompaient le côté un peu trop clinquant de ce cheval de bataille.

***

Cet excellent concours terminé, le Festival de Besançon n'en poursuit *pas moins sa route* pendant dix jours encore et recevra notamment l'Orchestre national, avec Antal Dorati ; l'Ensemble vocal et expéri*mental* de Lausanne, avec Michel Corboz ; l'Orchestre du Sudwestfunk, dirigé par Michel Tabachnik, et le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, avec Hubert Soudant et Gilbert Amy, ainsi que l'Orchestre de chambre écossais, le Consortium Antiquum d'Anvers, et *l'ensemble* Johann Strauss de Vienne. Le Festival est ainsi redevenu, grâce aux efforts de MM. Jacques Kreisler et Pierre Lagrange, *un lieu* de rencontres de grandes formations internationales. Cela compense un peu l'absence d'un orchestre régional, qui *manque cependant cruellement* pendant l'année à la Franche-Comté comme à la Bourgogne. Peut-on espérer qu'un jour les deux provinces se décideront à le créer conjointement ? Le succès du Festival montre bien qu'il ne risquerait pas de chômer.

JACQUES LONCHAMPT.

P.S. — On savait que Berlioz utilisait volontiers l'artillerie dans ses orchestres, mais non que Liszt ait été inspiré par le son du canon, comme le laisse supposer le dernier mot de notre article sur France Clidat (*le Monde* du 9 septembre). Il s'agissait en réalité, non du canon, mais du piano. Nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes.

EXPOSITION

Une rétrospective Jean Hélion à Pékin

Le Musée des beaux-arts de Pékin a inauguré mercredi 10 septembre une exposition Jean *Hélion avec 56 tableaux et 136 des*sins couvrant le parcours de l'œuvre entier du peintre.

C'est la première manifestation d'un artiste français contemporain présentée dans le cadre des échanges culturels franco-chinois au musée de Pékin. Ensuite, l'exposition ira à Shanghai et à Nanchang, dans la province du *Jiagxi* (centre). Jean Hélion, à l'âge de soixante-seize ans, a tenu à faire le voyage pour l'inauguration de cette première exposition de ses tableaux en *Chine*.

Figure de proue de l'abstraction géométrique, qui avait marqué la peinture d'avant-garde des années 30, Jean Hélion n'a pas craint, tout au long de sa vie d'artiste, d'être à contre-courant des mouvements à la mode, menant le combat de l'« *abstraction-création* » lorsque l'air était au *« retour à l'ordre »* du réalisme, *et d'explorer* aux années 40, une figuration empreinte de son expérience, au moment où le vent était à l'abstraction. — J. M.

SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 22 h. : R. Desnos.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : les Bons Bourgeois.
Astelle-Théâtre du XIXe (202-34-31), 20 h. 30 : *les Bonnes.*
Dunois (584-72-00), 21 h. : Théâtre innocent (dernière).
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Histoires vraies.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la Raison de la *mémoire ; 22 h. 30 : la Révolte* des colombes.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : V comme Vian.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : Molly Bloom. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double Inconstance ; 22 h. 15 : Ficelles. — III, 18 h. 15 : Parlons français ; 22 h. 30 : Notre-Dame de l'informatique.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : *la Cage aux folles. — Petite salle,* 22 h. : Triboulet existe.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : l'Aide-Mémoire.
Studio d'En-Face (238-16-78), 21 h. : la Traversée.
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Compartiment non-fumeurs.
Terrain-Vague, place des Grès (557-45-17), 20 h. 30 : Thyeste.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre de Poche (598-92-97), 20 h. 30 : le Premier.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Du canard au sang pour Mylord.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 15 : la Voix humaine ; 21 h. 15 : la *Collection ; 22 h. 30 : la Revanche* de Nana.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 20 h. 30 : E. Sarda Generation *Hollywood ; 21 h. 45 : Naphtaline.*
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : A. Scoff et *J.-P. Sèvres. — II, 20 h. 15 :* D. Herzog.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères *siamois ;* 21 h. 30 : Couple-moi le souffle ; 22 h. 30 : les Deux Suisses. — II, 22 h. : Popeck ; 23 h. 30 : R. Mason.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h. : la Transatlantide ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Cafessalon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' Conc'.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : Abadoche ; 22 h. 30 : J. Debronckart ; 23 h. 30 : E. Barret.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. : Essayez donc nos pédalos.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : M. Boubin, M. Fanon.
L'Ecume (532-71-16), 20 h. 30 : F. Torrente ; 22 h. : P. Delettrez.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : *Du moment qu'on n'est* pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Splendid (887-33-82), 21 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cabaret chaud sept ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens (296-60-24), 20 h. 30 : Ta bouche.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : K. Koleva, piano *(Brahms, Sagaëv, Chopin).*
Ranelagh, 20 h. 30 : M. Horszowski (Bach, Mozart Chopin).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. : François Biensan Septet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : J.-L. Chautemps, D. Humair, F. Jeanneau, J.F. Jenny Clark, B. Lubat, H. Texier ; 22 h. 45 : Los Salseros.
Club Saint-Germain (222-51-09), 21 h. 30 : Robin Kenyatta Quartet.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : Gérard Marais Quartet.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : J. Lyons Quartet.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Ensemble Ad Lib.
Patio-Méridien (758-12-30), 22 h. : Stéphane Guerault Quintet.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : C. Escoudé, D. Lockwood.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Maxim Saury Jazz Panfare.

XVe Festival estival de Paris

Faculté de droit, 20 h. 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J.-C. Malgoire (Mozart).

Festival de musique de chambre

Eglise de la Madeleine, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas (Bach, Telemann, Vivaldi...).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 11 septembre

Festival d'automne

(296-12-27)

DANSE

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : New York City Ballet.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : les Chemins de la gloire, de H. Hawks; 19 h., Le patrimoine cinématographique français : les Croix de bois, de R. Bernard ; 21 h. : Irène et sa folie, de B. Queysanne.

Beaubourg (278-35-57), 15 h., *Le patrimoine cinématographique* français : les Cinq Gentlamen maudits, de J. Duvivier ; 17 h., Comique américain : Laurel et Hardy au Far-West, de J.W. Horne; 19 h., Les explorateurs et ethnographes : l'Exode, de M. C. Cooper et E. B. Schoedsask.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (**) : Broadway, (16e) (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
ANTHRACITE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Athéna, 12e (343-07-48).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) — V.f. : U G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LA BANQUIERE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) : France-Elysées, 8e (723-71-11) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) : Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE BAR DU TELEPHONE (Fr.) (*) : *Paramount-Elysées, 8e* (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Mont*parnasse, 14e (329-90-10)* ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Publicis-Elysées, 8e (720-71-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Para*mount-Galaxie, 13e* (580-18-03) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : *Cluny-Palace, 5e (354-07-86)* ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES FILMS NOUVEAUX

EXTERIEUR NUIT, film français de J. Bral. — U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; *14-Juillet-Bastille, 11e* (357-90-81) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

RETOUR A MARSEILLE, film français de R. Allio. — Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE CŒUR A L'ENVERS, film français de F. Apprederis. — Rex, 2e (236-83-93); U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UN ESCARGOT DANS LA TETE, film français de J.-E. Siry. — Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gau*mont-Sud, 14e (327-84-50)* ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

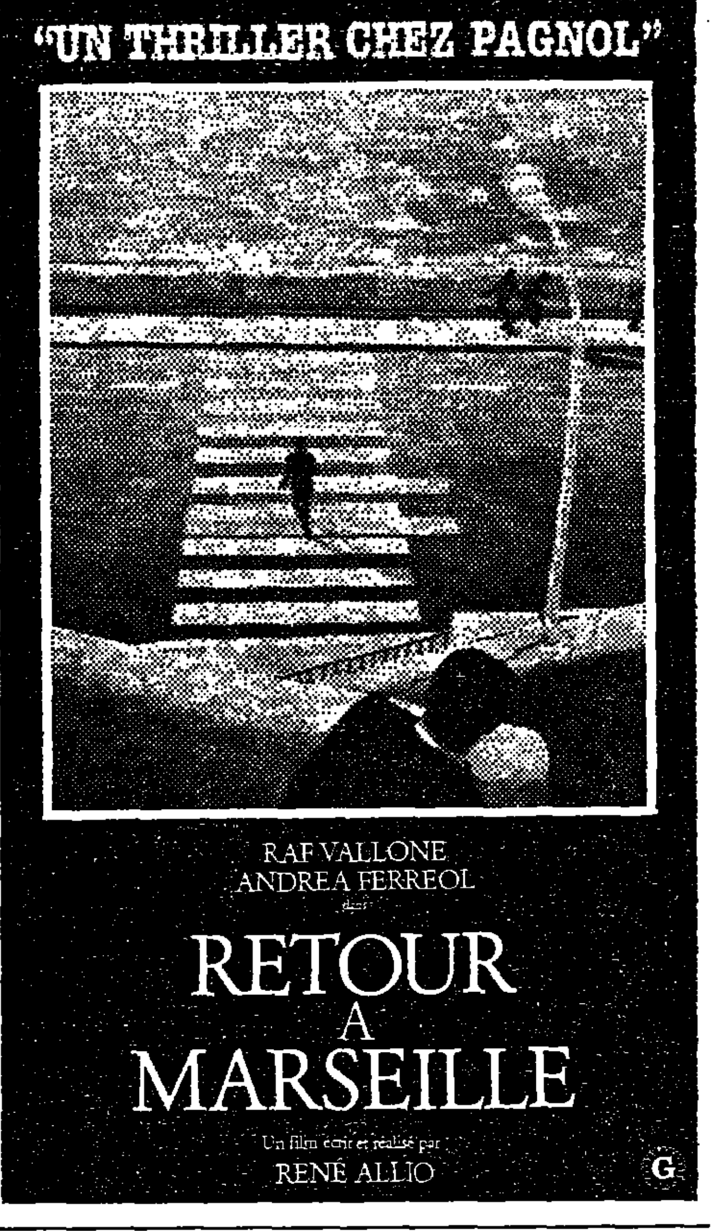
*FAME, film américain de A. Par*ker (v.o.). — Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mont*parnasse-83, 6e (544-14-27)* ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — *V.f : Gaumont-Les* Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

CHAPITRE II, film américain *de R. Moore (v.o.)* Paramount-Odéon, 6e (325-5[illegible]) ; Paramount-City, 8e (562-45-76); (v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

HEROS OU SALOPARDS, film australien de B. Beresford (v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (542-45-76); (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

BRONCO BILLY, film américain de C. Eastwood (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; (v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) : Passy, *15e (288-62-34)* ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Bastille, *12e (343-79-17) ; Paramount-*Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-*Orléans, 14e (540-45-91)* ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).

LES VAMPIRES DE SALEM, film américain de T. Hooper (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32); Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) : Secrétan 19e (206-71-33).





SPECTACLES

CALIGULA (It.-ang., v. ang) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-93) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)
CAN'T STOP THE MUSIC (A., v.o.) : Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA CARABINE NATIONALE (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-belg.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE COMMANDO DE SA MAJESTE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DOIGTS DU DIABLE (A.) (*) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
ENQUETE SUR UNE PASSION (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
EXTASE (Tch., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
LA FEMME INTEGRALE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LOULOU (Fr.) (*) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU... ? (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).
MANHATTAN (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES MONSTRES DE LA MER (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Mazéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA NUIT, UN RODEUR (Austr., v.o.) (*) : Movies Les Halles, 1er (236-71-72) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; 14 Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
LA PETITE SIRENE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PILE OU FACE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cameo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Studio de la Harpe, 5e (354-35-40) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
THIRD WORLD (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LE TONNERRE ROUGE (Can.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-35-40) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
YANKS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

Les grandes reprises

LES AVENTURES DU CAPITAINE BLOOD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
CHINATOWN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES DAMNES (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
DELIVRANCE (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., sam., dim., 20 h.
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES FRAISES SAUVAGES (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE GUEPARD (It., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
HAIR (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
HISTOIRE D'O (Fr.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60) ; Mazéville, 9e (770-72-86).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (Am., v.o.) : Elysées Point Show 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
JOHNNY GOT HIS GUN (Am., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Parnassiens, 14e (329-83-11).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LOULOU (Pabst) : Marais, 4e (278-47-86).
LA MARGE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MOI, PIERRE RIVIERE... (Fr.) : Studio 43, 9e (770-64-40), mercredi, jeudi, lundi.
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LES OISEAUX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).
RUE DE LA HONTE (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SCARFACE (A., v.o.) : Movies Les Halles, 1er (236-71-72) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-79-38) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TESS (Fr.-Brit.) v. ang. : A. Bazin, 13e (337-74-39).
LE TIGRE DU BENGALE (A.), LE TOMBEAU INDOU (A.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86) en alternance.
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., **), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
UNE NUIT A CASABLANCA (A.), v.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MORT A VENISE (Ang.), v.o. : Espace Gaîté, 14e (320-99-34) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

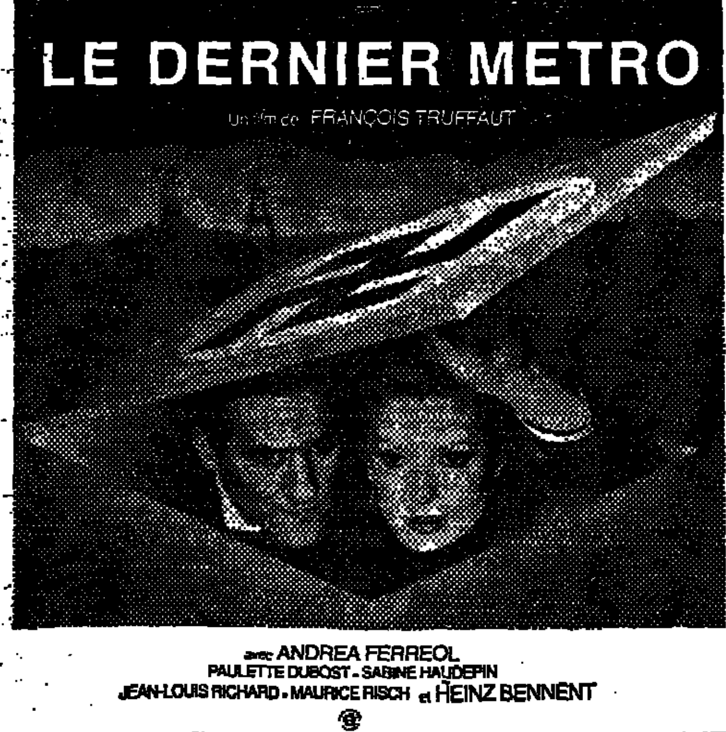
Les séances spéciales

ACCIDENT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
BABY CART (Jap., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeudi, 16 h. et 21 h. 30.
DERSOU OUZALA (Sov., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98), mardi, 21 h.
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., sam., dim., 16 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., 17 h. 50 et 22 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 10 (sf D.).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suisse) : le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
JULIA (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98), jeudi, 21 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
LENNY (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LOULOU (Pabst) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
MACBETH (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeudi, 19 h.
MAHLER (A., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 25.
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99). 20 h. 10.
LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 16 h. (sf S., D.).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99). 16 h. 25.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), h. sp.
TEX AVERY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., sam., dim., 18 h. ; sam., 0 h. 20.

Les festivals

LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Fury.
HOMMAGE A PIALAT, Olympic, 14e (542-67-42) : Passe ton bac d'abord.
FILM NOIR (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : En quatrième vitesse.
LA FEMME DANS LE CINEMA AMERICAIN (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Blonde Vénus.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.
W.C. FIELDS (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : Mine de rien.
SAINT-LAMBERT (15e) (532-91-68) : les Mille et Une Nuits.
GRAND PAVOIS, 15e (554-46-85) (v.o.), I. 20 h. 30 : le Lauréat ; 22 h. 10 : New-York, New-York ; V., S., 0 h. 30 : Tommy. — II, 13 h. 45 : L'année dernière à Marienbad ; 15 h. 30 : la Fête sauvage ; 17 h. 10 : Voyage au bout de l'enfer ; 20 h. 10 : Mort sur le Nil ; 22 h. 30 : Jérémiah Johnson ; V., 0 h. 20 : Quadrophénia ; S., 0 h. 20 : la Course à la mort de l'an 2000.
STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93) (v.o.) : le Locataire.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.), 20 h. 15 : Salo ; 22 h. 15 et 24 h. : Rocky Horror Picture Show.
L'INDE, REVE ET REALITE (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : Shakespeare Wallah.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Week-End.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 14 h. : A l'est d'Eden ; 16 h. 5 (+ S. 0 h. 15) : le Dernier Tango à Paris) ; 18 h. 5 : L'homme qui venait d'ailleurs ; 20 h. 10 : Un tramway nommé Désir ; 23 h. 15 : American Graffiti ; V., 0 h. 15 : les Diables. II, 14 h. 10 : If ; 16 h. 15 : les Hauts de Hurlevent ; 18 h. 15 (+ S., 0 h. 25 : Un après-midi de chien ; 20 h. 15 (+ V., 0 h. 20) : Marathon Man ; 22 h. 20 : Love.
CARY GRANT (v.o), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Cette sacrée gamine.
REGARDS SUR L'HOMOSEXUALITE (v.o.), le Seine, 5e (325-95-99) : Outrageous.
CINEMA SUISSE, Templiers, 3e (272-94-56) : Messidor.





SPORTS

TENNIS

LE NATIONAL DE BAYONNE

La nouvelle vague a « fait le ménage »

La « nouvelle vague » du tennis français a continué de faire le ménage, mercredi 10 septembre, sur les courts de l'Aviron bayonnais, où se disputent, jusqu'au 14 septembre, les titres nationaux.

Il a, en effet, suffi de trois sets secs aux deux juniors, Jérôme Potier et Thierry Tulasne, pour se débarrasser, respectivement, de Denis Naegelen (6-3, 6-0, 6-3), et Eric Deblicker (6-2, 6-1, 6-4). Encore éprouvé par sa bagarre en 5 sets contre le junior Leconte, la veille, Deblicker opposa une vaine résistance à Tulasne, à qui tout réussissait en dépit de ses ampoules. Du coup, il en retrouva les faveurs du public, qui ne l'avait pourtant pas ménagé la veille. Mais les jeunes affichent une maîtrise nerveuse qui fit souvent défaut à leurs aînés, et ne se laissent pas démonter par l'adversité, qu'elle soit sur le court ou sur les gradins.

Maintenant, c'est entre eux qu'ils vont régler leurs comptes. Car, quel que soit le résultat du match Pascal Portes - Roger Vasselin, reporté à ce jeudi, la moyenne d'âge des quatre demi-finalistes ne dépassera pas vingt ans. Paradoxalement, c'est l'un des plus vieux parmi les jeunes, Yannick Noah, qui eut le plus de difficultés à franchir le cap des quarts de finale. Le numéro un français, classé treizième mondial, se laissa, en effet, complètement déborder dans le premier set contre Paul Torre, âgé de vingt-sept ans. Pataud, comme engourdi, Noah encaissa, en effet, six jeux et n'en prit qu'un. Mais Torre était en « surrégime ». Fatigué, il commença à faire des fautes et à prendre trop de risques, tandis que Noah sortait de sa léthargie et s'imposait bientôt en force dans les trois sets suivants (1-6, 6-1, 6-0, 6-1).

RESULTATS

SIMPLE MESSIEURS

Quarts de finale. — Noah b. Torre, 1-6, 6-1, 6-0, 6-1 ; Potier b. Naegelen, 6-3, 6-0, 6-3 ; Tulasne b. Deblicker, 6-2, 6-1, 6-4.

DOUBLE MESSIEURS

Quarts de finale. — Noah-Portes b. Caza-Paul, 6-1, 2-6, 6-7, 6-3.

DOUBLE DAMES

Quarts de finale. — Fuchs-Tauvier b. Bimes-Bonnsteau, 6-3, 6-3.

D'un sport à l'autre

CYCLISME. — *Deux demi-étapes ont été courues le 10 septembre au cours du Tour de l'avenir. La première Pontarlier - Saint-Germain - du - Bois, 103,5 kilomètres, a été gagnée par le Français Francis Castaing en 2 h. 18 min. 29 sec. La seconde disputée par équipe contre la montre entre Saint-Germain-du-Bois et Chalon-sur-Saône, 48,500 kilomètres, a été remportée par la formation tchécoslovaque en 1 h. 3 min. 12 sec., alors que les favoris soviétiques se classaient seulement troisièmes. Jiri Stratilek a pris la première place devant le Soviétique Kashirine à 6 secondes et un autre Tchèque, Skoda, à 38 secondes.*

FOOTBALL. — *En match de sélection pour la Coupe du monde, dans le groupe II auquel appartient la France, l'équipe d'Irlande a battu, le 10 septembre à Dublin, celle des Pays-Bas par 2 à 1. L'Irlande, qui a déjà battu Chypre, a pris ainsi la tête du groupe devant les Pays-Bas et Chypre, tandis que la Belgique et la France n'ont pas encore disputé de match.*

Les autres rencontres qualificatives ont donné les résultats suivants : groupe 4 à Londres, Angleterre bat Norvège 4 à 0 ; groupe 5 à Luxembourg, Yougoslavie bat Luxembourg 5 à 0 ; groupe 6 à Stockholm, Ecosse bat Suède 1 à 0.

RUGBY. — *Le Stade Toulousain n'a pas réussi à prendre sa revanche de la finale du championnat de France face à Béziers qui a de nouveau dominé son rival en finale du « Bouclier d'automne » le 10 septembre à Toulouse. Après avoir été menés 6 à 9 à la mi-temps, les avants bitterrois se sont facilement imposés. Le score final, 18 à 9, traduit cette domination des Héraultais qui ont inscrit un essai transformé et passé quatre coups de pied de pénalité.*

VOILE. — *En se classant sixième de la dernière régate de la 3/4 Ton Cup disputée entre les Glénan et La Trinité-sur-Mer le 10 septembre, le Cannois Jacques Fauroux, à bord de Maligawa, est devenu champion du monde de la catégorie. Bien qu'il ait gagné quatre courses depuis le début des épreuves le 1er septembre, l'architecte-barreur a failli perdre la première place du classement général au profit de l'Allemand de l'Ouest Beilken sur Lux qui le devança jusqu'à cinquante milles de l'arrivée. Dans l'ensemble, les équipages français réalisent de bonnes performances, Patrick Elies à bord de Concorde se classant quatrième et Léon Brouillet sur Kelt Bras terminant septième.*

PRESSE

● *Une conférence d'experts en communication* s'est réunie, à New-Delhi, sous l'égide de l'UNESCO, du 7 au 10 septembre. Les participants (Pakistan, Sri-Lanka, Bangladesh, Afghanistan, Népal et Inde) ont émis le vœu de voir les pays en voie de développement renforcer le système d'agences de presse, afin d'améliorer la diffusion de l'information.

Parallèlement, les experts se sont prononcés pour l'adoption des techniques modernes de transmission des nouvelles et se sont déclarés favorables à la création d'une agence de presse propre aux pays non alignés afin de redresser le déséquilibre Nord-Sud en matière d'information

● *La revue « Recherche et santé »*, créée au lendemain de l'appel public *Guérir* lancé en novembre 1979, répond à la vocation de la Fondation pour la recherche médicale : soutenir la recherche en informant le grand public de son but et de ses réalisations. Cette revue trimestrielle offre un large panorama de l'activité des laboratoires français et des conseils judicieux. A cet égard, le numéro de l'été (n° 2) présente deux enquêtes : sur la prévention des caries dentaires et sur l'hygiène de la grossesse. Les articles, réalisés pour la plupart par d'éminents chercheurs, sont parfaitement accessibles aux non-spécialistes.

★ *Recherche et santé*, publication trimestrielle de la Fondation pour la recherche médicale, 16, rue de Lisbonne, 75008 Paris. Abonnement pour un an : 50 F.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 11 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 35 L'île aux enfants.
Le Musée de la marine.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Pour vivre longtemps : mieux vaut naître française.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : « Frédéric ».
20 h Journal.
20 h 30 Série : « la Conquête du ciel ».
D'après J.-C. Lignerat. Scénario C. Desailly, réalisation C. Boissol.
Faisant suite aux « Faucheurs de marguerites » et au « Temps des as », ce nouveau feuilleton où l'on retrouve la plupart des anciens personnages se situe à la fin de la première guerre mondiale, qui a jeté les deux héros d'hier, Julien et Vernon, sur le pavé.
21 h 30 Magazine : L'événement.
De H. Marque et J. Besançon.
Au sommaire : une interview de Mme Thatcher, premier ministre de Grande-Bretagne, des reportages sur la situation en Pologne, une enquête sur Jérusalem, capitale éternelle d'Israël, et sur la bataille de France III.
22 h 25 Document : Maurice Genevoix.
Rediffusion de la première partie d'un portrait réalisé en 1978 par Édouard Kneuze : l'enfance et la jeunesse de l'écrivain aujourd'hui disparu.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelle.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Le rouge est mis ».
Film français de G. Grangier (1957), avec J. Gabin, A. Girardot, P. Frankeur, J. Bérard, L. Ventura, M. Bozzuffi, A. Dinan, G. Basset (N.).
Un gangster, camouflé en honorable garagiste, prépare un dernier coup avant de prendre sa retraite. Il court à sa perte, à cause de son frère qu'il a pris en charge et d'un ami qui a flanché devant la police. D'après un roman d'Auguste Le Breton, une réplique banale de Touchez pas au grisbi, avec personnages stéréotypés (Gabin compris).
22 h Documentaire : Festival de Deauville.
Le Sixième Festival du cinéma américain s'achève le 11 septembre. En direct de Deauville.
23 h Jazz : La grande parade.
De J.-C. Averty. Saxophone Summit.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Magazine : Horizon.
Nouvelles de l'armée.
18 h 30 Pour les jeunes.
A quoi joue-t-on en France ? ; El Ke Kot : Les fonds sous-marins.
18 h 55 Scènes de la vie de province : Marceau la Musique.
Une émission de B. Lefevre ; réal. : P. Dalsalle.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Trois questions sur la Trois.
20 h 35 Cinéma (cycle C. Bronson) : « le Solitaire de Fort-Humboldt ».
Film américain de T. Gries (1975), avec C. Bronson, S. Johnson, J. Ireland, R. Crenna, C. Durning, B. Jenson, C. Tibbs, A. Moore, J. Kapp, Ed. Lauter, R. Morgan.
En 1873, un hors-la-loi en état d'arrestation est embarqué dans un train militaire à destination de Fort Humboldt, où sévit une épidémie de choléra. D'étranges événements se produisent au cours du voyage. Le hors-la-loi mène sa propre enquête. Tiré d'un roman à suspense d'Alistair MacLean, expert en intrigues ténébreuses. Mélange réussi de western et d'énigme policière. Bronson en héros. Un certain charme.
22 h 5 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Théâtre chichois », par M. Chevit.
19 h. 30, La route et le fleuve.
20 h., La pornographie, d'après W. Gombrowicz, réal. J. Rollin Weisz.
22 h. 11, Musique enregistrée.
22 h. 30, Nuits magnétiques : cinéma sous les branches.

FRANCE - MUSIQUE

17 h. 30, *Concert : Festival estival de Paris 1977*, « les Préludes » et « Concerto pour piano et orchestre n° 1 », de Liszt ; « Concerto pour orchestre », de Bartok par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Ferencsik, avec Z. Kocsis, piano ; 19 h. 5, Kiosque-soir ; 20 h., Présentation du concert.
20 h. 30, *Concert (échanges internationaux)* : « le Coq d'or », opéra de Rimski-Korsakov, d'après Pouchkine, par les Chœurs (dir. A. Kovalyov) et l'Orchestre (dir. Y. Akulov) de la Radio de Moscou, avec A. Korolyov, K. Kadinskaya, Y. Yelnikov, A. Polyakov...
23 h., Les nuits d'été : « Vienne ».

Vendredi 12 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Sport : Tennis.
Championnat de France à Bayonne.
17 h Croque-vacances.
Hong-Kong fou-fou ; 17 h. 25, Bricolage (et à 17 h. 45) ; 17 h. 30, Isidore le lapin ; 17 h. 30, Infos-magazine ; 17 h. 40, Variétés ; 17 h. 50, Samson et Goliath.
18 h TF 4.
18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les assurances de la rentrée.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : « Frédéric ».
20 h Journal.
20 h 30 Théâtre : « les Aiguilleurs ».
De B. Phelan, mise en scène G. Wilson, réalisation R. Sangla. Avec J. Dufilho, G. Wilson, F. Eberhard.
Deux vieillards dans une gare désaffectée font semblant de vivre, d'agir, poursuivent un jeu de domination-soumission, un jeu qui vire dangereusement, qui est cassé par l'irruption d'un loubard. Grâce aux comédiens, la pièce a connu un grand succès.
22 h 35 Magazine : Pleins feux.
De J. Artur.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : « Une affaire pour Mannix ».
Mister X...
14 h Aujourd'hui, madame.
Souvenirs d'accordéon.
15 h Feuilleton : « Police story ».
Le chef.
15 h 55 Magazine : Quatre saisons.
Avez-vous vu Paris au mois d'août ?
17 h Sports : Tennis.
Championnat de France à Bayonne.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 20 Sports : Cyclisme.
Tour de l'Avenir.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelle.
20 h Journal.
20 h 30 Feuilleton : « Fortunata et Jacinta ».
D'après B. Peres-Galdos, réal. M. Camus. Avec M. Martin, A. Belen, M. Pardo, F.-E. Gendron...
21 h 35 Magazine littéraire : Apostrophes.
De B. Pivot. La guerre des dictionnaires. *Avec MM. V. Bruger* (Dictionnaire encyclopédique Hachette), *C. Dubois* (Petit Larousse illustré), *J. Girodet* (Dictionnaire du français vivant), *J.-M. Pruvost-Beaurain* (Dictionnaire usuel illustré), *A. Rey* (le Petit Robert - Dictionnaire du français non conventionnel).
23 h Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle comédies musicales américaines) : « Ma sœur est du tonnerre ».
Film américain de R. Quine (1955), avec J. Leigh, B. Garett, J. Lemmon, B. Fosse, K. Kasznar, R. York, L. Marlow, T. Rall (v.o. sous-titrée).
Deux sœurs jeunes et jolies venues de l'Ohio entreprennent de « réussir » à New-York. L'une écrit une nouvelle et provoque un malentendu avec son éditeur. L'autre, qui rêve de devenir actrice, doit choisir entre deux soupirants. A ne pas manquer. Remarquable transposition cinématographique d'une comédie musicale de Broadway. Alliance du vaudeville, des gags visuels, du chant et de la danse. Un rythme qui ne faiblit jamais, une interprétation exemplaire.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Contes du folklore japonais : la magie.
18 h 55 Scènes de la vie de province : Un cavalier qui s'habille d'espace.
Une émission de C. Paolini.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : L'Afrique, la corne de la misère.
Une émission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze ; Reportage : M. Honorin.
21 h 30 Documentaire : J.A.D.E.
Jadis, Aujourd'hui, Demain : *la civilisation de l'Olivier*
Dans l'oliveraie de la famille Pinatel, une leçon d'histoire. L'histoire d'un arbre et celle d'une civilisation. Une leçon de choses aussi coproduite par le CIRCA La Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Colportage : en Quercy.
8 h., Les chemins de la connaissance : Kessy le chasseur ; à 8 h. 32, Les puritains : le voyage du pèlerin.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « la Leçon d'anatomie », de V. Volkoff.
12 h. 2, INA-G.R.M. : A la musique par le son.
12 h. 5, Nous tous chacun : Béatrice, animatrice dans un centre d'enfants handicapés.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Soliste : G. Johannesen, piano.
14 h., Sons : métro-musique.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Princesse Daisy », de J. Krantz.
14 h. 47, Un homme, une ville : Goya à Madrid.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Feuilleton : « le Théâtre chichois », par M. Chevit.
19 h. 30, Assemblée du désert au mas Soubeyran.
20 h., Relecture : Péguy.
21 h. 30, Black and blue.
22 h. 30, Nuits magnétiques : cinéma sous les branches.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Réveil-matin : œuvres de Schubert, Weber, Mendelssohn et Ravel ; 8 h. 25, Kiosque-matin ; 9 h. 30, œuvres de Janequin, Debussy, Purcell, Lully et Couperin ; 11 h., Musique traditionnelle d'Amérique du Sud.
11 h. 30, Concert : Festival d'Aix-en-Provence 1978, œuvres de Mozart, Schubert, Milhaud et Stravinski, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy, avec N. Burrowes, soprano, et F. Gauthier, clarinette ; 13 h. 5, Jazz : Ran Blake, piano solo (concert du 15 janvier 1980 au Théâtre du Ranelagh) ; 14 h., Children's corner.
14 h. 3, Héritages de Tristan Murail : œuvres de Murail, Berlioz, Parmegiani, Xenakis, Baumann, Debussy, Liszt, Franck, Varèse et Beethoven ; 17 h. 30, Concert-lecture : « Messe » de Stravinsky et un extrait de la « Messe de Notre-Dame » de Machaut, par l'Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. A. Savouret (concert du 30 avril 1980) ; 19 h. 5, Kiosque-soir.
20 h., Concert : Festival de Berlin 1980, « Abbrüche (Ruzicka), « Symphonie en ut » (Stravinsky), « Antiphone pour alto et petit orchestre » (E. Schloifer, alto) et « Musique pour les soupers du roi Ubu » (Zimmermann), par l'Orchestre symphonique, dir. Hans Zender.
22 h. 15, Les nuits d'été : œuvres de Chabrier, Chausson et Berlioz ; 23 h. 5, Vieilles cires : le jeune Yehudi Menuhin et Pierre Monteux (Mozart, Bruch).

L'automne de France-Musique

DÉBUT DES ÉMISSIONS A 6 HEURES DU MATIN

France-Musique va ouvrir son antenne une heure plus tôt que d'ordinaire, à 6 heures du matin, et diffusera ses programmes jusqu'à 1 heure du matin et non plus 2 heures, ceci à partir du 23 septembre. Cette modification des horaires traditionnels intervient à la suite de la publication des résultats d'un sondage : en effet, à 7 heures, 29 % des auditeurs de cette chaîne sont déjà à l'écoute, tandis qu'entre 1 heure et 2 heures du matin, ils ne représentent plus que 5 % du public.

Du lundi au vendredi, la journée de programmes sera découpée en 7 branches « Quotidien musique » (6 à 9 h.), « Le matin des musiciens » (9 à 12 h.), « Musique de table » (12 à 14 h.), « Musiques » (14 à 18 h.), « Six huit » (18 à 20 h.), « Concert » (20 à 23 h.) et « Ouvert » (23 à 1 h.). Les week-ends seront peu modifiés, cependant l'émission « Comment l'entendez-vous ? » sera désormais diffusée le samedi (de 18 à 20 h.). Des séries sont prévues : ainsi d'une semaine à l'autre, à partir du 6 octobre, il sera successivement question, le matin, entre 9 heures et 12 heures, de l'orgue au vingtième siècle, de Debussy, de l'opéra américain, puis de Lutoslawski et Dutilleux. On finira l'année avec Stravinski (8 au 13 décembre).

Enfin, la chaîne annonce pour cette rentrée un effort particulier dans le domaine de la musique contemporaine : chaque semaine, une émission d'une heure sera consacrée à des compositeurs du vingtième siècle. Manuel Rosenthal et Roger Albin feront l'objet du premier numéro de cette série (le 3 octobre). Suivront Georges Auric, Raymond Loucheur et Alain Kremski (le 13), Marcel Landowski (le 21) et Betsy Jolas (le 23).

● *La nouvelle station de radiodiffusion marocaine, Radio-Méditerranée internationale (R.M.I.)*, a commencé d'émettre le lundi 8 septembre. Créée avec la collaboration de la Sofirad à la suite de l'accord signé par M. Gouyon-Beauchamps, président de cette société française, et le ministre marocain de l'information, M. Belakziz (*le Monde* du 18 juillet), R.M.I. est provisoirement installée à Tanger en attendant la fin des travaux de construction de ses locaux à Nador (sur la côte méditerranéenne), dont l'achèvement est prévu pour 1982.

Les émissions actuelles — essentiellement musicales et destinées à lancer la chaîne — sont diffusées sur ondes moyennes (243 m). Elles dureront seulement dix jours.

CARNET

Naissances

— Le vicomte Hervé BESANCENOT et la vicomtesse, née princesse Isabelle de Merode, ont la joie d'annoncer la naissance de
Frédéric.
Ambassade de France,
Emirat de Bahrein, le 30 août.

Mariages

Le docteur et Mme Jean-Noël HEULEU,
M. Boris Henri WEISS, chevalier de la Légion d'honneur, et Mme,
ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants,
Catherine et Jacques Denis.
La cérémonie de mariage aura lieu le mardi 23 septembre à la mairie de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).
2, rue Molière,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
9, avenue de la Paix,
67000 Strasbourg.

— **Edmond RAILLARD et Lil DESPRADELS**
ont le plaisir de faire part de leur mariage.
Saint-Domingue, le 28 août.

Décès

— M. et Mme Georges Archambault, ses parents,
Jean-Louis et Alain, ses frères,
Corinne, sa belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Claude ARCHAMBAULT,
inspecteur des P.T.T.,
élève de l'Institut national des cadres administratifs des postes et télécommunications, centre de Lyon, en 1978 et 1979,
survenu le 5 septembre 1980, à l'âge *de vingt-cinq ans, après une cruelle maladie.*
Les obsèques ont eu lieu à Fontaine-lès-Dijon, le mardi 9 septembre 1980.
2, allée du Muguet,
21121 Fontaine-lès-Dijon.

— M. et Mme Pierre Lebouleux, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Lepront, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès du
***médecin colonel* Félix CODVELLE,**
officier de la Légion d'honneur, professeur agrégé du Val-de-Grâce, leur père, grand-père et arrière-grand-père.
Selon la volonté du défunt, les *obsèques ont eu lieu dans la plus* stricte intimité familiale, le 10 septembre 1980.
8, rue de la Petite-Arche,
75016 Paris.
29, rue Saint-Euverte,
45000 Orléans.

— M. et Mme Raymond Comolet, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Victor COMOLET,
née Anne-Marie de Bony de Lavergne, leur mère et grand-mère, survenu à l'âge *de quatre-vingt-huit ans* au château de Marsalès, le 1er septembre.
Les obsèques ont eu lieu en la chapelle de Marsalès (Dordogne).

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Georges FOSSIER,
chevalier de la Légion d'honneur, survenu le lundi 8 septembre 1980.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le jeudi 11 septembre dans la plus stricte intimité.
4, rue Gustave-Rouanet,
75018 Paris.

— Le docteur et Mme Jean Gaignerot,
Le préfet et Mme Frantz Gaignerot, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Panisset, Parrot, Negre, Bosace, neveux, nièces, cousins et amis,
La supérieure et les Dames du Calvaire de Paris,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de
Mme Roland GAIGNEROT,
née Marie Panisset,
Dame du Calvaire,
pieusement décédée le 6 août, dans sa *quatre-vingt-dix-septième* année.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église abbatiale de Vigeois (Corrèze).

— Le président Joseph Hanse,
Et les membres du conseil international de la langue française,
ont le regret de faire part du décès de
M. Maurice GENEVOIX,
président d'honneur du Conseil international de la langue française de 1967 à 1974.
[*Le Monde* du 10 septembre.]

— M. Jacques Jonquères, ses enfants,
M. et *Mme* Jean Jonquères, leurs enfants et petits-enfants,
font part, avec tristesse, du décès de
Mme veuve Joseph JONQUÈRES,
née Madeleine Butet,
médaille de la Reconnaissance française.
Les obsèques auront lieu en l'église de Saint-Léger-en-Yvelines (78119), le vendredi 12 septembre, à 15 h. 30.
21, place de la République,
Paris (3e).
37, boulevard de Latour-Maubourg,
Paris (7e).

— Mme Henri Krauter,
Ariane et Jacques Parodin et leur fille Nathalie,
Et toute la famille,
font part du décès de
M. Henri KRAUTER,
leur époux, père, grand-père et parent, survenu *le 8 septembre 1980*, à Paris, à l'âge de soixante-quatorze ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
5, place Félix-Eboué,
75012 Paris.

— « Je suis la Résurrection et la Vie. »

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui
Me Jean LE ROY,
avoué près *la cour d'appel d'Amiens*,
décédé le 8 septembre 1980, à l'âge de soixante-huit ans.
Le service religieux a été célébré en la cathédrale d'Amiens, le jeudi 11 septembre, à *11 heures*.

De la part de :
Mme Jean Le Roy, son épouse.
Patrice et Christine Le Roy-Debleuvre et leurs enfants,
Agnès et *Philippe Anselme-Le* Roy et leurs enfants,
Marie-France et Pierre Renaud-Le Roy et leurs enfants,
Etienne et Jacqueline Le Roy-Deguise et leurs enfants,
Elisabeth et Claude Souyris-Rolland-Le Roy et leur fille,
Marc et Marie-Odile Le Roy-Decle et leurs enfants,
Bertrand et Françoise Le Roy-Barthet et leur fils,
Loïc Le Roy,
ses enfants et petits-enfants,

Mme Charles Brassart, sa belle-mère,

Les familles Douillet, Liagre, Brassart et Denamps,
Me Alain Challcarne, son associé, et le personnel de l'étude.

Cet avis tient lieu de faire-part.
13, rue Porion, 80000 Amiens.
17, passage du Logis-du-Roy,
80000 Amiens.

— Mme Mathieu Usciati,
Mme Paul Usciati,
Mme Jeanne Corne,
Mlle Madeleine Usciati,
M. et Mme Toussaint Usciati et leurs enfants Lucile, Catherine et Paul,
M. Lucien Usciati,
M. et Mme Philippe Cals et leurs *enfants Marie-Pierre et* Marie-Madeleine,
M. Antoine Usciati,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Mathieu USCIATI,
ingénieur en chef du génie rural des eaux et forêts,
directeur général de la Société forestière de la Caisse des dépôts et consignations,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
décédé le 8 septembre 1980, à l'âge de cinquante-quatre ans, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 12 septembre, à 14 heures, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, rue du Lieutenant-colonel-Deport, à Paris (16e).
Réunion à l'église.
7, rue Santos-Dumont,
Voisins-le-Bretonneux,
78190 Trappes.

— La Société civile forestière du groupe de la Caisse des dépôts et consignations a la douleur de faire part du décès de son directeur général,
M. Mathieu USCIATI,
ingénieur en chef du génie rural des eaux et forêts,
chevalier de l'ordre national du Mérite.
Tour Maine-Montparnasse,
33, avenue du Maine, Paris (15e).

— S.C.E.T. International a la douleur de faire part du décès de son directeur général adjoint,
M. Mathieu USCIATI,
ingénieur en chef du génie rural des eaux et forêts,
chevalier de l'ordre national du Mérite.
S.C.E.T. International,
2, rue Stephenson,
78181 Saint-Quentin-en-Yvelines.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Delphine WELLHOFF,
née Klein,
survenu dans sa cent unième année le 22 juillet 1980.

— M. Roger Welsch,
M. et Mme Guy Welsch,
M. Thierry Welsch,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Lucien WELSCH,
leur mère et grand-mère, survenu le 9 septembre 1980, dans sa *quatre-vingt-huitième* année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 12 septembre 1980.
On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Pantin, à 14 h. 30.
41, boulevard de Montmorency,
75016 Paris.

— *Hubert, Paule Lefrançois, Dominique*, Marianne, Estelle,
Madeleine Zonza,
Le docteur Pierre Zonza,
Joséphine Gutierrez,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Joseph ZONZA,
survenu le 9 septembre 1980, à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 12 septembre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Eloi, à Paris (12e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Saint-Laurent-d'Agny, Mornant (Rhône).
Mme Claudius Delorme et ses enfants,
Les familles Delorme, Cote,
remercient très sincèrement toutes *les personnes qui, par leur présence*, message ou envoi ont pris part à leur peine lors du décès de
M. Claudius DELORME,
sénateur honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur.
[Né le 21 janvier 1908 à Mornant (*Rhône*), *agriculteur de profession*, Claudius Delorme, après avoir été membre de la première et de la deuxième Assemblée nationale constituante (1945-1946), *puis conseiller à l'Assemblée de l'union* française (1947-1948), fut élu sénateur du Rhône le *7 novembre* 1948, sous l'étiquette Action rurale et sociale, et fut constamment réélu jusqu'en 1977, date à laquelle il était inscrit au groupe des républicains indépendants d'action sociale (R.I.A.S.). Juge à *la* Haute Cour de justice (1972-1977), adjoint au maire de Saint-Laurent-d'Agny (Rhône), vice-président du conseil de la région Rhône-Alpes, Claudius *Delorme a été le fondateur et l'administrateur* de nombreuses organisations et syndicats agricoles.]

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

SOCIÉTÉ EXPORTATRICE
de gros biens d'équipements mécaniques et d'ensembles industriels
PARIS
recherche
pour sa direction financière

UN GESTIONNAIRE CONTRATS EXPORT

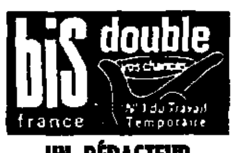
position *CADRE*

Pour assurer le suivi et la coordination sur les plans interne et externe, des aspects administratifs, financiers, fiscaux et comptables de ses contrats à l'exportation.

- Anglais nécessaire.
- Connaissance des procédures COFACE souhaitée.

Ecrire avec C.V. et prétent. sous référ. n° 70.996, à : CONTESSE & Cie, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cédex 01, qui tr.

Constructeur de matériel électronique rech. pour banlieue Sud (transport Paris assuré)
UN RÉDACTEUR TECHNIQUE
pour réaliser en collaboration avec nos ingénieurs la création de documentations techniques, de notices commerciales, la mise à jour du catalogue.
Ecr. avec prét. et C.V. P.F.E. B.P n° 10 91380 Chilly-Mazarin



UN RÉDACTEUR ÉLECTRONICIEN
B.T.S. EXIGE
Vous présenter :
CRETEIL 94
77, av. du Général-Leclerc
Tél. 899-75-77

LA SOUDURE AUTOGENE FRANÇAISE (SAF)
(GROUPE L'AIR LIQUIDE)
recherche pour son établissement de
SAINT-OUEN-L'AUMONE près PONTOISE

INGÉNIEUR

pour développement et industrialisation matériel électromécanique et électronique.

Bonne pratique de l'anglais indispensable. Déplacements fréquents et de courte durée en France et en Europe.

Adresser curriculum vitae et prétentions au Service Central du Personnel de la S.A.F. 13/17, rue d'Epluches, 95310 ST-OUEN-L'AUMONE.

TAYLOR INSTRUMENT
Filiale d'un des Leaders US
Dans le cadre du développement de ses activités : Mesure, Régulation et Informatique Industrielle à Micro Processeurs et Mini-Ordinateurs
recherche

un Ingénieur Analyste

Référence : 105

Après une période de formation en Angleterre (environ trois mois), il participera sous l'autorité du Chef des projets «Systèmes» à la réalisation du Logiciel d'application de Projets d'Informatique Industrielle.
Il constituera progressivement son équipe et sera responsable du développement des capacités Logiciel de la filiale française.
PROFIL SOUHAITE :
- *Maîtrise d'informatique ou formation équivalente*
- Deux ans d'expérience professionnelle minimum
- Pratique du Basic, Fortran et de l'Assembleur mini-ordinateurs
- Anglais courant.

Des candidatures moins expérimentées peuvent être envisagées.

un Technico-Commercial Sédentaire

(même débutant) Référence : 107

Il sera chargé de l'élaboration de devis et du suivi des commandes.
PROFIL SOUHAITE :
- *Esprit d'initiative et formation en régulation industrielle indispensables*
- Anglais souhaité.

Possibilité d'évolution rapide pour élément de valeur.

un Cadre Technico-Commercial de Vente

Référence : 108

Il sera responsable d'un créneau de clientèle avec déplacements de courte durée en Province.
PROFIL SOUHAITE :
- Expérience de quelques années de la vente de produits de régulation industrielle
- Anglais souhaité
- Esprit d'initiative, fonceur
- Bonne formation de base en régulation et négociation de contrats.

Evolution possible vers responsabilité de Secteur de Ventes ou d'Agence pour élément de valeur.

Ces trois postes sont basés à Clichy.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle) en précisant la référence à C.K. 22, rue de l'Assomption 75016 PARIS



Chantal Kenvyn



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

IMPORTANTE BANQUE INTERNATIONALE
recherche son

RESPONSABLE DE L'EXPLOITATION EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Sous l'autorité de la Direction Générale, basée à Paris, il sera Directeur du bureau de représentation et aura pour responsabilités d'assurer les relations avec la clientèle, actuelle et potentielle, et de développer les activités de la banque.

Outre le fait qu'il devra être âgé d'environ 35 ans et avoir reçu une formation supérieure, il lui sera demandé :

— une expérience de l'exploitation bancaire en milieu international (de préférence en Afrique) ;

— une parfaite connaissance de la langue anglaise, et une bonne aptitude à établir des contacts.

Plus qu'un simple « technicien » de la banque, ce sera un homme *jeune, dynamique et ouvert, capable de nouer des contacts à haut niveau* et de développer le marché.

Dans ce cadre, une expérience conjointe de la banque et du marketing dans *le secteur industriel* serait appréciée.

Le salaire et les avantages habituels liés à un expatriement sont compétitifs.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae sous la référence n° 837 à :

M. V. W. H. Greenway
Avenue Louise 523, boîte 30
1050 Bruxelles (Belgique)

Discrétion totale assurée
Les entretiens auront lieu à Paris

TRW INTERNATIONAL S.A.
We are looking for winners !
TRW INTERNATIONAL S.A. has an opening for a

Regional Sales Manager

(Automotive Components)

Africa

based in Geneva and reporting to the Export Sales Manager, you will have full responsibility to develop, motivate, control and support our existing network of agents and distributors in Africa. You will be responsible to prepare your sales targets, forecasts and budgets. Another part of your job will be to develop and introduce new products.

The ideal candidate should have a university degree or a technical background and a minimum of 5 years' sales experience in a similar field with a major European manufacturer of automotive components or major export house. A detailed knowledge of export procedures and documentation requirements is a must.

If you want to grow, come and join a very successful team !

Pierre Guedj,
Employee Relations Manager—Europe.

TRW INTERNATIONAL S.A.
75, rue de Lyon, 1211 Geneva 13.
Tél. 022/45-95-50.

SUPPLY AND TRANSPORT OFFICER

A United Nations Agency operating in the Middle East seeks applications (male or female) for the post of Field Supply and Transport Officer based in Amman, Jordan. The successful applicant will have at least five to ten years' middle/senior level experience in supply planning and procurement (including port operations) and management of a motor transport fleet including maintenance. For application form and details, including salary and allowances of approximately US $ 40,000 per annum (net of tax) send brief letter or card to

Personnel Officer (Personnel Services) - EVN/6-80
UNRWA, Headquarters (Vienna)
Vienna International Centre
P.O. Box 700
1400 Vienna, Austria.

This is a repeat advertisement. Anyone who has submitted an application in the last year need not submit a fresh application.

The International Atomic Energy Agency seeks

SAFEGUARDS INSPECTORS

to participate in the execution of the Agency's safeguards programme. Required university degree in nuclear chemistry, nuclear chemical engineering, nuclear electronics/instrumentation or economics. Experience in the the processing of nuclear materials, preferably in plant operation or in the instrumental measurements of quantities of nuclear material advantageous. Fixed-term contract *for two years with the possibility of further* extension if service satisfactory. Tax-free emoluments depending on qualification and experience, between US $ 36.000,00 and US $ 39.000,00 per annum. Send curriculum vitae under Vacancy Notice N. 61/80 to Division of Personnel, International Atomic Energy Agency, P.O. Box 100, A-1400 19 NOVEMBER 1980.

URGENT ETABLISSEMENT d'ENSEIGNEMENT COLOMBIE
cherche février 81
2 institutrices maternelles
1 instituteur primaire.
Contrat 2 ans.
Ecrire MAZET, 53, hameau *Joncherettes, 91120 Palaiseau.*

Formation centrale A. et M. ou T.P. pour direction générale très important chantier route. Expérience pays arabes exigée. Bilingue anglais 300.000 +. CENAF. Téléphone : 297-49-95.

AGENCE OTAN, située au LUXEMBOURG
recherche
TRADUCTEUR INTERPRÈTE

FONCTIONS:
différentes tâches dans les services linguistiques notamment :
- Interprétation simultanée *FRANÇAIS-ANGLAIS* et vice-versa).
- Traduction de textes (principalement techniques).

QUALIFICATIONS REQUISES :
- Etre ressortissant d'un pays membre de l'OTAN ;
- Avoir l'ANGLAIS ou le FRANÇAIS pour langue maternelle et posséder une excellente connaiss. de l'autre langue
- Etre titulaire d'un diplôme d'une école d'interprètes reconnue (niv. universitaire) ou bénéficier d'une éducation équivalente.
- *Grande expérience de la traduct.* et de l'interprétation.
- Aptitude à traiter des prob. scientifiques et techniques.

NOTE :
La connaiss. d'autres langues de pays membres de l'OTAN sera considér. comme un atout.

Le titulaire du poste bénéficiera du statut international ; son salaire de départ sera de *Francs Lux. : 79.000 par mois,* plus certaines allocations.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé sont à adr. à *AGCE OTAN D'ENTRETIEN et D'APPROVISIONNEMENT* à l'attention de : AP B.P. 13 6301 CAPELLEN GRAND-D. de LUXEMBOURG.

emplois régionaux

Société de Produits Chimiques, recrute pour son laboratoire de RECHERCHES situé dans l'OUEST

2 TECHNICIENS

ayant au moins 3 à 5 ans d'expérience dans l'un des deux domaines suivants : ANALYSE et RHÉOLOGIE

Envoyer manuscrit, C.V., photo, prétentions à AGENCE HAVAS, 23, rue Maréchal-Leclerc, 50000 SAINT-LO, n° 4944.

GROUPE INDUSTRIEL CONSTRUCTION MÉCANIQUE
1.200 personnes - C.A. 200 M.F.
recherche
POUR L'UNE DE SES FILIALES SITUÉE DANS UNE RÉGION AGRÉABLE *DU CENTRE DE LA FRANCE*

INGÉNIEUR

type Arts et Métiers - 30 ans environ

En qualité d'Attaché au Directeur, il sera chargé de missions précises dans les domaines des devis, prix de revient, informatique de gestion, contrôle des procédures. En cas de réussite, le titulaire peut espérer évoluer vers des responsabilités plus importantes dans la Société ou dans le Groupe, en France ou à l'étranger. Ce poste nécessite un réel dynamisme, une expérience du terrain et le sens du travail en équipe.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à SEB Publ., 46, rue de Lille, 75007 Paris, n° 3.661.

Grand quotidien parisien recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE IMPRIMERIE

Ecrire N° 859736 M - Régie Presse, 85 bis rue Réaumur 75002 Paris

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
SPECIALISE EN
AUDIT ET COMMISSARIAT AUX COMPTES
recherche

CHEFS DE MISSION
Niveau diplôme d'expertise comptable, 4 ans de pratique en cabinet. Expérience de senior en Cabinet international appréciée.

ASSISTANTS
Titulaires D.E.C.S.

AUDITEURS INFORMATIQUE
Expérience de 2 à 3 ans dans Cabinet d'Audit ou service d'Audit interne.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, photo, C.V., prétentions, au numéro 9.256, Publ. Meesters, 113, rue de Reuilly, 75012 Paris, qui transmettra.

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

INGENIEURS DIPLOMES

sortant école
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

dans le cadre d'un contrat de travail avec stage de formation rémunéré au départ.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 68.537, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

URGENT rech. pour Genève chauffeur-valet de chambre, célibataire, place stable, référ. exigées : 260-32-40. fin matinée et après-midi.

Société Paris recherche réviseur comptable, niveau DECS, activité intéressante et formation complémentaire assurée. Ecrire n° 24.903 Centrale d'Annonces 121, r. Réaumur Paris-2°.

STE D'ASSURANCES
recherche
EN VUE POURVOIR
POSTES RÉDACTEURS
SERVICE AUTOMOBILES
à CLICHY (Hauts-de-Seine)
JEUNE HOMME (libéré O.M.) OU JEUNE FILLE TITULAIRES BAC
FORMAT. PROFESSIONNELLE ASSUREE
TRAVAIL SUR TEMINAL
Ecrire sous n° 3696 L.T.P.
31, bd Bonne-Nouvelle
75083 PARIS Cedex 02

Importante Société située Banlieue NORD-OUEST PARIS
recrute pour son service recherche

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT
Formation : Ecole Chimie Paris-Ecole des Mines, Ecole Supérieure Electro-chimie et *Electrométallurgie* Grenoble + DEA métallurgie. Anglais exigé.

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT
Formation Grandes Ecoles (X-Mines-Centrale) ayant des qualités de concepteur Anglais exigé

Env. C.V. + photo et prét. n° *975 M.* Bleu, 17, rue Lebel 94300 VINCENNES

E. C. L.
recherche dans le domaine des systèmes Temps réel

1) INGÉNIEURS D'ETUDES et D'APPLICATIONS 2 à 5 ans d'expérience

2) ANALYSTES-PROGRAMMEURS confirmés en temps réel, expérience analogue.

3) DÉBUTANTS grandes écoles ENSEIHT, INSA, ENSIMAG

Langage assembleur sur matériels MITRA, SOLAR, M 6800, INTEL 80-80.

Adresser C.V. détaillé en précisant la date de disponibilité ou téléphoner à E.C.L. **PARIS**, 33, rue Hermel, 75018. Tél. : 259-10-40.

ECOLE privée (11e) recherche : SURVEILLANT GENERAL 35 ans minimum. *Expérience pédagogique exigée.* INSTITUTRICE expérimentée Adresser C.V. détaillé : INSTITUT BONAPARTE 96, av. de la République 75011 PARIS.

Encyclopedia Universalis recrute DELEGUES (EES) *Forte personnalité.* Bonne culture générale. Formation et clientèle assurés. Très haute rémunération. Tél. pour 1er R.-VS 538-66-75.

Sté d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes recherche

RÉVISEURS
expér. cabinet. Situation stable. Lettre manuscrite avec C.V. + photo et prétent., à I.G.E.C., 68, r. Michel-Ange, 75016 Paris

offres d'emploi — offres d'emploi

Association à vocation de service public, s'occupant de promouvoir l'éducation permanente sur une ville nouvelle offre un poste de

CODIRECTEUR

POUR :
— Animer la structure, mener des analyses de besoins ;
— Concevoir des projets d'information et de formation ;
— Assurer un rôle de conseil.
Travail en petite équipe.
8 à 5 ans d'expérience dans les métiers de la formation (pédagogie, relations institutionnelles), études en sciences sociales, humaines, juridiques.
Ecrire avec C.V., à M. MIROU président Mission d'éducation permanente, 1, place des Arts Parvis de la Préfecture 95000 CERGY

Société d'Expertise Comptable PROVENCE MIDI PYRENEES recrute

EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMES

— Format. « réviseur » apréc.
— Pour direction importants bureaux secondaires.
Ecrire avec C.V., photo et prét., à Régie-Presse n° 021441 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

STE PROTEXT
Recr. pour emploi stable

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

IBM 34 - GAP 2
Poste à pourvoir immédiatement (92 Boulogne-Billancourt.
Accepte candidat durée limitée.
Débutant s'abstenir.
Tél. pour R.-V. : 379-81-40

SOCIETE QUARTIER SAINT-LAZARE recherche

LIQUIDATRICES

(préparation et saisie de décomptes de prestations).
BAC G1 ou niveau
Débutantes acceptées.
NOUS OFFRONS :
— Horaires variables.
— Restaurant d'entreprise.
Rémunération sur 13 mois 1/2.
— Avantages sociaux.
Adr. lettre de candidature manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 2441 à SWEERTS B.P. 269. 75424 PARIS cedex 09

Société de Publicité quart. ST-LAZARE recherche : ADJOINT COMPTABLE connaissant plan comptable, prix de revient, exploitation, pour service facturation à traiter sur ordinateur. Nécessaire sérieux, dynamique, stable, capable s'intégrer à équipe existante.
Ecr. av. C.V. et prétent. à : CLAIR, 38, r. des Mathurins, 75008 PARIS, qui transmettra.

L'école-L'école des loisirs recherche

SECRÉTAIRE D'ÉDITION

— Relecture et correction d'épreuves.
— Documentation.
— Rédaction.
— Service de Presse et Publicité.
Expérience professionnelle dans domaine littérature enfantine souhaitée.
Salaire initial : 4.500 × 12.
Envoyer C.V. et photo 11, rue de Sèvres, Paris-6e.
A l'attention de Monsieur J.-L. FABRE.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION de Pavillons individuels de la région de COMPIEGNE recher. adjoint chef comptable. Ce poste conviendrait à jeune élément dynamique ayant déjà expérience de la profession. Organisation informatique I C L. Situation d'avenir.
Ecrire avec prétentions.
Ecr. n° 8.913 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Banque

FILIALE D'UN DES PLUS PUISSANTS GROUPES BANCAIRES EUROPÉENS

recherche pour son département GRANDES ENTREPRISES A PARIS

COLLABORATEUR
forte personnalité

Sont indispensables pour réussir dans cette fonction :
— excellente présentation, dynamisme ;
— très grande aisance dans contacts à haut niveau ;
— formation supérieure, bonne maîtrise de la langue anglaise ;
— solide expérience bancaire, de préférence dans une banque d'affaires ou similaire ;
— bonne connaissance des financements internationaux francs et devises ainsi que des problèmes de change et du commerce extérieur.

Le poste offert est du niveau classe VI ou VII pour débuter.

Développement de carrière au sein de l'Etablissement, et éventuellement dans le cadre du groupe.

Adresser dossier de candidature avec C.V., photo, prétentions n° 70.811 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.
Discrétion absolue assurée.

SOCIETE ELECTRONIQUE en pleine expansion à SAINT-MAUR (94) recherche

SON RESPONSABLE S.A.V.

FORMATION B.T.S. ELECTRONIQUE
capacités d'organisation, aptitude à diriger plusieurs personnes, expérience industrielle indispensable. Poste évolutif.
Disponibilité immédiate souhaitée.

Ecrire avec C.V. et prétentions ss réf. 4.380 à : P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

COLLABORATEURS CCIAUX grande classe, haut niveau. TEL. : 270-45-65.

proposit. com. capitaux

CHAINE MATRIMONIALE NATIONALE

sérieuse, bien organisée, en pleine expansion RECRUTE

DIRECTEURS (TRICES)

CONCESSIONNAIRE pour PARIS
demandons honnêteté rigoureuse, grande moralité et sens contacts humains. Bonne présentation instruction.
Petit capital pour débuter.
Form. profess. assurée.
Lettre détaillée et photo à H 1256 agence Havas 33075 BORDEAUX-cedex

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à ttes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître lisez la revue FRANCE-CARRIERES (C 16) B.P. 402-09 PARIS. Documentation sur demande.

secrétaires

Importante Société secteur mécanique recherche pour département orienté vers l'exportation.

SECRÉTAIRE
EXPERIMENTEE PARFAITE BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS
(Si possible langue maternelle anglaise)
Niveau : BAC ou BTS

SECRÉTAIRE
EXPERIMENTEE PARFAITE BILINGUE FRANÇAIS-ALLEMAND
(si possible langue maternelle allemande).
Niveau : BAC ou BTS
Sérieuses référ. professionnelles exigées.
Lieu de travail : la Défense

Envoyer C.V. détaillé Ste ANF Industrie Mme MOREAU, Tour Aurore cedex5 - 92080 PARIS DEFENSE 2

CABINET CHAPELLE
45, av. Trudaine 75009
(285-72-77)
recherche

STÉNODACTYLO
exp. petit secrétariat.

demandes d'emploi

Photographe, dipl. IHDEC, exp. report. et anim. photo en milieu enfants et adolesc., ch. emploi animat. en M.J.C., foyer, assoc. éducat., etc., ou reporter dans serv. informat., bulletin, etc... F. DERDOUR, 37, rue des Ecoles - 93300 AUBERVILLIERS.

SPECIALISTE LITTERATURE QUEBECOISE
31 ans, double nationalité, doctorat publications, expérience,
ch. poste universitaire ou autre.
Ecrire HAVAS 32.767 Marseille.

JEUNE HOMME
23 ans, Bac G 3, BTS Gestion commerciale et distribution.
Libéré des obligations milit.
cherche emploi.
Ecr. n° 70.611 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Secrétaire français/anglais/ital., expérience édition, licence droit, sciences econom., cherche situat. Ecr. n° 2.589 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

Interprète/traductrice, diplômée chinois, anglais, français. Exp. missions outre-mer, notions commerciales, désire situation perm. T. : 577-16-18, p. 34-68.

Homme 50 ans cherche place chauffeur ambassade Paris. Poss. permis VL, Pl, ambul. Taxi 20 ans, références. Téléphone : 655-62-90 ap. 19 h.

Analyste spécialiste ds rééquilibrage de Stés en difficultés, solides connaissances bancaires et législation sur primes d'Etat, cherche poste à mi-temps ou temps compl. ds P.M.E. (même évent. création) accepte mission ponctuelle. T. 500-68-98 matin.

JURISTE Allemand, 37 ans. Sciences économiques, français couramment, ministère finances Allemagne, stage 4 mois ministère des finances PARIS, cherche emploi FRANCE-AFRIQUE DU NORD. Ecrire Agence HAVAS TOULON 54004.

J. F. maîtrise d'allemand, bilingue français-allemand, 8 ans séjour en Allemagne, 7 ans expér. réelle traduction, bne présent. Etudie ttes propos. tourisme, traduction, relations, documentation, commerce, enseignement pour adultes... Ecr. n° 97500 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

divers



NEUBAUER PEUGEOT

EXCEPTIONNEL
2 DERNIERES 604 TURBO D. NEUVES MOD. 80

PRIX DE JUIN 1979 IMBATTABLE

M. Gérard 821-60-21 ou 227, bd A.-France, Saint-Denis Métro Mairie de Saint-Ouen

locat.-autos

RENAULT-PEUGEOT-GOLF ROLLS-ROYCE S.S. 2
LOUEZ
Tous ces modèles et d'autres chez le moins cher des Loueurs

EXPRESS ASSISTANCE
504-01-50

A PARTIR DU VENDREDI 19 SEPTEMBRE

carrières du commerce et de la vente

le bon jour, maintenant, c'est le VENDREDI

Les « nouveaux vendeurs » sont arrivés.

Ils n'ont ni le même profil ni les mêmes exigences que les représentants traditionnels, ils ne travaillent pas dans les mêmes entreprises et n'ont pas la même conception de leur activité.

Pourtant, ils sont réduits à déchiffrer les mêmes listes interminables d'annonces, conçues de manière identique pour l'un ou l'autre type commercial, souvent dans les mêmes journaux.

Le Monde compte parmi ses lecteurs de nombreux « nouveaux vendeurs ». C'est normal, ils sont ouverts, curieux, exigeants, ont le «niveau Monde». Ils en ont fait leur quotidien habituel, souvent depuis longtemps. Pour beaucoup d'entre eux, depuis le temps où ils faisaient leurs études supérieures (plus de 20% des étudiants de toutes disciplines et de tous niveaux lisent Le Monde régulièrement).

Ces nouveaux vendeurs, lecteurs du Monde, vont maintenant disposer de leur rubrique d'offres d'emploi, dans leur journal.

Son nom ? Fonctions Commerciales

Ses annonceurs ? *Les nombreuses entreprises qui ont un besoin impératif de recruter ce nouveau type de commerciaux, et qui rencontrent souvent de grandes difficultés pour disposer de candidatures satisfaisantes.*

Ses résultats ? *Certainement des curriculum vitæ et des recrutements d'une qualité rarement obtenue ailleurs.*

TOUS LES VENDREDIS,
DES OFFRES D'EMPLOI POUR LES NOUVEAUX VENDEURS.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

ILE SAINT-LOUIS
DUPLEX 5 Pces, gd luxe, asc., balcon. Vue Seine - 354-42-70.

5e arrdt.

Part. vd 3 Pces 75 m2 + cave + débarras, terrasse.
Téléph. : 325-87-13.

6e arrdt.

ODÉON RUE DANTON
5 P., bns, 142 m2, 2e ét., tt cft. Rapport 48.000 F. Libre 1982. MICHEL & REYL - 265-90-05.

7e arrdt.

DUROC
Séj. + chbre, 50 m2, 4e étage, asc., tout conf., soleil, poutres. GARBI - Téléph. : 567-22-88.

8e arrdt.

ÉLÉGANT STUDIO
super équipé, adresse prestig. Profession libérale autorisée. IDEAL POUR DOMICILIATION. H. LE CLAIR. Tél. : 359-69-36.

9e arrdt.

VUE SUR SACRÉ-CŒUR
Appt 6 pces, 216 m2, ds bel imm. anc. ravalé, 2 bains, cbre serv., chauff. ind., clair, 5e ét. ss asc. N.S.M.I. Téléphone : 766-66-31.

10e arrdt.

GARE DU NORD
Dans immeuble pierre de taille APPARTEMENTS OCCUPES
2 pièces (4e étage) : 116.000 F
2 pièces (2e étage) : 148.000 F
3 pièces (3e étage) : 136.000 F
TELEPHONE 281-27-59.

11e arrdt.

11e. Agréable 2 pces, imm. réc., 7e ét., gd balcon. Prix 410.000 F ou 125.000 F cpt + 3.000 F mens. VIAGER - Téléph. : 266-19-00.

13e arrdt.

TOLBIAC. Grand stand., piscine, 3/4 P., cuis. équip., balc. 25 m2. Jolie vue. 680.000 F - 535-56-92.

1er étage, cour, calme, 3 Pces princip. 64 m2 environ. 380.000 F. 775-10-75

14e arrdt.

ALESIA (près) vends petit 3 P., dans immeuble ravalé, cuisine, salle de bains - Parfait état. Libre 81 - Téléph. : 563-52-35.

ALESIA, 7, rue Montbrun petit 2 pces charmant rez-de-ch. sur jardinet, soleil, quelques travaux. 198.000 F. Vendredi 12 à 17 h.

BOBINO dans très belle rénovation 2 studios tout équipés charme, caractère et standing, habitation et placem. de qualité EUROVIM, Pptaire. - 555-92-72

VIEUX MONTPARNASSE dans imm. réhabilité av. soin, duplex de caract., luxueusement aménagé (poutres, chemin., cuis. équip., marbre, asc., interphone, vidéo). Eurovim Pptaire 555-92-72

15e arrdt.

Chambre rue Viala, Mo Dupleix coin cuis. aménagé, placard, salle de douche, av. w.-c., 3e étage sur coin verdure, calme soleil, prêt à amén. Px 90.000 F. Tél. 705-59-84

16e arrdt.

BD SUCHET Grand standing
Appt 5 pieces, 2 bains, avec terrasse et balcon, 1.160.000 F.
D. PRESTON 17, RUE LE SUEUR, PARIS 16e - 502-18-10

FAISANDERIE (PRES BOIS)
URGENT. Pptaire vd très beau 7 p., 225 m2. Poss. prof. libér. 8.000 F le m2 - 563-62-43.

PL. V.-HUGO Immeuble entièrement rénové, asc. Sté propriétaire vd occupés 2 pièces confort. Renseignements : 555-91-08

GRANDE-ARMEE **140 m²**
Idéal profession libérale ou habitation - 1.450.000 F. PROMOTIC - 553-14-14

MÉTRO PORTE-SAINT-CLOUD
Immeuble récent, vaste 4 Pces, tout confort, chbre de service. Prix 1.050.000 F - Tél. 387-27-60.

18e arrdt.

5, impasse Calmels sur verdure Duplex caract. + studio tt cft. Exceptionnel sur pl. 14 à 18 h.

LA BUTTE 2-3 P. tout aménagé 60 m2. 650.000 F. - 387-01-77.

19e arrdt.

SIMON-BOLIVAR (Parc 150 m) beau studio rénové, tt cft, libre ou occupé, très bon rapport gar. net d'imp. 5 ans. La Pptaire : 555-92-72

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE proche BOIS Imm. pierre de t.
Société propriétaire vd APPTS 90-93 m2, 4 p., cuis., bains, wc. S/pl. vendredi 12, 17 à 19 h. : 1 BIS, AV. JEAN-JAURES

NEUILLY Résidentiel 265-13-05
Prestigieux appt 5 pièces en duplex + jardin d'hiver + terrasse arborisée + piscine. 3.300.000 F.

VAUCRESSON DOUBLE SEJOUR, 2 CHBRES, 2 bains, plein sud, balcons s/grand parc. Tennis. Park. 680.000 F. - 651-56-84.

NEUILLY RESIDENTIEL PRES BOIS
IMMEUBLE TRES GD STAND.
7-8 P. 370 m2, cft, à rénover, petit jardin privatif, 3 services, box.
PRIX 2.475.000 F
Vis. jeudi, vendredi, 14 à 18 h : **82**, rue CHARLES-LAFFITTE ou 722-96-05

RESIDENCE **LE FRANCE**
2-3 pces 70 m2. TÉL. 763-11-25.

LA DEFENSE Immeuble récent
Beau 4 p., cuis., bains + s. d'e., garage. 450.000 F. - 387-27-60.

NEUILLY BOIS FABULEUX
Appartement de prestige en triplex. 830 m2 + grande terrasse, vue imprenable, conviendrait à personnalité. Tél. : 265-13-05.

94 Val-de-Marne

PARC ST-MAUR, pres RER Immeuble pierre de taille récent, grand standing magnifique appartement, séjour + 3 chambres, cuisine entièrement aménagée, salle de bains + salle d'eau, 2 w.-c., balcon, vue sur jardin. Box. Prix : 700.000 F. Tél. 883-38-99

VINCENNES (Mairie) 90 m2, séj. 2 chbres, cuis. bains, bel immeuble, parkg. GARI. - 567-22-88

Province

A VENDRE, à AYTRE, près LA ROCHELLE, ds petite résidence appt remis à neuf, 4e ét., 3 pièces, cuis., salle de bains, gde loggia, cave, place parking, vue imprenable sur la mer et île d'Oléron, exposé plein sud, bus, commerces, médecin à proximité. Prix : 191.500,00 F frais d'agence compris. Agce FROMENTIN, La Rochelle Tél. 41-09-39

HTE-SAVOIE - PRAZ-DE-LYS Station été-hiver près les Gets. Studios à partir de 190.000 F. Avec 19.000 F compt. + crédit. Location et gestion assurées par société spécialisée. ERIGE-VENTE - B. P. 18 74240 GAILLARD (50) 38-52-89

ALPE-D'HUEZ
Vd gd appart, 3e étage, 120 m2, Hall, séj., 3 ch., 2 s. bns, cuis. Px 820.000 F. Ecr. Dr. Rance, 67, boul. Leau, 13008 PARIS.

Etranger

Propriétaire vend au centre de GENÈVE nouvel IMMEUBLE LOCATIF (45 appart., restaurant et magasins) Prix 9.700.000 F hypothèque 4.700.000 F env. Investissement sur rendement intéres. et exonéré d'impôts. Autorisation d'acquisition par étrangers sera procurée. Ecr. sur chiff. 200-8397 ANNONCES SUISSES S.A. rue du Vieux-Billard, 3 1211 GENEVE 4

CANADA
Beaux apparts, crédits possibles rentabilité garantie COREPI, 5, rue du Helder, 75009 Paris. 247-13-41, poste 291.

appartem. achat

VENDEURS PRESSES l'ORDINATEUR du C.I.M.I. et le Groupe O.R.P.I. sont mis à votre service par l'étude RIVE GAUCHE, 122 bd Raspail (6e) 222-70-63. Mandat non exclusif accepté.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e). 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

P. à P. désire acquérir bon 2 pièces d'env. 50 m2, même occupé, calme, dans imm. anc. 4, 5, 6, 7. Paiement comptant chez notaire.. TÉL. 19-32-14 - 58-93-60

ÉTUDE VALRI
379-11-11, clients sérieux, recherche logements PARIS PAIEMENT CPT ET RAPIDE.

appartements occupés

MAIRIE 18e, bon imm. Parfait état, 2 P. cuis., w.-c. Poss. s. d'eau. Occupé par couple âgé. Px 79000 F. Créd. 80 %. Voir pptaire vend. 17 à 19 h. 28, rue LETORT

bureaux

VOTRE SIEGE A PARIS de 80 à 250 F par mois. CONSTITUTION DE SOCIETES G E I C A 56 bis, rue du Louvre, Paris-2e. TÉL : 296-41-12 +.

BUTTES-CHAUMONT (près) MÉTRO PYRÉNÉES
à vendre ou à louer
BUREAUX 90 M2
entièrement aménagés. Tél. : 367-58-58.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
AV. SECRETARIAT TELEPH. CONSTITUTION DE SOCIETES ACTE S.A. PARIS. 261-80-88, MARSEILLE (91) 93-11-13.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
BURX MEUBLES - TELEX PARIS 8e, 9e, 15e
CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS
prix compét. délais rapides
ASPAC. 281-18-18 +

fonds de commerce

Particulier raison santé 20 km banl. Sud, murs, superbe pas-de-porte angle 25 m façade et grand pavill. avec jardin. 1.500.000 F. Tél. H.B. 355-03-46, après 20 h. : 905-44-14.

A vendre
PAS-DE-PORTE
à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée)
TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE
1 BOUTIQUE 48 m2, 2 grandes vitrines, 1 appt au 1er étage, 3 Pièces, cave, grenier, w.-c.
TÉL. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/m.

chasse-pêche

Rég. SOLOGNE, pr. Romorantin 450 ha gibier d'eau, faisans, gros gibiers. Dispon. 2 actions pr compléter groupe chasseurs le dimanche. R.-vs repas assurés s/place. TÉL 576-00-08 le soir ou 260-48-29/260-43-49, J.-P. G., 342, r. St-Honoré, 75001 Paris.

villégiatures

CANNES (centre)
Studio près plage du 15/09 au 30/09 et oct. T. 344-39-81 ap. 20 h.

locations non meublées Offre

MAISONS NEUVES A LOUER
5,6 pièces sur 700 m2 de terrain en bordure du Golf de Chevry à Gif-sur-Yvette.
LORIM - Tél. : 256-12-20

paris

GAMBETTA, standing, 6 P., 135 M2, belle récept., 4 chbres, 2 bains, cuis. équipée, tél. 4.800 F net. 380-25-03.

PTE TERNES. Stand. 120 m2. Gd liv., 2 chbres, cuisine équip., tout confort. 344-23-25.

PARIS 13e
SANS COMMISSION
Importante Société loue dans immeuble récent bon standing
4 PIECES 81 m2, loyer 2.195 F, charges 663 F, parking 230 F.
S'adresser au Gardien : 17, rue Albert-Bayet, Paris 13e
Tél. de 14 h à 18 heures **589-15-21**

locations non meublées Demande

paris

Enseign. université, ch. grand studio ou 2 pièces claires, prox. RER ligne B. Tél. 531-95-58

Dans Paris, quartier indifférent collabor. journal cherche
UNE PIÈCE ou **CHAMBRE DE BONNE**
même sans cft. Loyer modique. Ecr. n° 6.978 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Région parisienne

Officier marine ch. pour 1er oct. Pavill. 4-5 pces dont 1 chambre au moins en rez-de-ch., calme. Banlieue Sud Paris si possible. Prox. R.E.R., ligne B ou C. Tél. 914-97-90 (poste 42-555).

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locaux commerciaux

VIe Saint-Sulpice - Belle cave **120 m²** Galeries, Discoth. etc. Tte propriété 680.000 F Libre suite. 766-49-94 - 873-02-25.

Boutiques

ST-MAURICE près Vincennes Murs café-restaurant avec terrasse, gar. Appart 200 M2 environ, bail 1980. 40.000 F par an hors charges. 420.000 F. - 227-22-62.

Près R. CUSTINE, je vends directement pour placement murs de boutique, rapport 20.400 F l'an. 555-92-72.

INVESTISSEZ
Murs de boutique de 240 à 600.000 F.
HAUT RENDEMENT
MURINVEST - 538-98-15
Tour C.I.T., 3, r. de l'Arrivée B.P. 178. - 75749 PARIS 15

hôtels-partic.

NOGENT-S/MARNE, LUXUEUX HOTEL PARTIC. Vaste récept. + 8 chbres, 8 sanit., s. de jeux, 475 m2 couv. Impeccable. Gar., Terrasse. Jard. paysagé. 1.600.000 F. 585-41-20.

pavillons

ST-GRATIEN Résidentiel Coquet pavillon meulière sous-sol, séjour dble, 3 chb., cuis., bains, gar., jardin 400 m2. 580.000 F. - 989-60-60.

CHAVILLE Séjour + 2 chbres, tt cft, gar., jardin. 455.000 F. - LELU : 534-57-40.

URGENT
ANDRESY 30' de Saint-Lazare. A vendre pavillon 7 pièces, de 143 m2 sur 420 m2 de terrain, ds village style Ile-de-France 1974, 2 s. de bns, 2 w.-c., gar., pr. gare, piscine, école, tennis. Px : 610.000 F. T. : 975-51-66.

villas

SCEAUX, belle maison sur 600 m2, séj. 50 m + 10 P., 3 bs. Prix 1.575.000 F. Tél. 702-94-49.

St-Nom-Bretèche, près, s/2.600 m Villa réc. caract., luxe, 7 Pces, ss-sol, vue impren. 1.370.000 F. MAT IMMOBILIER - 953-22-27.

VAUCRESSON, proche golf St-CLOUD, belle ppté s/2.000 m2 terrain environ. Superbe récept., 5 chambre, 2 bains. Excellent état. Prix : 2.000.000 F. H. COGE S.A. - Tél. 602-57-27.

EAUBONNE Villa caractère, ss-sol, hall, séj. dble, 7 chbres, cuis., bns, jard. 700 m2. 790.000 F. - 989-60-60.

CHATOU Calme, charmante VILLA, rez-de-ch. : séjour, chbre, cuis., s. de bains ; 1er et. : 2 ch., s. dches, dépend., confort, garage. Beau jardin 1.100 m2. 1.050.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

terrains

PARTICULIER vend dans Monts de Blon (87) TERRAIN BOISE DE 19 HA. Très beau site. Ecr. HAVAS Limoges n° 16661 H.

VERGER 3.000 m2 à vendre, 15 km de Coulommiers. Bonne situat. permettant éventuellem. de bâtir. Prix : 120.000 F. Téléphone : 430-36-02.

Part. vend terrain 3.000 m2 rég. Mâcon, 2 h. de Paris par T.G.V. 300.000 F. Tél. : (85) 37-78-60.

ENGHIEN Résidentiel 407 m2, fac. 16 m. Prix 540.000 F. - 989-60-60.

domaines

Suis acheteur vaste domaine Bois et plaine 250 km maximum Sud Paris. Ecrire N° 200.796, ORLET, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-S/SEINE

locations meublées Demande

paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux apparts de standing 4 P. et plus. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE recherche pour LOCATION ou ACHAT du Studio au 6 pièces Paris et villa en banlieue Ouest. 8, avenue Messine-8e. 562-78-99.

LOYERS GARANTIS
par STE pour beaux apparts meublés ou vides. 500-54-90.

Etudiant cherche chambre ou studio. 1.000 F. Quart. Ternes. Tél. : 558-49-20, après 20 h.

fermettes

A VENDRE URGENT à VIGEOIS (Loire-Atlantique), hameau tranquille, 3 km de La Baule. Fermette ancienne : 55 m2 au sol. (Grand séjour carrelé, poutres, cheminée, coin cuisine, w.-c., possibilité salle de bains) ; grand grenier aménageable. Terrain planté d'arbr., Puits. Surface totale 700 m2. 280.000 F. Tél. 22-41-01 St-Nazaire. Adr. Dussin, 2, rue Gay-Lussac 44600 SAINT-NAZAIRE

YONNE 3 km sortie A 6 Jolie FERMETTE style régional longue et basse, 3 pces habit., 2 granges, grenier carrelé, cave voûtée, jardin 1.200 m2. 213.000 F, crédit poss. Cab. Bouvret, 27, av. Gambetta, 89 Joigny - 16 (86) 62-19-44.

maisons de campagne

Vend Jouy-en-Josas-lès-Metz Sur terrain 430 m2, maison anc. 150 m2. 870.000 F. 026-38-39 h. b.

---

40 KM DEAUVILLE
maison normande gros œuvre et couverture entièrement restaurés, 105 m2 hab. sur 3.200 m2 terrain, 270.000 F. Téléph. : (32) 41-81-86 le vend., sam. et le dimanche.

CANTOVRE
PRES DE NANT DS VILLAGE EXCEPTIONNEL MAISON 3 P. HABITABLES AV. VUE MAGNIF S/VALLEE. Eau, électricité, affaire rare. Px 159.000 F av. 32.000 F cpt. CATRY TEL. (66) 22-43-44 H.B. 22-50-30 H.R.

AVEYRON-SUD
PRES DE SAINT-AFFRIQUE. MAGNIF. FERME DU 16e S. AV. MAISON 10 p. + berg. + grange + 1/2 ha., hab. de suite Px 450.000 F, av. 90.000 F cpt. CATRY. TEL. : (66) 22-43-44 ou 22-50-30.

propriétés

Part. vend env. Limoges Très belle MAISON style moderne très bon goût. T.G. confort, 3 pces, 2 salles de bains. Parc 7.000 m2, beau point de vue. Ecrire HAVAS LIMOGES n° 16650 H.

YONNE, 140 km Paris par autorte A6. Propriété rur. XIXe. Maison caractère, 6 p. 300 m2. Toutes poutres apparentes. Ch. centr. Fuel/Bois/ Charbon, 2 s. de bns. Dépendances + maison amis + Barbecue géant. Pelouse 2.500 m2. Barrières normandes. 550.000 F.. Village de Coulours. - Tél. 16-86 88-10-15

LOT 46 ,remarquable mais. 7 P. Vue extra sur vallée terr. + 1 cuis. tte équipée, chauf. élect., 2 gar., pisc. 10 x 5. T. 31-41-97.

Vue panoramique CHATEAU - VALENÇAY MAISON bourgeoise, 6.000 m2 arboré, agrément et fruits. Prix 675.000 F - Très bon état. Tél. : (54) 00-20-68 apres 20 h.

RAMBOUILLET
(près). Magnif. propriété récente sur 4.000 m2 env., 250 m2 habit., séj. en L 80 m2, 4 gdes chbres, cuisine équipée, chêne massif, bains, s. d'eau, 2 wc, grenier. 1.490.000 F, frais notaire réduits
AVIS 14, r. Raymond-Poincaré, RAMBOUILLET, 483-05-27

GISORS (près) - Belle vue MAISON ANCIENNE pierre, gd séj. 45 m2, cheminée, cuis., 4 ch., bns, gren. aménag., ch. fuel, jard. boquet. 1.800 m2. Px 527.000 F. Cab. BLONDEAU-LEBLANC, 2, faub. Cappeville, GISORS - Tél. (16-32) 55-06-20.

PROVENCE Près AUBAGNE 24 ha, gde bastide, bâtiments anciens, environnem. intact. 2.000.000 F. GOUIN, 12, RUE MARTIN-BERNARD, 75013 PARIS - 589-64-86

SAINT-PAUL-DE-VENCE
pptaire vd directem. ppté de caractère, vue imprenable, 300 m2 habit., terrain 3.000 m2. Prix justifié. Tél. (93) 32-96-77 ou écr. Soeric, 48, av. Foch, 06140 VENCE.

viagers

BEAU 17e - 4 pièces standing Occupé 1 Tête 72 ans. Cpt 350.000 F, rente 5.500 F.
VIAGER 130, rue de Rivoli 233-05-75

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes, 8e. 266-32-35. Spécialiste, 41 ans d'expérience. Etude gratuite, rente indexée.

châteaux

SOLOGNE
Joli château, 15 pièces, dépendances, 9 hectares parc et bois. Ag. LES TOURELLES - Orléans, 1, av. Dauphine - Tél. : 66-70-90.

ANJOU, bord rivière. BEAU CHATEAU XVe-XVIIe, cft. Embarcadère - Joli parc 2 ha. LE NAIL, 53340 Chéméré-le-Roi. Téléph. : (43) 01-25-23.

Le Monde

équipement

TOURISME

Croissance zéro pour les vacances 1980

Croissance zéro pour le tourisme français : *telle est la conclusion qui* ressort des premiers bilans établis par les professionnels en cette fin de saison estivale. La crise économique, les événements d'Iran et d'Afghanistan, le temps pluvieux et les vacances scolaires tardives s'étaient conjugués pour rendre « catastrophiques » les mois de juin et de juillet. Les résultats des mois d'août et de septembre sont considérés comme bons, mais ils ne permettent pas de rattraper le retard accumulé. L'année 1980 restera comme un mauvais cru touristique.

Dans sa dernière livraison, l'*Humanité-Dimanche* publie, sous le titre « Le rejet de l'austérité », *les réponses à un sondage réalisé* par la société Louis Harris France. 52 % des personnes interrogées déclarent n'avoir pas pris, ou ne pas devoir prendre, au moins une semaine de vacances hors de leur domicile en 1980 (1). 43 % *estiment devoir* limiter leur budget-vacances par rapport à l'année précédente.

A l'évidence, les vacanciers ont serré leur ceinture d'un cran. Ceux qui descendaient dans les hôtels quatre étoiles se tournent vers *les deux étoiles. Les familles* qui optaient pour la location ou la pension de famille sont devenues — ou redevenues — en 1980, des campeurs. D'où l'engorgement considérable du littoral. On a fait *l'impasse du déjeuner* de midi, préférant un pique-nique plus économique. Les destinations étrangères, et notamment l'Espagne, ont moins attiré la clientèle que par le passé. Enfin, la durée classique *d'un séjour* ou d'un voyage de vacances tend à se réduire à deux semaines au lieu de trois.

Les restrictions budgétaires n'expliquent pas totalement cette évolution, car de plus en plus de Français réservent des jours de congé pour partir en hiver ou pour fabriquer des « ponts » à partir des fêtes légales et des jours fériés.

Un tour des professions des loisirs et du tourisme confirment ces tendances :

● *Compagnies aériennes.* — Les hausses de prix ont continué à rebuter la clientèle. Dans la guerre *des tarifs qui fait rage,* notamment sur l'Atlantique nord, *on note* un vaincu d'importance, la compagnie américaine Braniff, qui a décidé d'abandonner l'escale de Paris faute de rentabilité ! Quant aux entreprises industrielles, *elles regardent de* très près les dépenses de transport de leurs cadres commerciaux qui voyagent et comparent les tarifs...

● *Agents de voyage.* — Les agences françaises ont enregistré, au cours du printemps et de l'été, *un recul de 10 % à 15 % du* nombre de leurs clients par rapport à la période correspondante de 1979. Le Club Méditerranée, qui fait preuve d'une grande vitalité, Paquet (+ 20 %) ou Kuoni France (+ 15 % de voyageurs long-courrier) font partie des heureux affichant des bilans favorables. Les agences licencient parmi leur personnel permanent.

● *Les hôteliers.* — Selon M. Alphonse Roustan, président du Syndicat national de l'industrie hôtelière (SNIH), la saison a été *« bien médiocre »*. Quant à M. Jacques Jond, président de la Confédération nationale de l'hôtellerie saisonnière, il évalue la chute des chiffres d'affaires de l'ensemble de la saison à 15 %, en francs constants.

● *Fabricants de caravanes.* — M. Georges Rotivel, président du *Syndicat* des industries de la caravane, vient de faire état d'une chute de 10 % des immatriculations. Caravelair, Sterckeman et Digue licencient.

● *Gîtes ruraux.* Pour les gîtes ruraux de France, la saison 1980 *se révèle « aussi satisfaisante que la précédente »* malgré les difficultés enregistrées en juillet. Les étrangers, en nette progression, représentent désormais un quart des réservations.

● *Organisation mondiale du tourisme.* Elle juge la saison *« satisfaisante »* à l'échelle planétaire. Ce bilan général recouvre des différences d'appréciation selon les régions. Les Amériques sont satisfaites ; l'Europe et l'Asie *se plaignent d'une stagnation* ; l'Afrique et le Moyen-Orient voient les hôteliers, les transporteurs et les agents de voyages porter des jugements contradictoirs sur les scores touristiques.

Malgré le caractère incomplet et provisoire de ces bilans et au-delà d'une fin d'année qui s'annonce correcte, les entreprises touristiques commencent à se persuader que l'affaiblissement temporaire, en 1980, d'une demande qu'elles croyaient inépuisable, est un signal d'alarme. Désormais, rien ne sera sûr, sinon que la clientèle touristique deviendra de plus en plus volatile. Un taux de *change* qui bascule, un climat politique troublé, l'ouverture d'une liaison aérienne à prix modique, l'offre de forfaits astucieux, déclenchent des détournements de trafics immédiats et spectaculaires *dans* la grande migration touristique mondiale. Par exemple, les Britanniques ont délaissé, cette année, l'Espagne pour la Floride en raison de tarifs avantageux ; les Américains ne sont pas sortis des Etats-Unis pour cause de « primaires » électorales ; la randonnée *pédestre fait* florès en France parce qu'elle est à la mode et bon marché.

Fini le temps de la croissance à tout-va ! Désormais, les transporteurs, les entreprises de tourisme et les gouvernements auront intérêt à manipuler leurs tarifs avec précaution et à surveiller la qualité de leurs prestations. Le consommateur étudiera avec minutie les vacances qu'il achète et ne se laissera plus endormir par les affiches et les catalogues *idylliques.* Longtemps produit de rêve, les vacances sont devenues un produit de consommation comme les autres.

ALAIN FAUJAS.

(1) Ce chiffre ne peut évidemment pas être comparé avec celui de l'I.N.S.E.E. qui, de son côté, évaluait, en *1979,* à 44 % *le* pourcentage des Français n'étant pas partis au moins quatre jours consécutifs hors de leur domicile.

PÊCHE

M. Le Theule presse ses partenaires européens de trouver un accord sur la réglementation communautaire

Les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. des marins-pêcheurs de Boulogne-sur-Mer vont se rencontrer pour tenter de mettre au point une position commune avant l'assemblée générale des grévistes qui doit avoir lieu le 12 septembre. Celle-ci se prononcera-t-elle sur les nouvelles propositions des armateurs ? (Le Monde du 11 septembre.)

En attendant, la situation continue à se normaliser sur l'ensemble du littoral. Le dernier blocus d'un port, celui de Fécamp (Seine-Maritime), a été levé le 10 septembre, ce qui a permis le départ de deux chalutiers. De même, l'activité a repris à la halle à marée de La Rochelle (Charente-Maritime) après le retour de cinq chalutiers de pêche artisanale.

La commission exécutive de la C.G.T. pour sa part estime « que le conflit se prolonge du fait de la volonté des armateurs de faire supporter aux seuls salariés le refus du gouvernement d'accepter une négociation nationale portant sur l'aide au carburant ou une aide à effet équivalent pour l'ensemble de la pêche ».

M. Joël Le Theule, le ministre des transports, est, lui, intervenu auprès de la commission européenne pour que soient accélérées les négociations sur la politique commune de la pêche.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Il convient que les dispositions nécessaires à la mise en place d'une politique commune de *la pêche soit adoptée par* les Neuf avant la fin de l'année. C'est là un des éléments — à ne pas oublier — du compromis politique approuvé par le conseil des ministres de la C.E.E. en mai dernier. C'est aussi l'une des contre-parties réclamées *alors* aux Britanniques par leurs partenaires pour accepter une réduction importante de leur contribution au budget européen.

Voilà, en substance, ce que M. Joël Le Theule, ministre des transports, a indiqué à M. Gundelach, le vice-président de la Commission européenne compétent pour la pêche, auquel il rendait visite jeudi 11 septembre à Bruxelles. Les Français laissent donc entendre qu'ils pourraient renâcler à s'acquitter des engagements financiers pris à l'égard de Londres si le gouvernemnt britannique, de son côté, maintenait, contrairement aux promesses faites, des positions rigides en matière de pêche.

Paris est convaincu que l'on ne peut résoudre les difficultés rencontrées actuellement par la pêche française que si l'on dispose d'une réglementation communautaire. Le ministre a constaté que le calendrier actuel*lement prévu — à savoir trois* réunions ministérielles d'ici à décembre — ne permettra pas d'y parvenir vu la complexité des questions à traiter. Comme première manifestation de la volonté politique d'aboutir, il a donc *suggéré de multiplier les sessions* ministérielles d'ici au 31 décembre. M. Gundelach aurait été d'accord.

La France soumettra à la fin de la *semaine,* à ses partenaires et à la Commission, un mémorandum exposant ses positions sur les différents volets du dossier de la pêche. — Ph. L.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RENAULT VA CONSTRUIRE UNE NOUVELLE USINE DANS LE NORD

La régie Renault va construire une usine dans la région minière du Pas-de-Calais, sur le territoire des communes de Calonne-Ricouart et de Marles-les-Mines. La nouvelle a été annoncée par M. Henri Darras (P.S.), président du conseil général du Pas-de-Calais, qui s'était rendu récemment à l'Elysée pour exposer les difficultés de son département, et qui en a été informé par M. André Chadeau, délégué de la DATAR.

*Il s'agit d'une unité de fabrica*tion de pièces plastiques pour les voitures. Deux cent-cinquante emplois au début, peut-être cinq cents, seront créés avec une main-d'œuvre à 50 % féminine. — *(Corresp.)*

A PROPOS DE...

La construction de l'Institut du monde arabe à Paris

Un conflit de droit commun

Dans la polémique qui l'oppose à l'Etat sur le choix du terrain où doit être édifié l'Institut du monde arabe, le maire de Paris vient de recevoir le renfort du groupe socialiste de l'hôtel de Ville. M. Chirac, qui se propose d'ouvrir ce dossier lundi 22 septembre devant le Conseil de Paris devrait donc disposer d'une confortable majorité pour amener l'Etat à trouver un autre terrain que celui de la rue de la Fédération dans le quinzième arrondissement.

« Un autre lieu peut être trouvé pour que la construction d l'institut du monde arabe à Paris s'effectue dans d'excellentes conditions », a *déclaré, au nom du P.S., le 9 septembre, M. Bertrand Delanoë, conseiller de Paris, qui a ajouté :* « Encore faudrait-il que le ministère des affaires étrangères accepte de discuter avec les élus parisiens pour choisir d'autres localisations possibles. » *Les socialistes précisent :* « L'emplacement choisi par le gouvernement *sur le terrain* Fédération-Grenelle, dans le quinzième arrondissement, pose des problèmes dans la mesure où des équipements sportifs y ont été aménagés par la Ville de Paris » *Pour conclure, M Delanoë demande que s'ouvre une* « négociation entre la Ville et l'Etat, *af que l'institut du monde* arabe soit effectivement créé à Paris dans les meilleurs délais sans léser les intérêts de la population parisienne ».

Le maire de Paris ne dit pas autre chose Cependant, cette déclaration du groupe socialiste ne doit pas être interprétée comme un ralliement politique à M. Chirac mais simplement comme une réaction d'élus parisiens « pleinement responsables de leur ville et de ses habitants ». *depuis l'application, en 1977, de la réforme du statut de la capitale. Réforme qui a donné à Paris un maire et fait des élu les véritables gestionnaires de la ville.*

Car que se passe-t-il rue de la Fédération ? Pour construire l'institut du monde arabe, l'Etat veut récupérer un terrain de 8 000 mètres carrés qu'il a mis, en 1976, à titre précaire et révocable, à la disposition de la Ville de Paris, qui, à son tour, l'a aménagé en aire de jeux et de sports, fréquenté notamment par les élèves de douze établissements scolaires. Cette reprise, sous l'empire de l'ancien statut, n'aurait causé à l'Etat aucune gêne Le préfet de Paris — alors vrai maire de la capitale — aurait expliqué aux élus de la majorité que cette opération était nécessaire et ces mêmes élus auraient expliqué à la population concernée que c'était la volonté du préfet, un homme nommé par le gouvernement et non pas élu. Et la page était tournée.

Aujourd'hui, tout change : il y a un maire et des élus responsables C'est-à-dire que les Parisiens connaissent, enfin, le visage et les noms de ceux qui gèrent leurs affaires Dans ces conditions, quel maire de France, quel qu'il soit, refuserait de prendre en considération une pétition avec quatre mille signatures demandant la protection du terrain de sports menacé ? Quel maire, quel qu'il soit, accepterait de voir « saccager » ledit terrain avant même que soit délivré le permis de construire ?

L'affaire de la rue de la Fédération est exemplaire, car elle illustre un authentique conflit entre une grande ville et l'Etat, comme il en existe tant dans d'autres villes, grandes et moyennes. A ce titre, on peut dire que Paris ets vraiment devenue une commune comme les autres.

JEAN PERRIN.

LE QUAI D'ORSAY : nous recherchons des solutions pour que les élèves ne soient pas pénalisés.

Le ministère des affaires étrangères rappelle, dans un comuniqué, que *« le choix du terrain du boulevard de Grenelle, qui est propriété de l'Etat, a été arrêté après une étude attentive des diverses possibilités d'implantation de l'Institut du monde arabe, sur un emplacement présentant les conditions de site, d'accès, d'espace et de qualité, indispensables à la réussite d'une fondation dont la mission est de faire mieux connaître, au public français, la culture et la civilisation de pays avec lesquels la France entretient, depuis des siècles, des relations étroites. Cette étude a fait apparaître que les terrains évoqués par le communiqué de la mairie (1) ne correspondaient pas aux besoins de l'Institut. »*

Le Quai d'Orsay ajoute : *« Pour répondre aux préoccupations légitimes des parents, la préfecture de Paris s'emploie, depuis plusieurs semaines, en liaison avec les services compétents de la mairie, à mettre au point des solutions permettant aux élèves utilisant provisoirement le terrain du boulevard de Grenelle de pratiquer des activités sportives à la rentrée. »*

(1) Voir *le Monde* du 6 septembre.

LE PROJET DE BUDGET POUR 1981

M. Papon : le gouvernement cherche à porter la croissance de 1,6 % à 2,2 %

Les Français qui ont une certaine propension à la facilité se sont abandonnés plusieurs fois aux délices et aux poisons de l'inflation, contrairement aux Allemands, qui ont gardé la mémoire des années 20. Mais un processus de redressement et de renouvellement est en cours. L'industrie française a retrouvé productivité et compétitivité. Elle est en mesure aujourd'hui de relayer l'Etat par son dynamisme. La France responsable succède à la France assistée.

C'est par un long préambule, célébrant les mérites et les vertus de la politique économique du gouvernement dans « un monde qui a beaucoup changé », que *M. Maurice Papon* a entamé, mercredi après-midi 10 septembre, la conférence de presse au *cours de laquelle il a présenté et commenté le projet de budget.*

« Nous avons voulu, explique M. Papon, tenir les finances publiques et en même temps préparer l'avenir. Des choix majeurs ont donc été faits. » Le ministre déclare que la ligne générale qui guidera la politique économique l'année prochaine sera d'obtenir un taux de croissance supérieur à celui qui résulterait des évolutions spontanées de l'économie. Et de préciser : « Nous viserons par des mesures de soutien un taux d'expansion de 2,2 % du produit intérieur alors que les calculs qui ont été faits indiquent une croissance spontanée de 1,6 %. »

Cette orientation d'ensemble sera menée dans un contexte « *qui tranchera avec le passé* » : *le déficit budgétaire sera réduit* (il devient, avec à peine 30 milliards de francs, ce qui représente *moins de 1 % du produit intérieur brut, le plus faible des pays* industrialisés) ; la pression fiscale d'Etat « baissera légèrement, revenant de 17,9 % du PIB en 1980 à 17,7 % en 1981 » (M. Papon indique au passage que seuls les très hauts revenus paieront un peu plus, ce qui lui semble juste) ; enfin, les charges publiques seront « comprimées », 13 milliards de dépenses ayant notamment été supprimés. De plus, les créations d'emplois dans la fonction publique ont été réduites au minimum : mille huit cents contre vingt-cinq mille au cours des années précédentes, ce qui est la contrepartie du fait que « l'Etat ne débauche pas et garantit le pouvoir d'achat de ses fonctionnaires ». Au total, résume le ministre, « ce sont les économies les plus sévères jamais réalisées au cours de la décennie qui s'achève ». Elles ont permis de favoriser quatre types de dépenses : celles de l'armée, qui progressent de 17,9 %, soit nettement plus vite que les dépenses *civiles* ; celles de l'investissement (surtout privé) qui va être encouragé par des réductions fiscales importantes (« *Seul l'investissement est créateur d'emplois* », souligne M. Papon) et par 6,5 milliards de francs de crédits d'équipement *mis en réserve pour 1981* ; *celles de la recherche dont les auto*risations de programme progresseront de 9 % en valeur réelle ; enfin, celles consacrées aux familles nombreuses « qui doivent être aidées et protégées ».

« La préparation du budget a été difficile, nous en avons fait huit fois l'esquisse. Mais c'est maintenant un projet réaliste, rigoureux, volontariste », conclut M. Papon avant de répondre aux questions des journalistes.

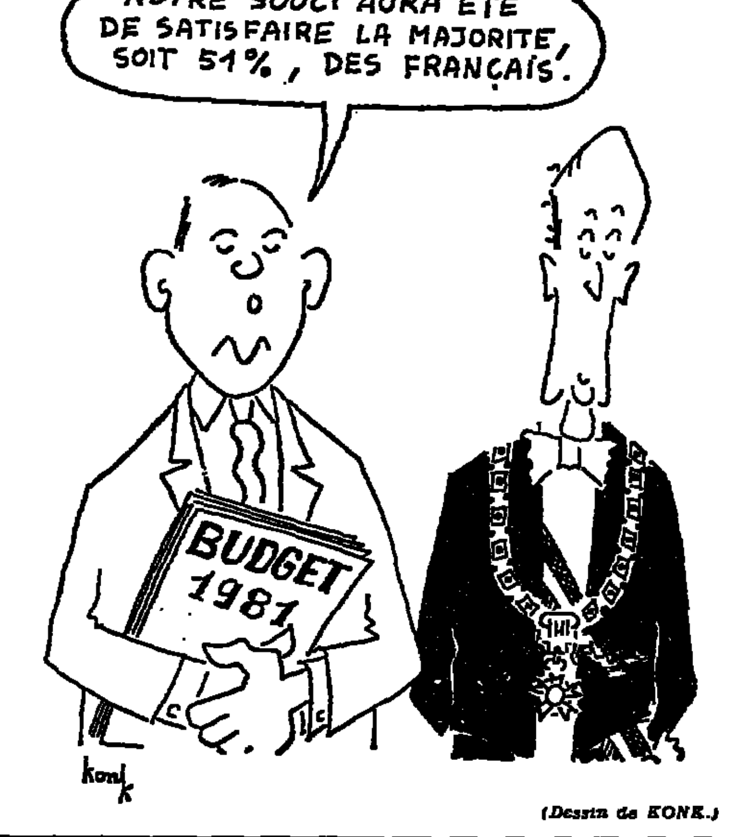
La première demande des journalistes porte sur la pression fiscale d'Etat, qui devait baisser dans le budget de 1980 voté à la fin de l'année dernière, et dont on s'aperçoit maintenant — *alors que l'année s'achève — qu'elle a augmenté, passant de* 17,4 % du PIB en 1979 à 17,9 %. La réponse du ministre n'est *ni parfaitement claire ni complètement convaincante.* On apprendra après la conférence, en manipulant des colonnes de chiffres avec les conseillers de M. Papon, que si la pression fiscale d'Etat a effectivement augmenté au lieu de diminuer, c'est parce que la forte activité économique de fin 1979-début 1980, mais surtout la bonne santé financière de beaucoup d'entreprises ont engendré d'abondantes plus-values de recettes : 10 milliards de francs supplémentaires pour l'impôt sur les sociétés, qui aura rapporté cette année 61,6 milliards de francs au lieu des 51,3 milliards de francs escomptés il y a un an (la différence est considérable) ; 11,5 milliards de francs au titre de la T.V.A., qui aura rapporté 264,5 milliards de francs au lieu de 253 milliards de francs ; 2,7 milliards de francs au titre de l'impôt sur le revenu qui rapporte *118,5 milliards* de francs au lieu de *115,8 milliards* de francs.

A une autre question concernant la forte augmentation des dépenses de fonctionnement, qui progressent de 16 % malgré *les économies réalisées, M. Papon répondra que l'accélération* de l'inflation (la hausse des prix en 1980 aura été d'environ 13 % au lieu des 9 % prévus il y a un an) *entraine automatiquement* pour 1980 et 1981 des réévaluations très importantes de dépenses.

On passe ensuite à l'aide fiscale à l'investissement : 5 milliards de francs pendant cinq ans, c'est beaucoup. Pourquoi autant, pourquoi aussi longtemps, pourquoi aussi libéralement ? Fallait-il aider le commerce qui tout de même ne se porte pas si mal ? N'aurait-il pas fallu utiliser cet argent pour localiser les investissements nouveaux en des points précis du territoire : les zones en difficulté ou en déclin ? La réponse de M. Papon vient tout *de suite, confirmant le débat qui a eu lieu à ce sujet au sein* du gouvernement : « Nous avions le choix entre plusieurs méthodes. Il *faut savoir ce que l'on veut. Une aide plus courte* et plus modeste n'aurait pas eu les effets escomptés.

On apprend encore que le remboursement partiel de l'impôt sécheresse de 1976 aura lieu l'an prochain et qu'il coûtera 1,8 milliard de francs à l'Etat. Encore quelques questions, M. Papon se lève. La conférence de presse est terminée. Elle n'a pas donné lieu à de bien grands débats...

ALAIN VERNHOLES.



(Dessin de KONK.)

Éviter le pire d'ici au mois d'avril

(Suite de la première page.)

De même, comment prendre au sérieux le discours officiel sur la baisse de la pression fiscale en 1981, alors que ce même propos, tenu contre toute vraisemblance il y a un an par les mêmes dirigeants, a été évidemment démenti par les faits et que les nouvelles données fournies par les services du budget prouvent que le poids de l'impôt continuera à s'aggraver l'an prochain. Le prélèvement *fiscal* opéré par l'Etat, pour *son* propre compte et celui des collectivités locales ou de la C.E.E., représentera en 1981 24,51 % du produit intérieur brut marchand tel qu'on le calcule actuellement, au lieu des 24,15 % indiqués dans les comptes budgétaires présentés il y a un an, qui eux-mêmes laissaient prévoir l'alourdissement fiscal que l'on a constaté cette année (1).

Aggravation de la pression fiscale

*Cela ne met pas en cause l'inté*rêt de plusieurs décisions du gouvernement : la stabilisation presque complète du poids de l'impôt sur le revenu ; l'octroi d'une demi-part de quotient familial à sept cent quatre-vingt mille familles supplémentaires (celles qui ont trois ou quatre enfants à charge et non plus seulement celles qui en ont cinq) ; la stimulation fiscale à l'investissement (qui jouera dès le mois prochain *mais n'apparaitra dans* les comptes de l'Etat qu'en 1982). Simplement, le jeu automatique de la hausse des prix (qui va avoir accru en un an de 45 milliards, c'est-à-dire 18,1 %, le rendement de la T.V.A.), l'augmentation de 20 % en cours d'année du produit de l'impôt sur les sociétés, la réforme de la fiscalité pétrolière (1,14 milliard d'impôt supplémentaire), les coups de pouce moralisateurs sur *les taxes frappant* les alcools et le tabac (1,4 et 0,85 milliard supplémentaires respectivement) vont avoir alourdi en un an de 17,1 % le rendement de la fiscalité d'Etat, alors que le produit national (en valeur) aura augmenté moins vite : de 15,2 % seulement (2).

Enfin, comment adhérer au discours officiel selon lequel, si l'on peut *réaliser cette année 13 mil*liards d'économie sur le train de *vie ou* les actions de l'Etat — alors que M. Barre refusait obstinément aux députés R.P.R. les 2 milliards d'abattement qu'ils souhaitaient il y a un an (sans en proposer le détail), — c'est simplement parce que le char de l'Etat est « *lourd à manœuvrer* » et qu'il demande beaucoup de temps pour *changer de cap* ? A l'évidence, le président de la *République* a voulu éviter de donner un argument électoral aux alliés-adversaires que sont pour lui les députés amis de MM. Chi*rac et* Debré. Point n'est besoin pour cacher cela d'encombrer les ondes avec des considérations faussement techniques sur la maniabilité des dépenses publiques.

A condition donc de prendre ce projet de budget simplement pour ce qu'il est — un document d'attente pour éviter le pire jusqu'en juin, — on doit se poser à son sujet deux questions principales, d'ailleurs liées : répond-il aux besoins actuels de l'économie française ? Comporte-t-il les outils économiques dont ses auteurs disent l'avoir doté ?

Les besoins de l'économie française, au seuil de la pire période qu'elle ait connue depuis six ans (stagnation à peu près totale en fin d'année, recul de la production industrielle, nouvelle aggravation du chômage, détérioration des paiements extérieurs de nature à menacer la monnaie) sont ceux d'une réanimation à la fois vigoureuse et sélective (pour *éviter les conséquences sur* la balance extérieure d'une action maladroite contre la dépression). Le nouveau budget y répondra de façon très imparfaite.

Sans doute va-t-il stimuler dès cet automne l'investissement privé en permettant aux chefs d'entreprise du commerce et de l'industrie d'économiser 5 % (3) du prix de leurs investissements aux frais des contribuables, avantage que beaucoup saisiront. Sans doute aussi *va-t-il soutenir légèrement* la consommation, grâce au gon*flement substantiel des dépenses* civiles de fonctionnement (+ 15,1 % en un an) et à celui des interventions sociales (+ 15,1 %) et des dépenses militaires ordinaires (+ 16,4 %). Mais si ces coups de pouce doivent permettre de se rapprocher, à la fin de 1981, d'un taux de croissance de 2,5 % à 3 % l'an, ils ne suffiront pas à empêcher la dépression de cet hiver et du printemps, qui devrait entraîner un *fort* gonflement du chômage. Le double souci de M. Barre de se montrer « *plus économe que le R.P.R.* », pour limiter le déficit *annoncé* à 29,4 milliards (moins de 1 % du produit national, contre 1,3 % cette année et 1,6 % en 1978 et 1979) montre là ses inconvénients : on ne peut simultanément séduire les cambistes — pour défendre le franc — et donner du travail à tous les salariés...

La consommation à la rescousse

Le choix des outils économiques fait par *le gouvernement pour* mener à bien cette politique est d'ailleurs beaucoup moins clair qu'il ne le dit. L'action antidépression repose, annonce-t-il, sur le soutien de l'investissement : 6,5 milliards de crédits sont inscrits au Fonds d'action conjoncturelle (non comptabilisés d'ailleurs dans les prévisions budgétaires) ; 22,7 % d'investissements militaires supplémentaires sont programmés ; 5 milliards *d'aide fiscale aux entreprises* devraient les conduire à investir 100 milliards de francs par an.

Exact. Mais, outre que les 100 milliards attendus ne constituent pas un *supplément* (puisque c'est désormais tout l'investissement dégressif des entreprises qui est aidé, et non plus le complément de dépenses d'équipement par rapport à l'année précédente), il faut noter que plusieurs des postes budgétaires relatifs aux investissements sont bel et bien en diminution : l'aide ponctuelle aux entreprises va être réduite de 1,8 milliard par an ; les investissements civils vont diminuer (en volume de travaux engagés) de 3 % ; l'aide publique à l'industrie *reculera (en travaux, toujours)* de quelque 2 %, et les concours de l'Etat aux entreprises publiques de 2 % également. Enfin, si la conjoncture reste déprimée, combien d'industriels décideront d'investir davantage d'ici à juin ?

Ce n'est pas faire preuve de pessimisme que de penser que l'essor de l'investissement, grâce à l'aide fiscale, se produira plus à la fin de 1981, quand la conjoncture s'y prêtera, qu'au début. En revanche, l'augmentation de la consommation, qu'évoquent peu les propos officiels, figurera en bonne place dans le budget : forte augmentation des crédits civils de fonctionnement, malgré l'absence presque complète de création de postes de fonctionnaires (en rai*son notamment de la compensa*tion de la hausse des prix de 1979-1980) ; progrès sensible des interventions sociales (notamment pour indemniser le chômage et majorer le pouvoir d'achat des prestations familiales). S'y ajoutera, dès le printemps, la supression (10 milliards de francs dans l'année) du point supplémentaire de cotisation sociale. L'un dans l'autre — et malgré les petites ponctions fiscales opérées sur les *alcools, le tabac* et *la vignette* auto, — cela constituera pour *l'économie* un adjuvant au moins aussi sérieux que la relance par l'investissement. Comme quoi on peut décrier dans les discours la stimulation par la consommation et la pratiquer dans les faits.

Pour que M. Papon gagne son pari de la croissance à 2,2 %, il suffirait que l'investissement progresse de 1 % de plus que dans le compte dit « spontané » du 1,6 % et que la consommation augmente, elle, de 0,5 % de plus. Il paraît tout à fait possible, vu les mesures annoncées, de dégager ainsi *les 16 milliards* nécessaires.

Reste que l'on s'interrogera sur l'intérêt pour *le pays* d'un tel résultat quantitatif. Si la consommation supplémentaire stimule les importations, les comptes extérieurs en pâtiront ; si l'investissement aidé fiscalement consiste pour partie en des aménagements commerciaux d'une urgence non évidente — et que les bénéfices *de secteurs prospères auraient* permis de financer autrement — *le contribuable aura payé inutilement.*

La sélectivité rejetée

Mieux aurait valu, puisqu'il fallait soutenir la croissance — et même au-delà de ce qui est fait — pour enrayer *la* montée du chômage, le faire de façon plus sélective : moduler l'aide à l'investissement en fonction des priorités (sectorielles et régionales) qui vont être dégagées dans le *VIII*e *Plan* ; stimuler de préférence les consommations économes en énergie et en importations ; ne pas aider uniformément avec l'argent public un appareil distributif « *aux marges* [souvent] *excessives* », comme vient de l'écrire M. Barre dans le bilan de son quadriennat à Matignon (4) ; privilégier plus clairement les vestissement en fonction des prio- d'avenir...

« *Tout budget exprime une volonté* », a déclaré le président de la République au conseil des ministres de mercredi. Apparemment, les pouvoirs publics n'ont pas eu la volonté d'agir sélectivement, comme il eût été souhaitable. Peur de choisir entre les bons et les mauvais objectifs ? Ou bien peur plus grande encore qu'en choisissant on n'obtienne pas l'effet de masse indispensable pour éviter le pire, c'est-à-dire la dépression profonde qui traumatiserait la nation ? La proximité du scrutin d'avril-mai n'a pas, là non plus, facilité les choses.

GILBERT MATHIEU.

(1) *En 1980*, selon les services de la Rue de Rivoli, le poids dans le P.I.B. total de la fiscalité destinée à l'Etat s'est accru *de 0,4 % et celui* de la fiscalité allant aux collectivités locales de 0,2 %.

(2) 2 713 milliards prévus pour l'instant pour le P.I.B. marchand en 1981, contre 2 350,8 pour celui de 1980 prévu il y a un an, lors du dépôt de projet de budget précédent.

(3) *L'abattement autorisé de 10 %* du coût de l'investissement entraînera pour les entreprises une baisse de l'impôt de 5 % de ce coût, l'impôt sur les bénéfices des sociétés ayant un taux de 50 %.

(4) *Le Monde* du 11 septembre

M. Fabius (P.S.) : un « budget-chloroforme » pour tenir jusqu'aux élections

M. Papon, ministre du budget, s'est rendu, mercredi 10 septembre, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale pour présenter le projet de loi de finances pour 1981. A l'issue de cette audition, M. Fabius, porte-parole du P.S., a estimé que le projet est caractérisé par une diminution de la création d'emplois publics et par « *un coup dur porté à l'investissement public* ». Les seules créations d'emplois, a noté M. Fabius, concernent la justice, la police et la gendarmerie. Le député de la Seine-Maritime a noté qu'en matière de justice fiscale « *aucune des réformes que le gouvernement s'était engagé à prendre ne figure dans le projet* ».

Il a aussi critiqué « *un transfert de charges en faveur des grandes sociétés qui pèsera sur les salariés* ». « *Ce budget*, a ajouté M. Fabius, *qui devait être un budget d'emplois, de justice et de changement, est un budget-chloroforme fait pour tenir jusqu'aux élections.* »

M. VIVIEN (R.P.R.) : rigoureux et courageux.

M. Vivien (R.P.R.), président de la commission des finances, s'est félicité, de son côté, d'un budget « *rigoureux* », ajoutant : « *On aurait pu craindre un budget électoraliste, et c'est un budget courageux* ». La majorité, a-t-il estimé, « *trouve des réponses aux exigences qu'elle a formulées l'année dernière* ». Interrogé sur le point de savoir si le groupe R.P.R. voterait le budget, M. Vivien a déclaré : « *Il faudrait en tout cas que nous fassions un exercice de style pour expliquer, éventuellement, pourquoi on ne le voterait pas.* » Après avoir noté avec « *angoisse* » l'ampleur du déficit de la balance commerciale (5,4 milliards en juillet), M. Vivien a estimé que ce déficit pourrait atteindre 50 milliards à la fin de l'année. Il a également observé que le projet de loi de finances « *ne laisse pas de souplesse pour des mesures d'ordre démagogique* ».

En revanche, selon M. Marette (R.P.R.), il s'agit d'un budget « *intelligemment électoral* », qui traduit, toutefois, une « *bonne orientation globale* ». Le député de Paris s'est cependant étonné de l'ampleur des économies budgétaires prévues (13 milliards) en rappelant que, lors de l'examen du budget pour 1980, le gouvernement ne pouvait pas trouver les 2 milliards d'économies demandés par le groupe R.P.R.

Enfin, M. Icart (U.D.F., rapporteur général du budget) a estimé que le projet « *ne prend en considération que les intérêts de la France et fait abstraction des échéances politiques prochaines* », et M. Chinaud, président du groupe U.D.F., s'est réjoui d'un budget « *solide et sérieux* », ajoutant : « *Ce n'est pas un demi-budget valable seulement pour les premiers mois de l'année 1981, mais un budget pour toute l'année 1981* ». M. Chinaud, comme MM. Icart et Vivien, s'est également félicité de l'aide à l'investissement prévue par le budget et du fait que celle-ci soit « *durable* ».

● *M. Edgard Pisani*, invité du journal de la mi-journée sur Antenne 2, le mercredi 10 septembre, a *critiqué le* projet de budget qui, a-t-il dit, ne soutient pas suffisamment les secteurs tournés vers l'exportation. « *Il n'y a pas de vraie politique industrielle*, a déclaré le sénateur socialiste, ancien ministre. *L'Etat livre l'avenir aux entreprises, qui n'ont pas conscience de ce dont elles ont la charge.* »

SATISFACTION DE LA C.G.C.

Le projet de budget 1981 est accueilli avec une certaine satisfaction par la Confédération générale des cadres. Celle-ci constate que « *ses revendications principales — indexation des tranches du barème et amélioration du quotient familial — ont été retenues* ». Regrettant cependant que « *l'indexation n'ait pas été totale* » et que les salariés partant à la retraite et les familles ayant élevé plusieurs enfants aient été oubliées, la C.G.C. « *approuve la politique d'allégements fiscaux décidée en faveur des entreprises* ». Elle la « *juge stimulante* » et en « *attend une vague de créations d'emplois* ».

LE P.C. : des hypothèses économiques truquées.

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a commenté, jeudi 11 septembre, le projet de loi de finances pour 1981, en indiquant notamment : « *Le budget est fondé sur des hypothèses économiques truquées qui traduisent le choix d'une croissance économique durablement ralentie conduisant notre pays vers un affaiblissement progressif de sa position dans le monde (...). Le projet gouvernemental conduit en réalité à une augmentation du déficit budgétaire. Les 11,5 milliards que le budget prévoit à nouveau au profit des grands groupes, tout en faisant perdre d'importantes recettes au Trésor, ne serviront qu'à accélérer le redéploiement, aggraver l'austérité et le chômage, affaiblir notre commerce extérieur (...). Pour alimenter les caisses des monopoles, le projet de loi de finances envisage une considérable restriction des dépenses publiques qui, tout en freinant la croissance et en accélérant le chômage, conduira à empêcher les services publics de faire face à leur mission, aggravera les conditions de vie et de travail des fonctionnaires (...). Le projet augmentera la pression fiscale sur les consommations populaires par une forte augmentation des taxes et droits indirects.* »

LA SUPPRESSION DE LA COTISATION EXCEPTIONNELLE DE 1 % EST CONFIRMÉE

Le ministre du budget est revenu jeudi matin 11 septembre devant la commission des finances pour répondre aux questions des députés. Selon M. Vivien (R.P.R., président de la commission des finances), M. Papon a confirmé la suppression de la cotisation exceptionnelle de 1 % au profit de la Sécurité sociale. Quant à l'écart par rapport au déficit initialement prévu dans l'exécution du budget de 1980, il ne devrait pas dépasser 3,8 milliards de francs, soit dix fois moins qu'en 1974, aurait déclaré M. Papon.

AFFAIRES

Manufrance : quinze jours de sursis pour une entreprise sans direction

De notre correspondant

Lyon. — *Pas de dépôt de bilan immédiat pour Manufrance. La Société nouvelle dont la survie prolongée décourage tout jugement a bénéficié d'un nouveau sursis à l'issue de vingt-quatre heures fertiles en rebondissements. Il n'y a plus de dirigeants après la démission effective, mardi 9 septembre, du dernier administrateur, M. Blaise de Saint-Just, et en attendant la nomination d'un administrateur provisoire. Personne ne semble prêt à prendre la douloureuse décision d'une requête en vue d'un dépôt de bilan. Les actionnaires devront pourtant s'y résoudre le 25 septembre, à l'issue d'une assemblée générale, à moins d'une solution miracle dont on ne voit pas les prémices.*

Les syndicats ont accentué leur pression : la quasi-totalité du personnel s'est rendue mardi en fin de matinée aux portes du palais de justice, qui abrite le bureau du président du tribunal de commerce Des « mesures de précaution » *ont été prises. Les entrepôts modernes de Molina ont été déménagés. Trois camions remplis d'armes et de cycles ont ainsi été acheminés vers les locaux du cours Fauriel.*

Le bureau confédéral de la C.G.T. a, de son côté, demandé « à toutes les organisations confédérées de prendre toutes dispositions pour que des motions, des télégrammes, *affluent* dès jeudi matin à la présidence de la République, signifiant la solidarité active des salariés de notre pays (...) et exigeant, de façon pressante, que le chef de l'Etat et son gouvernement remplissent leurs engagements ».

« *C'est avec une très grande tristesse que je constate que les pouvoirs publics et nos actionnaires nous ont abandonnés. Ils n'ont pas suffisamment considéré le problème des deux mille emplois de cette entreprise et des milliers d'autres qu'elle suppose par son existence.* » M. Blaise de Saint-Just, dont l'émotion n'était pas feinte, a rendu les armes : son ultime tentative de sauvetage à partir d'une filialisation au bénéfice de la MACIF ayant échoué, il ne pouvait s'engager plus loin. Le dossier Manufrance retrouve donc le bureau de M. Marius Boutrand, président du tribunal de commerce de Saint-Etienne. A défaut de « *patron* », la vieille dame de Saint-Etienne aura un tuteur. Un administrateur provisoire, qui devra « *expédier les affaires courantes* », sera nommé par la juridiction consulaire. Jusqu'au 25 septembre, il sera le seul habilité à prendre des contacts pour élaborer une solution industrielle et commerciale de dernière heure.

Le vide juridique, l'absence de responsables à la tête de la firme, auraient de quoi décourager un personnel déjà durement éprouvé. Or, paradoxalement, les syndicats paraissent les maîtres du jeu.

« *Ils doivent prendre leurs responsabilités* », indiquait M. Boutrand. Les représentants des salariés avaient anticipé en procédant au *déménagement* des stocks des entrepôts modernes de Molina, dans la banlieue industrielle de Saint-Etienne. Selon des estimations difficiles à vérifier, 40 000 fusils auraient été ainsi transférés, de même que plusieurs centaines de cycles. L'annonce de la prise de 40 000 fusils « *avec leurs cartouches* » — alors même que celles-ci ne sont pas produites par Manufrance — inquiétera le grand public. Il convient de ne pas exagérer la portée de cette action.

Sur le plan juridique, s'appuyant — ou se réfugiant — derrière des arguments techniques, M. Boutrand affirme l'impossibilité d'un dépôt de bilan rapide par son intermédiaire. La procédure de saisine directe de son tribunal exige des délais, si bien que la future assemblée générale des actionnaires du 25 septembre pourra se tenir. Cette instance n'aura que deux solutions : nommer un nouveau conseil d'administration (c'est-à-dire trouver de nouveaux investisseurs dans des conditions périlleuses) ou entériner une situation de cessation de paiement. La Sécurité sociale, par le biais de l'URSSAF, est le premier créancier de la S.N.M. à avoir formé une assignation devant la justice pour obtenir le paiement de 8 millions de francs. Il y aura selon toute vraisemblance d'autres démarches de ce type : la note à payer pour renflouer le navire Manufrance sera de plus en plus lourde. D'autant plus que les pertes continuent à s'accumuler au rythme de 400 000 F par jour.

CLAUDE RÉGENT.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

LE PRÉSIDENT DE LA RÉSERVE FÉDÉRALE CRITIQUE LES RÉDUCTIONS D'IMPOTS PROPOSÉES PAR M. CARTER.

Washington *(A.F.P.)*. — Le président du conseil de la Réserve fédérale, M. Volker, a expliqué, le 10 septembre, l'ampleur des réductions d'impôts envisagés par M. Carter dans son récent programme de « *rennaissance économique* », lors d'une déposition devant la commission du budget de la Chambre des représentants.

Pour M. Volcker, les réductions proposées, qui totalisent 27,6 milliards de dollars, « *sont plus importantes que celles que je souhaiterais actuellement* ». Il a précisé que son désaccord porte sur la diminution de l'impôt sur le revenu prévue pour compenser l'augmentation des cotisations de la Sécurité sociale.

En revanche, M. Volcker a approuvé les mesures visant à encourager les investissements productifs.

Cependant, le montant net des crédits à la consommation a de nouveau diminué en juillet, pour le quatrième mois consécutif, mais cette baisse a été nettement moins forte que précédemment. Leur montant net a fléchi de 2,5 % environ, contre 13,5 % en juin, ce qui semble traduire une meilleure confiance de la part des consommateurs. Les remboursements n'ont que légèrement augmenté en juillet, tandis que les nouveaux crédits contractés, notamment pour l'achat de voitures, sont passés de 20,7 à 24,5 milliards de dollars.

L'industrie a encore diminué ses prévisions d'investissement pour 1980.

Selon une enquête du département du commerce, menée en juillet et août, les entreprises prévoient d'investir 192,5 milliards de dollars cette année, soit 8,7 % de plus qu'en 1979 (contre 9,9 % en juin et 11,1 % en mars). L'an dernier, les dépenses d'investissement avaient atteint 177,1 milliards de dollars, soit 15,1 % de plus qu'en 1978. Au deuxième trimestre de 1980, elles ont progressé de 1,3 % pour atteindre un rythme annuel de 193,9 milliards de dollars, après une augmentation de 2,4 % au premier trimestre. Selon le département du commerce, elles devraient décliner de 1,4 % au troisième trimestre et de 1 % au quatrième trimestre.

SOCIAL

LA C.G.T. APPELLE LES POSTIERS A UNE « GRÈVE NATIONALE » AU DÉBUT D'OCTOBRE

La fédération C.G.T. des P.T.T. appelle les travailleurs à faire des 22, 23 et 24 septembre une période « *d'intense mobilisation en vue d'une grève nationale des P.T.T. début octobre* ».

La C.G.T., qui est majoritaire aux P.T.T. indique que « *face aux tergiversations* » des autres syndicats, elle invite ses organisations à « *tout mettre en œuvre pour qu'éclate la volonté du personnel d'agir* [...] *pour faire aboutir ses revendications* ».

● *Des volontaires pour être licenciés à Cholet.* — Selon la direction des Fermetures Périer (volets et portails) de Cholet (Maine-et-Loire), 91 des 221 salariés ont accepté d'être mis en préretraite ou de quitter volontairement l'entreprise, en échange d'une prime de 21 000 F ou de l'équivalent de cinq mois de salaire exonéré d'impôt.

MONNAIES

LÉGER REFLUX DE L'OR

Un léger reflux s'est produit jeudi 11 septembre sur les marchés internationaux de l'or, après la flambée observée la veille : le cours de l'once, qui était passé à Londres de 670,5 dollars à 686,50 dollars, est revenu à 681 dollars à New-York, puis à 676 dollars environ à Londres jeudi en fin de matinée, sous la pression des ventes bénéficiaires et en raison de l'absence de nombreux opérateurs juifs, retenus par la fête du Yom Kippour. Sur le marché des changes, le calme règne : la livre sterling s'est raffermie à 2,4130 dollars et à 9,96 F.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1260	4,1290	+ 10	+ 30	+ 15	+ 35	+ 10	+ 50
$ can.	3,5475	3,55	+ 25	+ 45	+ 75	+ 105	+ 120	+ 175
Yen (100)	1,9135	1,9175	— 35	— 19	— 40	— 20	+ 110	+ 150
DM	2,3240	2,3260	+ 45	+ 60	+ 110	+ 140	+ 410	+ 450
Florin	2,1355	2.1385	+ 5	+ 20	+ 25	+ 40	+ 135	+ 170
F.B. (100)	14,49	14,50	— 180	— 100	— 185	— 75	— 500	— 250
F.S.	2,5375	2,5415	+ 110	+ 123	+ 260	+ 285	+ 790	+ 840
L. (1 000)	4,8822	4,8852	— 435	— 375	— 970	—1370	—3125	—2945
£	9,9355	9,9425	— 435	— 390	— 750	— 690	—1425	—1300

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 5/8	8 3/4	8 5/8	8 3/4	8 9/16	8 3/4	8 5/16	8 7/16
$ E.-U.	29 1/8	29 3/8	10 1/8	10 5/16	10 15/16	11 1/8	11 7/8	12
Florin	10 1/8	10 3/8	10 7/16	10 5/8	10 1/2	10 5/8	10 1/2	10 5/8
F.B. (100)	11	12	11 13/16	12 1/16	11 15/16	12 3/16	12 13/16	13 1/16
F.S.	2 3/4	3 1/4	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8	5 3/8	5 1/2
L. (1 000)	13	15	20 1/2	21 1/2	22 1/2	23 1/2	25 1/2	26 1/2
£	16 1/4	16 3/4	16 1/8	16 3/8	16	16 1/4	15	15 1/4
Fr. franç.	11 1/4	11 3/4	11 5/8	11 7/8	11 11/16	11 15/16	12 1/4	12 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de Paris.

ÉNERGIE

L'Algérie renonce à exporter du gaz liquéfié aux Pays-Bas

L'Algérie a définitivement renoncé à construire l'usine de liquéfaction de gaz G.N.L. 3, d'une capacité de 5 milliards de mètres cubes par an. Notre correspondant à Amsterdam nous indique que le ministre néerlandais de l'économie, M. Van Aardenne, a informé, le 10 septembre, la Chambre des députés à La Haye de la décision algérienne.

L'Union néerlandaise de gaz (Gasunie) estime cependant qu'il *est trop tôt* pour parler d'annulation du contrat. La Sonatrach a, en effet, invité les entreprises ouest-allemandes Ruhrgas et Salzgitter et la société néerlandaise — qui devaient recevoir, à compter de 1983 et pour vingt ans, 11,5 milliards de mètres cubes par an de gaz naturel liquéfié algérien — à ouvrir des négociations sur la livraison de gaz par pipe-line. Il est vrai que le ministre algérien de l'énergie, M. Nabi, et le ministre italien de l'industrie, M. Bisaglia, sont convenus, le 9 septembre à Alger, d'un accord de principe sur le doublement du gazoduc qui relie l'Algérie à la Sicile.

Que les Algériens aient renoncé à la construction de l'unité de liquéfaction G.N.L. 3 n'est pas une surprise. Le plan présenté à Alger l'hiver dernier n'attribuait aucun crédit à ce projet. Les déclarations du ministre néerlandais sont donc manifestement à usage interne. Les Pays-Bas pourraient en effet renoncer à construire le terminal méthanier d'Eemshaven (dans le nord-est du pays) bien que M. Aardenne ait affirmé que de telles installations étaient nécessaires pour recevoir le gaz du Nigéria. Mais la décision algérienne de renoncer à une partie des contrats d'exportation de gaz naturel liquéfié vers l'Allemagne fédérale et les Pays-Bas pourrait amener ces deux pays à coordonner leur politique pour la réception du G.N.L.

Il n'en reste pas moins que cette *information souligne* les difficultés rencontrées par l'Algérie dans sa lutte pour la revalorisation des prix du gaz et la reconnaissance de principe d'une équivalence de prix entre pétrole et gaz. Le communiqué italo-algérien du 9 septembre convient seulement que, « *dorénavant, le prix du gaz naturel sera ajusté de manière à traduire les nouvelles données du marché international de l'énergie* ». Les Américains n'ont pas cédé devant les revendications de la Sonatrach, *non* plus que les Français, qui continuent de payer le strict prix du contrat. La France n'en devrait pas moins recevoir, dès le début de 1981, de nouvelles quantités de gaz algérien au terminal de Montoir-de-Bretagne, qui est pratiquement terminé. Si les Algériens espéraient un soutien des autres vendeurs de gaz — notamment européens, — ils ont dû être déçus par les principes adoptés par les Pays-Bas avec leurs clients. Les Pays-Bas, en effet, ont décidé d'aligner à terme le prix du gaz naturel sur celui du fuel-oil lourd à basse teneur en soufre. Cette nouvelle formule correspond à un renchérissement de l'ordre de 15 % des prix du gaz et non au doublement réclamé par la Sonatrach.

B. D.

E.D.F. PRÉPARE UN TARIF SPÉCIAL POUR LES P.M.I.

La réforme des tarifs d'Electricité de France, qui devrait intervenir en 1981, après approbation par les pouvoirs publics, comportera un tarif intermédiaire pour les P.M.I. Cette nouvelle catégorie « à cheval entre haute et basse tension » serait réservée à ceux des quelque cent cinquante mille abonnés industriels soumis actuellement au « tarif vert » et qui ne rentabilisent pas un dispositif d'une extrême sophistication. Ce tarif serait un peu plus cher au kilowatt-heure que le « tarif vert ».

Cette réforme entrerait dans le cadre d'une révision qui accentuera les différences entre heures creuses et heures de pointe et introduira une « saisonnalisation », l'électricité étant moins chère l'été que l'hiver (« le Monde » du 11 mai 1979).

M. Boiteux, qui donnait mercredi 10 septembre ces précisions, a ajouté qu'E.D.F. devra vers 1985 commander des unités thermiques légères — à charbon, peut-être à gaz — pour passer les pointes et les demi-pointes après 1990.

Le président d'E.D.F. a enfin estimé que, avec les dernières augmentations des tarifs de l'électricité, les comptes de l'entreprise publique devraient être équilibrés en 1980.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INSTITUT MÉRIEUX

Un protocole d'accord est intervenu pour la cession, par la filiale américaine Mérieux Institute Inc. à la filiale de la Société allemande Biotest, du laboratoire de Miami à une valeur très voisine de la valeur nette comptable des actifs cédés.

Si le transfert des licences est approuvé par les autorités américaines, la cession doit intervenir comme prévu avant la fin de l'année.

Compte tenu des provisions déjà *effectuées, cette cession* ne devrait conduire, à la clôture des comptes 1980, qu'à l'établissement d'une faible provision complémentaire.

L'accord prévoit :

— Que Biotest verse à Mérieux Inc. une somme de 4 millions de dollars ;

— Que l'Institut Mérieux reste un certain temps associé minoritaire de Biotest, ce qui facilitera son approvisionement en certains dérivés du sang qu'il ne peut plus produire en France en raison des contraintes réglementaires. Il s'agit des gammaglobulines spécifiques, notamment d'une nouvelle gammaglobuline contre la rage et le tétanos, ainsi que d'une gammaglobuline antiméningococcique et des facteurs de coagulation, ces produits étant destinés à l'exportation.

L'Institut Mérieux, qui a augmenté considérablement sa capacité de fractionnement de sang maternel par un investissement important dans ses laboratoires de Lyon, continue ses activités aux Etats-Unis avec la distribution des bagues tuberculiniques par l'intermédiaire de sa filiale Lincoln Laboratories et du vaccin antirabique humain, dont la licence F.D.A. a été obtenue en juin dernier.

CERABATI

En complément du communiqué concernant les résultats de la société au premier semestre, le chiffre d'affaires hors taxes à la fin juin s'élève à 209,3 millions de francs, en augmentation de 29,5 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

ROCHEFORTAISE S.A.

Le dividende de l'exercice 1979 qui s'élève à 15 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 7,50 F, sera mis en paiement le lundi 15 septembre 1980 contre remise du coupon n° 31.



THE BRITISH PETROLEUM COMPANY LIMITED

DIVIDENDE INTÉRIMAIRE POUR 1980

	1980	1979
Dividende intérimaire par action ordinaire de 25 pence nominal	6,25 pence	5,50 pence

Le conseil d'administration de The British Petroleum Company Limited a décidé le versement d'un dividende intérimaire de 6,25 pence par action ordinaire de 25 pence nominal au titre de l'exercice 1980.

Les actions dont le transfert aura été enregistré avant la fermeture des guichets le vendredi 26 septembre 1980 bénéficieront de ce dividende qui sera payé le 13 novembre 1980.

Les actions attribuées à la suite de l'offre d'achat pour Selection Trust Limited bénéficieront également de ce dividende.

RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE.

(en millions de £)

Le bénéfice net du Groupe se présente comme suit :

	1980 2e trim.	1980 1er semest.	1979 2e trim.	1979 1er semest.
Sur la base du coût historique	371	876	352	622
Sur la base des valeurs et coûts actuels	136	397	155	275

DE FINANCES POUR 1981

RECETTES :

17,7 % de plus que dans le budget de 1980

Les recettes de l'Etat en 1981 devraient atteindre — selon les *prévisions budgétaires* — 585,9 milliards de francs. Ce chiffre marque une augmentation de 17,7 % *par rapport aux recettes* que prévoyait le budget de 1980 (497,8 milliards de francs) lors*qu'il fut* voté l'année dernière par le Parlement. C'est un pourcentage sensiblement plus élevé que la *progression des dépenses* publiques : + 14,6 %, si l'on prend comme référence là encore *les dépenses initiales* du budget de 1980.

Mais, compte tenu notamment des rentrées fiscales beaucoup plus importantes que prévu en cours d'année — au titre notam*ment de l'impôt* sur les sociétés et, *dans une moindre mesure*, de la T.V.A. — la progression des recettes de l'Etat inscrites au budget 1981 n'est que de 11,7 % par rapport aux nouvelles prévi*sions de recettes budgétaires pour 1980.*

Les mesures fiscales les plus importantes sont pour l'année prochaine celles qui concernent le barème de l'impôt sur le revenu — dont les tranches sont à peu près complètement corrigées de l'inflation — l'institution d'une demi-part supplémentaire de quotient *familial* pour les familles d'au moins trois enfants, la majoration forfaitaire des valeurs locatives pour les impôts fonciers locaux, l'augmentation de 9,5 % des droits sur les alcools *et le relèvement* du prix des tabacs, enfin, pour les sociétés, l'aménagement du régime fiscal des firmes pétrolières et, surtout, une aide fiscale massive à l'investissement des entreprises.

Impôt sur le revenu : allégement de 1 milliard de francs pour 840 000 familles nombreuses

● *Le barème de l'impôt sur le revenu,* que nous avons publié dans nos éditions datées du 10 septembre, est à peu près corrigé de l'inflation. La pression fiscale — qui est le rapport entre l'impôt payé et le revenu brut *disponible* après *paiement* des cotisations de Sécurité sociale — reste pratiquement stable. Elle n'augmente légèrement que pour les revenus importants : 450 000 F de revenu brut pour un salarié marié sans enfant, 559 000 F pour un couple avec deux *enfants* (dans les deux cas, la majoration *de pression fiscale* est de 0,3 point).

Toutes les limites d'exonération, d'abattement, de réduction, sont relevées de 13,3 % pour tenir compte également des effets de l'inflation *sur* les revenus.

Au *total, 5,2 millions* de contribuables (soit 35,9 %) ayant un revenu inférieur à la limite de la quatrième tranche du barème (24 540 F à 38 820 F pour deux parts de quotient familial) ne subiront aucun accroissement de pression *fiscale (relèvement* de 13,3 % des limites des tranches) ; 9,2 millions de contribuables (soit 63,4 %) dont le revenu n'excède pas la limite de la douzième tranche du barème (237 320 F à 270 000 F pour deux parts) seront concernés par le relèvement de 12 % des tranches du barème. Celui-ci — légèrement inférieur à la hausse prévue des prix de *détail en 1980* — entraînerait une augmentation moyenne d'impôt de *57 F*.

Enfin, le relèvement de 8 % de la dernière tranche du barème à partir de 270 000 F) ne toucherait que 100 000 contribuables environ (soit 0,70 % du total). Il se *traduirait en moyenne pour* cette catégorie de contribuables par une augmentation d'impôt de 620 F.

Coût total pour l'Etat du relèvement des tranches : 11,7 milliards de francs.

● *Les familles d'au moins trois enfants* bénéficieront d'une demi-part supplémentaire de quotient familial. La mesure s'appliquera à partir du 1er janvier 1981, c'est-à-dire sur les revenus de l'année 1981. Elle ne concernera donc que les impôts payés en 1982. Huit cent quarante mille *familles* seront concernées, contre seulement 60 000 avec la législation actuelle, qui accorde une demi-part de quotient familial supplémentaire pour les familles d'au moins cinq enfants.

Impôt sur les sociétés : 5 milliards de francs par an d'aide fiscale à l'investissement pendant cinq ans

● *L'aménagement du régime fiscal des sociétés pétrolières,* que nous avons décrit dans nos éditions *du 7-8 septembre et* que commente ci-dessous Bruno Dethomas, rapportera à l'Etat environ 3 milliards de francs en 1981 : 1 360 millions au titre de la modification des règles d'amortissement et de la réintégration plus rapide que jusqu'à présent (un an au lieu de cinq) dans le bénéfice imposable des *sommes* non utilisées qui avaient été *déduites au titre de la prévision* pour reconstitution de gisements : *652 millions de francs au titre de* la forte augmentation de la rede*vance minière* (de plus, le gaz de Lacq retombe dans le droit commun).

● *L'incitation fiscale à l'investissement*, qui prendra la forme d'une déduction de 10 % calculée sur le bénéfice imposable des *sommes consacrées aux achats de* biens d'équipement neufs, coûtera *5 milliards* de francs par an (francs constants) jusqu'en 1985 (*le Monde* daté 7-8 septembre).

Taxes sur les tabacs et les alcools : 2 milliards de francs supplémentaires

● *Les droits indirects sur les alcools et boissons alcoolisées* sont relevés de 9,5 %. Cette mesure fait suite à un relèvement de 20 % décidé en 1979. De même, les droits de circulation sont relevés *de 50 % sur le vin et le cidre. Le* droit spécifique sur les bières est relevé de 50 % également. Ces mesures rapporteront à l'Etat 1,4 milliard de francs.

● *Les prix du tabac seront relevés de 20 %,* ce qui rappor*tera 550 millions de francs* à l'Etat.

Relèvement de 10 à 11 % des valeurs locatives

Enfin, les valeurs locatives foncières (taxes sur les propriétés bâties et non bâties) vont être relevées de 10 % en 1981 et de 11 % en 1982 pour les propriétés bâties et de 9 % en 1981 et encore en 1982 pour les propriétés non bâties.

IMPOT A ACQUITTER PAR UN SALARIÉ

A. - Sans enfant (deux parts)

Revenu brut en 1979	Impôt en 1980	Pression fiscale en 1980	Revenu brut annuel en 1980*	Impôt en 1981	Pression fiscale en 1981	Variation de pression fiscale en 1981**
20 000	0	0 %	22 660..	0	0 %	=
25 000	28	0,11 %	28 325..	31	0,11 %	=
30 000	375	1,25 %	33 990..	424	1,25 %	=
35 000	913	2,61 %	39 655..	1 033	2,60 %	=
45 000	1 993	4,43 %	50 985..	2 255	4,42 %	— 0,01 %
65 000	4 893	7,53 %	73 645..	5 569	7,56 %	+ 0,03 %
90 000	9 833	10,93 %	101 970..	11 201	10,98 %	+ 0,06 %
120 000	17 658	14,72 %	135 960..	20 163	14,83 %	+ 0,12 %
150 000	26 298	17,53 %	169 950..	29 951	17,62 %	+ 0,09 %
200 000	41 385	20,69 %	226 600..	47 131	20,80 %	+ 0,11 %
250 000	57 628	23,05 %	283 250..	65 651	23,18 %	+ 0,13 %
300 000	75 833	25,28 %	339 900..	86 411	25,42 %	+ 0,14 %
350 000	95 728	27,35 %	396 550..	109 621	27,64 %	+ 0,29 %
400 000	117 328	29,33 %	453 200..	134 347	29,64 %	+ 0,31 %
450 000	147 328	32,74 %	509 850..	168 145	32,98 %	+ 0,24 %
500 000	177 328	35,47 %	566 500..	202 135	35,68 %	+ 0,22 %

B. - Ayant deux enfants (trois parts)

Revenu brut en 1979	Impôt en 1980	Pression fiscale en 1980	Revenu brut annuel en 1980*	Impôt en 1981	Pression fiscale en 1981	Variation de pression fiscale en 1981**
20 000	0	0 %	22 660..	0	0 %	=
25 000	0	0 %	28 325..	0	0 %	=
30 000	0	0 %	33 990..	0	0 %	=
35 000	0	0 %	39 655..	0	0 %	=
45 000	563	1,25 %	50 985..	636	1,25 %	=
65 000	2 719	4,18 %	73 645..	3 078	4,18 %	=
90 000	6 090	6,77 %	101 970..	6 896	6,76 %	=
120 000	11 509	9,59 %	135 960..	13 134	9,66 %	+ 0,07 %
150 000	18 308	12,21 %	169 950..	20 902	12,30 %	+ 0,09 %
200 000	32 246	16,12 %	226 600..	36 771	16,23 %	+ 0,10 %
250 000	46 646	18,66 %	283 250..	53 087	18,74 %	+ 0,08 %
300 000	62 078	20,69 %	339 900..	70 694	20,80 %	+ 0,11 %
350 000	78 278	22,37 %	396 650..	89 049	22,46 %	+ 0,09 %
400 000	95 441	23,86 %	453 200..	108 882	24,03 %	+ 0,16 %
450 000	121 449	26,99 %	509 850..	138 400	27,15 %	+ 0,16 %
500 000	149 591	29,92 %	566 500..	171 293	30,24 %	+ 0,32 %

(*) Par hypothèse, supérieur de 13,3 % à celui de 1979 (taux voisin de celui de la hausse des prix), c'est-à-dire dont le pouvoir d'achat est resté à peu près le même cette année.

(**) Le signe = signifie : « inférieur à 0,005 % en valeur absolue ».

L'AIDE FISCALE A L'INVESTISSEMENT

Pour cinq ans, alors que le plan de 1975 ne durait que sept mois

La possibilité ouverte aux entreprises de déduire de leurs *bénéfices imposables*, pendant cinq ans, 10 % de *tous* leurs investissements productifs indus*triels et commerciaux est lourde* de signification. En effet, ouvriront droit à déduction non seulement les *créations* et acquisitions de biens d'équipement amortissables suivant un régime d'amortissement dégressif (machines, installations indus*trielles, véhicules utilitaires*, etc.), mais aussi, grande novation, les agencements et instal*lations de locaux commerciaux* ouverts à la clientèle, c'est-à-dire les travaux immobiliers d'aménagement *intérieur*, à l'exception des murs et des meubles.

Cette première novation donne la mesure des avantages offerts désormais au secteur de la distribution qui a été, ces derniers temps, l'un des rares à *créer des emplois, et mérite* donc, aux yeux des pouvoirs publics, d'être encouragé. La *deuxième est l'extension à cinq* ans de la période pendant laquelle la déduction pourra être opérée au lieu des deux ans prévus par le régime actuel de déduction adopté en juillet 1979.

La troisième novation, par rapport à ce régime, est que *ladite déduction* s'élève à 10 % des investissements réalisés au cours d'un exercice, alors que la *procédure en vigueur actuel*lement (également 10 %) ne s'applique qu'à l'excédent de l'investissement net réalisé par rapport à celui de l'année précédente.

Le nouveau régime, qui correspond à une subvention de 5 % *sur les investissements* réalisés, compte tenu d'un taux de 50 % pour l'impôt sur les *sociétés, a été préféré au* régime actuel pour trois raisons : la première, parce qu'il est plus incitatif, tant au point de vue psychologique qu'au *point de vue technique* ; la deuxième, parce que le régime actuel est considéré comme trop compliqué *à partir de la* deuxième, et surtout de la troisième année, du fait des *superpositions d'augmentations* annuelles des investissements, qui sont nécessaires pour béné*ficier de la déduction* ; la troisième, parce que les pouvoirs publics sont justement inquiets de la faiblesse des investissements pour les prochaines *années et qu'ils ont voulu défi*nir un cadre très large avec une formule simple, *« à l'américaine »*.

*En cela, le projet du gouver*nement va bien au-delà du plan Fourcade de relance, mis en *place en mai 1975, qui limitait* à sept mois la possibilité de déduire des bénéfices imposables 10 % du montant des investissements industriels, au *coût de 2,8 milliards* de francs. A noter, enfin, que seront écartés du champ d'application *de la mesure les investissements* de l'agriculture, mais aussi ceux des banques et des compagnies d'assurances, *en raison de leur « caractère administratif »*, ainsi que ceux des sociétés qui interviennent dans le secteur immobilier.

Le coût de cette mesure, qui *ne sera supporté par le budget* qu'à partir de 1982, est évalué 5 milliards de francs par an *(25 milliards de francs en cinq* ans). C'est le plus gros et le plus durable effort qu'un gouvernement ait jamais consenti en faveur de l'investissement industriel. Il est consenti, certes, pour stimuler les investissements, au risque d'un coût *budgétaire considérable si* ceux-ci se gonflent brusquement dans deux ou trois ans, *mais aussi, et surtout, pour* contenir les prix industriels et commerciaux, qui dérapent dangereusement *à l'heure actuelle,* et enrayer la dégradation de l'emploi. — F. R.

LA VIGNETTE AUTO AUGMENTE EN DÉCEMBRE

Les tarifs de la vignette automobile ne sont pas augmentés dans le projet de budget pour 1981. C'est dire que le prix de la vignette payable le 1er décembre 1981 restera inchangé.

En revanche, le budget de 1980, voté à la fin de l'année dernière, prévoyait un relèvement du tarif de la vignette en novembre de cette année (payable au plus tard le 1er décembre). Les tarifs qui avaient été fixés et qui s'appliqueront donc dans deux mois et demi sont les suivants : 140 F pour les moins de 5 CV au lieu de 120 F, soit + 16,7 % ; 240 F *pour les 5 à 7 CV au lieu* de 200 F, soit + 20 % ; 560 F pour les 8-9 CV au lieu de 480, soit + 16,7 % ; 640 F pour les 10-11 CV au lieu de 480 F, soit + 33,3 % ; 1 100 F pour les 12 à 16 CV au lieu de 840 F, soit + 30 %. *Enfin, pour les très grosses voitures (au-dessus de 16 CV), la taxe spéciale* va passer de 1 800 F à 5 000 F pour les véhicules ayant moins de cinq ans d'âge.

La réforme de la fiscalité pétrolière

Davantage de justice et de clarté

Le rapport sur la fiscalité des compagnies pétrolières, qui aurait dû être remis au premier ministre le 1er *avril dernier, et vient seulement* d'être connu, constitue un aveu : le but premier de la réforme a bien été d'apporter des subsides au trésor public. Accessoirement, les *ministres* concernés poursuivaient d'autres visées : tenter d'atténuer les critiques du parti communiste et *d'une partie du R.P.R.* — comme celle du député de la Moselle, M. Julien Schvartz — à quelques mois *de l'élection présidentielle, voire* rogner les considérables bénéfices d'ELF-Aquitaine.

Avec des *objectifs initiaux aussi* peu convaincants, le paradoxe est de trouver, dans les vingt-neuf pages du rapport des ministres du budget et de l'industrie, une réforme de la fiscalité pétrolière qui introduise plus de justice et plus de clarté sans pour autant porter atteinte à une *politique pétrolière, dont l'un des* objectifs est de relancer l'exploration dans l'Hexagone. Les compa*gnies pétrolières sont, on* le sait, soumises à une combinaison de quatre dispositions fiscales :

● La *provision pour fluctuations* des cours *« conçue avant la guerre pour atténuer en les étalant dans le temps les conséquences comptables et fiscales des mouvements alternés de hausse et de baisse des prix internationaux de certaines matières premières »* ;

● La redevance des mines, composée en fait de quatre redevances distinctes qui *« visent à prélever, au profit de l'Etat et des collectivités locales, une partie de la rente minière dégagée par les gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux et d'autres minerais »* du territoire national ;

● La *provision* pour reconstitution des gisements tend à stimuler la recherche de nouveaux gisements en autorisant la constitution en franchise d'impôt de moyens de financement.

● Le régime du bénéfice consolidé enfin, appliqué à Elf-Aquitaine *et à la C.F.P. facilite le développe*ment d'une stratégie mondiale au sein des groupes qui le pratiquent.

La réforme touche les trois dernières de ces dispositions, sans pour autant en remettre en cause le *principe (le Monde* des 7-8 et 11 septembre). La rente minière des compagnies *productrices* en France, S.N.E.A. et Esso — et à un degré bien moindre Shell et *Petrorep* — s'est *accrue singulière*ment ces dernières années avec la forte augmentation des prix du pétrole *et du gaz. Le résultat net* comptable des gisements métropolitains est ainsi passé pour Elf-Aqui*taine de 1 013 millions de francs en* 1976 à 1 656 millions de francs en 1979, et pour Esso, dans la même période, de 128 à 158 *millions* de francs. Il s'agit bien là de profits *« tombés du ciel »*, ces *wind fall profits,* taxés outre-Atlantique, mais aussi en République fédérale d'Alle*magne, où la redevance minière est* passée de 10 % à 15 % le 1er juillet 1979 et 17 % le 1er janvier 1980, et où elle pourrait atteindre jusqu'à 40 % prochainement.

Le relèvement de la redevance progressive, qui varie en fonction des quantités extraites jusqu'à un pourcentage maximum de 20 % pour le pétrole et le gaz, le retour de Lacq, qui bénéficiait d'une déroga*tion depuis 1942, au droit commun* minier, la suppression du cumul de la provision pour reconstitution de gisements et de l'amortissement des investissements réalisés en emploi de cette provision (ce qui amenait les compagnies à déduire de l'impôt, deux fois les mêmes sommes), *la réduction* de cinq à un an du délai d'utilisation de cette P.R.G., le calcul forfaitaire des crédits d'im*pôt obtenus par les compagnies en* France du fait de leurs versements fiscaux à l'étranger (ce qui évitera les querelles, qui ne manquaient pas d'intervenir entre compagnies et administrations, sur la qualification des versements aux pays producteurs depuis la suppression des *contrats de concession*), sont autant de mesures dont nul ne pourra dire qu'elles ne sont pas plus simples et plus justes.

Et comme il n'est pas question de *freiner par ces dispositions* une exploration qui est coûteuse en France (les coûts de découverte y *sont en moyenne de 8 dollars* par baril produit et les coûts d'exploitation du gisement de Pécorade de 10 dollars par baril), les taux anciens de la redevance minière seront *maintenus pour* les puits *mis* en production après le 1er janvier 1980 ainsi que pour le pétrole récupéré *par* des *techniques complexes.* Quant à la réintégration des amortissements dans les résultats imposables, elle se fera progressivement et différemment selon qu'elle tou*chera des investissements de recher*che en France ou à l'étranger.

On se gardera bien de citer les sommes qui, selon le gouvernement, devraient découler de cette réforme. Qui ne se souvient que, *lors* de la révision de la provision pour reconstitution de gisements en 1976, les *pouvoirs publics avaient déclaré* devoir recevoir 1 milliard de francs d'une modification qui en fait n'a *pas rapporté un seul centime* au Trésor. On ne soutiendra pas non plus que ces choix d'équité favorisant les groupes français ; Elf-Aquitaine contribuera pour près des deux tiers à cette facture fiscale sup*plémentaire*, réduisant ainsi sa capacité d'investissements, donc sa compétitivité à l'égard des « majors ».

L'avenir dira si cette réforme, excellente dans son principe, n'était qu'un exemple du masochisme français.

BRUNO DETHOMAS.

COMMENT VARIERONT LES DIVERS IMPOTS

(en millions de francs)

CATEGORIES DE RECETTES	BUDGET 1980			PROJET DE BUDGET 1981				
	Loi de finances initiale	Situation actuelle (en millions)	Augmentation par rapport à 1979 (1) (en %)	Evolution spontanée	Mesures fiscales	Evaluations du projet de loi de finances	Augmentations du projet de loi par rapport à 1980 (2) (en millions)	Augmentations du projet de loi par rapport à 1980 (2) (en %)
A. — RECETTES FISCALES :								
Impôts sur le revenu	115 839	118 510	+ 17,6	+ 30 280	— 12 510	136 280	+ 17 770	+ 15,0
Impôts sur les sociétés	51 275	61 600	+ 24,3	+ 1 700	+ 1 360	64 660	+ 3 060	+ 5,0
Autres impôts directs	44 709	46 390	+ 24,0	+ 6 320	—	52 710	+ 6 320	+ 13,6
Taxe sur la valeur ajoutée	253 007	264 500	+ 16,1	+ 33 900	+ 510	298 910	+ 34 410	+ 13,0
Droits de douane et taxe sur produits pétroliers	49 493	48 900	+ 2,7	+ 1 300	—	50 200	+ 1 300	+ 2,7
Droits sur les tabacs et autres impôts indirects	18 164	17 900	+ 17,5	+ 1 800	+ 1 740	21 440	+ 3 540	+ 19,8
Impôts sur la fortune (enregistrement timbre)	35 224	36 100	+ 16,8	+ 4 710	—	40 810	+ 4 710	+ 13,0
TOTAL	567 711	593 900	+ 16,6	+ 80 010	— 8 900	665 010	+ 71 110	+ 12,0
B. — RECETTES NON FISCALES : Domaine, exploit. industr.	27 788	30 360	+ 18,3	+ 4 131	+ 652	35 143	+ 4 783	+ 15,6
C. — PRELEVEMENT AU PROFIT DES COLLECTIVITES LOCALES	— 38 262	— 39 815	+ 20,7	— 5 492	—	— 45 307	— 5 492	+ 13,8
D. — PRELEVEMENT AU PROFIT DE LA C.E.E.	— 17 536	— 17 800	+ 7,2	— 5 500	—	— 23 300	— 5 500	+ 30,9
Total brut (A + B + C + D)	539 701	566 645	+ 16,8	+ 73 149	— 8 248	631 546	+ 64 901	+ 11,5
E. — REMBOURSEMENT ET DEGREVEMENT	— 41 850	— 41 850	+ 13,1	— 3 750	—	— 45 600	— 3 750	+ 9,0
Total net (total brut — remb.)	497 851	524 795	+ 17,1	+ 69 399	— 8 248	585 946	+ 61 151	+ 11,7

(1) Par rapport aux résultats constatés en 1979.
(2) Par rapport au budget de 1980 en son état actuel.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. LE MONDE MÉDITERRANÉEN EN PERIL : « La grande menace : la mendicité structurelle », par Paul-Marc Henry ; « Les monstres aux yeux verts », par Jean-Paul Aron.

ÉTRANGER

3. EUROPE
5. AFRIQUE
PROCHE-ORIENT
— Les combats à la frontière irano-irakienne.
6. AMÉRIQUES
— BOLIVIE : le représentant du gouvernement clandestin de M. Siles Zuazo estime que le processus d'isolement des militaires est en bonne voie.
6. DIPLOMATIE
7-9. ASIE
— AFGHANISTAN : « Les mille résistances afghanes » (II), par Philippe Roger.
— JAPON : Tokyo s'apprête à assouplir l'embargo économique à l'égard de l'U.R.S.S.

POLITIQUE

10. M. Pisani estime que M. Mitterrand s'apprête à « passer la main ».
— Les élections sénatoriales. — Ain : le M.R.G. compte conserver le siège de M. Billiemaz.

SOCIÉTÉ

11. JUSTICE : l'entrée des homosexuels aux Etats-Unis sera moins sévèrement contrôlée.
12. Magie, sortilèges et mauvais œil.
14. EDUCATION : chronique scolaire de Saintes : « Faut un cahier de musique et chant. »
— DÉFENSE.
22. INFORMATIONS - « SERVICES » :
— documentation : au sommaire des revues.

LE MONDE DES LIVRES

15. LE FEUILLETON de Bertrand Poirot-Delpech : le Mentir-Vrai, d'Aragon.
— Alphonse Boudard et ses affreux.
16. LA VIE LITTÉRAIRE.
17. ROMANS : le désarroi d'une jeune fille.
18. HISTOIRE LITTÉRAIRE : un monument pour Nerval.
20. LETTRES ÉTRANGÈRES : la politique du spectacle.
21. ESSAIS : pour découvrir le karaïsme.

CULTURE

24. MUSIQUE : le concours des jeunes chefs d'orchestre à Besançon.
— CINÉMA : les films américains à Deauville : Fame.
— DANSE : Balanchine au Festival d'automne.

ÉQUIPEMENT

30. TOURISME : croissance zéro pour les vacances 1980.

ÉCONOMIE

31 à 33. Le projet de budget pour 1981.
34. AFFAIRES : les difficultés de Manufrance.

RADIO-TELEVISION (27)
Annonces classées (28-29) ; Carnet (27) ; Journal officiel (22) ; Loterie nationale, loto (22) ; Programmes spectacles (25-26) ; Météorologie (22) ; Mots croisés (22) ; Bourse (35).

A B C D E F G

UN CONTRAT DE 14 MILLIARDS DE FRANCS

La France livrerait à l'Arabie Saoudite des armes navales

D'un montant de 14 milliards de francs, le contrat entre l'Arabie Saoudite et la France, pour la fourniture d'armes navales, serait définitivement signé. En outre, la société Dassault et l'Arabie Saoudite seraient parvenus à un accord de principe pour le financement des biréacteurs Mirage 4000.

Le principe du contrat naval franco-saoudien avait été acquis au mois de mai, lors de la visite à Ryad de M. Yvon Bourges, ministre français de la défense. Toutefois, à l'époque, on ne parlait que d'un montant de 7 milliards de francs et bien des points restaient à régler. De plus, la concurrence américaine ne « désarmait » pas.

Le montant du contrat atteindrait finalement 14 milliards de francs. Le groupe français Thomson-C.S.F. en sera le maître d'œuvre. Il fournira notamment les radars de défense côtière, les batteries de missiles (Crotale) de défense côtière et l'équipement électronique des vedettes, patrouilleurs lance-missiles et corvettes anti-sous-marins qui seront construits par les arsenaux français (Cherbourg et Marseille). Matra livrera également des équipements *(missiles Otomat notamment).*

Le financement du Mirage 4000

D'autre part, les négociations engagées, voilà plusieurs mois, entre le groupe Dassault et l'Arabie Saoudite pour le financement du biréacteur Mirage 4000 auraient notamment avancé. Les intéressés seraient parvenus à un accord de principe auquel le gouvernement français, au plus haut niveau, aurait donné son aval.

L'Arabie Saoudite apporterait, dans une première étape, une part non négligeable — on parle de 4 milliards de francs — du financement nécessaire à la mise au point définitive et à l'industrialisation de l'appareil.

Actuellement, il n'existe qu'un prototype du Mirage 4000 qui a été développé par Dassault sur *sus fonds propres. Or* ni la firme ni les pouvoirs publics français n'avaient la possibilité de financer le développement de l'appareil, estimé au total à 6 milliards de francs. L'armée de l'air qui a commandé la version monoréacteur de l'avion, le Mirage 2000, n'a plus, de ce fait, la capacité budgétaire suffisante.

Pour ne pas perdre de temps et conserver l'avantage que le Mirage 4000 détient sur ses concurrents américains, Dassault avait cherché d'autres sources de financement. L'Arabie Saoudite n'a jamais caché que cet avion pouvait éventuellement l'intéresser. Le renforcement des liens entre Paris et Ryad, au moment où la politique américaine donne quelques inquiétudes dans le *Golfe, a incontestablement* favorisé les choses.

Il s'agissait donc, dans un premier temps, d'aller de l'avant, de *« mettre en place les outils industriels pour produire en série le Mirage 4000. »* C'est ce qui serait aujourd'hui acquis, Ryad n'ayant pris cependant aucun engagement pour l'achat des futurs Mirage 4000. — J. M. Q.

LAFARGE ET LE GROUPE AMÉRICAIN NATIONAL GYPSUM ÉLARGISSENT LEUR COOPÉRATION DANS LE SECTEUR DU PLATRE.

Lafarge et le groupe américain *National Gypsum, qui figure parmi* les premiers plâtriers américains, ont décidé d'élargir leur coopération dans ce secteur. Les deux firmes sont déjà associées dans la société Pregypam (Lafarge 60 %, National Gypsum 40 %) société mère de Pregypam-Rigips, deuxième producteur français de plaques de plâtres.

Sous réserve de l'accord du ministère de l'économie, Lafarge se propose d'apporter à Pregypam sa participation de 95 % dans le capital de la société des Platrières de France. En contrepartie, National Gypsum, pour maintenir à 40 % sa participation dans Pregypam, investirait 25 millions de dollars environ (103 millions de francs).

Alors que l'U. F. C. appelle à boycotter la viande de veau

Deux producteurs portent plainte pour administration dans leur élevage de médicaments interdits

Deux producteurs de veaux ont décidé de porter plainte contre X... pour administration dans leur élevage de médicaments interdits. Le mouvement Paysans-Travailleurs, l'un des syndicats de la gauche agricole, se constitue partie civile, avec le soutien de la Confédération syndicale du cadre de vie, la Confédération syndicale des familles et le Syndicat de la médecine générale.

De son côté, l'Union fédérale des consommateurs vient de lancer un mot d'ordre de boycott de la viande de veau, « produit de médiocre qualité, potentiellement dangereux pour le consommateur et source de gaspillage énergétique ». *Selon l'U.F.C. encore, les trafics de veaux aux hormones ne sont pas des bavures mais des pratiques généralisées qu'il convient de dénoncer.*

M. Michel Debatisse, secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires, a déclaré pour sa part que « l'on ne pouvait pas porter d'accusations aussi graves et attaquer une corporation, celle des éleveurs, qui est déjà en difficulté et dont la majorité des membres respectent la loi ».

M. Jacques Clergeau, installé sur 3,5 hectares à Rougé (Loire-Atlantique), élevait des veaux dans un atelier de trois cent cinquante places. Accablé de dettes après la perte d'un nombre considérable d'animaux, il ne travaille plus depuis un an. Il vient de porter plainte contre X... parce que la coopérative qui lui fournissait les animaux et les aliments, a fait administrer à son *élevage des hormones interdites.* Le vétérinaire du groupement de producteurs prescrivait un produit autorisé... pour les truies.

Louis et Marie Boisselier portent plainte également pour les mêmes raisons. Dans ce procès-verbal du constat dressé par les enquêteurs de la direction des douanes on peut lire : « *Le technicien de la CANA (1) faisait lui-même les injections de « vitamines » (...). Il s'agissait d'un produit blanc liquide tiré d'un flacon en verre blanc sans étiquette qui nous était fourni par le technicien lui-même mais facturé par le pharmacien sous la dénomination de néo-mycine (...). En général les veaux étaient injectés une seul fois au cours de leur croissance. En fait, il y a seulement deux ou trois ans que cela se fait dans notre élevage (...).* »

C'est à l'appui de ces deux plaintes que les Paysans-Travailleurs entendent faire éclater la conspiration du silence autour du trafic qui menace l'élevage français (2) et mettre les pieds dans le plat d'hormones.

De leur dossier, il ressort que la production de veau est « intégrée » (3) à hauteur de 70 %. Ce fort pourcentage est dû au fait qu'il s'agit d'une production fragile et artificielle : faire consommer le plus longtemps possible des aliments lactés à un animal qui doit rester anémié pour obtenir une viande blanche, alors qu'il consomme naturellement des aliments grossiers (herbe) dès le deuxième mois, conduit à des contraintes techniques et sanitaires qu'un éleveur isolé maîtrise mal. Ce qui ne veut pas dire, les nombreux accidents en témoignent, que les firmes intégratrices les maîtrisent mieux.

Les anabolisants et les œstrogènes, qui ont des effets anabolisants, ont la propriété de développtiellement par le gonflement en per les masses, musculaires, essentiellement par le gonflement en eau des cellules. D'où leur intérêt pour l'éleveur payé au poids de viande... ou d'eau. Les produits interdits théoriquement par la loi du 22 février 1976 (4) sont de plus en plus utilisés pour trois raisons :

● *La dégradation du veau de huit jours :* d'une part parce que le veau de boucherie provient de plus en plus des troupeaux laitiers, dont l'aptitude à produire de la viande régresse, surtout depuis l'introduction massive de sang hollstein dans la race frisonne, qui représente quatre vaches sur dix en France. D'autre part parce que le transport entre le lieu de la naissance et le centre d'engraissement (division du travail) est préjudiciable à son état sanitaire.

● La dégradation de la qualité de l'aliment.

● Le resserrement des marges consenties aux éleveurs.

La démonstration ne s'arrête pas là. Il y a une vingtaine d'années, les veaux de boucherie étaient *nourris sur l'exploitation* avec le lait de vache de l'exploitation. Aujourd'hui, le progrès et la compétitivité ont imposé une division des tâches dont les différentes étapes méritent d'être suivies.

Traite du lait (qui sort à 37 °) ; refroidissement (à 2 °) pour stockage à la ferme pendant deux à trois jours, transport à l'usine, réchauffement et pasteurisation (à 75 °), écrémage (fournissant la crème et le beurre qu'il faudra exporter en le subventionnant à hauteur de 12 francs par kilo) ; séchage à haute température (120 °), ensachage de la poudre, stockage et transport encore, puis conditionnement de l'aliment pour veau, qui compren la poudre de lait, additionnée de matières grasses dites moins coûteuses que la crème, comme le suif, de minéraux, de vitamines et d'antibiotiques. *Mélangez et* servez chaud, c'est-à-dire ajoutez de l'eau entre 50 ° et 60 ° pour distribuer aux animaux.

Il est difficile de chiffrer ce gâchis énergétique ; mais, pour que les dépenses apparentes soient supportables, le budget agricole européen verse une subvention dite « prime de dénaturation » du lait en poudre lui permet de diminuer de 2 francs environ, toujours selon le dossier des Paysans-Travailleurs, le prix du kilo d'aliment d'allaitement. Si on ajoute le coût des exportations de beurre, on obtient une aide de la collectivité d'environ 6 francs par kilo d'allaitement, versée aux entreprises alimentaires.

Comme l'éleveur paie son aliment environ 5,20 F le kilo pour *obtenir 6 litres de lait* reconstitué, ce lait pour veau revient en réalité à près de 1,90 F le litre [(5,20 + 6) : 6], alors que le lait entier, qui sort du pis de la vache, est payé au producteur entre 1 et 1.20 F selon les régions !

Aussi Paysans-Travailleurs proposent-ils d'encourager l'utilisation en l'état du lait produit à la ferme ; celle-ci serait subventionnée par les économies réalisées dans les dépenses de soutien du marché du lait. En second lieu, la production de veau industriel pourrait se poursuivre avec l'interdiction totale et contrôlée de tous les anabolisants et l'obtention d'un contrat garantissant un revenu minimum et des conditions de travail normales aux éleveurs, ce qui leur permettrait, dans bien des cas, de limiter leur production tout en maintenant leur revenu. Les consommateurs pourraient accepter, estiment les auteurs du dossier, de payer le veau industriel de 15 à 20 % de plus puisque, contenant moins d'eau, il se réduirait beaucoup moins à la cuisson.

Il est une autre solution pour enrayer la vague de l'élevage à coups de piqûres, sans doute plus douloureuse pour les producteurs que les remises en cause suggérées par les Paysans-Travailleurs : c'est que les consommateurs suivent massivement le mot d'ordre de boycottage.

JACQUES GRALL.

(1) Coopérative agricole La Noëlle Ancenis. Depuis quelques années, les coopératives laitières ont pris une place dominante dans la fabrication d'aliments d'allaitement et dans l'intégration des producteurs.

(2) En 1979, la production française de viande de veau s'est élevée à 391 500 tonnes et la consommation à 365 000 tonnes. Dix ans plus tôt, la production était de 390 600 tonnes et la consommation de 398 300 tonnes.

(3) Intégration : l'éleveur travaille à façon pour la firme, qui fournit les animaux, les aliments, les conseils d'élevage, les produits vétérinaires, et assure normalement les débouchés.

(4) Cette loi interdit les œstrogènes naturels ou de synthèse, mais non pas l'ensemble des anabolisants.

Le numéro du « Monde » daté 11 septembre 1980 a été tiré à 548 819 exemplaires.

En Tchécoslovaquie

LA POLICE A RETENU ET INTERROGÉ DURANT QUARANTE-HUIT HEURES DES PERSONNALITÉS DU « PRINTEMPS DE PRAGUE »

Sept personnalités du « printemps de Prague », dont deux anciens ministres, MM. Jiri Hajek (affaires étrangères) et Vladimir Kadlec (éducation) et plusieurs cadres supérieurs du parti de l'époque *ont* été libérées après avoir subi, durant quarante-huit heures dans les locaux de la *police,* des interrogatoires à propos d'un message de solidarité qu'ils s'apprêtaient à envoyer au comité inter-entreprises de Gdansk et d'un projet de lettre saisi au moment de leur arrestation. Cette missive destinée à M. Husak, président de la République, portait sur les droits de l'homme en Europe de l'Est à la lumière de la politique de détente et des accords d'Helsinki. Les auteurs comptaient en faire tenir copie aux délégations qui prendront part à la Conférence de Madrid sur les suites de la C.S.C.E.

La police avait arrêté onze personnes, mardi soir 9 septembre, au domicile de Rudolf Slansky, le fils de l'ancien secrétaire général du parti exécuté en 1952 après un procès truqué. Outre les deux anciens ministres, et le propriétaire de l'appartement, ont été appréhendés MM. Bohomil Simon, et Vladimir Kabrna, anciens membres du présidium du P.C., Mme Jirina Zelenkova et M. Miroslav Judl, anciens membres du comité central, MM. Zdenek Jicinsky et Lubos Kohout, anciens professeurs à l'université Charles de Prague, M. Milos Hajek, ancien directeur de l'Institut d'histoire du parti et Mme Hromadkova, porte-parole de la charte « 77 ».

Mercredi, la police avait remis en liberté MM. Slansky et Kabrna, et entendu pendant toute la journée plusieurs autres signataires de la charte « 77 », mais sans les appréhender.

La conférence musulmane internationale de Tachkent

QUARANTE-SEPT DES SOIXANTE-DIX PAYS INVITÉS EN U.R.S.S. ONT BOYCOTTÉ LA RÉUNION

Tachkent *(A.F.P.).* — La conférence *musulmane internationale* organisée du mardi 9 au vendredi 12 septembre par les musulmans soviétiques à Tachkent a été marquée par de nombreuses défections en signe de protestation contre le « coup de Kaboul ». Des religieux de soixante-dix pays islamiques avaient été invités par le conseil des musulmans d'Asie centrale soviétique, mais seuls les représentants de vingt-trois pays étaient présents à l'ouverture. Figuraient parmi les absents : l'Iran, l'Arabie Saoudite et la Malaisie.

Les travaux de la conférence musulmane se sont ouverts aux cris de *« Allah Akbar ! »* (Allah est le plus grand !). Le représentant du conseil des affaires religieuses d'U.R.S.S. (organisme d'Etat) a dénoncé d'emblée « *le sionisme, l'impérialisme et la propagande américaine antisoviétique sur la question religieuse en U.R.S.S.* ».

Les autorités soviétiques sont tentées d'utiliser cette conférence pour reprendre contact avec le monde musulman en une période difficile.

Le Monde

publiera demain

● « MÉDITERRANÉE ET CIVILISATION DU VINGT ET UNIÈME SIÈCLE », par Léopold Sédar Senghor
● FAUT-IL MAUDIRE LA SCIENCE ? est le thème de la page Idées.
● M. SÉGUY RÉPOND A M. MAIRE sur l'unité d'action



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 SEPTEMBRE

Coup de chapeau à M. Barre

Après une séance de timide reprise, les valeurs françaises se sont nettement redressées mardi. L'indicateur de tendance termine à + 1,31 %.

Cette hausse sensible salue la publication du budget 1981, considéré par le marché comme très favorable aux entreprises. Le fait que les mesures de soutien à l'investissement soient prises pour les cinq années à venir et qu'elles aient une portée très générale, quel que soit le type de l'investissement ou son montant, a été particulièrement apprécié.

« M. Barre a une vertu que nos hommes politiques ont perdu, la persévérance. Un tel budget en période préélectorale, cela devait être salué », *commentait un fondé de pouvoir.*

Le détail de la nouvelle fiscalité pétrolière est maintenant connu. L'incertitude est levée, et les valeurs du secteur peuvent repartir à l'unisson des pétrolières américaines. Même Elf-Aquitaine, qui devrait être la plus touchée, gagne 1,72 %.

Parmi les hausses les plus sensibles, on remarque P.M. Labinal (+ 4 %), Saint-Louis (+ 3,2 %), Docks de France (+ 3 %) et Elf-Gabon (+ 2,4 %), qui, toutes les quatre, cassent leur plus haut de l'année. Sont également bien disposés : Perier (+ 4,7 %), Radiotechnique (+ 4,6 %) et les Chargeurs réunis (+ 4 %).

Les baisses sont peu nombreuses. On note, néanmoins, Pompey (— 4,76 %), B.H.V. (— 3,03 %) et Sade (— 2,94 %).

Le marché de l'or est calme. Le lingot est stable (89 995 F). Le napoléon perd 5 F (789,90 F).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/9	11/9
1 dollar (en yens)...	216 85	215 30

LONDRES

Le marché est peu actif et vire lentement à la baisse, la perspective d'une réduction du taux de l'escompte s'estompant. Recul des mines d'or, en liaison avec celui du métal, et repli léger des pétroles.

Or (ouverture) (dollars) 676 50 contre 686 50

VALEURS	CLÔTURE 9/9	COURS 11/9
Beecham...............	155 ...	154 ...
British Petroleum......	360 ...	356 ...
Courtaulds............	61 ...	61 ...
*De Beers............	11 15/16	11 11/16
Imperial Chemical.....	370 ...	362 ...
Rio Tinto Zinc Cor.....	480 ...	476 ...
Shell..................	412 ...	418 ...
Vickers................	136 ...	136 ...
War Loan 3 1/2 %......	33 ...	32 ...
*West Driefontein	101 ...	99 1/2
*Western Holdings......	92 1/4	90 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SAUNIER-DUVAL. — Le bénéfice net se monte, pour le premier semestre 1980, à 7,3 millions de francs (+ 21,6 %). Ce résultat s'entend après dotation de 11,6 millions de francs aux amortissements (contre 8,2 millions de francs en 1979) et une provision pour impôts de 2,9 millions de francs (contre 1,5 million de francs en 1979).

A. N. F. — Le dividende sera maintenu à son niveau antérieur, soit 12 F (hors avoir fiscal) sur un capital augmenté de 14 % par attribution d'actions gratuites.

CASINO. — Le chiffre d'affaires du premier semestre est en hausse de 13,68 %. Les ventes en hypermarchés sont les plus soutenues du groupe (+ 28,96 %). Les ventes des succursales, en revanche, ne progressent que de 8,41 %.

GRANDS MOULINS DE PARIS. — Le bénéfice de l'exercice 1980 devrait être en baisse par rapport à celui de 1979, qui, il est vrai, comprenait une plus-value à long terme importante.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	9 sept.	10 sept.
Valeurs françaises ..	110,8	111,1
Valeurs étrangères ..	115,3	115,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	111,2	111,5

NEW-YORK

Les pétroles en vedette

Le marché new-yorkais reste toujours ferme. Lors de la séance de mercredi, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 3,75 points pour terminer à 938,48.

Les investisseurs institutionnels, dont les disponibilités sont toujours importantes, ont continué à acheter, ce qui a contribué à gonfler le volume des échanges, porté de 44,46 millions à 52 millions de titres.

La volonté réaffirmée par la Réserve fédérale de maintenir son effort de restriction de la masse monétaire n'a pas inquiété Wall Street.

La hausse s'est construite autour des pétrolières, qui devraient bénéficier des prochaines hausses du brut. Mobil gagne 1 3/4 (68 1/8), Exxon progresse de 1 1/2 (71 3/8). Les valeurs d'électronique sont également très bien disposées. Sony cote 13 3/8 (+ 1) et Motorola 59 1/2 (+ 1 3/8).

La flambée des cours de l'or pousse à nouveau les mines à la hausse : Asa gagne 3 5/8 (77 1/4) et Dome Mines 3 1/2 (131).

Parmi les rares secteurs en baisse, on note les transports aériens et la chimie.

Marley et de Bunker Ramo, dont les titres ont été particulièrement entourés ces derniers jours, négocieraient des rapprochements avec d'autres sociétés.

VALEURS	COURS 9/9	COURS 10/9
Alcoa	67 ...	67 ...
A.T.T.	54 5/8	54 3/8
Boeing	38 7/8	38 7/8
Chase Manhattan Bank..	43 3/4	43 5/8
Du Pont de Nemours....	44 5/8	44 1/2
Eastman Kodak	64 1/8	63 3/4
Exxon	69 7/8	71 3/8
Ford	29 5/8	29 7/8
General Electric......	53 1/8	53 1/4
General Foods	38	38 1/8
General Motors	53 1/2	54 3/8
Goodyear	16 5/8	16 1/2
I.B.M.	66	66 1/4
I.T.T.	30 1/2	30 7/8
Kennecott	32 7/8	33 3/8
Mobil Oil	66 3/8	68 1/8
Pfizer	42 3/8	42 5/8
Schlumberger	141 ...	142 3/8
Texaco	36 3/4	37 1/4
U.A.I. Inc.	28 7/8	28 7/8
Union Carbide	45 1/8	44 7/8
U.S. Steel	22 1/2	22 5/8
Westinghouse	27 ...	27 1/2
Xerox	68 3/8	68 3/4

Taux du marché monétaire

Effets privés du 11/9 ...... 11 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 11 SEPTEMBRE - COMPTANT

HORS COTE

SICAV

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/9	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)......	4 130	4 130	4 030	4 240
Allemagne (100 DM)	232 580	232 540	226	238
Belgique (100 F)	14 511	14 504	13 900	14 600
Pays-Bas (100 fl.)...	213 890	213 800	206	217
Danemark (100 krd).	75 140	75 180	72	77
Norvège (100 k).....	85 880	85 780	83	89
Grande-Bretagne (£ 1)	9 947	9 972	9 700	10 200
Italie (1 000 lires)...	4 880	4 882	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)......	253 700	253 850	246	258
Suède (100 krs)......	99 740	99 686	96	101 500
Autriche (100 sch.)..	32 860	32 850	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)...	5 666	5 652	5 450	5 850
Portugal (100 esc.)..	8 385	8 345	7 600	8 500
Canada ($ can. 1)....	3 565	3 548	3 490	3 720
Japon (100 yens).....	1 913	1 922	1 830	1 930

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/9
Or fin (kilo en barre)	90000	89950
Or fin (en lingot) ..	89995	89995
Pièce française (20 fr.)	794 50	789 90
Pièce française (10 fr.)	435	429
Pièce suisse (20 fr.)	644 60	649 40
Pièce latine (20 fr.)	630	632
Souverain	626	622
Pièce de 20 dollars	3250	3280 40
Pièce de 10 dollars	1665	1640
Pièce de 5 dollars	...	882 50
Pièce de 50 pesos ..	3749 50	3749 50
Pièce de 10 florins...	645	650

Le Monde

idées

SAVOIR OU PAS

Le XIXe siècle avait engendré le *scientisme* : la croyance que la science avait réponse à tout. Le XXe siècle a vu resurgir le culte de l'irrationnel. C'est ce que note, pour le déplorer, Édouard Labin, qui conclut avec force que maudire la science c'est maudire l'homme. Jean-Claude Maire explique, de son côté, pourquoi le savant fait peur, tandis que Christian Zimmer montre, à propos du film *Mon oncle d'Amérique*, que savoir et doute sont en fait deux étapes du cycle de la connaissance. Et Gabriel Matzneff réclame, contre Philippe Sollers, le droit de ne pas savoir se servir d'un ordinateur.

Maudire la science c'est maudire l'homme

par EDOUARD LABIN (*)

DEPUIS *vingt ans, on n'est profond, on n'est sensible que si on place l'instinct* bien au-dessus de la raison. A quoi sert de calculer des ponts quand on peut entendre des oiseaux ? Pourquoi réfléchir quand on peut jouir ? La science ne peut rien pour l'âme. Elle est bornée : à preuve les pouvoirs surnaturels des moines Zen. Vive le cri qui jaillit, à bas la musique que l'on compose. Vivent les impulsions des jeunes, à bas l'expérience des croulants. Vive le muscle qui sent, à bas le cerveau qui comprend. Le pâtre est plus sage que le savant, la spontanéité plus intéressante que le discours, l'intuition plus riche que la recherche, le champ plus honnête que la machine (comme disait Pétain). Les attitudes de ce genre remplissent *ad nauseam* les conversations, les films, les romans, les chansons, les thèses de la Sorbonne, les programmes des partis.

Or, à quoi conduisent-elles immanquablement ? D'abord au règne de la logomachie. Voici des expressions que je trouve dans la littérature mystico-anarchiste des contestataires les plus radicaux : *« néantisation du futur » ; « vibrations stomato-cosmiques » ; « polyrupture par l'absolu du non »*. Ce pathos n'a rigoureusement aucun sens pour personne, mais il saoule les malheureux errants qui ont déserté les routes de l'esprit. La *logomachie constitue* le plus vieux et le plus perfide poison de la pensée (perfide parce qu'il est hélas sécrété par la pensée elle-même). Elle enlève le suprême *souci de la preuve* à ceux qui s'y adonnent. L'humanité lui doit ses plus absurdes et plus sombres drames.

La logomachie peut alimenter deux sortes de dérèglements. Lorsqu'elle sert à orner le refus du progrès, c'est-à-dire à embellir un certain *complexe d'impuissance*, elle conduit vers un premier rameau du culte de l'irrationnel qu'on peut appeler le « rousseauisme » : rejet de la technique, sacralisation de la nature, mythe du passé pur, outrances, dérapages et simplismes des écologistes. Je ne traiterai *pas de ce thème ici. Un second* rameau émane du mariage de la logomachie avec, au contraire, le *désir de puissance*. C'est présentement mon affaire.

Le désir de puissance est tout à fait légitime chez l'homme. Mais hélas, il ne peut s'exaucer bénéfiquement que d'une façon graduelle, par le double et lent cheminement de la conquête scientifique et de l'émancipation *sociale*. Alors, les impatients cherchent un *substitut*, ou un *raccourci*, dans les diverses formes de la magie. Flattés par l'idée qu'ils « dépassent » ainsi la science — nos contemporains n'hésitent pas à colporter dans ce domaine les *plus affligeantes fariboles*, replongeant en fait dans l'obscurantisme le plus *épais*.

Entendons-nous. Je ne dis nullement que les routes de l'esprit doivent ignorer les fleurs des champs. Je n'ignore pas que nous ressentons le merveilleux *dans d'innombrables transports* issus des sens, des affects, de la nature ou du rêve, qui ne doivent rien à l'examen raisonné et peuvent de ce fait être appelés « ineffables ». Comme tout le monde, je goûte et recherche de *tels états*. Et alors ? *Ils n'enlèvent rien* au royaume de la science. Ils signifient simplement que l'homme dispose, outre l'outil mental pour analyser, d'un registre de sensations et d'émotions qui peuvent alimenter son plaisir (ou sa souffrance) *en direct*, par des sortes de court-circuits somatiques.

Le météorologue apprécie le vent sur ses joues aussi bien que Lamartine. Qu'il sache *en plus* le mettre en équation glorifie, et non dessèche, son humanité.

Culpabiliser la société

Il reste à se demander *pourquoi nous sommes submergés* par une vague d'irrationalisme à l'époque même où la science affiche ses plus fantastiques conquêtes : le cosmos, la longévité, les télécommunications, la génétique... Tout cela ne compte pas, répond-on d'habitude ; ce qui désenchante les gens, c'est qu'elle ne *livre que des satisfactions grégaires* et matérielles, bonnes pour des robots. C'est pourquoi, dit-on, les exigeants qui recherchent des bonheurs plus personnels et plus transcendants quittent la raison pour la mystique.

Cette explication ne vaut rien et ne doit son succès qu'au fait qu'elle conduit à culpabiliser la société, but unique et délice suprême de toutes les postures à la mode dites « avancées ». Jamais les hommes de tous âges et de toutes classes n'ont disposé, grâce à la technique — et aux *loisirs*, cadeau tout neuf de la technique, — d'une *gamme* aussi prodigieuse de moyens pour se complaire ou, s'ils en ont la corde, se réaliser.

Non, non ! la technique moderne ne déshumanise pas les individus. Elle les surhumanise. *Si elle est aujourd'hui décriée*, c'est, à mon sens, pour des raisons tout à fait différentes que je ne peux qu'évoquer rapidement.

D'abord, la gauche intellectuelle, devant la faillite de la *révolution russe, qui devait* instaurer l'abondance et, surtout, le règne de la raison, ne peut plus revendiquer ces drapeaux. Mais, comme cette gauche tient avant tout à paraître subversive, elle s'emploie désormais à dénoncer l'abondance, et surtout la raison, comme des maléfices de l'ordre *établi*. Ce retournement, sous une couverture de contestation flam*boyante, vers ce qui fut toujours* la partie la plus rétrograde de *l'idéologie conservatrice, constitue* pour la gauche une véritable apostasie ;

Une autre circonstance qui a favorisé le discrédit récent de la raison, c'est que son produit le *plus éminent, la science, alors* qu'elle pèse de plus en plus sur le destin des hommes, *s'ouvre* de moins en moins à leur entendement. Fidèles à la tradition décidément incurable de la scolastique, les programmes scolaires continuent à présenter les sciences d'une façon sèche et académique qui les rend rébarbatives pour la majorité des jeunes ; *alors qu'on pourrait raconter* la physique avec autant de couleurs et de relief que l'Iliade. Loin en effet d'être un temple réservé à ses lévites, la science constitue la plus haute et la plus captivante aventure de l'homme, poésie comprise : passion d'interroger, courage d'essayer, forti*tude de critiquer, effort exaltant* de penser juste pour découvrir les *surprenantes vérités*, joie profonde de faire des enfants à la nature, voilà de quoi vit la science, voilà ce qu'il faudrait faire aimer et comprendre à tous.

Je n'ai pas la candeur de croire qu'il suffirait de répandre l'intelligence, le goût et le respect de la science, pour que tout le monde devienne insensible aux jactances de l'irrationalisme. Je *pense cependant que* la réconciliation du public avec la science et les techniques serait un excellent antidote contre la déréliction qui gagne notre époque,

En fin de compte, maudire la science, c'est maudire l'homme.

(*) Ingénieur-conseil en éducation.

«Tel quel» à Weimar

par GABRIEL MATZNEFF

« *AUJOURD'HUI, un écrivain, un romancier, doit s'intéresser à la biologie, à la génétique, à l'électronique, à la télématique, et savoir se servir d'un ordinateur par exemple »*, déclare Philippe Sollers dans la dernière livraison de *Tel quel* (1). Ce qui me gêne, dans cette affirmation de Sollers, c'est l'emploi du verbe *devoir*. La morale du devoir et l'acte créateur ne s'accordent pas. Chaque âme à ses règles, mon cher Sollers. Si vous savez vous servir d'un ordinateur, je vous en félicite, mais permettez-moi, le cas échéant, de ne pas savoir. Vous avez, il y a peu, réclamé le droit à l'erreur. Je réclame semblablement le droit à l'ignorance. Un écrivain n'a qu'un devoir, qui est de donner une œuvre naturelle, c'est-à-dire une œuvre qui soit le véridique reflet de son tempérament, de ses passions, de ses expériences, de son style de vie. Nous sommes comme des arbres dans un jardin potager : le cerisier donne des cerises, le pom*mier des pommes, et le poirier* des poires. Ne forçons pas notre *talent, et ne nous drapons pas* dans les oripeaux d'autrui.

« Un romancier doit s'intéresser à... » Un romancier ne doit s'intéresser qu'à ce qui le passionne. C'est pour lui le plus sûr moyen de créer une œuvre qui soit belle, car derrière notre écriture les lecteurs doivent entendre une voix, et derrière nos récits découvrir un visage. *Un romancier* qui participe à la vie liturgique et sacramentelle de *son Eglise a le droit de nourrir* ses livres de cette expérience *ecclésiale ; il n'a pas celui* d'exiger de ses confrères qu'ils *soient, eux aussi, tourmentés par* Dieu, par le Christ, par le souci de leur salut. Certes, Sollers a raison d'écrire que notre tâche est de raconter la création. Mais la création n'a pas d'existence objective. Nous ne percevons le monde créé qu'à travers le prisme de notre sensibilité particulière. Si Sollers et moi, nous nous promenons au jardin du Luxembourg, nous ne voyons ni ne notons les mêmes choses. L'unicité du jardin du Luxembourg éclate dans la multiplicité de nos représentations. En littérature, le regard que nous portons sur la création a plus d'importance que la création elle-même.

Cela dit, l'écrivain peut, en effet, être conduit à s'intéresser aux sciences de son temps. C'est, de la part de Sollers, une observation juste : ce n'est pas une proposition nouvelle, et Gœthe, en 1809, disait déjà cela, et quasi dans les mêmes termes. Gœthe se captivait pour la botanique, pour la chimie, pour la physique, et attachait autant de prix à son essai sur la métamorphose des plantes ou à sa théorie des couleurs qu'à son *Iphigénie en Tauride*. Il s'est cependant gardé d'ériger son goût des sciences en règle universelle. Il professait la plus vive admiration pour Byron, et il ne lui a jamais reproché son ignorance de toutes ces matières. La souveraineté de son intelligence et l'étendue de ses curiosités *font* de Sollers *un écrivain* de type gœthéen. Cela ne l'autorise *pas à nous convoquer tous* à Weimar. A chacun sa filiation. *Je préfère Venise et le palais* Mocenigo.

(1) *Tel quel*, automne 1980.

Science et conscience

par JEAN-CLAUDE MAIRE (*)

LE savant fut longtemps un homme obscur, tout à fait inoffensif. Lorsque ses découvertes : électricité, télécommunications, etc. envahirent et, il faut le dire, facilitèrent la vie quotidienne, ce fut le pourvoyeur en facilité, en confort. *Depuis* peu il commence à faire peur. La crainte de nouvelles découvertes l'emporterait presque *sur* l'espoir. Il y a à cela plusieurs raisons :

— Affaiblissement de l'impact de l'innovation : notre civilisation a atteint une *technicité* telle qu'il faudrait une découverte *extraordinaire pour* modifier notablement notre existence.

— Crainte des *risques* encourus : c'est le cas pour l'énergie nucléaire ou le génie biogénétique.

— Non perceptibilité de certains dangers : le risque d'irradiation échappe à nos sens. Ce n'est que dans les dernières années qu'on a trouvé des liens entre le benzopyrène *et* le cancer, pourtant, en faisant *griller* un bœuf à la broche, on produisait, au Moyen Age, plus de benzopyrène qu'en fumant des milliers de cigarettes.

— Dimension accrue des risques : celui qui faisait voler une « cage à poules » risquait de casser du bois, Denis Papin de faire éclater la marmite, mais l'étendue des dégâts était parfaitement prévisible alors que les conséquences d'une *banale explosion nucléaire* aujourd'hui n'étaient pas susceptibles d'estimations *sérieuses*.

— Eclatement de l'échelle spa*tiale : l'inquiétude* vient de ce qu'on ne sait pas toujours où les risques acceptés vont se manifester. Par exemple, l'insémination artificielle humaine existe, mais les donneurs sont peu nombreux et, à la génération suivante, il existe des risques inlocalisables de consanguinité.

— Démesure de l'échelle des temps : des perturbations minimes, *imperceptibles, peuvent à la* longue se révéler désastreuses et le *retour en arrière difficile* : arrachage des haies en Bretagne, déboisement au Sahel, etc.

— Enfin, il me semble que l'homme surestime les risques parce qu'il a tendance à se prendre pour le centre du monde. Il y a deux cents ans, les crues du fleuve Jaune tuaient des millions de personnes sans qu'on s'en émeuve ; aujourd'hui, les crues de *l'Huveaune, rivière urbaine* de Marseille, sont des « désastres météorologiques » alors qu'elles résultent de banales fautes d'urbanisme.

Quelles qu'en soient les raisons, la crainte existe et il en résulte un débat à trois partenaires : les scientifiques qui détiennent l'information, les politiques qui ont pouvoir de décision, et l'opinion publique, qui, *ne connaissant que* la « mass media veritas », accepte *ou* refuse la décision, mais entend y participer. Cette triple participation suppose une information complète et objective, condition très difficile à remplir pour plusieurs raisons. D'abord le haut niveau scientifique où se *situent* certaines données nécessaires à la décision puis du vecteur de l'information.

La séduction des médias et leur rôle ambigu sont autant de paramètres qui doivent être pris en *compte*. En *effet*, l'information est le plus souvent une source de profit ; il convient donc qu'elle soit exacte, mais surtout qu'elle soit ce que le lecteur attend, ce qui va faire monter le taux d'écoute du présentateur. Le résultat est que plutôt que de s'adresser aux plus compétents, *on* pousse en avant les Diafoirus qui n'auront pas l'autorité nécessaire pour empêcher la distorsion adéquate de leurs propos.

Pourtant la science est la seule issue à la plupart des problèmes de notre temps. Il n'est en *effet* pas possible de revenir au pays d'Eden *ou* du Tendre. Créées, ou préexistantes, les difficultés auxquelles il faut faire face appellent les mêmes remèdes. Je ne conteste pas absolument que nous ayons fabriqué certains des maux dont nous souffrons, mais nous sommes jusqu'ici condamnés à vivre dans le présent.

Il est donc fondamental que les scientifiques prennent une responsabilité effective dans le milieu social. Aux soucis des problèmes actuels s'ajoute pour eux celui-ci : il faut qu'ils décèlent à l'avance des problèmes qui se poseront. Ils doivent savoir par expérience *que l'homme* utilisera leurs résultats et s'interrogera sur *les conséquences*. D'où ce double devoir que l'opinion publique exige des scientifiques pour prix de sa confiance, d'information des citoyens, de conseil aux décideurs. De cette exigence moderne naîtra je l'espère une race de nouveaux scientifiques, qui seront les porte-parole de la *conscience du monde*.

(*) Doyen de la faculté des sciences et techniques de Marseille, vice-président de l'université d'Aix-Marseille.

LE SAVOIR ET LE JEU

par CHRISTIAN ZIMMER

DANS le film de Bertrand Tavernier, *Une semaine de vacances*, l'héroïne, qui est professeur, se voit reprocher par son ami, qui vend des appartements, de se faire l'apologiste du doute. Pour lui, qui n'a pas fait d'études, le doute est un luxe réservé à ceux qui ont le savoir, comme le mépris de l'argent est le luxe de ceux qui en possèdent.

Car c'est bien là le problème : il y a chez l'homme un désir incoer*cible de savoir, un désir* de certitude. Le doute, philosophie parfaitement *légitime, ne saurait être premier.* Il ne peut en somme advenir que lorsque ce désir de *savoir aura été* préalablement comblé. La connaissance est un cycle, dont savoir et doute sont des étapes, et qui, comme toute réalité humaine, inclut sa propre négativité. Et, de même qu'il faut sans cesse soumettre le *savoir à l'épreuve* de la réalité, il faut inlassablement traquer les cer*titudes soumoises qui peuvent* se cacher sous le doute. Le doute lui-même doit être mis en *doute*. C'est là la vraie philosophie du doute.

La façon dont le public accueille le film d'Alain Resnais, *Mon oncle d'Amérique*, nous rappelle la réalité de cette *ségrégation, de cette* inégalité fondamentale : la société est (aussi) divisée en deux classes, celle de ceux qui savent et celle de ceux qui ne savent pas. Peu importe que les seconds connaissent souvent l'irréalité, l'illusion de leur savoir. Le pouvoir qu'il leur donne, lui, n'est jamais irréel.

Autre façon de voir la lutte des classes ? Pourquoi pas ? Les spectateurs qui applaudissent *Mon oncle d'Amérique* expriment leur plaisir, leur reconnaissance à l'auteur, mais peut-être aussi, par-delà ce plaisir, la fierté d'accéder au statut de celui qui sait. Le film a été pour eux l'instrument d'une conquête. Ils ont enlevé aux détenteurs du savoir un morceau de leurs privilèges. Ils ont *fait reculer les bornes* de l'ignorance et, par là même, de l'injustice.

Si donc il n'est pas question de *renoncer à dire bien haut que* ce film est scientifiquement une imposture, que la pensée de *Laborit* n'y est plus que sa caricature — dogmatisme outrancier, formules abruptes, à l'*emporte-pièce, assenées* sans *la* moindre précaution, simplification et *réductionnisme* indéfendables, — qu'il n'est au fond — les auteurs s'en sont-ils aperçus ? — qu'un des avatars de cette idéologie d'un nouvel âge d'or de la connaissance dû au règne de l'audio-visuel, qu'il est, *dans son principe même*, à proprement parler absurde, puisqu'il inverse sans profit les rapports du savoir et de la fiction en donnant celle-ci pour une espèce de confirmation, d'illustration de celui-là (alors que ce qui caractérise le savoir délivré par l'art est précisément de n'être jamais théorique, de ne pouvoir en aucun cas conforter, traduire une théorie), bref que *Mon oncle d'Amérique est le pire des films didactiques*, il ne saurait être question *non plus d'accabler* le spectateur qui, ignorant les travaux de l'auteur de *l'Homme imaginant*, croit trouver dans ce spectacle l'occasion d'une démarche authentiquement gratifiante.

Il y a un droit à *l'illusion* et, *après* tout, le doute n'est jamais que le conflit sans issue possible entre deux savoirs. Le vieux militant communiste accroché à ses croyances est aussi respectable que l'homme de foi habité par la certitude d'un au-delà où sa ferveur sera *récompensée*. Freud l'a bien dit, la différence entre erreur et illusion, *c'est* que l'illusion est un produit du désir. Elle est donc *vie, elle est nécessaire* à la vie.

Il *reste* que l'on peut *défendre Mon oncle d'Amérique* — mais, justement, *grâce à une connaissance* dont bénéficient seuls les cinéphiles *très avertis — en envisageant* essentiellement le film comme un *jeu*. Un *jeu auquel participent* la science et la fiction, où la première se fait quelque peu fiction, et où la seconde demande à être lue, plus ou moins, comme une fiction de science. L'inversion de valeurs, ici, peut devenir productive : en mettant en lumière le ludisme de l'expérimentation, de la fiction théorique et, en revanche, la relative rigueur *des codes fictionnels*, c'est bien un savoir authentique, *quoique fondé sur* la remise en cause d'un savoir traditionnel, que *le* film est susceptible d'offrir au spectateur.